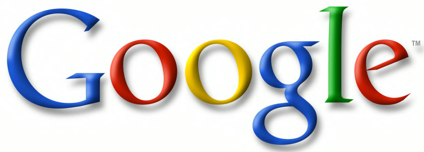
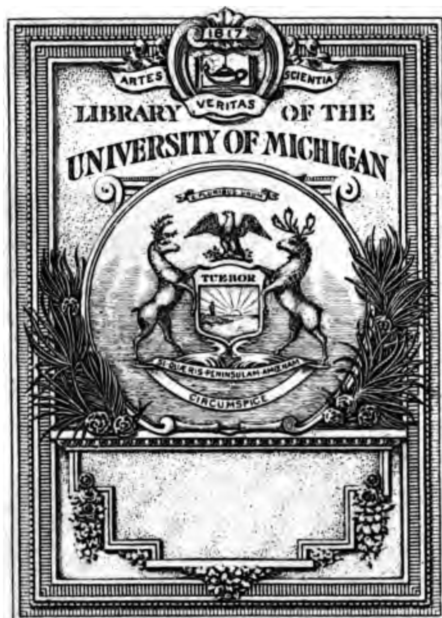






1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

L'ESPRIT DE L'HISTOIRE.

L'ESPRIT
DE L'HISTOIRE,
OU
LETTRES POLITIQUES
ET MORALES
D'UN PÈRE A SON FILS,

Sur la manière d'étudier l'Histoire en général, et particulièrement l'Histoire de France.

François Claude, comte DE

PAR ANTOINE FERRAND, *ancien Magistrat.*

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez la Veuve NYON, Libraire, rue du Jardinet, N°. 2.

AN XI. = 1802.

LETTRES HISTORIQUES D'UN PÈRE A SON FILS.

LETTRE LVII.

Idée de l'histoire du quinzième et du seizième siècles.

L'HISTOIRE, telle qu'elle commence à être vers le milieu du quinzième siècle et dans le seizième, est entièrement différente de ce qu'elle avoit été jusqu'alors. Avant la grandeur de Rome, elle n'est que le tableau des guerres et des jalousies réciproques de quelques peuples voisins, ou de l'invasion imprévue de quelques peuples éloignés, dont à peine connoissoit-on l'origine. Rome s'élève; et alors toutes les histoires se rapportent à la sienne, parce qu'elle écrase successivement tous les peuples. Rome, au faîte de la grandeur, commence à décroître,

et alors son histoire est encore celle de toutes les nations ; parce que, tandis que les unes se précipitent sur leur commune ennemie, les autres profitent de ce moment de trouble pour recouvrer leur indépendance; et que de tous ces chocs se forment les nouveaux états que nous voyons aujourd'hui. Enfin, l'empire Romain est détruit; il en reste une portion en Asie, mais qui n'a plus de grandes communications avec ce qui est en Europe. Au milieu de la Germanie, dans ces mêmes pays, qui avoient servi de bornes aux conquêtes romaines, il s'élève un nouvel empire; assujéti d'abord à un souverain unique et héréditaire, il semble rapprocher toutes les parties de l'Europe, et leur donner entre elles la relation la plus intime. Mais la nature de cet empire change tout-à-coup. Un gouvernement inconnu jusqu'alors se forme d'une multitude de souverainetés usurpées. A ce moment les rapports des nations deviennent nuls ; ceux des souverains s'éloignent et diminuent : et jusqu'à la fin du quatorzième siècle, et même dans les commencemens du quinzième, chaque empire

n'a guères d'intérêts à disputer qu'avec l'état qui l'avoisine. Mais bientôt tout change, tout se multiplie. Intérêts, combinaisons, rapports politiques, alliances, commerce, navigation, tout forme tout-à-coup une science nouvelle, dont l'étude demande et donne de bien plus grandes connoissances. De nouvelles terres sont ajoutées aux anciennes; de nouvelles routes sont ouvertes; enfin un nouveau monde présente une nouvelle carrière à l'ambition et à l'avidité de l'ancien.

Quand on songe aux changemens si grands, si rapides qui se firent dans ces deux siècles, on comprend quelle terrible agitation ils durent produire en Europe, et quelles violentes secousses durent se faire ressentir dans toutes les parties du monde. Ce n'étoit plus seulement entre des peuples habitant à-peu-près la même zone, que venoient d'être jetées tant de semences nouvelles de discorde; c'étoit entre tous les habitans du globe. Depuis la nouvelle Zemble jusqu'aux îles les plus fertiles de la mer Asiatique, depuis le Groënland jusqu'à la terre de Feu, il s'établit une

communication active, inquiète et jalouse. L'Europe resta toujours le centre où répondoient tous ces mouvemens; s'ils s'affoiblissoient en s'éloignant de ce centre, plus ils en étoient près, plus leur rotation devoit être rapide; et, d'après les loix de la nature, plus cette rotation, entretenue et augmentée par les résistances, devoit jeter fréquemment des étincelles, qui, portées avec rapidité d'un pôle à l'autre, répandoient sur leur passage un embrâsement général. On a déjà vu combien il fallut, en Europe, de guerres sanglantes, pour que chaque peuple se mît à-peu-près à sa place. A peine les nations commençoient-elles à reconnoître quelques limites assurées, que les limites du monde se trouvèrent tout-à-coup reculées de plusieurs milliers de lieues. A travers les abîmes de tant de mers inconnues, l'Europe entière se précipita sur les nouvelles contrées qui faisoient briller l'or à ses yeux. Tous les peuples de l'Europe s'y rencontrèrent, et leur animosité y trouva un nouvel aliment. Enfin, un nouveau genre de commerce et de guerre se mêla encore, au

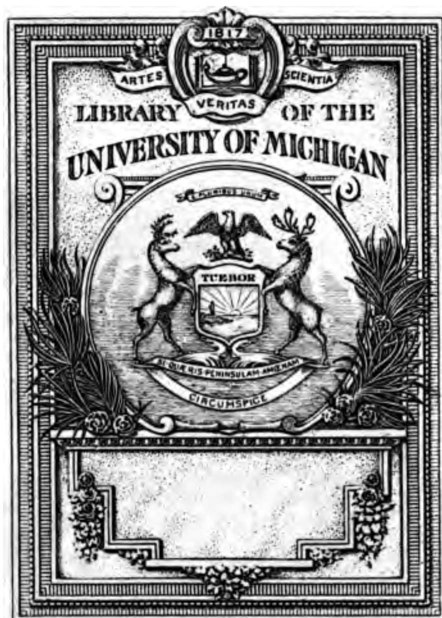
milieu de tant de spéculations nouvelles. Dans les sables brûlans de l'Afrique, une race d'hommes fut trouvée, et condamnée à remplacer, sous un autre hémisphère, ceux que la barbarie espagnole en avoit fait disparoître. Alors tout se tint dans les quatre parties du monde. La moindre baie, la moindre rade devint un objet de rivalité. La construction ou la ruine d'un comptoir, où habitoient une cinquantaine d'hommes transplantés de leur pays, devint le sujet d'une guerre qui en faisoit périr plusieurs milliers. Tout, sur la terre, devint point de contact entre des peuples qui pouvoient se transporter par-tout. Le droit du plus fort ne fut plus seulement employé de la part d'un conquérant sur les vaincus, d'un peuple sur un autre : il fut employé par un monde ancien, et dans toute la force de sa virilité, contre des mondes nouveaux, que la nature sembloit avoir oublié de tirer de la première enfance; et tandis qu'au milieu d'elle l'Europe réclamoit et rédigeoit le droit naturel et le droit des gens, partout ailleurs elle les réduisit à ces mots seuls : *Tu es foible; meurs ou sers.* Rome,

qui depuis plusieurs siècles avoit prétendu donner des sceptres et des royaumes sur son continent, ne voulut plus donner à son pouvoir d'autres limites que celles du monde. L'équateur même fut soumis à la chimérique puissance de ses concessions. Le sage Galilée devoit être condamné à abjurer la vérité qu'il avoit découverte, et à renier le système de l'univers. Les Antipodes avoient été regardés comme une hérésie, et frappés d'anathême. Mais quand le nouveau monde fut reconnu, quand les Antipodes furent démontrés, Rome voulut usurper ce qu'elle avoit voulu proscrire. Du fond du Vatican il fut tiré des lignes de marcation et de démarcation. Rome partagea entre les souverains qui s'adressèrent à elle les degrés de latitude que l'on connoissoit déjà; elle partagea même ceux que l'on ne connoissoit pas encore, et distribua les royaumes découverts et à découvrir. Le motif de cet excessif abus de pouvoir étoit bon en lui-même; les suites en furent cruelles. Le desir de porter le flambeau de la foi chez des nations barbares, donnoit à la cour de Rome le droit d'inspecter la

conduite de ceux qui se consacroient à ce dangereux et pénible apostolat. Mais ce desir devint bientôt le prétexte de la plus sanglante persécution, ou des guerres les plus obstinées; et l'on ne pouvoit pas s'attendre que des chrétiens qui se détruisoient eux-mêmes en Europe pour des questions de dogme, portassent dans des contrées où ils étoient les plus forts, la patience et la charité évangéliques.

Car, pendant ce temps, l'Europe étoit en proie elle-même à tous les maux que les erreurs, les vices, les crimes de l'humanité peuvent attirer sur elle. Il sembleroit que plus il s'établit de rapports entre les hommes, plus ils devroient jouir du bonheur d'une fraternité paisible; et cependant l'expérience n'a que trop démontré que plus ils se réunissent, plus ils travaillent à leur destruction; comme s'ils vouloient, au prix de leur sang, donner un démenti à la nature, qui, suffisant toujours aux besoins de tous, les a tous créés pour vivre ensemble, se secourir et s'aimer.

Après la bataille d'Actium, lorsque la république romaine devint l'empire


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



L'ESPRIT
DE L'HISTOIRE.

LETTRE LVIII.

Des choses qui changèrent la politique de l'Europe.

AVANT de déterminer les événemens politiques qui pendant ces deux siècles changèrent absolument toutes les forces de l'Europe, je dois parler de quatre choses qui eurent une influence directe, tant sur la politique que sur les souverains et sur les peuples.

La funeste invention de la poudre avoit déjà été faite antérieurement; mais elle ne fut perfectionnée que vers le règne de Louis XI. Cette invention, en opérant un grand changement dans la manière de se battre, en opéroit nécessairement un dans tout ce qui y avoit rapport. Ce ne fut plus la force individuelle qui fit la force des armées; ce fut la science de faire usage de ces terribles et énormes armes. Cette science ne put s'acquérir que par l'étude la

plus suivie ; et il fallut être instruit pour connoître le moyen de faire à son semblable le plus de mal possible, ou d'éviter celui qu'il auroit voulu faire. Les murs, les tours, les fortifications qui mettoient une ville à l'abri des insultes de l'ennemi, ne furent plus des moyens de défense contre des armes dont l'explosion renversoit tout. Il fallut chercher une autre méthode, et présenter moins de surface. La tactique devoit changer, devant un ennemi nouveau; et à mesure que cet ennemi se perfectionnoit par l'habitude, les sciences réputées autrefois sciences abstraites, et qu'on ne croyoit bonnes qu'à la spéculation ou à l'astronomie, devinrent partie principale de l'art de la guerre. Alors il ne suffit plus de savoir manier une armure lourde et embarrassante; il fallut un autre genre d'éducation pour un autre genre d'exercice; et la chevalerie tomba avec les armes dont elle avoit introduit l'usage ; ses loix tombèrent avec elle, et son esprit s'éteignit insensiblement.

Cette nécessité de s'instruire pour un état dans lequel jusqu'alors il avoit suffi de porter

de l'adresse, de la force et du courage, venoit au moment où l'étude des belles-lettres commençoit à renaître ; et comme toutes les sciences sont sœurs, l'obligation et l'utilité de se livrer à une d'elles contribua beaucoup aux succès des autres. Ces sciences, concentrées pendant les siècles de barbarie dans le silence des cloîtres, en étoient déjà sorties pour se répandre dans les universités ; celles-ci les répandoient par-tout. Un grand pape s'en déclara le protecteur, et les encouragea par des privilèges. L'Italie fut le berceau où renaquirent tous les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome. Les Médicis s'élevèrent, en éblouissant leur patrie de toutes les plus belles productions de l'antiquité ; et le nom de *Côme* emporte à jamais avec lui celui de *restaurateur des lettres*. François Ier. méritoit le même nom en France ; l'esprit et la vivacité des deux nations ne pouvoient manquer de faire des progrès rapides dans des sciences qui, à tous les charmes de l'étude, ajoutoient le charme irrésistible de la nouveauté. Etre renommé dans son siècle et vivre chez la postérité, sont deux besoins impérieux chez tout

homme qui se sent quelques talens, et qui a réfléchi sur le prix de son existence. Ces deux grands ressorts furent mis en jeu par les récompenses, les honneurs, les distinctions auxquels pouvoient prétendre ceux qui parcouroient cette nouvelle carrière. Cela seul y amena une foule de prétendans, y produisit l'agitation la plus grande et la plus continue, à la faveur de laquelle la lumière jaillissoit de tous côtés. Un nouvel aliment survint encore au milieu d'un feu déjà si actif. Chassé des rives des Dardanelles, il fuyoit la main destructive d'un peuple ignorant; et la conquête de Constantinople par les Turcs faisoit refluer en Europe toutes les connoissances, tous les livres qui devenoient un crime en Asie.

L'écriture n'avoit jamais été qu'un moyen lent, fautif et dispendieux de se communiquer ses découvertes, ses raisonnemens, ses réflexions. Le besoin d'imaginer un moyen plus prompt, plus sûr et moins coûteux produisit la découverte de l'imprimerie. Celle de la gravure étoit connue depuis long-temps; et il sembloit qu'il n'y eût qu'un pas pour aller de l'une à l'autre.

Mais l'imprimerie eût été peu utile, tant qu'on n'attachoit aucun prix aux ouvrages qu'elle devoit rendre plus communs, aux connoissances dont elle devoit faciliter l'étude. L'invention en fut faite dans le moment même où cette invention réunissoit de grands avantages : aussi les progrès en furent-ils rapides, et l'effet prodigieux. D'un bout de l'Europe à l'autre, la moindre idée se communiqua, se répercuta avec une activité extraordinaire. Cette activité fut d'autant plus grande, que toute l'Europe instruite avoit adopté la même langue morte. Avec cette langue, pouvoient s'entendre du nord au midi ceux qui, dans leur langue naturelle, n'auroient pu se communiquer leurs pensées. Il est fâcheux pour l'humanité d'avoir à déplorer le terrible abus d'une invention si belle et si simple. Elle devint un art universel qui produisit d'abord quelques biens, pour prodiguer ensuite les plus grands maux. Mais tant en bien qu'en mal, le changement qu'opéroit cette invention étoit de nature à influer sur tout ce qui constitue la société, sur tout ce qui peut y mettre l'ordre et le

trouble; sur tout ce qui peut instruire ou tromper, éclairer ou aveugler les hommes, les attacher à leurs devoirs, ou les détacher peu-à-peu de toutes leurs habitudes, de toutes leurs sensations accoutumées.

Enfin, comme si l'homme, après tant de milliers de siècles, étoit mûr pour se communiquer, se transplanter sur tous les points du globe, la nature laissa échapper un secret, quelle avoit mis entre les mains de tout le monde, et dont personne ne s'étoit encore douté. De tout temps on avoit reconnu dans l'aimant la propriété d'attirer le fer. Les philosophes de l'antiquité ont parlé de cette attraction : mais ni eux, ni leurs successeurs n'entrevirent le parti qu'on pouvoit en tirer. Plusieurs siècles s'écoulèrent sans que l'esprit humain fît aucune tentative sur une pierre dont la singularité devoit cependant exciter sa curiosité. Ce ne fut que dans le douzième siècle que le hasard fit faire un pas de plus : mais ce pas, qui pouvoit conduire à tout, ne conduisit encore à rien. Un homme s'amuse à suspendre un aimant, ou à le faire

nager sur l'eau par le moyen d'un liége; il voit qu'un des côtés de l'aimant prend toujours la même direction; il voit que cette direction est le nord; et il s'arrête-là; il ne comprend pas l'utilité de sa découverte; il ne soupçonne même pas le trésor qui vient de s'ouvrir pour lui. Cependant cette double propriété donne à quelques observateurs le desir de multiplier les expériences; ils remarquent qu'après s'être frotté contre l'aimant, le fer acquiert aussi la propriété de se tourner vers le nord, et d'attirer d'autres morceaux de fer. Ils s'arrêtent encore à la porte de la plus belle invention, et abandonnent le fruit de leurs travaux à des joueurs de gobelet, ou à de prétendus magiciens. Ce n'est qu'après que ceux-ci ont mis à contribution l'ignorance et la crédulité du peuple, que des penseurs trouvent enfin la véritable utilité de cette précieuse découverte. Mais il y avoit encore loin de là aux moyens de l'appliquer toujours d'une manière sûre. Aujourd'hui que toutes les communications sont faciles, que toutes les sciences se correspondent,

nous avons peine à concevoir cette longue hésitation, cette marche lente et quelquefois rétrograde, cette incertitude du tâtonnement humain : mais alors il n'avoit aucun des secours avec lesquels aujourd'hui la moindre découverte, faite sur les bords de la Tamise ou de la Seine, peut en quelques mois être perfectionnée sur les bords du Danube ou de la Néva. Tout ce qui pouvoit constituer la boussole étoit connu : déjà quelques pilotes s'étoient servis de l'aimant pour s'élever en pleine mer; mais la boussole n'étoit pas encore parfaite, n'étoit pas généralement admise. Les Portugais se l'approprient ; elle les conduit au cap de Bonne-Espérance ; et dès ce moment il n'y a plus pour l'homme de déserts ni de pays inconnus. Quelque part qu'il soit, il saura toujours connoître les quatre parties du monde, et diriger sa marche. A l'aide d'une foible machine, il peut parcourir les mers, que quelques heures auparavant son œil n'osoit regarder. Ce ne seront plus les côtes qui lui serviront de guide ; au contraire, il les évitera. Tranquille au milieu de l'océan, il s'élancera d'un hémisphère sur l'autre :

et quelques lignes d'aimant vont rapprocher toutes les terres éparses sur le globe.

Jusqu'à ces importantes découvertes, on n'avoit observé l'homme et la nature que sur un continent, où l'on ne trouvoit que des différences insensibles. Mais la boussole et l'imprimerie tirent de la renaissance des lettres et des sciences, la propriété de tout l'univers. Le changement que le canon avoit introduit dans la guerre, la boussole l'introduisit dans la navigation. L'astronomie devint une science commerciale; elle apprit aux hommes la route qu'ils devoient tenir pour aller chercher des productions, dont bientôt ils se firent un besoin. La physique vint présider à la fabrication des vaisseaux; les efforts du vent furent calculés avec la résistance de l'eau; et on détermina d'une manière précise la ligne que feroient prendre ces deux forces, agissant en sens contraire. La longueur des voyages sur mer, la nécessité d'accumuler les vivres, l'obligation de présenter aux effets de la poudre un mur de bois impénétrable, imposa la loi de construire des bâtimens sur lesquels pouvoient se transplanter une

colonie entière. Les forêts les plus connues de l'Europe ne pouvoient fournir un bois assez solide; on le trouva dans la partie du nord la plus éloignée. Les peuples de la Norwége et de la mer Blanche ressentirent le contre-coup d'une découverte dont ils n'avoient aucune idée, et on fut jusqu'à Archangel chercher l'arbre avec lequel l'européen devoit doubler le cap de Bonne-Espérance, ou passer le détroit de Magellan.

Une découverte en entraîne une autre; parce que l'infini est toujours la chimère après laquelle soupire le cœur de l'homme. Les Portugais et les Hollandois sembloient s'être approprié les premiers le fruit de l'invention de la boussole. Les Indes, connues dans l'antiquité pour être une source inépuisable de richesses, malgré la longueur et la difficulté du trajet, avoient attiré toute leur attention; chaque jour ils y découvroient de nouvelles îles et une plus grande étendue de continent. Un homme de génie fait du fond de son cabinet, et par le seul calcul des loix de l'attraction et de la pesanteur, une bien plus grande

découverte; il ne cherche pas, il ne voit pas, mais il devine un nouveau monde. On se rit de ses assertions. Il affirme que ce nouveau monde existe, parce qu'il prouve qu'il doit exister. Plein de cette idée, après avoir essuyé tous les désagrémens, tous les refus, toutes les contrariétés dont une basse jalousie accable les vrais talens, et que l'ineptie et la foiblesse prodiguent à l'audace du génie, Colomb part, et trouve ce qu'il avoit découvert. Il revient en Europe; il y apporte de nouvelles idées, de nouvelles richesses, de nouveaux objets de commerce et d'échange, et par conséquent un nouveau mobile de toutes les passions humaines. Jusqu'alors le luxe ne s'étoit introduit que peu-à-peu: il circuloit avec peine. Le métal, qui en est le premier véhicule, manquoit à l'Europe, ou ne s'y trouvoit que dans une sage proportion, et ne pouvoit être tiré du sein de la terre, qu'avec des dépenses et des travaux qui en augmentoient le prix. Mais la découverte de l'Amérique inonda l'Europe de tout l'or du Mexique et du Pérou. Il ne se trouva plus aucune proportion entre la quantité

qui en arrivoit, et l'usage qu'on en devoit faire. Le luxe créa des besoins. Les besoins créèrent l'industrie. Ce ne furent plus les peuples du nord ou du levant qui exterminèrent quelques nations européennes, ou qui vinrent se mêler avec elles. Ce furent quelques poignées d'Européens qui tombèrent sur les malheureux habitans de l'Amérique. Il tombèrent avec des machines inconnues, avec des armes foudroyantes, avec une tactique réglée, sur un peuple qui n'avoit aucune de ces idées, qui vouloit vivre sur la terre où il étoit né, et qui ne savoit pas même s'y défendre. Ce peuple entier fut proscrit, fut massacré, et disparut de dessus la terre. Mais tandis qu'ils étoient occupés à le détruire, les Européens ne purent pas même s'accorder entre eux pour commettre ce vol social, pour exécuter cet homicide de l'humanité. Un monde nouveau, dont ils avoient balayé les habitans, ne fut pas encore assez grand pour en contenir les destructeurs. Ces hommes entassés dans l'Europe, où ils avoient depuis si long-temps l'habitude de

se battre les uns contre les autres, portèrent cette habitude au milieu des déserts et des forêts d'un nouvel hémisphère; et quelques milliers d'Européens ne purent vivre en paix dans l'immensité de ces îles et de ce continent, où ils avoient anéanti plusieurs millions d'hommes.

Ces quatre grandes découvertes changèrent donc prodigieusement toute la face de l'Europe : toutes les connoissances que ces découvertes avoient multipliées, devinrent une richesse générale. L'Europe put alors être comparée à une immense famille, sans cesse occupée à se disputer une succession, transigeant rarement au tribunal de la raison, et plaidant presque toujours à celui de la force. Il étoit clair que si, dans ce moment une des puissances qui y dominoient prenoit tout-à-coup plus de pouvoir que toutes les autres, si elle absorboit à elle seule ce qui auparavant avoit fait le partage de plusieurs, ce poids énorme tombant dans la balance, devoit en déranger fortement l'équilibre; à moins que différentes circonstances ne s'y opposassent.

Voilà ce qu'il faut, ce me semble, chercher dans les deux siècles dont nous parlons à présent, l'élévation de la maison d'Autriche, son augmentation subite, et les circonstances par lesquelles ont été arrêtés des effets qui paroissoient immanquables.

Cet examen nous conduira jusqu'au commencement du dix-septième siècle, temps où les troubles de la Bohême et de la Hongrie, les dissentions qui s'élevèrent dans la maison d'Autriche, et la guerre de trente ans, amenèrent en Europe le premier changement qui se fit par le traité de Westphalie, et préparèrent celui qui fut consommé par la paix d'Utrecht et de Rastadt.

LETTRE LIX.

Elévation de la maison d'Autriche.

DEPUIS que l'empire étoit échappé des foibles mains des successeurs de Charlemagne, il n'y avoit point encore eu, en Allemagne, de puissance prépondérante. La dignité impériale n'en donnoit point une. Souvent même on avoit placé sur le trône des Césars, des princes qui, par eux-mêmes, n'avoient que des souverainetés très-limitées. Tel avoit été ce Rodolphe de Habsbourg, dont j'ai parlé antérieurement, et qui fut le chef de la maison d'Autriche. Les foibles possessions qu'il laissa à son fils se trouvèrent encore diminuées par la rigueur indiscrète avec laquelle Albert traita les Suisses. Le desir de se soustraire à une domination plus que rigoureuse, produisit les trois premières associations qui ont donné naissance au corps Helvétique. Depuis la mort de ce prince jusqu'à l'avénement d'Albert II, la couronne impériale

avoit été portée par des princes de différentes maisons. Le dernier a laissé un nom célèbre dans l'histoire. C'étoit Sigismond, roi de Hongrie. Il avoit marié sa fille à Albert II. Cette alliance contribua sans doute à faire élire Albert. Sa maison possédoit déjà l'archiduché d'Autriche ; il parvint à se faire élire roi de Bohême et de Hongrie, où avoit régné son beau-père. Son fils, Frédéric III, lui succéda, et fut remplacé par Maximilien Ier.

Aux états héréditaires que possédoit Maximilien, à ceux dans lesquels l'adroite politique de sa maison parvenoit à se faire élire, Maximilien et son fils en ajoutèrent une infinité d'autres.

En parlant de la première faute que fit le roi Robert pour le duché de Bourgogne, j'ai annoncé que le roi Jean en fit une seconde. Au lieu de réunir à la couronne ces grandes possessions, il en fit un apanage pour Philippe, un de ses fils. Cette nouvelle maison de Bourgogne fut sur le point de causer la ruine entière de la France ; mais elle devoit occasionner, par la suite, des guerres bien plus longues

encore. Les descendans de Philippe avoient réuni sous leur domination de riches provinces, et entre autres ce qui forme la Belgique et la Hollande. Charles-le-Téméraire, dernier prince de cette maison, tué devant Nancy en 1477, ne laissoit qu'une fille héritière de tous ses états, excepté du duché de Bourgogne, qui, comme apanage masculin, se trouva réuni à la couronne de France. Cette héritière devoit naturellement épouser le fils de Louis XI; et Maximilien recherchoit alors Anne de Bretagne. Les historiens croient que Louis XI redoutoit le mariage d'Anne avec Maximilien, dans la crainte que ce prince ne fît alors avec les Anglois des arrangemens nuisibles aux intérêts de la France. Comines dit qu'il auroit pu donner Marie de Bourgogne au comte d'Angoulême. (Dans la lettre 67, j'aurai lieu de revenir sur cette époque, et de discuter les avantages et les inconvéniens que présentoit l'alliance de ces deux princes.) Mais soit que Louis redoutât le sang de la maison de Bourgogne, qui déjà avoit fait tant de mal au royaume, soit qu'il aimât mieux voir l'élévation d'une

maison étrangère, que celle d'un prince de son sang, il laissa Maximilien épouser la princesse Marie. Il renvoya même, quelques années après, Marguerite d'Autriche, élevée pendant long-temps en France, comme future épouse de Charles VIII. Alors commencèrent, entre les deux maisons d'Autriche et de France, ces rivalités qui ont armé toute l'Europe. Alors l'empereur eut à démêler avec la France des intérêts qui n'étoient pas ceux de l'empire. Alors l'empire eut des intérêts qui se trouvèrent très-opposés à ceux de l'empereur. Déjà trois élections consécutives s'étoient faites héréditairement dans la même maison; et cet usage alloit devenir un droit, par les nouvelles forces que cette maison venoit d'acquérir, et qu'elle acquit encore.

J'ai déjà dit comment l'Espagne avoit été, par Sanche-le-Grand, partagée entre ses quatre enfans. Ces princes et leurs successeurs, tantôt amis, tantôt ennemis, éprouvèrent beaucoup de révolutions. Leurs états passèrent dans différentes mains, comme tous ceux qui admettent l'hérédité

des femmes. Enfin, après différentes variations, Isabelle, seule héritière de la maison de Castille, et de tout ce qui lui avoit appartenu, épousa Ferdinand, roi d'Arragon, célèbre sous le nom de Ferdinand le Catholique. Ce prince avoit, par la prise de Grenade, entièrement chassé les Maures de l'Espagne. Il possédoit de son chef le royaume d'Arragon et plusieurs provinces voisines. Il avoit envahi la Navarre sur Jean d'Albret; il avoit repris les royaumes de Naples et de Sicile sur la seconde maison d'Anjou; il dominoit sur les îles que Colomb avoit découvertes en Amérique; il étoit maître du Mexique et du Pérou, conquis par Cortez et Pizarre. Le souverain de tant d'états n'eut qu'une seule fille, Jeanne de Castille. Maximilien ne perdit pas l'occasion de faire, pour son fils, un mariage encore plus avantageux que celui qu'il avoit fait lui-même. Ainsi, l'héritier d'un prince qui n'avoit possédé d'abord que quelques villes en Suisse ou en Alsace, l'archiduché d'Autriche, et un petit nombre d'autres souverainetés éparses, se trouva tout-à-coup maître de toutes les Espagnes, tant de l'an-

cien que du nouveau monde, d'une longue étendue de pays depuis le Jura jusqu'au Texel, des îles de Sardaigne et de Sicile, et du royaume de Naples. L'héritier de tant de royaumes fut le célèbre Charles-Quint. Il y ajouta encore des possessions dans le centre de l'Italie, de nouvelles prétentions sur les couronnes de Bohême et de Hongrie, en faisant épouser à Ferdinand l'héritière prétendue de ces deux états. Enfin le fils de Charles-Quint y joignit le Portugal, ce qui lui donna encore les conquêtes et les découvertes que les Portugais avoient faites dans les deux Indes.

La puissance qu'avoit eue Charlemagne ne paroissoit pas comparable à celle qu'eut alors la maison d'Autriche. La seule possession du Mexique et du Pérou faisoit perpétuellement fluer en Espagne une prodigieuse quantité d'or. C'étoit à Cadix que le reste de l'Europe étoit obligé de l'aller chercher. Les Indes orientales n'étoient, pour ainsi dire, fréquentées que par des vaisseaux espagnols ou portugais. Les Vénitiens et les Gênois ne dominoient plus que sur le golphe Adriatique, ou sur la mer

de Ligurie. La découverte du cap de Bonne-Espérance avoit ouvert une route nouvelle; et la puissance propriétaire de cet important établissement, retiroit presque exclusivement tous les avantages du commerce oriental.

Avec l'immense étendue de pays qu'elle possédoit, la maison d'Autriche trouvoit des ressources inépuisables pour recruter ses armées. L'Espagne lui fournissoit un soldat brave, sobre et infatigable. Elle trouvoit, tant en Espagne qu'en Hongrie, de quoi remonter sa grosse cavalerie et sa cavalerie légère. Toutes les souverainetés de l'empire se voyoient pressées de toutes parts entre les souverainetés autrichiennes, et sembloient devoir se confondre dans ce vaste réservoir. Alors il ne pouvoit plus être question de réclamer les priviléges de l'empire. L'empereur avoit toujours en main mille moyens pour diviser le corps dont il étoit le chef; et quand même, par un accord miraculeux, tous les membres qui le composoient se fussent entendus pour demander l'exécution ou de la bulle d'or, ou des capitulations, toutes leurs forces

réunies n'eussent pas suffi pour y contraindre un monarque qui pouvoit les écrâser de toute sa puissance.

L'Angleterre pouvoit bien, sur mer, s'opposer aux progrès de l'Autriche et de l'Espagne; mais il étoit difficile qu'elle diminuât beaucoup, dans les deux Indes, la source de leur puissance. Sur terre, elle ne pouvoit transporter des forces en état de se mesurer avec celles de l'Autriche, et le temps n'étoit pas encore arrivé, où la Grande-Bretagne, refluant d'or, et ayant absorbé tout le commerce des Indes, pourroit acheter des armées entières, et avoir des rois à sa solde.

L'union que l'Angleterre eût pu contracter avec la France pour s'opposer aux événemens qui menaçoient à-la-fois toutes les parties du monde, union dans laquelle ces deux états eussent pu en faire entrer d'autres, n'étoit pas encore projetée, et ne pouvoit pas l'être. La gloire en devoit appartenir à Henri IV et à Elisabeth; et les circonstances qui donnèrent l'idée de cette union, n'étoient pas encore à leur point de maturité.

Qui donc arrêta la progression gigantesque de cette puissance incommensurable? Les efforts même qu'elle fit pour l'augmenter encore ; l'arrivée d'un nouvel ennemi qui attaquoit la chrétienté dans les provinces qu'elle pouvoit regarder comme son boulevard; les guerres de religion, et les efforts de la France. Plusieurs causes secondes se mêlèrent sans doute à celles-ci; et c'est ce qui rend l'histoire du seizième siècle si intéressante. La seule rivalité de Charles-Quint et de François Ier. est un des plus grands spectacles que l'histoire puisse offrir. Aussi tous les événemens qui ont précédé, illustré et suivi leurs règnes, ont-ils été décrits par les plus grands historiens. Je n'en citerai que deux; ils me semblent avoir réuni tout ce qui peut plaire et instruire. L'histoire de Charles-Quint, par Robertson, et celle de François Ier., par Gaillard, sont deux morceaux qu'on ne peut se lasser de lire et de méditer. Dans ces deux auteurs on trouvera non seulement tous les détails des événemens extraordinaires qui ont fixé l'attention et le sort de l'Europe; mais on y trouvera sur-tout

toutes les causes de ces événemens parfaitement démêlées, toutes les suites clairement énoncées.

Les efforts qu'une maison déjà si puissante faisoit pour s'agrandir encore éveilloient fortement l'inquiétude et la jalousie de tous les états dont elle approchoit; et il n'en étoit pas qu'elle ne touchât par quelque point. Ses possessions en Italie menaçoient les restes de ce beau pays; celles qu'elle avoit sur les bords du Rhin menaçoient une grande étendue des frontières de France; le Texel, la Nord-Hollande et l'Ost-Frise la rapprochoient des trois royaumes du nord; l'hérédité à laquelle elle visoit pour les royaumes de Bohême et de Hongrie, la rendoit voisine limitrophe d'une grande partie de la Pologne; et de plus, chacun de ces états avoit une ou plusieurs provinces, sur lesquelles le chef de l'empire pouvoit exercer des droits qui le mettoient personnellement à portée d'en retirer un grand produit. C'est peut-être parce que cette maison sentit quelle étoit l'étendue de ses forces, qu'elle voulut en outrer toutes les proportions, et

qu'elle ne s'étudia pas à lui donner plus d'ensemble. Peut-être aussi cet ensemble étoit-il difficile à obtenir, au milieu des circonstances qui s'opposoient à ses desseins, et dont je dois faire un rapprochement succinct dans les lettres suivantes.

Vous remarquerez qu'à l'époque où la maison d'Autriche parut tout-à-coup entourée de trônes et de couronnes, la plupart de ces circonstances, ou n'étoient pas encore dans toute leur force, ou étoient peu connues; que par conséquent elles ne pouvoient donner à ses ennemis l'espérance qu'elles ont dû leur inspirer ensuite; et que l'esprit humain n'est jamais plus fortement frappé de ce qu'il voit, que lorsque c'est une nouveauté. Or c'étoit une double nouveauté bien imposante de voir dans une des mains de Charles-Quint un faisceau de sceptres, et dans l'autre les clefs d'or du Nouveau-Monde. On étoit loin de penser alors que ce faisceau étoit un poids embarrassant, au lieu d'être une arme facile à faire mouvoir, et que ces monceaux d'or *stériliseroient* le sol sur lequel on croyoit les amonceler : celui qui eût osé

alors prédite cette vérité, eût été regardé comme un faux prophête. L'imagination, qui va toujours au-delà de la réalité, doubloit encore ces trésors de l'Amérique; la jalousie, qui ne pouvoit y atteindre, exagéroit ce qu'elle auroit voulu partager. Enfin, l'activité, les talens, le génie de Charles-Quint sembloient être les attributs exclusifs de l'homme privilégié, destiné à régner sur tant de richesses et tant d'états : et jamais un grand monarque ne parut être plus appelé à une monarchie universelle, et avoir plus de moyens pour s'y maintenir. Aussi, parmi tous les titres qui ont fixé la place de François I[er]. dans l'immortalité, le plus glorieux, selon moi, n'est pas d'avoir lutté si long-temps contre cette effrayante puissance, mais c'est de n'avoir pas été effrayé de cette lutte même, d'avoir osé la tenter, de s'être élancé dans une arêne dont on n'osoit approcher, de n'avoir jamais été abattu par les coups qu'il y reçut, d'avoir osé sonder un colosse dont le poids seul pouvoit l'écrâser, et d'avoir pressenti qu'il y avoit autant de vuide en proportion que de capacité, ou

d'avoir eu une assez grande idée et de soi-même, et de ses ressources, et de sa brave nation, pour être sûr de vaincre à force de temps et de constance.

François Ier. ne diminua pas, je le sais, la puissance autrichienne ; mais il montra qu'on pouvoit l'arrêter, et c'étoit beaucoup; il rassura l'imagination épouvantée; et c'étoit une victoire. Il substitua à ses successeurs la continuation du grand ouvrage que Richelieu devoit achever.

Je ne finirai pas la quatrième partie de ces lettres, sans revenir sur le tableau comparatif de ce qu'étoient, dans le seizième siècle, les deux maisons de France et d'Autriche, et de ce qu'elles furent au commencement du dix-huitième.

LETTRE LX.

Obstacles qu'elle trouve en Turquie.

LA destruction de l'ancien empire Grec étoit par lui-même un événement capital pour l'Europe ; il l'étoit encore plus par la nature et le gouvernement des conquérans qui l'avoient détruit. L'empire Grec, occupé depuis plusieurs siècles à défendre le peu qui lui restoit, n'étoit pas, à beaucoup près, en état d'attaquer l'orient de l'Europe. Il n'étoit pas davantage en état de l'attaquer par mer, où, d'ailleurs, il eût été arrêté par les forces de Gênes et de Venise. Il étoit donc de l'intérêt de l'Europe que cet empire subsistât, même dans l'état de foiblesse où il étoit ; il étoit surtout de son intérêt que les Grecs ne fussent pas remplacés par un peuple dont l'expérience démontroit qu'on avoit tout à craindre. On seroit donc d'abord tenté de croire que si l'Europe eût connu alors son avantage, s'il y eût eu chez elle plus

d'union, elle auroit dû secourir ceux dont elle n'avoit rien à redouter, et éloigner d'elle des conquérans à qui rien ne résistoit. Si ce calcul eût été fait alors, (et on ne peut douter qu'il ne fût bon, et suivant toutes les règles de la politique) si, dis-je, il eût été fait, et s'il eût maintenu les princes Grecs sur le trône de Constantinople, le siècle suivant auroit vu naître pour l'Europe un autre danger, et la maison d'Autriche auroit rencontré un grand obstacle de moins. C'est que la prévoyance humaine ne peut jamais se porter par-tout ; c'est que le plus petit événement peut, au bout d'un demi-siècle, non seulement déranger, mais changer en sens inverse les combinaisons les plus sages et les mieux établies ; c'est que tous les calculs politiques étoient alors d'autant plus exposés à l'erreur, qu'il y avoit plus d'états où la souveraineté, passant aux femmes, pouvoit élever une maison sur les débris de toutes les autres.

L'histoire des Turcs commence à être ici nécessaire pour l'histoire de l'Europe. On s'étoit à peine apperçu que l'empire Grec pût inquiéter les provinces Orientales. Mais

dès que les Turcs se furent établis à Constantinople, on dut juger que ce peuple guerrier laisseroit rarement l'Europe tranquille. Animé par ses précédens succès, soumis à une domination absolue, esclave de la prédestination, et par-dessus tout cela, brave et ardent; tel étoit le caractère d'un peuple, que ses maîtres avoient toujours intérêt à tenir en activité; tels étoient ces jannissaires, à qui il falloit offrir sans cesse des conquêtes ou des révolutions, la tête de leurs ennemis, ou celle de leur souverain.

Il entroit donc dans le plan du gouvernement ottoman d'être toujours en guerre: c'étoit de plus l'inclination naturelle de la plupart des sultans. La force de cette puissance si terrible alors se composoit de plusieurs combinaisons qui toutes tendoient à lui procurer de grands avantages.

En considérant ce qu'ils avoient fait, de quel point ils étoient partis, quelles vastes contrées ils avoient soumises, quelle puissance ils avoient renversée, les Turcs se croyoient destinés à renouveler le prodige

de l'empire Romain. Cette série héréditaire de succès et de conquêtes leur donnoit une grande opinion d'eux-mêmes : le moindre mahométan se croyoit, ainsi que le soldat romain, appelé à subjuguer le monde. L'exagération des idées, si naturelle aux Orientaux, et qui se peint dans leurs paroles comme dans leurs actions, nourrissoit encore l'espoir d'une destinée si brillante, et transmettoit à toutes les générations cet orgueil national dont, chez une grande nation, les effets sont toujours prodigieux.

L'esprit de leur religion, ses dogmes, ses préceptes, ses usages, ajoutoient encore à cet orgueil, en provoquant le mépris ou même la haine du fidèle musulman contre tout ce qui ne partageoit pas sa croyance ; en lui présentant tout ennemi de Mahomet comme celui de la nation et de la puissance mahométane, et la mort de cet ennemi comme une œuvre méritoire que le prophête récompensoit par une éternité de bonheur. Après avoir détruit le second siége de la foi

chrétienne, les vainqueurs de Constantinople ne croyoient pas que Rome pût leur résister. Impatiens de cette seconde conquête, vers laquelle les portoient toutes leurs idées politiques, toutes leurs affections religieuses, ils croyoient le koran irrévocablement destiné à régner sur le monde connu, et se regardoient comme les instrumens privilégiés, choisis de toute éternité pour assurer ce triomphe universel.

Vous sentirez aisément quelles inépuisables ressources cet orgueil national, ce délire superstitieux devoient présenter sans cesse à des princes ambitieux, souvent habiles, toujours entreprenans, exerçant une autorité absolue, exigeant une soumission aveugle, au nom d'une religion qui défendoit de penser.

Le malheur de la chrétienté voulut que l'instant où ils la menaçoient le plus, fût celui où tous les états chrétiens se trouvoient divisés dans leur croyance religieuse, et armés par elle les uns contre les autres. Les succès rapides de la nouvelle église prétendue réformée, avoient

en peu de temps, au sein de chaque état, transformé en une faction redoutable, ce qui, dans l'origine, n'étoit qu'une secte dogmatisante. Cette faction, qui se multiplioit de jour en jour, voyoit dans ses premiers triomphes l'annonce de ceux auxquels elle pouvoit prétendre; et propageant contre la cour de Rome une antipathie qui tenoit encore plus à l'intérêt qu'au dogme; elle espéroit, d'un côté, lui arracher sa suprématie spirituelle; de l'autre, lui enlever, ou peu-à-peu, ou de vive force, toutes ses richesses, toute sa puissance temporelle. D'après la haine que l'église Réformée portoit à l'église Romaine, elle eût joui, de voir de nouveaux ennemis attaquer sa rivale. Elle n'eût point vu dans leurs victoires l'approche du danger qu'elle couroit elle-même. La haine est une passion; et la passion ne réfléchit pas. *Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge :* voilà son espoir et sa politique.

La politique de l'empire Ottoman, qui l'entraînoit sur la capitale du monde chrétien, étoit donc encore secondée par les

circonstances. Déjà ses forces cherchoient à s'étendre dans les provinces qui bordent le golfe Adriatique ; et le point le plus glorieux de l'histoire de Venise, est d'avoir si long-temps lutté contre elles avec des forces si inégales. Déjà maîtres de presque tout l'Archipel grec, les Turcs avoient été quelque temps arrêtés par l'île de Rhodes. Ce bel établissement des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, abandonné par les princes chrétiens, avoit succombé sous les efforts des Ottomans. Un autre chemin pouvoit encore les conduire en Europe : c'étoit celui qu'avoit tracé le génie de Mithridate, celui que prirent, quelques siècles après lui, ces torrens dévastateurs qui inondèrent l'Italie et l'Espagne. Les peuples demi-sauvages que Mithridate vouloit lancer sur son implacable ennemie, habitoient encore ces immenses contrées. Tributaires de Constantinople, à qui ils n'étoient cependant que foiblement soumis, ils auroient aveuglément suivi ses drapeaux pour combattre, et sur-tout pour détruire : et les armes Ottomanes, précédées

d'une telle avant-garde, ne connoissoient point d'obstacle qui pût leur résister. Déjà la Bulgarie, la Croatie, la Transylvanie, avoient été, en tout ou en partie, réunies à l'empire du Croissant; et ce fut en Hongrie qu'il se rencontra avec la maison d'Autriche.

Cette maison possédoit dès lors assez de forces pour être en état de fermer entièrement aux Turcs l'entrée de la Hongrie, si elle eût été paisible souveraine d'un pays aussi peuplé. Mais il s'en falloit bien qu'elle y exerçât tranquillement les droits de la souveraineté. Comme l'histoire de la Hongrie devient ici essentielle à connoître; comme les premières discussions qu'elle eut avec la maison d'Autriche facilitèrent les succès des Turcs, les amenèrent quelquefois jusqu'à Vienne, et tinrent par conséquent cette maison dans une inquiétude continuelle; comme d'ailleurs ces discussions ont fortement contribué à arrêter la marche de la puissance Autrichienne, et que l'on ne peut bien juger sans elles de tout ce qui se passa dans la guerre de

trente ans, je crois que c'est le moment où l'on doit se faire une idée de ce qu'étoit la Hongrie.

Voici sur quoi on peut se fixer.

LETTRE LXI.

En Hongrie et en Bohême.

DANS les pays où les Hongrois s'établirent, ils se trouvèrent moins éloignés de leur première origine, que les autres peuplades parties de la Scythie pour se répandre dans le reste de l'Europe. Ils avoient derrière eux des nations dont la vie étoit peu différente de celle des Scythes. Aussi conservèrent-ils, dans leur manière de vivre et dans celle de se gouverner, sinon toute l'indépendance d'un peuple pasteur, au moins toute celle dont pouvoit être susceptible un peuple qui commençoit à être civilisé. C'est une observation qu'il faut également appliquer à la Pologne, et qui prouve d'autant plus la vérité de la réflexion que j'ai faite sur le gouvernement

des peuples sortis de la Scythie et de la Tartarie.

Soit par habitude, soit par amour de l'indépendance, les Hongrois avoient long-temps vécu sous le simple commandement des chefs de leurs armées; ils ne connoissoient d'autre pouvoir, et d'autre état que celui des armes : il n'y avoit point chez eux d'autre noblesse; le mot de *militantes* étoit synonyme de celui de *noble*. Il s'appliquoit indifféremment à tous ceux qui servoient la patrie ; et ceux-là seuls composoient réellement la nation. J'ai dit que leur premier roi fut S. Étienne; son nom, consigné dans les fastes de l'église, ne l'est pas moins dans ceux de la Hongrie. A en juger par sa conduite, par les sages leçons qu'il donnoit à son fils, et par les lois dont il enrichissoit la Hongrie, il sembleroit avoir prévu tous les maux qu'entraîneroit l'élection des rois. Ce fut lui qui régla que les nobles seroient membres de la couronne; que par l'union essentielle entre le roi et la noblesse, le pouvoir du chef viendroit des membres qui

l'élisent;

l'élisent ; que l'autorité souveraine s'exerceroit par le chef, du consentement et avec la participation des nobles ; qu'eux seuls, avec les députés des villes libres, composeroient les états, éliroient le roi, et feroient le choix d'un palatin (premier officier de la couronne, destiné à être médiateur entre le roi et son peuple).

Dès la mort de S. Étienne, les Hongrois purent juger combien le choix d'un roi leur occasionneroit de troubles. Ce peuple si fier, si jaloux de son indépendance, choisit, ou fut, par l'empereur Henri II, obligé de choisir un étranger pour porter la couronne. Alors commencèrent en Hongrie ces dépositions de leurs rois, cette rivalité d'élections, ces discordes civiles que l'on rencontre si souvent dans son histoire. Mais de temps en temps il s'élevoit des princes dont la sagesse attachoit de plus en plus les Hongrois à leur gouvernement, et cherchoit, par les meilleures loix, à assurer le bonheur et la liberté de la nation. De ce nombre fut S. Ladislas. La première partie de son règne fut consacrée à repousser les Tartares, dont le

voisinage devenoit de plus en plus inquiétant pour la Hongrie; à lui assujétir la Croatie, la Bulgarie, la Dalmatie, la Servie, et d'autres provinces qui pouvoient lui servir de boulevard. Le reste de son règne fut consacré à tous les soins de l'administration la plus réglée et la plus active. Mais le souverain dont la Hongrie se glorifie le plus, celui dont la mémoire lui inspire le plus de reconnoissance et de vénération, est André II. Ce prince paroissoit né pour le maintien ou le rétablissement des loix; il reprit toutes celles qui avoient été établies par S. Étienne, ou même observées avant lui; il y en joignit d'autres que les changemens des temps avoient amenées; et du tout il composa ce décret célèbre de 1222: monument authentique de son amour pour ses peuples, véritable droit public des Hongrois, et qu'ils appellent leur bulle d'or. André y explique la nature du gouvernement établi par les coutumes et les capitulations; il renouvelle les franchises, priviléges, immunités de cette portion de la nation appelée *militantes* ou *servientes patriæ*; et enfin, il

termine par le fameux serment, qui a été celui de tous ses successeurs jusqu'à Joseph I[er]., et par lequel le souverain reconnoît dans les Hongrois l'entière liberté de s'opposer à toute infraction de ce décret.

A l'égard de ce serment, vous observerez sans doute qu'il est contraire aux principes que j'ai exposés dans la lettre VII; et vous jugerez, avec raison, que toutes les fois que l'on remet une arme aussi dangereuse à la discrétion du peuple, on met le peuple et l'état à la merci des factieux. Mais en supposant même que le roi André eût pu avoir, au commencement du treizième siècle, des idées justes sur le danger d'un pareil serment, peut-être ne pouvoit-il pas le refuser à une nation fière, jalouse, et qui n'auroit pas supporté le refus de ce qu'elle appeloit la sauvegarde de sa liberté. Au reste, il y avoit dès-lors en Hongrie une magistrature faite pour maintenir cette liberté, pour en empêcher la ruine et les excès. C'étoit le palatin entre les mains de qui fut remis le décret, ce précieux dépôt des intérêts

de la nation, *afin*, est-il dit, *qu'ayant toujours cet écrit devant les yeux, il ne s'écarte pas de son devoir, ni ne consente que les rois ou les nobles s'écartent du leur.*

D'après le caractère franc et loyal de la nation hongroise, d'après son attachement pour ses rois, elle eût vécu heureuse sous des loix aussi sages, si l'espérance d'une couronne éligible n'eût pas souvent attiré chez elle les intrigues et la corruption des étrangers. Cette coutume de l'éligibilité flatte l'indépendance d'une nation, et peut ne pas avoir de grands inconvéniens pour elle, tant qu'elle a peu de relations avec les puissances qui l'entourent. Alors elle n'est exposée qu'à l'ambition de quelques-uns de ses membres. Il peut en résulter quelque dissention momentanée dans l'état; mais l'état peut toujours subsister, parce que chacun des concurrens régnicoles a intérêt à le conserver, et que d'ailleurs s'il laissoit entrevoir une autre intention, il perdroit à l'instant tout son crédit. Mais dès qu'un voisin puissant et jaloux peut influer sur l'élection, ou dès qu'il peut la faire faire en sa faveur, alors

tout est changé. Dans le premier cas, ce ne sera plus tel ou tel concurrent qu'il cherchera à faire nommer ; ce sera celui dont le caractère et l'incapacité seront le plus nuisibles à la patrie, et pourront le plus faire espérer la naissance ou la continuité des troubles. Dans le second cas, ne pouvant se dissimuler ce qu'a été son élection, ce que sera celle de son successeur, il est difficile qu'il regarde ce peuple comme le sien, et qu'il se croie le chef de cette famille.

Les Hongrois l'éprouvèrent, malgré la sagesse des choix qu'ils firent. Souvent ils eurent à s'applaudir des rois pris dans la maison de France, dans la personne de Charles d'Anjou et de son fils : il y a en Hongrie peu de règnes aussi glorieux que celui de Charles et de Louis Ier. ; et les Hongrois les placent au rang de leurs plus grands monarques.

Dès la fin du treizième siècle, ils avoient déjà eu des démêlés avec Albert, duc d'Autriche, et fils de Rodolphe : et ce fut alors que commença, entre l'Autriche et

la Hongrie, cette jalouse antipathie qui a fait répandre tant de sang. C'est à Albert II, gendre de Sigismond, que l'on peut rapporter l'établissement de la maison d'Autriche en Hongrie. Il y eut néanmoins encore quelques intervalles, pendant lesquels la couronne passa sur d'autres têtes. Ce fut là l'époque du règne brillant du célèbre Mathias Corvin. Sa mort ramena les troubles dont on avoit déjà vu tant d'exemples.

Cependant les Turcs avoient commencé à paroître dans les provinces voisines de la Hongrie. La Transylvanie, sur-tout, devenoit le théâtre de leurs incursions. La Hongrie eût dû sentir dès-lors, que se trouvant entre deux puissances dont les forces augmentoient tous les jours, elle alloit être exposée non seulement à leurs coups, mais à leurs intrigues. Et c'est ici que les trois histoires de Turquie, de Hongrie et d'Autriche ont une relation perpétuelle, et veulent être étudiées ensemble. En vain les Hongrois croyoient-ils alors se mettre à l'abri de leurs loix, et

les faisoient-ils, dans ce dessein, compiler et rédiger en forme. C'étoit la possibilité de les exécuter qui leur manquoit de plus en plus. Le recueil de ces lois, intitulé *Ouvrage Tripartie*, est réellement très-satisfaisant dans la théorie. Tout y tient aux grands principes de la société; tout s'y rapporte aux trois devoirs de l'homme; tout annonceroit que le peuple qui possédoit ce recueil devoit offrir un modèle de gouvernement sage, s'il n'étoit pas bien plus facile de faire des loix, que de les faire observer; s'il n'étoit pas d'une vérité démontrée par des siècles d'expérience, que les loix politiques d'une grande nation ne peuvent jamais être absolues; qu'elles doivent toujours être relatives aux circonstances dans lesquelles cette nation se trouve; à sa position vis-à-vis des autres peuples, et à celle de ces autres peuples vis-à-vis d'elle. La maison d'Autriche suivoit, avec l'application la plus constante et la plus rigoureuse, la marche de ces circonstances, le changement de toutes ces relations. Elle avoit son but dont elle ne s'écartoit jamais; elle ne faisoit point un

pas au hasard. Elle devoit avoir un grand avantage contre les secousses inégales que donnoit à la nation hongroise, d'un côté le souvenir et le regret de ses anciennes libertés; de l'autre l'approche de la puissance ottomane; et dans son sein, toutes les intrigues, toutes les factions, toutes les discordes dont les étrangers y répandoient les étincelles, et y attisoient le feu.

Les armes de Soliman II, un des plus grands princes qui ait paru sur le trône de Constantinople; la terreur qu'elles avoient inspirée ; la politique avec laquelle ce prince préparoit ses projets, ou en assuroit le succès; la terrible bataille de Mohacz; l'élection d'un roi Transylvain, en concurrence avec le roi Ferdinand; le partage du royaume fait entre ces deux princes, sous la garantie, ou du moins sous l'inspection de Soliman, commencent les grands débats qui ont existé si long-temps entre la maison d'Autriche et la Hongrie. C'est sur-tout en comparant tout ce qui se passa alors chez les Hongrois, avec les loix auxquelles ils vouloient toujours se

reporter, que l'on pourra se faire une idée des obstacles que l'Autriche eut à vaincre pour établir en Hongrie sa domination héréditaire. C'est un des morceaux les plus instructifs qu'on puisse lire, pour se convaincre que toutes les fois qu'un peuple lutte contre les convenances et la nécessité, il lutte contre son propre intérêt. Si la politique de Vienne et de Constantinople se fût accordée à voir, ce qui peut-être étoit véritablement leur avantage, qu'il ne falloit point multiplier les points de contact, et qu'il valoit mieux laisser un intervalle qui les séparât ; alors la Hongrie, devenue le mur de séparation entre l'Autriche et la Turquie, les trouvoit mutuellement intéressées à sa conservation. Alors étant vis-à-vis de ces deux puissances dans une indépendance politique, elle auroit pu jouir au-dedans de son indépendance civile. Les guerres sanglantes auxquelles a donné lieu le voisinage de l'Autriche et de la Turquie ; les dangers auxquels la capitale de l'Autriche a été plusieurs fois exposée, le nouveau voisinage que cette puissance vient d'acquérir

en devenant, dans une immense étendue de pays, limitrophe de la Russie, peut faire douter s'il ne seroit pas plus utile pour elle d'avoir un intermédiaire qui la séparât de ces deux voisins. Mais quand même elle auroit fait alors ce calcul, ce n'eût pas été celui de Constantinople. Cette puissance, riche des superbes pays qu'elle avoit conquis, forte de l'aveugle soumission de ses soldats qu'elle pouvoit rassembler d'un mot ou d'un geste, pour opposer à des troupes, dont la réunion étoit toujours plus lente, dont la discipline n'étoit pas aussi rigoureuse, dont la diversité affoiblissoit les mouvemens; cette puissance, dis-je, paroissoit toujours soutenue par l'audacieux génie du célèbre imposteur qui l'avoit fondée. Combattre et vaincre, c'étoit là sa première politique; et la facilité des conquêtes qu'elle avoit faites jusqu'alors, lui laissoit peu de doutes sur celles qu'elle projettoit encore.

C'étoit donc un point de vue que devoit observer sans cesse cette maison d'Autriche, mal assise encore sur un trône que son ambition nommoit patrimonial, et que

les loix proclamoient électif; c'étoit une force contre laquelle il falloit se défendre toujours, ou se préparer à la défense; et les efforts qu'elle étoit obligée d'employer ou de réserver contre cette force, étoient autant de diminué sur ceux qu'elle auroit pu diriger contre l'empire, la France ou l'Italie. Si l'on joint à cela les difficultés interminables qu'elle éprouvoit pour se rendre héréditaire en Hongrie, les menaces, les troubles, les moyens de tout genre auxquels il falloit avoir recours, sous peine de dériver de la ligne que l'on s'étoit tracée, et de perdre le fruit de ce qu'on avoit déjà fait; on verra que les obstacles qu'elle rencontroit sans cesse de ce côté, devoient souvent arrêter ce qu'elle eût voulu faire d'un autre. La couronne de Hongrie est aujourd'hui héréditairement affermie dans la maison de Lorraine, qui a remplacé celle d'Autriche. Ce fut l'ouvrage de quelques mots de l'héroïque Marie-Thérèse; ainsi il ne peut plus être question de toutes ces prétentions soutenues au prix de tant de sang, et enfin abandonnées. Mais quand on veut

voir ce que peut obtenir avec le temps un cabinet constamment attaché à suivre pas à pas la même route, il faut le chercher dans l'histoire de la Hongrie, depuis le règne de Ferdinand jusques au commencement de ce siècle.

Dans la quatrième partie, je vous ramènerai sur les changemens qui s'opérèrent alors en Hongrie : ici ne voyez en eux que la gêne dans laquelle ils mettoient les forces autrichiennes. Remarquez que les provinces qui bordoient les frontières turques, étoient celles où la maison d'Autriche éprouvoit le plus d'obstacles pour créer, pour préparer, pour conserver, pour faire agir tous ses moyens de défense ou d'attaque. Une irruption imprévue, une défaite inopinée amenoit l'ennemi aux portes de Vienne : l'expérience prouva plusieurs fois la grandeur de ce danger, et prouva sur-tout qu'il étoit difficile de se prémunir contre lui. Cette observation ne pouvoit échapper au gouvernement autrichien, et par conséquent le tenoit dans une inquiétude habituelle. Elle échappoit encore moins aux

nombreux ennemis que ses projets lui suscitoient en Europe, et entretenoit leur juste confiance dans une résistance constamment prolongée.

Ce qu'il étoit obligé de faire en Hongrie, ce qu'il avoit à craindre d'elle, il le trouvoit encore dans la Bohême. Ce royaume étoit aussi électif. Il falloit aussi parvenir à le rendre héréditaire. Ses mœurs en faisoient presque un peuple à part au milieu de l'Europe; ses localités en rendoient l'attaque difficile; ce qui inspire toujours aux habitans une grande présomption pour leur défense. Son voisinage avec la Pologne pouvoit la réunir, ainsi que la Hongrie, à ce Royaume, dont le gouvernement différoit peu de celui de Presbourg ou de Prague. Les trois couronnes avoient reposé quelques fois sur la même tête. Cette réunion pouvoit se faire encore : il ne falloit qu'un autre Sigismond pour l'obtenir, et assurer avec elle l'indépendance de ces trois empires. L'ancienne secte des Hussites avoit déjà élevé en Bohême les plus grands troubles; ils pouvoient s'y renouveler encore. Enfin les disputes de

religion qui commencèrent dans le seizième siècle, se répandirent avec force dans la Hongrie et dans la Bohême. L'hérésie y fit un grand nombre de prosélytes, et ce furent les ennemis les plus dangegereux de la maison d'Autriche. Ces dissentions sont rarement du nombre de celles que le machiavélisme peut entretenir dans l'espoir de s'en servir pour augmenter son autorité. Vous verrez bientôt que la reine Médicis, nourrie dans les détours de la politique italienne, voulut suivre cette marche en France pendant la minorité de ses fils, et quels coups funestes cette erreur porta à la monarchie. Le cabinet de Vienne prit une autre route; il se déclara formellement contre la nouvelle doctrine; il voulut en arrêter les progrès, en défendre la profession publique. Mais vous verrez aussi que, le succès ne répondant point à ces efforts, il ne put les soutenir. Dès que les dissidens se furent coalisés, il fallut les regarder comme un corps dans l'état; il fallut leur donner une existence et leur concéder des priviléges. La force cherche sans cesse à augmenter ce qu'elle

a arraché à la foiblesse ; celle-ci cherche toujours à reprendre ce qu'elle a donné à la nécessité. Au milieu de chaque état, il se fait alors deux partis qui sont toujours en guerre ouverte ou tacite, et s'observent avec jalousie, quand ils ne se battent pas avec animosité. Nouvelles entraves pour la maison d'Autriche; entraves dont elle devoit sentir d'autant plus la gêne, que ses états étoient plus éloignés les uns des autres, qu'ils étoient régis par des loix, des coutumes, des mœurs très-différentes : toutes choses qui nuisent à l'ensemble, à l'unité de l'administration, et qui lui ôtent souvent en force réelle, une grande partie de ce qu'elle peut avoir en force de théorie.

N'oubliez pas que ces deux royaumes, la Hongrie et la Bohême, étoient deux points principaux de la puissance autrichienne ; ayez toujours les yeux sur eux ; quand vous verrez cette puissance éprouver des échecs au milieu de sa grandeur la plus imposante, et en décheoir avant d'avoir pu la consolider, n'allez pas chercher ailleurs la cause première et toujours agissante

d'une foiblesse que l'on entrevoit sous les apparences d'une force incommensurable : et dans les réactions qu'entretenoient sans cesse les obstacles tant intérieurs qu'extérieurs que lui opposoient la Bohême, la Hongrie, la Turquie, jugez le contre-coup qui devoit toujours se faire sentir jusques dans le centre de sa puissance.

LETTRE LXII.

Charles VIII, Louis XII. Ligue de Cambray.

LES prétentions de la France sur diverses parties de l'Italie, contribuèrent à lui donner de nouveaux rapports avec l'Autriche; et celle-ci ayant acquis la souveraineté de l'Espagne, les rapports devinrent encore plus immédiats. Ces prétentions venoient des droits anciens de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples et de Sicile; de ceux que Louis XII avoit du chef de sa grand'mère sur le Milanèz, et des droits que la France avoit acquis sur Gênes,

lorsque

lorsque cette république se donna à elle. On fit souvent valoir ces prétentions avec plus de force que de suite, avec plus d'impétuosité que de prévoyance pour l'avenir. Dans ces circonstances où l'on ne voyoit que l'acquisition d'un nouvel état, la politique de la France prit souvent une direction fausse, quelquefois même elle fut favorable à l'Autriche : et la politique de celle-ci n'ayant dans le fond jamais varié, lors même qu'elle sembloit avoir fait quelque traité contraire, travailloit toujours à se conserver un grand avantage.

La politique françoise prit une fausse direction, lorsque Charles VIII, dans l'idée de conquérir le royaume de Naples, fit sa paix avec le roi des Romains et avec celui d'Arragon, sans conserver aucun des avantages qu'il avoit eus sur eux, et rendit même à celui-ci des provinces pour lesquelles son père avoit payé des sommes considérables; lorsqu'il négligea la ligue qui, pour le chasser de l'Italie, se fit entre les Vénitiens, le pape, l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe, son fils, le roi d'Arragon, Henri VII, roi d'Angleterre,

et Ludovic Sforce, duc de Milan; lorsque Louis XII convint de partager ce royaume de Naples avec Ferdinand-le-Catholique; lorsqu'il se chargea de la plus grande partie d'une expédition dont il ne retira que peu de fruit; lorsqu'en arrêtant le mariage d'une fille de France avec Charles-Quint, il convint de lui abandonner le royaume de Naples, pendant que Ferdinand-le-Catholique abandonneroit la Calabre et la Pouille; lorsque voulant remplir ses engagemens avec fidélité, il se laissa tromper par Ferdinand qui ne remplit pas les siens. La politique de la France fut favorable à l'Autriche, lorsque le cardinal d'Amboise se laissa tromper par la vengeance apparente que le pape et l'empereur vouloient tirer de l'orgueil de Venise. C'est ce qui produisit la fameuse ligue de Cambray, le traité le plus impolitique qui eût jamais été fait, et auquel on n'en peut comparer qu'un plus impolitique et plus funeste encore, deux cent cinquante ans après. Cette ligue mit bientôt dans le plus grand jour la profonde adresse des Vénitiens, et les véritables intentions des puissances, qui, en

se liguant contre Venise, n'avoient cherché qu'à procurer à la France de nouvelles guerres et de nouveaux ennemis. Les mêmes états qui venoient de se réunir pour contraindre Charles VIII d'abandonner la conquête de Naples, se réunirent encore pour écraser la seule puissance qui pût alors défendre l'Italie; et la France entra dans cette ligue comme partie principale. Si elle eût été assez malheureuse pour suivre ses premiers succès, elle eût anéanti en Italie la seule barrière de la maison d'Autriche. La rapidité même de ses conquêtes, et la terreur de ses armes la privèrent de ce funeste triomphe. Venise, qui par sa fermeté au milieu de l'orage, avoit rappelé la sage énergie du sénat romain, rappela par la multitude de ses intrigues et l'adresse de ses négociations, toute l'habileté de Philippe de Macédoine. Elle fut parfaitement secondée par les intentions secrètes de l'empereur et du pape, qui, en s'unissant avec le roi de France, n'avoient cherché qu'à lui nuire. Cette coalition finit par se tourner contre un des principaux coalisés. Maximilien en

forma une nouvelle contre Louis XII. Il y fit entrer Henri VIII, roi d'Angleterre, et les Suisses; le premier sans aucun avantage pour lui, que le chimérique espoir de reprendre quelques provinces de France; les autres contre leur propre intérêt, et pour travailler à l'agrandissement de la puissance dont ils avoient secoué le joug.

Cette ligue de Cambray est un point si important de notre histoire, elle offre des rapprochemens si frappans avec la guerre de sept ans (dont je ne parle point dans cet ouvrage, mais dont vous devez étudier les causes et les effets) que je veux consacrer une lettre entière à vous indiquer comment il faut considérer cette grande époque.

Ce qui doit d'abord fixer toute votre attention, c'est le caractère des principaux personnages, qui figurent dans cette sanglante tragédie.

Le cardinal de la Rovère, trop connu sous le nom de Jules II, avoit porté sur le trône pontifical l'ambition dont il fut toujours dévoré. Il n'avoit visé à ce haut rang de père commun de tous les chrétiens,

que pour les armer les uns contre les autres. Ses vues ne furent que trop remplies. Loin d'être jamais médiateur entre eux, il fut le plus grand instigateur, et souvent l'unique cause de leurs guerres les plus sanglantes. Vindicatif, ardent et dissimulé; traités, loix, bienséances, devoirs, il ne respectoit rien de ce qui pouvoit s'opposer à ses desseins; et la monstrueuse confusion qu'il fit des armes spirituelles et temporelles, fut un des plus grands reproches que Luther fit à l'église romaine. Si Luther n'eût pas été si fortement indigné de la doctrine des excommunications et de la vente des indulgences, il n'eût point cherché à établir une nouvelle secte.

Ferdinand se voyoit en possession de toute l'Espagne; il avoit visé et il étoit parvenu à y joindre le royaume de Naples. L'histoire nous le représente comme un prince qui se jouoit de sa signature. Ennemi par caractère de tout ce qui étoit bonne foi, il faisoit gloire de cette antipathie; et il y a de lui un mot célèbre qui lui a assigné sa place chez la postérité.

Quelqu'un lui rapportant que Louis XII se plaignoit d'avoir été par lui trompé quatre fois : *il a bien tort*, dit-il, *je l'ai trompé plus de dix*. L'ambition de Ferdinand s'accrut encore par les richesses que lui procura la découverte de l'Amérique ; et sa politique fut de tenir l'Europe dans une grande agitation, pour la distraire d'un nouveau monde où il auroit voulu régner sans concurrens.

Sans afficher un aussi grand mépris pour la bonne foi, Maximilien n'étoit pas plus esclave de sa parole. L'avarice étoit sa passion, et l'or son dieu suprême. Il ne signa jamais un traité sans se faire payer ; et quand l'argent étoit dissipé, il se croyoit libre de son engagement. Il le remplissoit même si mal avant de le rompre, qu'il eût souvent mieux valu pour ses alliés, le regarder d'avance comme rompu.

Louis XII avoit une grande loyauté, qui, jointe à un grand desir de gloire et à l'ambition de faire valoir ses droits sur l'Italie, le rendit souvent trop facile aux ouvertures de ceux qui vouloient le tromper, en paroissant entrer dans ses projets.

Le cardinal d'Amboise possédoit toute sa confiance; et ce ministre, personnellement haï par Jules II, n'en étoit pas moins disposé à accueillir toutes les propositions de la cour de Rome. Cette cour avoit encore auprès de Louis XII un grand soutien dans la personne de la reine Anne de Bretagne. Jules avoit pris beaucoup d'ascendant sur l'esprit de cette princesse, et elle arrêta plus d'une fois la juste indignation de Louis XII, irrité de la fausseté du souverain pontife.

Venise jouoit alors un grand rôle en Europe. Elle avoit conquis Chypre, Candie et la Morée; elle étoit maîtresse des principales places maritimes de la Romagne et de plusieurs ports du royaume de Naples. Elle avoit encore des possessions importantes dans le Crémonois et jusques dans le Milanèz.

Elle étoit de plus en état de défendre ces grandes et riches possessions. Des arsenaux bien fournis, une marine redoutable, un nombre prodigieux de matelots; les plus habiles constructeurs, des troupes aguerries et bien payées. Pour toutes ces

dépenses réglées avec soin, et inspectées avec vigilance, on trouvoit des ressources inépuisables dans la sage administration des deniers publics, et dans le commerce le plus florissant.

Ce commerce étoit non seulement prodigieux, mais même exclusif. Les Vénitiens avoient chez eux des manufactures, dont eux seuls possédoient le secret; et la nature même de leur gouvernement contribuoit à retenir un secret qui enrichissoit l'état.

La plus grande partie du commerce de l'Europe se faisoit alors par Venise : elle étoit le centre du monde négociant; et la mer qui entroit dans ses rues, lui donnoit les mêmes avantages que ceux qui depuis ont porté Amsterdam à un si haut point d'élévation. Mais ce qui faisoit le grand avantage de Venise, c'étoit le commerce de l'Asie et des Indes orientales.

Ce commerce, qui consistoit sur-tout en objets de luxe et d'agrémens, avoit disparu pendant les siècles d'ignorance et de barbarie. Les croisades en avoient peu-à-peu ramené le goût. Il n'y avoit que deux

routes : celle du levant et celle du cap. Le cap étoit resté long-temps ignoré; il venoit d'être découvert quelques années avant la ligue de Cambray. Toutes les marchandises de la Perse, des Indes, de la Chine et des autres états asiatiques, n'avoient donc que deux étapes pour arriver dans la Méditerranée; Constantinople et les ports d'Egypte (la Tartarie et la Russie étoient alors réputées nations Barbares, et la route du grand désert ne pouvoit être fréquentée).

Constantinople étoit plus particulièrement la route de ce qui venoit de l'Asie septentrionale : on embarquoit d'abord les marchandises sur la mer Caspienne ; elles remontoient le Volga jusqu'à l'endroit où il s'approche le plus du Don ou Tanaïs : on les portoit par terre jusqu'à ce fleuve, sur lequel elles descendoient dans la mer Noire, et de là à Constantinople.

Les marchandises de l'Asie méridionale venoient à la seconde étape. C'étoit au Caire, à Rosette, à Damiette, à Alexandrie; elles étoient embarquées dans différens ports des Indes ou de la Perse, et

arrivoient à Suez, ou à un autre port de la mer Rouge. Les rois d'Egypte avoient fait faire autrefois un canal de la mer Rouge à un bras du Nil. Mais ce canal, mal entretenu pendant les guerres, avoit été abandonné et détruit. Le trajet se faisoit par chameaux.

Venise étoit seule en possession de ces étapes : elle y avoit obtenu de grands priviléges. Sa monnoie y étoit reçue comme celle du pays ; elle s'étoit affranchie de toutes les gênes que les états où elle commerçoit exerçoient sur les autres nations. Elle étoit même très-attentive à ce que vis-à-vis de ces autres nations, on multipliât plutôt que de diminuer tout ce qui pouvoit les empêcher de rivaliser avec la république. Elle seule savoit faire respecter ses marchands. Elle avoit toujours un envoyé au Caire ; elle entretenoit un ambassadeur à Constantinople ; et les relations historiques qu'elle avoit soin de laisser échapper, étoient toujours de nature à écarter les Européens de la Turquie.

Ce ne fut qu'en 1577 que les Anglois obtinrent de négocier dans le Levant ; les

Hollandois, vingt ans après; et à cette époque il y avoit déjà près de cent ans que le cap de Bonne-Espérance étoit connu, et que les Portugais, qui, au bénéfice d'un transport moins coûteux, joignoient encore celui d'acheter sur les lieux, de la première main, ce que les Vénitiens n'achetoient que des négocians Grecs, commencèrent à donner les marchandises à meilleur compte, et à écarter une concurrence que Venise ne pouvoit plus soutenir.

Mais au commencement du seizième siècle, il n'y avoit point encore de puissance maritime qui pût rivaliser avec elle. Depuis que Pise avoit été asservie par les Florentins, son commerce étoit ruiné. Livourne n'étoit pas encore un grand port. Gênes, déjà déchue d'un rang trop au-dessus de ses forces, n'étoit plus qu'une ville réclamée par le Milanèz ou par la France. Les royaumes de Naples et de Sicile, sans gouvernement fixe, sans souverain déterminé, étoient le jouet des prétentions de toutes les cours de l'Europe. Enfin, à Rome, les vices de l'administration, et le peu d'encouragement donné à

l'industrie, excluoient toute idée d'un grand commerce, qui, d'ailleurs, ne peut exister dans un état où il ne trouve pas une grande force protectrice.

Aussi les richesses de Venise étoient-elles étonnantes. Dans un temps où l'or et l'argent étoient encore rares en Europe, ces métaux affluoient à Venise avec profusion. Le luxe et les arts sembloient en avoir fait leur patrie.

Venise ne devoit chercher qu'à jouir en paix de sa brillante existence. Mais l'orgueil républicain a de tout temps occasionné plus de guerres que les intrigues ministérielles. Il étoit à son comble à Venise, et cette république se croyant la seule appelée à amasser les richesses du monde, affectoit par-tout le langage de l'antique Rome, et traitoit tous les souverains avec hauteur.

Elle en étoit à ce période de grandeur, lorsque la cruelle ambition de Jules conçut le projet de la ligue. Venise étoit loin de la craindre, même de la soupçonner; il ne pouvoit lui paroître vraisemblable que ses voisins, si divisés d'intérêts entre eux, se réunissent contre elle.

C'étoit elle qui avoit fait parvenir Jules à la papauté ; elle le connoissoit assez pour ne pas compter sur sa reconnoissance ; mais elle pouvoit au moins compter sur les motifs personnels (ou de politique, qui éloignoient le pape de l'empereur, de Ferdinand et de Louis XII.

Il n'y a point de pape qui ne doive craindre, en Italie, l'agrandissement des empereurs. Les anciennes prétentions de l'empire sont encore soutenues par quelques publicistes Allemands ; et elles seront bonnes le jour où on les fera valoir avec avantage.

Ferdinand étoit déjà trop puissant dans la Calabre et la Sicile : son ambition étoit connue, et Rome devoit sur-tout craindre de lui fournir les moyens ou le prétexte de faire en Italie d'autres établissemens.

Encore moins devoit-elle courir les mêmes risques vis-à-vis de Louis, déjà maître de Gênes et de Milan ; de plus, Jules haïssoit personnellement le cardinal d'Amboise, qui, au lieu de le faire nommer pape après Alexandre VI, avoit cherché à se faire nommer lui-même.

Louis XII ne devoit pas être plus porté à se lier avec Maximilien et Ferdinand. Le premier étoit connu par son inconstance et sa fausseté; l'année précédente il avoit, à la diète de l'empire, prononcé une diatribe sanglante contre Louis XII, et s'étoit assez peu respecté lui-même pour insulter indécemment ce souverain. Le mariage qu'il venoit de contracter pour l'archiduc Philippe rendoit encore plus impolitique le projet de l'amener en Italie, et de lui faire partager l'état de Venise.

Louis avoit été tant de fois trompé par Ferdinand, et sur-tout pour le royaume de Naples, qu'on ne pouvoit croire qu'il voulût s'exposer à l'être encore. Il pouvoit bien lui avoir pardonné. Mais ce pardon ne pouvoit être réciproque. En fait d'offense, la vengeance la plus implacable est toujours celle de l'offenseur.

Enfin, Venise avoit aidé Louis à s'établir en Italie. La raison d'état lui garantissoit son alliance. Elle l'avoit averti de la ligue que Maximilien avoit voulu faire avec elle; et de tous ses voisins, c'étoit le roi de France dont elle devoit être le moins inquiétée.

Celui qui proposa la ligue, fut ce même Jules, qui risquoit de n'en être plus le maître, quand une fois elle seroit formée. L'espoir de reprendre aux Vénitiens quelques domaines de l'état ecclésiastique, le fit passer par-dessus ces difficultés. L'ouverture en fut faite à d'Amboise, dont Jules connoissoit le foible, et qui reprochoit en secret à Venise de l'avoir éloigné de la papauté. Il faut le dire, quoique ce soit une tache à la mémoire de ce grand ministre, d'Amboise reçut et suivit ce projet avec une précipitation qu'on ne peut excuser. Il fut sur-le-champ communiqué à Maximilien et à Ferdinand. Le premier l'agréa sans retard; le second, qui se promettoit bien d'y entrer, commença par opposer quelques difficultés. Il fut secondé, qui le croiroit? par ce même Jules, auteur du projet; soit qu'au moment de le réaliser, il fût effrayé du danger; soit plutôt qu'il voulût tendre des piéges à ses alliés, comme à ses ennemis, et voir qui s'y prendroit le premier. Sa conduite ultérieure semble indiquer que ce fut là son but. Son nonce, à Cambray, n'eut même aucun

pouvoir; il sembloit n'être venu là que pour observer, pour voir comment le traité se feroit, et pour que Jules pût ensuite vendre son refus ou sa ratification. Marguerite d'Autriche traita pour Maximilien, d'Amboise pour le roi de France, et comme le nonce ne vouloit pas s'engager pour le pape, ce fut ce même d'Amboise qui s'engagea pour lui. Cet incroyable aveuglement, ce coupable empressement qui heurtoit tous les principes, toutes les convenances, doit vous prouver combien, dans les grandes affaires, un ministre doit être en garde contre ses propres idées, contre son sentiment personnel; combien il doit faire abstraction de tout ce qui n'est pas le bien public.

Il sembloit réservé à ce funeste traité de renfermer tous les vices. Le droit d'excommunication, en matière temporelle, y fut reconnu par deux souverains; et il fut stipulé que Jules fulmineroit un interdit sur Venise, si dans quarante jours elle ne rendoit pas ses usurpations.

Du reste, il fut convenu qu'aucun des contractans ne pourroit faire ni paix ni

trève

trève sans l'aveu des autres. C'est un de ces articles que toutes les parties demandent et obtiennent toujours, avec l'intention réciproque de ne jamais les exécuter.

Venise ignora long-temps ce qui se tramoit contre elle. Elle n'en eut même la certitude que par ce même Jules, qui lui offrit de ne pas ratifier le traité, si on vouloit lui rendre ce qu'il prétendoit.

Cette grande question fut agitée dans le sénat; et c'est là que la république commença à déployer une fermeté qui la sauva. Guichardin nous a conservé une partie des harangues qui furent prononcées à ce sujet. Celle de *Trevisani*, sur-tout, est très-remarquable. Il s'appuya sur le caractère et les principes de Jules, pour faire voir qu'il valoit encore mieux l'avoir pour ennemi que pour ami. Puis se fondant sur l'expérience et sur la marche ordinaire de la politique, il prouva qu'une coalition n'étoit réellement redoutable que dans le premier moment; que dès qu'on pouvoit soutenir son premier effort, le temps faisoit le reste; et que les revers ou les succès brouilloient

inévitablement les puissances coalisées ; c'est ce qui a toujours été, et ce qui sera toujours.

Venise n'eut donc plus d'espoir qu'en elle-même ; et quoique cet espoir fut déçu par les premiers malheurs qu'elle éprouva à l'ouverture de la campagne, il servit à rassurer les peuples, et à les attacher à un état, qui annonçoit une noble confiance dans ses défenseurs.

Un gouvernement gagne toujours à donner à ceux qu'il gouverne une grande idée d'eux-mêmes, et le pressentiment de la justice de leur cause. La république ne tarda pas à l'éprouver. Jules avoit lancé ses foudres, et prononcé l'interdit. Le clergé vénitien n'en fut point ébranlé ; il en appela au futur concile, et continua ses fonctions.

La victoire d'Agnadel, et les autres succès de Louis XII, sembloient annoncer à la république sa dernière heure ; elle sentit qu'elle étoit perdue si elle vouloit tout défendre ; elle abandonna ses états de Terre-Ferme, excepté Padoue, et se réduisit à Venise et aux lagunes.

Alors elle chercha à diviser ses ennemis : elle s'adressa, sans succès, à Ferdinand et à Maximilien. Le fameux Justiniani fut envoyé à l'empereur. Ce fut là l'occasion de ce discours qui est devenu une pièce du droit public germanique. Les Vénitiens ont repoussé les inductions que l'on vouloit en tirer, en protestant que, supposé que Justiniani eût tenu en effet un pareil langage, il n'avoit jamais été autorisé à le tenir.

Au reste, la soumission vraie ou fausse de Justiniani fut inutile. Maximilien avoit touché l'argent de la France et de Rome; et il voulut rester encore dans une ligue à laquelle, soit par indolence, soit par politique, il ne prenoit qu'une part très-foiblement active.

Le seul allié qui remplît fidèlement ses engagemens, étoit Louis XII; il s'étoit déjà emparé de tout ce qui devoit lui appartenir aux termes du traité; il ne vouloit rien au-delà, et renvoyoit scrupuleusement les clefs des villes qui n'étoient point de son partage.

Le premier qui devoit se détacher de

cette ligue, étoit celui qui l'avoit proposée. Venise avoit enfin offert au pape toutes ses demandes : l'inflexible pontife en avoit fait de nouvelles ; tout lui fut accordé ; et alors son orgueil et son intérêt se trouvant satisfaits, il admit les ambassadeurs vénitiens, que jusques-là il avoit refusés.

Le triomphe de Jules fut complet; Venise se soumit à tout; et cette tragédie anti-chrétienne finit à Rome par une absolution solemnelle. Le pouvoir des clefs sembloit par-là à jamais établi sur les affaires temporelles ; mais ce fut sa dernière conquête, et celles qui lui enleva des biens plus précieux. Je ne puis me lasser de vous le répéter, étudiez bien le pontificat de Jules II : étudiez les premières plaintes de Luther, celles auxquelles il se borna avant d'imaginer son hérésie ; et en voyant la véritable source du luthéranisme, vous jugerez combien il eût été facile d'arrêter le mal dans son origine, et combien de larmes on eût épargné à la religion et à l'humanité.

Non content d'abandonner la coalition, Jules permit aux Vénitiens de recruter dans ses états. Dès ce moment leurs affaires

commencèrent à changer. Le siége de Padoue avoit déjà fait voir toutes leurs ressources. Les enfans des principaux sénateurs avoient demandé à s'y enfermer, et à la défendre. Le sénat avoit promis d'indemniser tous les sujets fidèles, et il avoit tenu parole.

Jules revenoit alors à son système favori : il vouloit, disoit-il, chasser les barbares de l'Italie ; c'étoit ainsi qu'il désignoit l'empereur, le roi de France et le roi d'Espagne. Pour y parvenir, sa perfide politique vouloit les amener dans ce malheureux pays, afin qu'ils s'y détruisissent les uns les autres. Il introduisit sur la scène de nouveaux acteurs ; il profita de quelques mécontentemens des Suisses, et les appela dans le Milanèz. Ce fut sans succès pour le moment ; mais en faisant briller l'or à leurs yeux, il étoit toujours sûr de leur mettre les armes à la main.

Il craignoit le concile convoqué d'abord à Pise, pour s'opposer à ses desseins, puis transféré à Lyon. Il en convoqua un autre à Rome ; et en se jouant ainsi de l'assemblée la plus respectable de l'église, il eut

l'air d'insulter lui-même à la vénération publique.

Il persuada à Ferdinand de tromper ses états, en leur demandant des secours pour attaquer les Maures. Il l'autorisa lui-même à percevoir, pour cette expédition, des deniers ecclésiastiques; et il n'eut pas honte de faire tourner contre Louis des armes destinées contre les ennemis du nom chrétien.

Au milieu de toutes ces intrigues, attaqué d'une maladie qui paroissoit mortelle, il ne revint à la vie que pour préparer à la chrétienté de nouveaux malheurs. Il reprenoit une nouvelle négociation avec Louis, et pendant ce temps excitoit Henri VIII à attaquer la France.

Cependant le cardinal d'Amboise n'étoit plus. Le roi, entraîné dans cette guerre par la faute de son ministre, n'avoit plus pour la terminer heureusement, le secours de ses talens et de ses conseils. Réduit à la défense du Milanèz, il n'y entretenoit qu'un petit nombre de troupes; mais il y avoit envoyé Gaston de Foix; et la présence de ce jeune héros suppléoit à tout.

La brillante et rapide campagne que ce prince fit en quelques jours, est au-dessus de tout ce qu'on pourroit lui comparer. Sa fermeté étoit aussi grande en affaires que sur le champ de bataille. Les Suisses vouloient mettre leurs services à trop haut prix; Gaston les confondit par la fierté de ses refus, et cette fois la cupidité helvétique fut obligée de céder. Trop d'impétuosité enleva à la France le fruit de tant de grandeur d'ame; et la mort prématurée de Gaston, fut le signal des désastres des François en Italie.

Ce ne fut pas la faute de la Palisse: mais la trahison de Maximilien lui enleva toute son infanterie; et l'armée qui, le 11 avril, campoit victorieuse sur le bord de la mer Adriatique, le 28 juin, avoit repassé les Alpes.

Alors ce même Maximilien se déclara contre la France. Henri VIII l'attaqua d'un autre côté; et les Vénitiens, trompés par le Pape qui les avoit abandonnés, revinrent à Louis, et contractèrent avec lui une alliance pour s'entre-aider à reprendre leurs domaines réciproques.

les Sforces n'eurent enlevé le Milanèz aux héritiers des Viscomti que pour en faciliter à l'Autriche l'envahissement; lorsque Gênes, de révolution en révolution, se fut soustraite à la domination paternelle, et même à la clémence de Louis XII; lorsque entourée d'ennemis aux ordres desquels elle étoit toujours, elle crut s'être mise en défense en écrivant sur ses murs le mot *libertas ;* lorsque la France adossée d'un côté à l'Espagne autrichienne, de l'autre, ne vit plus entre elle et l'Autriche que le foible et changeant duc de Savoie, sur l'alliance duquel il ne falloit jamais moins compter qu'à l'instant où on la signoit; alors on put mesurer d'un coup-d'œil et l'étendue des propriétés de la maison d'Autriche, et l'énormité des masses qu'elle pouvoit mettre en action. Si l'archiduc Philippe eût succédé à Maximilien, l'amitié particulière qu'il avoit pour Louis XII, l'estime personnelle qu'il portoit à ce père du peuple, eût pu faire naître entre eux quelque arrangement, qui eût tourné au profit de l'humanité. Mais la mort de ces deux princes fit entrer dans

la carrière deux rivaux, qui, en arrivant, se mesurèrent avec fierté. A la jalousie mutuelle de leurs états, se joignit celle de leurs personnes. Le bonheur qui accompagnoit par-tout les entreprises de Charles-Quint, l'habileté avec laquelle il les méditoit, la terreur qu'il aimoit à répandre, la soumission prompte et entière qu'il exigeoit par-tout, la domination qu'il prétendoit exercer dans tous les cabinets; tout cela échauffa trop vivement l'ardeur impatiente de François Ier. Sa belle ame ne put pas même être rendue à des idées moins vives, mais plus sages et plus politiques, par la perfidie de Charles, qui, au mépris de l'humanité et du droit des gens, faisoit exécuter un ministre François à Milan, et en faisoit assassiner deux sur le Pô; qui insultoit à la loyauté de son adversaire, en se jetant dans ses bras à l'entrevue d'Aigues-Mortes, pour lui faire des propositions, dont chacune étoit un piége; qui admettant tous les moyens dès qu'il les croyoit utiles, ne rougissoit pas d'employer cet Antoine de Lèves, dont toute la conduite fut toujours celle d'un

brigand couvert de crimes. Un pareil aveuglement de la part de François, créa, multiplia des obstacles autour de ce preux monarque. Son ardeur en rencontra par-tout et s'irrita par leur rencontre. Il en trouva auprès de Henri VIII, qui d'abord se refroidit pour lui, et devint ensuite son ennemi. Il en trouva là même où il auroit dû trouver des secours. Les Suisses, qui dès-lors trafiquoient de leur valeur, qui avoient des troupes à la solde de François, s'opposèrent à sa marche, en faveur de la maison d'Autriche. La terrible bataille de Marignan fit voir, et ce que pouvoit faire la valeur obstinée des François commandés par un monarque intrépide, et jusqu'à quel point un peuple qui donne un si grand prix à l'argent, peut dans ses spéculations pécuniaires s'écarter de son propre intérêt. Les Suisses se battirent pendant trois jours avec un courage plus qu'humain; et si au bout de ce temps quelqu'un leur eût demandé pour qui et contre qui ils se battoient, ils eussent doublement regretté le sang qu'ils avoient versé. La fatale

journée de Pavie sembloit assurer à jamais la supériorité de Charles-Quint. *Tout étoit perdu pour la France, hors l'honneur.* Tout étoit consommé pour Charles-Quint, s'il avoit su se borner. Chez les François, l'honneur produisit des miracles. Chez Charles, la fortune produisit l'aveuglement; elle lui avoit donné beaucoup, il lui demanda plus : ses refus lui parurent intolérables; et après un règne entier de gloire et de succès, il cacha dans l'obscurité d'un cloître la douleur de quelques contradictions.

Mais la jalousie des deux monarques avoit fixé celle de leurs peuples; elle le fut encore par l'intérêt général de l'Europe, par les allarmes de l'Empire, qui ne pouvoit se rassurer qu'en se tournant du côté de la France. C'est ce qui faisoit dire à Clément VII (ainsi que le rapporte M. Garnier, Hist. de Fr. 24e. vol. pag. 184) : *Que l'Europe ne conserveroit sa liberté, qu'autant que la France, gouvernée par son roi légitime, opposeroit une résistance invincible à une puissance prépondérante et ambitieuse.* Enfin les choses étoient dans cette

position, lorsque les guerres de religion vinrent jeter de nouvelles matières inflammables dans le foyer de la politique.

Cependant à la mort de Charles-Quint, la maison d'Autriche s'étoit séparée en deux branches; mais elle n'en étoit que plus redoutable pour la France. La branche espagnole va employer contre les François tous les moyens que les troubles de religion pouvoient lui suggérer. La branche autrichienne va employer en Allemagne ces mêmes moyens de religion; elle voudra, par leurs secours, y augmenter son autorité et travailler à s'y rendre héréditaire. Mais en Allemagne, ces mêmes moyens se tourneront contre elle. La transaction de Passau, la confession d'Augsbourg, lui susciteront par-tout de nouveaux et de puissans ennemis. La division s'introduira même parmi ses princes, et donnera plus de jeu aux forces qu'on vouloit lui opposer. Si donc la France échappe au sort que l'Espagne lui réservoit, s'il ne reste à celle-ci que la honte et l'épuisement de ses impuissantes tentatives, la France, instruite alors de tout ce qu'elle

doit craindre et prévenir, remplacera une impétuosité aveugle par une politique plus sage, et s'occupera de remettre cette puissance au niveau des autres, qui n'en avoient vu la grandeur qu'avec effroi.

Tout cela ne sera pas suivi régulièrement, parce que quand il faut conduire des états entiers à un certain but, à travers les variations des temps, les incertitudes des personnes, les épines mille et mille fois croisées de l'esprit de parti, de haine, de fanatisme, d'intérêt particulier, on ne peut pas opérer avec une exactitude arithmétique. Par-tout où on s'arrête, on pose quelque monument qui serve de témoin et de guide; et l'on arrive au but dont quelquefois on a paru s'éloigner. Mais celui qui voit les événemens en masse, les dirige toujours vers ce but, ou se sert d'eux pour se diriger vers lui.

C'est ce qui est arrivé pour la maison d'Autriche. En un instant on l'avoit vue prête à tout engloutir; mais toutes les raisons que je viens de remarquer avoient mis un intervalle entre la menace et l'effet.

Alors tous les intérêts s'étoient éveillés; tous les yeux s'étoient ouverts; et il falloit qu'une vive et dernière discussion terminât une querelle qui n'étoit plus celle de François Ier et de Charles-Quint, mais qui étoit devenue celle de toute l'Europe. Pendant ce temps, l'Autriche avoit perdu des soutiens dans l'Empire; elle avoit multiplié ses ennemis en Hongrie et en Bohême; les Provinces-Unies, en s'échappant de ses mains, lui avoient enlevé une partie des trésors des Indes : et cette puissance autrichienne, qui, à peine remarquée au commencement du quinzième siècle, au commencement du seizième alloit tout engloutir, à la fin de ce même siècle, se vit pressée par le Turc, déchirée par les insurrections des Bohémiens et des Hongrois, divisée entre elle-même par les rivalités de Ferdinand et de Mathias, privée de la Hollande, ennemie de l'Angleterre, et sur le point d'être attaquée par la France. C'est ce que feront voir les événemens qui ont précédé la guerre de trente ans et le traité de Westphalie. Le

nord

nord de l'Europe y prit alors une grande part. C'est donc ici où il faut voir quelle étoit la position de cette partie du continent; quelle étoit celle de l'Angleterre et de la France.

LETTRE LXIV.

À cette époque, état du Danemarck, de la Suède et de la Prusse.

J'AI dit que le Danemarck et la Suède peuvent être mis au nombre des plus anciens états de l'Europe; on peut ajouter qu'il n'y en a point où les révolutions aient été plus fréquentes. C'étoit toujours la même cause, échauffée encore par l'antipathie des deux peuples; c'étoit toujours cette éligibilité du trône, ce prétendu droit de déposer le souverain qu'on avoit élu. Une grande reine étoit, vers la fin du quatorzième siècle, montée sur le trône du Danemarck. Marguerite, souveraine des

semences de discordes, l'incertitude de la politique, qu'un moment après Charles-Quint vint à bout de le détacher de cette alliance, et de lui faire accepter la sienne. Enfin, sous le règne de Frédéric II, les autorités rivales de la royauté travaillèrent et réussirent encore plus à se prémunir contre elle; et ce prince ne reçut la couronne qu'en abandonnant au sénat une partie de ses priviléges. C'est lui qui fit avec la Suède le traité de paix perpétuelle, depuis lequel les guerres que les deux peuples ont eues l'un contre l'autre ont toujours été terminées sans changer la succession au trône.

Quelques écrivains ont remarqué que la Suède avoit été vingt-quatre fois envahie ou conquise par le Danemarck. Il falloit bien que ce royaume eût en lui-même le funeste germe de tant de calamités. Ce n'étoit ni la force, ni le courage qui manquoit à ses habitans; car ils ne portoient jamais long-temps le joug des Danois: les efforts qu'ils faisoient pour le secouer étoient toujours heureux; mais ils n'en faisoient pas pour empêcher le retour du

mal; et leurs éternelles factions anéantissoient tout le bien que leur valeur avoit produit. Le successeur de cette célèbre Marguerite fut chassé par un gentilhomme de Dalécarlie. La rivalité nationale mit en peu de temps Engilbert à la tête de cent mille hommes : il se montra digne de les conduire et de les gouverner. Ses succès même firent son malheur ; il périt dans une sédition. On prit pour lui succéder Charles Canutson, descendant des anciens rois de Suède. A peine est-il nommé que la faction danoise le déplace, pour couronner un neveu de ce même Eric, qui venoit d'être chassé du trône de Suède. Peu d'années après il éprouve lui-même l'inconstance dont il avoit profité. Obligé de fuir en Danemarck, il laisse la couronne à ce même Canutson, qui l'avoit précédé. Celui-ci, destiné à être le jouet de la fortune, succombe sous les intrigues de l'archevêque d'Upsal. Le peuple Suédois, victime et instrument de toutes les factions, par un aveuglement, par une maladie qui étoit incurable chez lui, va encore chez son ennemi chercher du secours

contre son souverain. Canutson est déposé. Christian I[er]. réunit encore les deux couronnes de Suède et de Danemarck; et avant qu'il ait eu le temps de s'affermir sur un trône usurpé, il en est précipité par ce même peuple qui l'avoit couronné, et qui rétablit ce même Canutson chassé déjà deux fois. Quand une nation entière travaille elle-même avec tant d'acharnement à se rendre malheureuse, il ne faut pas être étonné de la voir perpétuellement en butte aux plus terribles révolutions. L'épreuve que les Suédois venoient de faire ne les corrigea point: les successeurs de Canutson furent exposés à la même inconstance. Ce fut elle qui couronna et déposséda les deux *Stenon*. Ce fut elle qui appela en Suède ce Néron du nord, dont le règne y fut marqué par les assassinats et les massacres. Ce fut elle qui contraignit Gustave Vasa à se soustraire à la poursuite de son ennemi, et à aller chercher, au milieu des braves Dalécarliens, ceux qui devoient l'aider à monter sur le trône. Enfin ce fut cette même inconstance du peuple, autant que le courage

de Gustave, qui chassa encore une fois les Danois, et rendit encore la Suède à elle-même. Gustave triomphant, assemble les états à Strengnez, en 1523. Pour prix de ses services, on lui offre la couronne : on veut même la rendre héréditaire sur sa tête et sur celle de ses descendans. C'étoit le cri de la raison, à laquelle le préjugé paroissoit enfin prêt à céder. Mais c'est ici que l'on peut voir combien ce préjugé avoit jeté de fortes racines, et combien il étoit redoutable pour ceux même que la voix publique engageoit à le détruire. Gustave, vainqueur des ennemis, libérateur de la Suède, proclamé roi par son peuple, qui lui demande le bienfait de l'hérédité du trône, n'ose encore se rendre au vœu unanime des états. Il craignoit encore les intrigues du Danemarck, l'inconstance de son peuple, et les puissantes factions qui n'étoient qu'assoupies ; et, désespérant de trouver en lui-même des moyens suffisans pour écarter tant d'obstacles, il les chercha dans l'introduction de ces nouveaux dogmes, qui avoient déjà fait tant de progrès. L'assemblée de *Westeras*, convoquée

et dirigée par Gustave, proscrivit la religion catholique. Ce clergé si puissant, qui avoit été l'ame de toutes les révolutions, qui avoit créé et déposé tant de rois, vit alors les funestes suites de l'abus de ses richesses et de son crédit. Pour ne s'être pas tenu dans le rang que la religion lui assignoit, pour avoir voulu faire du monarque Suédois l'exécuteur soumis de tant de prétentions outrées, et non le protecteur des peuples, l'église romaine perdit encore un royaume entier; et Gustave, en délivrant les rois de Suède de ces terribles rivaux, grossit le trésor par la confiscation de toutes leurs propriétés. Ce fut alors qu'il crut pouvoir accepter cette hérédité qui lui avoit été offerte. L'acte solemnel fut dressé sous le nom *d'union héréditaire*, dans des états tenus aussi à *Westeras*, en 1544. Quoique Gustave survécût près de seize ans au grand changement qu'il venoit d'opérer, il ne le consolida pas tellement que la tranquillité de l'état fût assurée sous ses successeurs. Le peu de talens d'Eric, son fils; la faute que Gustave fit en donnant à ses autres enfans des

provinces en appanage ; les tentatives par lesquelles on chercha à rétablir la religion catholique ; la crainte de voir cumuler sur la même tête les couronnes de Suède et de Pologne, causèrent encore dans l'état de nouvelles guerres. Eric y perdit la vie, et Sigismond la couronne. Elle reposoit enfin, au commencement du dix-septième siècle, sur la tête de Charles, père de Gustave-Adolphe : mais elle n'y avoit été placée que par élection. Le mal que Gustave-Vasa avoit voulu détruire se reproduisoit donc encore, et il ne falloit qu'une étincelle pour renouveler l'incendie.

Les rois de France et d'Angleterre avoient déjà cherché des alliances sur la Baltique : mais d'après ce que je viens de dire, il est facile de voir que la politique du Danemarck et de la Suède ne pouvoit jamais être bien assurée ; et que dans des cours où les révolutions étoient si subites et si fréquentes, il ne falloit espérer de trouver ni l'intention ni la possibilité des secours dont on auroit eu besoin.

Une autre puissance se formoit dès lors dans cette partie du nord, et en rendoit

l'union plus difficile. La maison de Brandebourg s'élevoit aux dépens de l'ordre Teutonique. Albert avoit embrassé le luthéranisme ; car il est à remarquer que tous les changemens, toutes les révolutions politiques de ce siècle ont été causés ou exécutés par la nouvelle religion. Albert fit avec Sigismond Ier., roi de Pologne, un traité dans lequel chacun disposa de ce qui ne lui appartenoit pas. Il fut décidé que l'ordre Teutonique seroit éteint en Prusse; que la partie dont l'ordre étoit en possession, appartiendroit à Albert; que celui-ci releveroit de la couronne de Pologne; qu'il n'auroit pour amis ou ennemis que ceux de ce royaume; et que lorsqu'il se trouveroit dans le sénat, il y occuperoit la première place après le roi. Ce fut ainsi que la Pologne travailla contre son intérêt, contre le droit des gens, contre la religion à laquelle elle restoit toujours attachée, à élever la puissance qui vient de l'anéantir. En mettant ce traité de 1525 en parallèle avec le dernier partage de la Pologne, on peut en quelques lignes offrir aux princes une grande leçon de morale,

et confondre la politique qui voudroit établir pour premier principe de ne compter la justice pour rien. Le nouveau voisin que la Pologne venoit d'acquérir, et dont elle avoit compté se faire un vassal, en renia bientôt la suzeraineté; et la Pologne ne tarda pas à regretter l'ordre qu'elle avoit aidé à déposséder, et dont la puissance ne pouvoit jamais être redoutable pour elle.

LETTRE LXV.

Idem : pour les provinces des Pays-Bas.

PENDANT que ces changemens s'opéroient sur les côtes de la Baltique, ou sur les rives de la Vistule, il s'en préparoit une autre dans les provinces Bataves.

En parlant de la formation des nouvelles monarchies, j'ai fait remarquer les loix et le gouvernement de ces provinces. Quoiqu'elles eussent passé en différentes mains, elles avoient toujours conservé leurs formes, leurs priviléges, leurs franchises.

Quelque puissante que fût la maison de Bourgogne, elle avoit été obligée de se soumettre aux usages et aux loix qu'elle avoit trouvés établis. Ces provinces se regardoient dès lors comme une fédération de plusieurs petites républiques, dont elles confioient à un chef, plutôt la conduite que la souveraineté. Marie de Bourgogne l'avoit éprouvé, dès qu'elle avoit été soupçonnée de vouloir attaquer les priviléges.

Maximilien Ier., quelque desir qu'il eût d'assimiler ses noüveaux états à ses états héréditaires, n'avoit pu y établir la même autorité. Charles-Quint, dont l'excessive puissance pouvoit écrâser les provinces Belgiques, avoit eu la politique de ménager des peuples dont il connoissoit l'inquiéte jalousie. Philippe ne voulut point suivre cette politique; tout ce qui étoit soumis à sa souveraineté lui parut devoir être indistinctement soumis à ses ordres. Ce qu'il avoit fait dans la Castille ou dans l'Arragon, il crut pouvoir le faire dans les provinces des Pays-Bas: parce qu'en effet il est bien plus facile à ceux qui gouvernent, de n'avoir qu'une

volonté uniforme, et de n'être pas obligés de la régler d'après la différence des loix ou des mœurs. Philippe eût dû faire alors deux observations qui lui auroient épargné de grandes fautes.

Dans l'Espagne, il succédoit à des rois qui en avoient réuni toutes les parties, qui les avoient arrachées à l'ennemi commun, qui par conséquent pouvoient mêler quelques idées du droit de conquête à celui d'une souveraineté héréditaire. Mais au contraire, dans les provinces Belgiques, il trouvoit des peuples qui n'avoient jamais eu à combattre d'autres ennemis que ceux de leurs franchises, qui s'étoient, par leur travail et leur industrie, créé des richesses et une existence politique, et chez lesquels étoit, depuis près de mille ans, enracinée l'habitude de maintenir strictement l'observation de leurs loix.

Une expérience journalière apprenoit que la nouvelle doctrine du luthéranisme favorisoit les insurrections d'un peuple mécontent, et les projets d'une faction audacieuse. Par-tout où ce nouveau dogme s'étoit établi, il avoit occasionné souvent

des révolutions, et toujours de grands troubles. La marche des événemens l'entraînoit sur-tout vers le nord. C'étoit là principalement qu'il se créoit un état religieux, qu'il se constituoit en république évangélique. Les pays qui l'adoptoient, trouvoient tout-à-coup des fonds publics dans la confiscation des biens ecclésiastiques; et cette ressource étoit un grand appât, présenté à la foiblesse des uns, à l'ambition des autres, à l'avidité de tous.

Ces deux observations avoient encore plus de force, lorsqu'elles portoient sur un pays aussi éloigné de son souverain, séparé de lui par des puissances avec lesquelles ce souverain étoit ou pouvoit être perpétuellement en guerre; sur un pays dans lequel il falloit envoyer des gouverneurs avec un grand pouvoir, ce qui peut amener de grands abus; et où par conséquent le souverain n'aura pas, pour défendre son autorité, les mêmes moyens que les mécontens auront pour l'attaquer.

Non seulement Philippe ne se régla pas d'après ces observations; mais il agit directement contre elles. Il commença par

effrayer tous les esprits, en s'obstinant à laisser dans les provinces Belgiques, des troupes castillanes. Ceux qui vouloient aigrir le peuple, en eurent bientôt conclu que c'étoit une précaution que l'on prenoit contre les réclamations des états. Si ce fut là en effet l'intention de Philippe, jamais précaution ne fut plus mal prise, et ne conduisit moins au but qu'on vouloit atteindre. Il fallut retirer ces troupes quelque temps après; et dès lors le peuple connut ce qu'il pouvoit obtenir en persistant.

Philippe opposa des édits rigoureux aux progrès de la nouvelle religion. Elle n'avoit encore que des prosélytes; il la fortifia, en menaçant de lui donner des martyrs. L'inquisition se présenta alors à l'imagination des peuples des Pays-Bas, avec les terribles couleurs qui lui appartiennent. On crut la voir s'établir comme en Espagne; et on s'opposa même aux choses qui n'avoient aucune relation avec elle.

Peut-être si la duchesse de Parme eût été seule gouvernante des Pays-Bas, eût-elle étouffé ces premiers germes de

discorde. Mais on lui avoit adjoint l'impérieux Granvelle. Sa dignité de cardinal, qui faisoit un étrange contraste avec le déréglement de sa vie, appuyoit encore les déclamations des luthériens contre l'église Romaine; pendant qu'elle étoit présentée, d'un autre côté, comme destinée à appuyer l'établissement de l'inquisition. Philippe II, long-temps sollicité de le révoquer, résista pendant plusieurs années; il céda à contre-temps. Le rappel du ministre ne dérangea rien dans la marche que la cour vouloit suivre. Les soulèvemens commencèrent en 1556. Il prirent de jour en jour un caractère plus marquant. Ceux-mêmes qui les avoient provoqués ne purent en conserver la direction; et Philippe leur donna une nouvelle force, en envoyant pour les arrêter des troupes commandées par le duc d'Albe, l'homme le moins propre aux circonstances où il alloit se trouver.

Le départ de la duchesse de Parme; l'arrivée du duc d'Albe; le conseil qu'il établit contre les loix du pays; l'exécution des comtes d'Egmont et de Horn; le procès du prince d'Orange; le sort des villes qui

avoient

avoient résisté ; tout cela enflamma promptement une partie des Pays-Bas. Philippe céda encore, révoqua le duc d'Albe, et la pacification de Gand sembla ramener la tranquillité. Elle n'y fut pas de longue durée. L'union d'Utrecht se forma trois ans après. Sept provinces la signèrent ; et le duc d'Alençon fut choisi pour en être le chef.

Rien n'étoit encore plus incertain que la nouvelle existence des provinces unies. Le duc d'Alençon, plein de bravoure, mais plein de légèreté, n'étoit nullement propre à consolider une puissance naissante. Les provinces sentoient cependant le besoin qu'elles avoient d'un chef qui les protégeât contre elles-mêmes. Elles offrirent la souveraineté à Henri III, lorsque leur prince d'Orange tomba, dans la ville de Delft, sous le fer d'un assassin. Henri III, occupé à se défendre chez lui des progrès du luthéranisme, et de l'ambition des Guise, n'étoit pas disposé à aller chercher en Hollande ce qu'il avoit fui en Pologne. Sur son refus, on s'adressa

s'est aussi détruit lui-même, et qu'il s'est détruit, par sa haine irréfléchie contre la maison à l'ombre de laquelle il s'étoit élevé.

Il est à remarquer encore qu'en se formant, cette fédération n'étoit que défensive : que c'est sous ce régime défensif, le seul qui convienne à une fédération de ce genre, que la Hollande a acquis ses principales possessions, et sa plus grande puissance : et que depuis que son orgueil, depuis que les alarmes qu'elle conçut, et qu'elle répandit sur Louis XIV, l'eurent égarée au point de lui faire prendre une part offensive et ruineuse dans toutes les affaires de l'Europe, non seulement elle n'a rien ajouté à ses forces réelles, mais elle les a vu successivement diminuer.

Enfin, une observation qui me semble mériter toute votre attention, c'est le rapport de l'insurrection de Hollande, et de la réformation. C'est l'influence que ces deux révolutions, politique et religieuse, ont eue l'une sur l'autre. Recherchez soigneusement pourquoi les Pays-Bas, soulevés tant de fois, et toujours sans succès contre la maison de Bourgogne, se sont

soustraits à une domination bien plus puissante : comment ils ont été aidés pas l'hérésie, qui elle-même leur devoit une partie de ses progrès, et leur offroit à-la-fois une double indépendance; pourquoi les provinces qui embrassoient l'hérésie ont triomphé dans une lutte aussi longue et aussi inégale, tandis que celles qui sont restées fidèles à la foi, sont aussi restées fidèles à l'Espagne; si cette différence entre des provinces absolument semblables et contiguës sur un aussi petit espace, ne tient pas à la différence des dogmes, à une morale de soumission dans l'un, et d'insurrection dans l'autre; pourquoi de toutes les hérésies qui se sont élevées pendant tant de siècles, il n'y a eu de durables que celles qui se sont tout de suite associées à des mouvemens politiques; et quels terribles argumens, indépendamment de ceux de la foi, on peut opposer à une doctrine qui n'a pu se soutenir qu'en envahissant les propriétés, et ébranlant ou révolutionnant les empires.

La scission des Pays-Bas étoit déjà un

grand coup porté à la puissance autrichienne et espagnole. Mais elle lui en portoit un plus terrible encore dans l'opinion. La bravoure espagnole, secondée des trésors du nouveau monde, n'avoit pu triompher des marais de la Hollande; elle n'avoit point été, ou n'avoit été que peu secourue par la branche impériale. Cette richesse factice dont on dépouilloit le Mexique et le Pérou, n'ajoutoit donc aucune force réelle à la monarchie espagnole, et n'avoit pu suffire à renouveler cette *flotte invincible* qu'un coup de vent avoit détruite. L'union qui avoit paru si redoutable entre la branche autrichienne et la branche espagnole, n'étoit donc pas aussi sincère qu'on l'avoit cru d'abord : et la politique pouvoit entrevoir les moyens de l'affoiblir de jour en jour. Tous les ennemis que cette prompte et grande élévation de la maison d'Autriche avoient éveillés, revenus de leur premier effroi, pouvoient donc envisager le colosse que la fortune avoit élevé. En jugeant mieux de toutes les parties hétérogènes

qui le composoient, ils purent juger du peu de rapport que ces parties avoient entre elles; ils purent juger que si le volume en étoit effrayant, la masse n'en seroit jamais parfaitement active; et que c'étoit d'après cela qu'il falloit préparer ou diriger l'attaque.

LETTRE LXVI.

Idem : sur l'Angleterre.

L'ANGLETERRE étoit parvenue à avoir une existence plus stable et plus convenable à sa position; mais elle n'étoit arrivée à ce terme qu'à travers des siècles de guerres, de secousses, de révolutions, dont il est nécessaire d'avoir le tableau sous les yeux.

Aux guerres avec la France, s'étoient jointes les guerres intestines. Pendant que le peuple Anglois cherchoit vainement à se maintenir sur le continent, il se partageoit entre les deux maisons d'Yorck et

de Lancastre, et il reprenoit sur l'une et sur l'autre tout ce qu'il prétendoit lui appartenir. Richard II avoit été détrôné par Henri IV; Henri VI l'avoit été par Edouard IV; Richard III par Henri VII. Plusieurs monarques avoient perdu la vie pendant ces troubles. Cependant les communes avoient, dès Edouard II, commencé à joindre des pétitions aux bills de subsides. Elles avoient sous Edouard III, déclaré qu'il n'y auroit point de loix sans leur assentiment. Elles avoient fait accuser et condamner plusieurs ministres. Elles avoient, sous Henri IV, refusé de délibérer sur l'impôt, avant qu'on eut répondu à leurs pétitions. Tant de triomphes obtenus au prix de tant de sang, parurent oubliés pendant quelque temps; et Henri VII, réunissant par son mariage les droits d'Yorck et de Lancastre, parvenu au trône plus par le droit de conquête que par celui de succession, gouverna l'Anglétèrre avec une autorité absolue. La sagesse de son administration lui a mérité le nom de *Salomon du Nord*.

L'Angleterre avoit toujours contre

l'Ecosse les mêmes motifs de jalousie : mais elle commençoit à renoncer à l'espérance de se maintenir ou de revenir sur le continent. La découverte du nouveau monde offroit un nouvel espace aux spéculations d'un peuple actif et industrieux : et sa véritable grandeur l'appeloit dans les deux Indes. Henri VIII parut dans ces circonstances. C'est par le monarque le plus absolu dont l'histoire fasse mention, que les Anglois ont été séparés de l'église romaine ; séparation à laquelle il voulut attacher leur liberté. Le schisme qui détacha l'Angleterre de Rome, ne fut point d'abord l'ouvrage de la politique ; ce fut celui d'une passion déréglée, et d'une précipitation orgueilleuse. Cet événement est un de ceux sur lesquels un lecteur attentif doit faire le plus de réflexions. Les galanteries d'une femme qui n'étoit pas née pour le trône, mettent l'Angleterre en combustion. Henri VIII renvoie la tante de Charles-Quint, pour cette femme qui lui doit tout, et dont il ne peut fixer le cœur. Tout son peuple, ce peuple qui se dit si fier de sa liberté,

partage la cause du plus absolu de ses rois; il semble comme lui passionnement épris de l'être méprisable, que deux ans après il conduira sur l'échafaud. La cour de Rome qui avoit exercé en Angleterre un empire plus entier que par-tout ailleurs, s'indigne et s'étonne d'y trouver de la résistance. Elle oublie qu'il est de son devoir, et qu'il étoit de son intérêt de convaincre plutôt que de menacer, de ramener plutôt que de poursuivre. Elle recourt imprudemment aux excommunications, dans le moment même où les excommunications et les indulgences lui font perdre chaque jour quelque portion de son héritage : et le décret témérairement rendu, enlève à la religion une église célèbre, et à Rome les richesses immenses qu'elle tiroit de l'Angleterre.

Ce n'étoit encore qu'un schisme; mais l'ébranlement qui devoit amener la séparation entière étoit donné, et il ne put être arrêté par le règne de Marie. Edouard VI, son frère et son prédécesseur, soutenu du célèbre Crammer, avoit introduit l'hérésie; Marie voulut la détruire

par les plus sanglantes exécutions : mais enlevée au bout de cinq ans, elle laissa le trône à Elisabeth, qui confirma la nouvelle doctrine.

Cette princesse occupa le trône d'Angleterre dans les circonstances les plus difficiles où l'Europe se soit trouvée : et sa conduite fut perpétuellement un modèle de politique. Marie avoit mécontenté l'Angleterre, en épousant Philippe II. Elisabeth tint plusieurs souverains en suspens, en leur faisant toujours espérer sa main. Elle adopta les nouvelles opinions, parce que le schisme qui les avoit appelées en Angleterre, étoit, ainsi qu'elle, le fruit du mariage de Henri VIII et d'Anne de Boulen. Elle les embrassa parce qu'elles avoient toujours soutenu la puissance de Henri VIII, et parce que joignant à son titre de reine celui de chef de l'église anglicane, elle réunissoit toutes les autorités. Elle connut tous les ressorts de la ligue qui vouloit ôter la couronne à Henri IV, et elle aida ce grand prince à monter sur le trône dont on vouloit l'exclure. Elle vit jusqu'où avoit pu s'étendre la puissance

autrichienne, ce qu'elle avoit acquis subitement, ce qu'elle pouvoit perdre peu-à-peu : et quoique sous le règne de Henri VIII et de Marie, la politique de l'Angleterre eût vacillé entre la France et l'Espagne, quoique l'or de Philippe II circulât même au milieu des ministres Anglois, elle sentit que la position actuelle de l'Europe demandoit que l'on rétablît une balance plus égale. Elle en forma le projet avec Henri IV, et y attacha tellement la politique de l'Angleterre, que long-temps même après sa mort, ces deux puissances furent unies. Quoiqu'elle n'ait rien entrepris, au moins ostensiblement contre les deux branches de la maison d'Autriche, celles-ci n'ignoroient pas qu'Elisabeth cherchoit à les rabaisser; et elles ne pouvoient voir qu'avec une grande et juste inquiétude, des projets formés ou adoptés par une des plus fortes têtes qui aient porté la couronne, par une reine qui, en donnant au commerce du peuple Anglois une grande activité, s'étoit conservé sur ce même peuple une autorité entière, dont la conduite toujours fortement combinée, ne donnoit

au hasard que ce que l'humanité ne peut pas lui enlever; dont les démarches étoient toujours concertées, dont la fermeté étoit toujours soutenue, et qui en consultant quelquefois son conseil, ne se décidoit jamais que par elle-même.

Ce n'est pas que la vérité de l'histoire n'ait des reproches réels à faire à cette célèbre reine. Le sang de Marie Stuard, celui du comte d'Essex et de tant d'autres, déposent contre elle au tribunal de la postérité; mais aucun des défauts dont on peut la trouver coupable, ne nuisoit aux grands moyens que la nature lui avoit donnés pour gouverner; et ces moyens, qui tenoient toujours tout son peuple sous ses ordres, tenoient toujours la maison d'Autriche, ou du moins la branche espagnole en échec.

LETTRE LXVII.

Pendant tout ce temps, incertitude de la politique de la France.

Quoique Louis XI eût pendant tout son règne plus négocié que combattu, il avoit rendu à l'autorité royale de grands services, et lui avoit préparé de grandes ressources. Elle eût pu dès ce moment reprendre tous ses droits, si Charles VIII eût été aussi fin politique que son père, ou si les circonstances n'avoient pas mis un obstacle à ce que peut-être il auroit eu l'intention de faire. Mais ce prince étoit naturellement bon et peu méfiant; il se trouva sur un trône entouré de grands vassaux, qui avoient jugé combien un second règne tel que celui de Louis XI leur seroit fatal; qui pour se défendre contre ce prince, avoient, autant par goût que par nécessité, contracté l'habitude de la politique la plus dissimulée. Le voisinage

du duc de Bourgogne, maître des Pays-Bas, avoit toujours été pour Louis XI un sujet d'inquiétude; mais cette inquiétude étoit encore bien plus fondée, lorsque des provinces qui rendoient déjà le duc de Bourgogne si puissant, se trouvèrent entre les mains de Maximilien.

Avant de suivre l'influence que ce changement dut avoir sur la politique extérieure et intérieure de la France, arrêtons-nous un moment sur le mariage de Marie de Bourgogne : mariage qui a été si souvent blâmé, et mis au rang des plus grandes fautes que Louis XI ait pu faire. Je n'en ai dit qu'un mot dans la *Lettre LIX*. Mais comme ce funeste mariage a été une source éternelle de guerres, comme c'est une des plus célèbres époques de notre histoire, c'est ici qu'il est intéressant de fixer ses idées sur un aussi grand objet, et de chercher à pénétrer quelles ont été, quelles ont dû être les vues de Louis XI et de son fils.

Deux riches héritières paroissoient alors fixer les regards de l'Europe, Marie de Bourgogne et Anne de Bretagne. Le parti

que le roi de France avoit à prendre entre elles deux, étoit peut-être ce que la politique peut entrevoir de plus épineux. Pour décider cette grande question, il faut moins s'arrêter aux faits qui ont suivi le mariage de Marie, qu'aux idées d'après lesquelles Louis XI auroit dû se déterminer. Or voici, ce me semble, les idées qui auroient dû agir fortement sur l'esprit de ce prince, et le conduire à ce que la politique d'alors indiquoit être le meilleur.

Pendant près de quatre cents ans, la France, perpétuellement en guerre avec les Anglois, les avoit toujours vus sur son continent. Ils venoient d'en être expulsés presque entièrement. La Bretagne étoit, par sa position, la province la plus avantageuse pour eux et la plus utile à la France. L'occasion se présentoit de la réunir à la couronne. Manquer cette occasion, c'étoit courir les risque que cette province retombât entre les mains des Anglois, ou d'un souverain qui, faisant alliance avec eux, auroit pu toujours leur ouvrir l'entrée de la France. L'esprit humain ne peut guère juger du futur, qu'en calculant

d'après

d'après le passé. Le passé apprenoit combien étoit grand le danger de voir la Bretagne entre les mains d'une puissance ennemie : et le fils de Charles VII devoit plus qu'un autre être frappé de cette crainte. C'étoit donc un danger présent et connu, mis en parallèle avec un danger inconnu et éloigné. La puissance de Maximilien n'étoit rien moins que formidable, lorsqu'il rechercha Marie. Toutes ses souverainetés étoient à de grandes distances de celles qu'il alloit acquérir : et en effet, l'expérience a prouvé que la souveraineté des Pays-Bas n'a jamais ajouté une force réelle à la puissance autrichienne : et c'est pour cela qu'elle a toujours cherché à échanger ces possessions. De plus, Louis XI connoissoit mieux que personne l'humeur inquiète et indépendante des peuples des Pays-Bas; et il auroit dû penser que leurs nouveaux souverains, habitant plus loin d'eux, éprouveroient encore plus les inconvéniens de cet esprit d'insurrection, qui s'étoit si souvent manifesté dans la Belgique. Tous ces motifs, que je me contente d'indiquer, et qu'il est facile d'examiner

plus à fond, me semblent suffisans; pour croire que Louis XI ne se seroit point écarté de la saine politique, en préférant Anne de Bretagne. La plupart des historiens ont jugé le mariage de Marie d'après les guerres qu'il a produites : il auroit fallu mettre dans la balance, celles que le mariage de Charles VIII a évitées : guerres que Louis devoit craindre le plus, parce que c'étoient les seules dont l'expérience lui eût fait connoître le danger. Ce qui prouve bien que telle devoit être alors la manière de voir, c'est une condition que l'on mit dans le mariage d'Anne de Bretagne. Par le traité conclu avec les états de cette province, il fut stipulé que si Charles mouroit sans enfans, Anne épouseroit son successeur. Cette clause qui vient évidemment à l'appui de tout ce que j'ai dit, eut son exécution. Charles VIII mourut sans postérité : Louis XII épousa sa veuve. Mais ce qui doit paroître inconcevable, c'est que Louis n'ait fait pour son fils aucun de ces deux choix. Il avoit sans doute trop de motifs de haine contre le duc de Bretagne et le duc de Bourgogne : mais plusieurs traits

de sa vie prouvent que chez lui la haine la plus forte cédoit à la politique. En ne prenant aucun parti, il couroit risque de perdre à-la-fois les deux héritières. Le duc de Guyenne, son frère, recherchoit la main de Marie. L'espoir de ce mariage entretenoit son humeur inquiète, et les projets de tous les factieux dont il étoit entouré. Le duc de Bretagne, toujours armé contre la France avec la Bourgogne ou l'Angleterre, avoit offert sa fille pour le prince de Galles, ce qui eût ramené les Anglois dans le royaume.

Louis XI espéroit-il, à la mort de ces deux princes, revendiquer à différens titres la plus grande partie de leurs états? Comines croit que ce fut là son intention, au moins pour la Bourgogne; et qu'à la mort du duc, Louis vouloit faire rentrer dans le domaine de la couronne plusieurs provinces de cette riche succession, en distribuer quelques portions à plusieurs de ses favoris; et partager le reste entre quelques princes d'Allemagne. Par ce moyen, il n'élevoit autour de lui aucune

grande puissance, et augmentoit considérablement la sienne. Selon Duclos, au contraire, Louis avoit déjà proposé ce mariage au duc, et songea sérieusement à le conclure, quand ce prince, si justement appelé *le Téméraire*, eut été tué devant Nanci. Il en écrivit sur-le-champ aux états de Bourgogne, on en fit mention dans le projet de la réduction d'Arras. Sur le premier bruit du mariage de Maximilien, il envoya un homme de confiance aux Flamands, pour confirmer leurs priviléges et leur en offrir de nouveaux s'ils parvenoient à rompre ce mariage. A la vérité il entra à main armée dans les états de la jeune duchesse; mais dans le doute, il devoit toujours réunir à la couronne les provinces reversibles, et ne pas attendre qu'elles passassent entre les mains d'un souverain trop puissant. Les états de Flandres desiroient le mariage du Dauphin: Marie n'y étoit pas opposée, quoique ce prince eût treize ans de moins qu'elle. Mais Louis aliéna sans retour cette jeune princesse, en sacrifiant aux états de Gand

les lettres où elle lui parloit avec confiance sur le conseil qu'elle s'étoit choisi, et qui firent périr sur l'échafaud deux de ses ministres.

Par une de ces contrariétés qu'on rencontre souvent dans l'histoire de l'esprit humain, à peine Marie eut-elle été victime d'une mort prématurée, que le mariage de sa fille Marguerite fut conclu, et que la future dauphine fit son entrée à Paris, au milieu des applaudissemens de la capitale. Ce fut encore de la part de Louis XI une nouvelle faute. Marguerite n'apportant plus en dot les mêmes avantages que sa mère, n'étoit plus pour la France aussi intéressante que la duchesse de Bretagne; et son mariage ayant été rompu, elle devint l'irréconciliable ennemie du peuple sur lequel elle auroit dû régner.

Enfin à la même époque, une troisième héritière sembloit au midi de l'Europe annoncer encore une grande puissance à celui qui recevroit sa main : c'étoit Jeanne, fille d'Isabelle et de Ferdinand, qui depuis, en épousant Philippe d'Autriche,

porta dans cette maison la monarchie des Indes et celle d'Espagne.

A travers les projets, souvent très-contradictoires, que les historiens prêtent à Louis XI, relativement à ces trois mariages, il est difficile de connoître précisément celui sur lequel ce prince s'étoit arrêté. On seroit même fondé à croire qu'il ne s'arrêta à aucun; puisqu'il manqua le mariage de Jeanne, qu'il ne parut pas rechercher vivement celui d'Anne, et que s'il voulut sérieusement celui de Marie, il prit des moyens qui ne devoient pas le faire réussir. Il y a plus; Marie ayant épousé Maximilien, Louis prit des arrangemens avec Edouard, dont la fille devoit épouser le dauphin; et ces arrangemens furent ensuite rompus pour assurer au dauphin cette Marguerite, à qui Charles VIII préféra sagement Anne de Bretagne. Toute cette conduite de Louis XI pour le mariage de son fils, m'a toujours paru impossible à justifier, et peu digne du coup-d'œil, quelquefois sombre, mais toujours pénétrant, que sa politique portoit sur des intérêts bien moins pressans. Quoi qu'il

en soit, revenons à cette politique; ou plutôt voyons qu'elle fut celle de Charles VIII et de ses successeurs.

Ce prince, dont le caractère n'étoit nullement propre à suivre les plans secrets de son père, en fut encore éloigné par ses prétentions sur le royaume de Naples, et par les secours que les mécontens pouvoient trouver auprès de Marguerite et de Maximilien. C'est ici le moment d'observer que les mécontentemens dans lesquels nous allons voir des sujets puissans se mêler trop souvent, ne sont pas de même nature que ceux que les premiers rois de la troisième race avoient eus si souvent à prévenir, à étouffer ou à combattre. Cette foule de souverains particuliers qui avoient si long-temps arrêté l'autorité royale, étoit déjà fort éclaircie : la plus grande partie s'étoit rangée sous la bannière de la royauté, et ne se croyoit plus obligée de marcher contre elle sous celle de son suzerain. Ce changement s'étoit opéré peu-à-peu, sur-tout par l'établissement des parlemens. Louis XI avoit toujours travaillé, et souvent réussi à isoler

les grands vassaux : aussi tous les troubles qui déchirèrent la France dans le seizième siècle, ne furent-ils l'ouvrage que de quelques-uns de ces grands vassaux animés contre des princes du sang, ou de ces princes eux-mêmes, les uns et les autres soutenus et appuyés par les ennemis de l'état.

Ceux-ci se multiplièrent par la politique de Maximilien, par celle de Rome, et par les guerres d'Italie. Ces guerres funestes où la France avoit prodigué ses hommes et son argent, avoient imprimé une grande terreur; mais en même temps avoient appris aux François combien il leur étoit difficile de conserver leurs conquêtes au-delà des Alpes. Le souvenir de leurs prompts succès les y rappeloit sans cesse : le souvenir de leurs prompts revers réveilloit l'espérance de la politique, qui ne vouloit pas les y laisser s'établir. Cette seule fatalité de vouloir aller au-delà des monts chercher de nouveaux ennemis, a suffi pour empêcher tout le bien qu'auroit pu faire le cardinal d'Amboise sous le règne de Louis XII. Ces deux hommes étoient

gnes l'un de l'autre : leur constante ami-
é étoit fondée sur une estime réciproque ;
lorsque le bonheur d'un état permet que
souverain fasse de son meilleur ami son
emier ministre, alors le moment semble
re arrivé où le plus grand bien peut s'opé-
r sans obstacles. Louis XII, surnommé
Père du peuple, et digne de ce surnom,
oit peut-être, avec le secours du cardi-
il d'Amboise, le souverain le plus propre
rendre à l'autorité royale toute l'inté-
ité de ses droits, et celui sous lequel les
ernières phases de cette juste et longue
volution se fussent effectuées avec le plus
succès et le moins d'efforts. D'Amboise
voit ce qu'il falloit pour mettre la der-
ière main à ce grand ouvrage, il en sen-
oit la nécessité ; et il auroit épargné à la
rance toutes les calamités de la ligue.
Iais Louis n'étant encore que duc d'Or-
ans, avoit été lui-même au nombre des
écontens ; il avoit eu dans son parti la
upart de ceux contre lesquels étant roi,
auroit fallu qu'il agît. La liberté que
harles VIII lui avoit rendue, l'avoit
ncèrement réconcilié avec lui. Mais il

connoissoit toutes les ressources du parti dans lequel il avoit été entraîné ; et n'osant pas l'attaquer ouvertement, il vit dans les guerres d'Italie le moyen de distraire et d'occuper ceux dont il redoutoit les mouvemens. Le trône pontifical fut alors occupé par deux hommes qui ne sembloient travailler qu'à troubler le repos de la chrétienté, qu'à armer tous les états les uns contre les autres. Alexandre VI et Jules II (dont la postérité a marqué la place, pour le premier, parmi ces êtres funestes qui ont dégradé l'humanité; pour le second, parmi ces terribles politiques dont *chaque pensée remue les empires*) durent faire une terrible diversion dans l'esprit du cardinal d'Amboise. Obligé de les craindre, lorsqu'il étoit lié avec eux, de les prévenir, lorsqu'il étoit en guerre, il ne pouvoit jamais les perdre de vue ; et il n'étoit jamais moins sûr de ce qu'il devoit en attendre, qu'à l'instant où ils venoient de lui promettre quelque chose. Cette alternative de guerre et de paix, de traités et de ligues, occupa tout le règne de Louis XII, et tout le ministère du cardinal.

Que ce fût leur faute ou celle des circonstances, il n'est pas moins vrai que leur politique, presque toujours transplantée au-delà des Alpes, se trouvoit dans un sol étranger, où elle produisoit quelquefois avec abondance des fruits précoces, mais qui épuisoient toujours la sève sans jamais parvenir à leur maturité.

Cela se vit encore mieux sous François Ier. Ce jeune prince qui sembloit un composé d'honneur, de courage et de gloire, succédant à deux rois qui n'avoient pu soutenir leurs avantages en Italie, se crut destiné à venger leurs revers. Tout sembloit conjurer pour l'appeler à cette entreprise; et ce n'est pas à vingt-un ans qu'un monarque, entouré d'une noblesse guerrière, et ayant des droits légitimes à exercer, peut résister à une impulsion presque générale, qui le porte à des entreprises dont ses prédécesseurs lui ont donné l'exemple, et dont l'opinion publique semble lui faire une loi. Aussi vous ai-je dit qu'il ne faut pas s'attendre à trouver sous ce prince une politique suivie. Ce n'est pas qu'elle ne l'ait quelquefois

conduit à faire des choses réellement utiles. Il faut mettre dans ce nombre le traité de Fribourg conclu avec les Suisses. Ce fut au moins le fruit de la terrible bataille de Marignan; et l'on peut pardonner à la dernière effusion du sang humain, lorsqu'il en résulte une paix perpétuelle. C'est depuis ce traité, c'est-à-dire depuis plus de 280 ans, que les Suisses sont restés dans l'alliance de la France.

Il s'en fallut bien que cette même stabilité fût le partage de ses traités avec les autres puissances.

Sa position vis-à-vis de l'Angleterre varioit perpétuellement. Henri VIII, aussi inconstant en politique qu'en amour, ne pouvoit pas être affermi dans ses traités par le cardinal de Wolsey, presque aussi inconstant que lui, après avoir renouvelé son alliance avec François I[er]. ; et après être convenu du mariage de sa fille avec le fils de ce monarque; après lui avoir rendu Tournay, et avoir commencé à négocier pour la reddition de Calais, Henri, ou plutôt Wolsey, retomboit dans les mains de Charles-Quint. Ce prince l'avoit gagné

par des lettres affectueuses : après la victoire de Pavie, ne voyant plus que rien lui résistât, il changea de style, et Wolsey changea de parti. La régente qui gouvernoit le royaume pendant la prison de François, profita de ces dispositions, et ramena Wolsey dans ses intérêts. Ce cardinal vouloit faire épouser à Henri VIII la sœur de François Ier. Henri donna la préférence à Anne de Boulen, et dès-lors les deux rois commencèrent à se brouiller. Leur désunion fut entière, lorsque François voulut conserver à la France l'ancienne alliance de l'Ecosse, et rompit le mariage du fils de Henri avec la célèbre Marie Stuart, qui depuis épousa François II. Cette combinaison étoit parfaitement sage; et ce n'étoit pas dans un moment où François Ier. voyoit dans la maison d'Autriche s'élever une si terrible puissance, qu'il devoit risquer de perdre une alliance consolidée par tant de siècles et par l'intérêt des deux peuples. Mais Henri VIII fut si piqué d'avoir échoué dans ce mariage, qu'il sacrifia à ce ressentiment récent le souvenir de toutes

les injures qu'il avoit reçues de Charles-Quint, et même le souvenir de celles qu'il lui avoit faites.

Les mécontentemens qui fomentoient depuis long-temps, et qui éclatèrent enfin entre la duchesse d'Angoulême et le connétable de Bourbon, ne donnèrent pas moins d'occupations à François. Tel étoit alors l'effet trop commun de toutes ces intrigues de cour, que le connétable non seulement sortit du royaume, mais alla offrir ses coupables services au plus grand ennemi de son souverain. Il y trouva le sort auquel doivent presque toujours s'attendre les rebelles; et s'il n'eût pas été tué au siége de Rome, il se fût aussi brouillé avec Charles, qui n'étoit nullement disposé à tenir ce qu'il lui avoit promis. L'exemple de l'évasion d'un prince du sang pouvoit avoir les suites les plus fatales sur-tout pendant la captivité du roi. On ne peut se dissimuler que la duchesse d'Angoulême se conduisit alors avec autant de prudence que d'adresse; lorsque connoissant la fidélité du comte de Vendôme, cousin du connétable, elle le fit chef

du conseil de régence, pour l'attacher encore plus au bien de l'état; et lorsque Charles rendant la liberté à François, et demandant pour ôtages ou les deux enfans de France, ou un certain nombre de généraux et de grands du royaume, elle aima mieux envoyer les deux fils du roi, que d'affoiblir les forces de la France, en se privant de ceux qui pouvoient les commander; ou que de mettre des grands déjà trop portés à l'intrigue et à la révolte, dans le cas de faire quelque traité secret avec les ennemis de l'état. D'après ce que nous voyons dans l'histoire, on peut penser que François Ier. ne fut jamais que le rival de Charles-Quint, et que celui-ci fut constamment son irréconciliable ennemi. Mais n'y eût-il eu entre eux qu'une animosité personnelle, je vous ai fait remarquer qu'elle se trouva alimentée par de grands motifs politiques. Il n'est donc pas étonnant qu'elle survécût à ces deux princes et passât à leurs successeurs.

Henri II ne fut guère plus heureux que François. Il avoit voulu, comme lui, se

réunir avec l'Angleterre, et s'opposer avec elle à tous les efforts de l'Espagne et de l'Autriche. Déjà on commençoit à parler de la *ligue protestante* dans l'Empire. Henri II n'étoit pas éloigné d'y accéder; mais il vouloit y faire entrer l'Angleterre; ou du moins être sûr de n'être point inquiété par elle. Il vouloit prévenir par le mariage de son fils, l'union si redoutée de l'Angleterre et de l'Ecosse; et malgré le mécontentement qu'en avoit la cour de Londres, il étoit parvenu à faire sa paix avec elle. La mort du jeune Edouard changea toutes ces dispositions. Marie déterminée à rétablir dans ses états la religion catholique, pouvoit difficilement être amenée à se liguer en Allemagne avec les Protestans, contre lesquels elle faisoit dresser des échaffauds en Angleterre. Mais ce fut bien pis, lorsque le cardinal de Granvelle voulut faire épouser Marie Stuart à dom Carlos, et lorsque la reine d'Angleterre eut épousé Philippe II. Quoique le peuple Anglois fût en général mécontent de ce mariage, les règnes de Henri VII et de Henri VIII l'avoient tellement accoutumé

à une obéissance entière, que l'on pouvoit déjà regarder toutes les ressources de l'Angleterre comme étant à la disposition de Philippe ; et en effet, si cette réunion eût été plus longue, on ne peut pas calculer quelle énorme révolution se fût faite en Europe.

Dans le moment où Henri II voyoit tout-à-coup une si grande masse de puissance se joindre à celle contre laquelle son père avoit déjà lutté avec tant de peine, il ne pouvoit donc que chercher au-dehors tous les moyens de défense ; il étoit bien loin de pouvoir suivre au-dedans le plan de politique que Louis XI lui avoit tracé. C'étoit au contraire au-dedans même du royaume que la puissance rivale suscitoit à la France ses plus terribles ennemis ; et elle ne fut alors que trop bien secondée par les troubles de l'église, et par tous les malheurs qui entourent le trône.

LETTRE LXVIII.

Troubles de religion en France.

En lisant l'histoire du Luthéranisme, on est quelquefois étonné de l'extrême facilité avec laquelle il se répandit en Europe. Mais cette nouvelle doctrine, plus commode en elle-même que celle de l'église, trouva presque tous les états disposés à l'appeler et à la recevoir. La prodigue ambition avec laquelle Rome vouloit disposer de tous les trônes ; l'imprudence de ses excommunications et de ses interdits, qui enlevoient un peuple entier à l'obéissance due aux souverains ; les prodigieuses richesses du clergé, sur-tout en Allemagne ; l'accumulation de tant de bénéfices sur une seule tête ; l'emploi peu convenable qui s'en faisoit trop souvent, tout cela donna à Luther l'idée d'appuyer ses opinions sur l'exclusion de la papauté, l'abolition de l'épiscopat et la confiscation

des biens ecclésiastiques. Il lui eût fallu des volumes, pour faire quelque bruit dans le monde, en disputant sur le dogme : mais dès qu'il eut établi ces trois bases, on adopta sans examen un système fondé sur un principe aussi lucratif. Ses disciples échauffèrent l'imagination des peuples. Ses confiscations déterminèrent la religion des grands. Dès lors on associa à sa doctrine tous les changemens qu'on vouloit faire dans le gouvernement ; elle servit de motif à un petit nombre, de prétexte à presque tous. Nous avons déjà vu comment elle s'introduisit en Suède, en Danemarck, en Hollande et en Angleterre. Elle n'avoit pénétré jusque-là qu'en traversant toute l'Allemagne. Il n'y avoit point de cercle dans l'empire où elle n'eût des partisans ; dans quelques-uns même elle avoit enlevé tous ceux de l'église Romaine ; et, outre ce que je viens de dire, il y avoit encore des raisons d'état qui lui procuroient des succès si rapides. L'Empire, menacé par les forces héréditaires de la maison d'Autriche, s'étoit jeté dans les bras du luthéranisme, comme je l'expliquerai en

donnant l'esquisse des événemens qui amènèrent la guerre de trente ans. Déjà des ligues s'étoient, au nom de la religion protestante, formées contre l'empereur. Déjà Henri II avoit pressenti ce qui fut exécuté long-temps après lui, et avoit commencé à se joindre à ces ligues, dont la ruine eût entièrement anéanti la liberté germanique. Mais il n'en étoit pas moins resté attaché à la religion catholique; il ne s'en étoit pas moins opposé, dans ses états, à l'introduction de nouveaux dogmes. Malheureusement ces dogmes s'étoient glissés déjà parmi quelques-uns des grands du royaume, et même parmi les princes du sang royal. Marguerite, reine de Navarre, en avoit infecté le sang de Vendôme-Bourbon. Depuis plusieurs siècles, on avoit peu entendu parler d'hérésies. Celles qui avoient paru avoient été détruites ou étouffées par des moyens de rigueur; et ces moyens furent les seuls auxquels on se livra. Ils étoient d'autant plus mal choisis, que dans le même moment le roi marchoit au secours de la ligue protestante de l'Empire; que quelques-unes des cours souve-

taines du royaume n'avoient pu se tenir en garde contre le nouveau systême; que plusieurs magistrats s'en étoient laissés surprendre, et ne paroissoient pas disposés à prononcer les peines rigoureuses portées contre ceux dont ils partageoient la croyance. Les mesures promptes et absolues que Henri avoit prises contre quelques-uns de ces magistrats, les avoient réduits au silence. Mais l'esprit de parti, sur-tout en matière de religion, n'est jamais plus dangereux que lorsqu'il a été contraint de céder. L'orgueil et la vengeance, ces deux terribles passions du cœur humain se joignent alors à tous les écarts de l'imagination, et préparent en secret une explosion d'autant plus terrible, qu'elle a couvé plus long-temps.

Cependant Charles-Quint avoit résigné à son fils la couronne d'Espagne. Il avoit fait antérieurement élire roi des Romains son frère Ferdinand. Il se repentit bientôt d'avoir séparé l'Empire des états Espagnols. Comment ce monarque si adroit, si habitué à gouverner les hommes, avoit-il fait cette séparation, avant d'en avoir

mûrement calculé toutes les conséquences? Il fit de vains efforts pour obtenir l'abdication de Ferdinand; il ne put y réussir; et le dépit de se voir frustré par lui-même d'une réunion dont son ambition avoit été si flattée, contribua sans doute à le conduire dans la retraite. Il y entra, après avoir cédé l'Empire à ce même Ferdinand, qu'il regrettoit d'avoir fait son successeur. Il y fut suivi par Marie d'Autriche sa sœur, qui, dans les Pays-Bas, lui avoit été si utile contre la France, et qui sembloit avoir hérité de sa tante Marguerite la haine invétérée que cette princesse voua au royaume sur lequel elle avoit été destinée à régner. Mais le plan de politique de Charles-Quint étoit resté gravé dans le cabinet de Madrid, et on ne s'en écarta jamais vis-à-vis de la France. La guerre avoit été continuée: la journée de Saint-Quentin avoit signalé le nouveau règne de Philippe II. Malgré ce désastre, la France, forte de ses ressources, et défendue par le grand nombre des plus habiles guerriers qu'elle avoit alors, avoit repris quelques avantages. La paix de Cateau-Cambresis fut à la vérité

désapprouvée par les Guises, que l'on regardoit, avec raison, comme les libérateurs de la France, dont ils furent ensuite le fléau. Mais cette paix donnoit une apparence de repos. La fille de Henri épousoit Philippe II. Sa sœur épousoit le duc de Savoie. Les trois Evêchés et Calais restoient à la France; et c'étoit sortir avec gloire d'une guerre commencée sous d'aussi malheureux auspices, contre une si terrible puissance.

Henri avoit alors quarante-un ans. Il avoit quatre fils; il devoit jouir long-temps de la paix qu'il venoit de signer; il devoit se flatter de laisser sa couronne à une postérité si bien établie. Un tournoi ruina toutes ces espérances. Henri est tué : ses quatre fils meurent sans laisser de descendans : et la couronne, soutenue par toutes ces têtes, se voit au moment d'être déchirée, ou de passer sur une tête étrangère. C'est ici que l'on peut se convaincre que tous les calculs humains ne sont pas suffisans pour mettre un grand état à l'abri des calamités, et pour prévenir les maladies

qui lui surviennent, au moment même où sa santé paroît la plus robuste.

En commençant le règne de François II, M. le président Hénault fait une réflexion bien profonde sur le malheur des états qui produisent trop de grands hommes à-la-fois. Ce fut en effet ce qui causa tous les maux de la France. Il eût fallu l'autorité la plus ferme, pour condamner tous ces hommes supérieurs à ne chercher d'autre gloire que celle de leur patrie. L'autorité étoit foible : François II ne fit que passer sur le trône ; Charles IX y fut esclave de sa mère ; Henri III se vit presque obligé de le partager avec les Guises. Alors toute l'ambition, tous les talens se crurent destinés à diriger, ou à s'appliquer une autorité que l'on ne respectoit plus, parce qu'elle n'étoit plus à craindre.

Toute cette partie de l'histoire de France, est celle dans laquelle il est le plus nécessaire de bien connoître les personnages qui y jouent un si grand rôle : il faut avoir, pour cela, recours aux mémoires et aux histoires particulières. En

les lisant, il faut s'arrêter à tous les traits de caractères. Catherine de Médicis s'y trouvera au milieu de toutes les factions du roi de Navarre, des Guises et du prince de Condé, ayant apporté avec elle toute l'astucieuse adresse de la politique italienne, mais manquant de génie pour combattre ceux qui lui opposoient le leur; bien plus occupée à maintenir son autorité privée, qu'à reprendre et à conserver celle du roi; employant toute sa vie à flatter, à tromper, à ramener, à éloigner tous les partis; elle étoit pressée entre les Guises, fiers de leurs services et de leur puissance, et les princes du sang, qui, sans avoir les mêmes forces que les Guises, les repoussoient par les droits qu'ils vouloient attacher à leur naissance. Tout ce qu'il y avoit de grands dans le royaume se partageoit dans cette terrible querelle; chaque côté avoit ses partisans: le roi seul n'avoit point de défenseurs.

L'ouvrage le plus propre à donner une parfaite connoissance de tous ces événemens, me paroît être *l'Esprit de la Ligue*,

par M. Anquetil. Cet auteur semble quelquefois avoir assisté au conseil de tous les partis ; et il scrute jusqu'à leurs dernières pensées.

Les deux partis ayant mutuellement besoin de la force du peuple pour soutenir la leur, chacun d'eux s'empara des moyens que les circonstances lui offroient. Le roi de Navarre et le prince de Condé avoient embrassé les opinions de Luther ; ils eurent pour eux les Protestans. C'étoit pour les Guises une nécessité de se mettre à la tête des Catholiques ; et dès ce moment, ce qui n'étoit réellement entre les chefs qu'une guerre d'ambition et de jalousie, devint entre les peuples la guerre civile la plus terrible, celle de religion. Alors les assassinats et les massacres furent les armes journalières des deux partis. Le célèbre duc de Guise, la terreur des ennemis de l'état, fut assassiné par Poltrot au siége d'Orléans ; le prince de Condé par Montesquiou, à la bataille de Jarnac. La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, celui de la Saint-Barthelemi, plongent la

France dans un abîme de sang. Quatre guerres se succèdent dans l'intérieur du royaume, presque sans interruption, ou plutôt la même se continue toujours ; tantôt au bruit des armes, tantôt sous la trahison d'une paix simulée. Catherine de Médicis irrite les Protestans, après les avoir favorisés. Incertaine de ce qu'elle a à faire ; emprisonnant les princes, puis les mettant en liberté, elle semble vouloir concerter la défense de l'état avec ses plus grands ennemis. Elle a recours aux conseils de l'Espagne. C'étoit tout ce que celle-ci pouvoit desirer. Alors cette puissance, appelée au milieu du feu des discordes qu'elle avoit fait naître, y jette avec profusion, ou y répand avec adresse les matières les plus inflammables. L'incendie est universel ; et par-tout où on ne voit pas encore de flammes, on peut être sûr de trouver un feu couvert, mais prêt à s'échapper.

Charles IX meurt sur ces entrefaites ; il reste encore deux héritiers mâles de Henri II : et l'ambition la plus aveugle ne peut encore se flatter de les écarter pour

parvenir au trône. Henri III, déjà roi de Pologne, apprend son avénement : il s'échappe et revient en France. Une grande réputation guerrière lui avoit mérité la couronne de Pologne. Il revenoit dans ses nouveaux états, entouré du respect attaché à un premier diadême. L'opinion qui l'avoit couronné sur la Vistule, l'annonçoit sur la Seine comme le monarque destiné à terminer les troubles ; et s'il eût soutenu le caractère qu'il avoit montré d'abord, je ne doute pas qu'en tenant les rênes du gouvernement d'une main assurée, il n'eût fait rentrer dans le devoir, des hommes qui n'avoient été d'abord qu'inquiets, que la foiblesse avoit rendus factieux, et que la fermeté auroit rendus soumis. Mais toutes les qualités de ce prince semblèrent l'avoir abandonné tout-à-coup. Il se livra sans réserve aux favoris, dont il fit le plus mauvais choix ; et pouvant signaler le commencement de son règne par un édit de pacification religieuse, il se détermina à faire la guerre aux protestans. Par-là il aliéna, dès le premier pas, ceux auprès desquels il fut bientôt contraint de se

réfugier. Cette guerre augmenta le crédit des Guises, sans relever l'autorité royale. Une première, une seconde, une troisième paix envenima le mal au lieu de le guérir; et au milieu de cette affreuse combustion, la mort du duc d'Anjou (auparavant duc d'Alençon) annonce la prochaine extinction de la race des Valois.

Henri III n'avoit point d'enfans; à sa mort la couronne devoit appartenir au roi de Navarre. Mais ce prince étoit protestant, couvert de toutes les excommunications de Rome, et déclaré par elles incapable de porter la couronne de France. Le fameux Henri, duc de Guise, avoit conçu le projet de profiter de l'extinction de la branche catholique, pour faire passer la couronne dans sa famille. Il falloit exclure la branche protestante : il est secondé par les éternelles intrigues de Médicis. Le foible Henri III voit le coup qui se prépare, il veut le détourner. Il cherche à persuader au roi de Navarre d'abjurer le luthéranisme : c'étoit un parti sage, et le seul qui pût sauver l'état. Mais soit que le roi de Navarre tînt par conviction à la

nouvelle doctrine, soit qu'il y tînt par haine contre les catholiques, soit qu'il fût retenu par les principaux chefs des protestans, qui avoient besoin de son nom pour soutenir leur parti, le malheur de la France voulut qu'il persistât dans son erreur. Le duc de Guise sentit que le motif d'exclusion que l'on vouloit présenter au peuple, ne pouvant pas porter sur le cardinal de Bourbon, il falloit appeler momentanément l'oncle du roi de Navarre à la couronne qu'il ne pouvoit garder long-temps. Ce fut sur ce principe qu'il conçut et forma la ligue. Il n'eut pas de peine à la faire approuver et soutenir par les puissances étrangères et ennemies de la France. Mais j'ai déjà remarqué qu'il eût eu de la peine à y entraîner la plus grande partie du peuple François, s'il ne l'eût fait approuver par le roi lui-même. Il ose demander ou plutôt commander à ce prince de signer l'acte qui doit arracher la couronne à sa maison. Henri obéit; et l'on ne sait ce qui doit paroître plus incroyable, de l'audace du sujet ou de la soumission du maître. Le cardinal de Bourbon prend le titre de

premier prince du sang. Bien des gens croient, et ce paroît être l'opinion de M. Hénault, qu'il avoit démêlé les intentions du duc de Guise, et qu'il n'avoit accepté le rôle dont on le chargeoit, que pour tenir encore la France attachée au nom de Bourbon, et donner à Henri III et au roi de Navarre le temps de reconnoître leurs véritables intérêts. Mais le pouvoir que le duc de Guise acquéroit tous les jours, eût aisément renversé ce dernier obstacle. Il en écarta de bien plus grands; il se vit au moment de faire déposer Henri III et de monter sur son trône. On a toujours demandé pourquoi il ne le fit point dans la fameuse journée du 12 Mai; il sembloit n'avoir qu'un mot à dire; tous les échelons, excepté un, étoient franchis; *mais le dernier*, dit Montagne, *ne se peut franchir par la hauteur*.

Ce moment ouvrit enfin les yeux de Henri III : il reconnut le précipice que l'on avoit creusé sous lui; il falloit ou y tomber, ou y jeter son ennemi. Ce dernier parti demandoit un coup violent et imprévu; il n'y avoit plus de formes

à employer contre des sujets rebelles, qui faisoient taire toutes les loix : et la nécessité, ainsi que le salut du peuple, c'est-à-dire les deux premières loix de tout état, prononcèrent contre les Guises l'arrêt de mort qui fut exécuté à Blois.

Ce coup hardi n'eut pas toutes les suites qu'on auroit dû en attendre, parce que le foible Henri retomba dans l'assoupissement dont il avoit fallu sortir un moment sous peine de la vie. Mais il produisit au moins la réconciliation du roi avec Henri IV. Ces deux princes réunirent leurs drapeaux comme leurs intérêts ; et ils se préparoient à écraser la ligue, lorsque la mort de Henri III tourna contre les ligueurs eux-mêmes le crime qu'ils avoient fait commettre.

Avant de passer à son successeur, je dois rappeler un fait qui, sans être très-intéressant par lui-même, prouve combien Henri III étoit instruit des perfides intentions de l'Espagne, et qu'il faisoit ce qui dépendoit de lui pour ne point lui donner de sujets de plaintes. Aussitôt après la mort des Guises, il envoya un secrétaire

d'état à Philippe II, pour l'engager à ne plus donner de secours à la ligue, se plaindre des procédés de l'ambassadeur Espagnol, qui étoit le protecteur déclaré des ligueurs, et pour assurer le roi, en lui offrant la remise de Cambray, qu'il avoit refusé les offres des Provinces-Unies, et ne prenoit point part à leur insurrection. Ce fait est précieux dans l'histoire. Comme Henri IV prit ouvertement le parti de la Hollande, l'Espagne a voulu lui en faire un reproche; il est plus que justifié par le fait que je viens de citer; et lorsque son prédécesseur avoit inutilement demandé à Madrid qu'on abandonnât la faction qui vouloit lui ravir la couronne, ce prince étoit en vertu du droit naturel, du droit des gens, et par celui d'une défense légitime, autorisé à attaquer un ennemi qui se déclaroit aussi irréconciliable.

LETTRE LXIX.

Henri IV, Sully, Elizabeth.

Ici supposons un homme qui ne connoît pas encore l'histoire de France. Arrivé à ce point, il n'en sait pas encore la suite. Combien il doit être frappé de la position dans laquelle il trouve le royaume! combien peu il doit espérer de le voir se relever, et sur-tout de le voir se relever plus puissant et plus brillant que jamais!

Une puissance qui, dans ses deux branches, enveloppe la presque totalité de la France, a juré sa perte, et prodigue contre elle des trésors que l'imagination représente comme inépuisables. Elle l'attaque au-dehors par des armées aguerries; elle l'attaque au-dedans par tout ce que l'intrigue a de plus astucieux et de plus embrouillé. Une maison puissante dont la France a reçu les plus grands services, veut que l'on paye les siens du même prix

que ceux de Charles-Martel et de Hugues-le-Grand. Tout semble la porter sur le trône, dont on veut, par la religion, écarter l'héritier légitime. Les grands se rapprochent d'elle, parce que l'élévation d'une nouvelle dynastie leur paroît le moment le plus favorable pour reprendre le pouvoir usurpé, dont la dynastie régnante étoit sur le point de les dépouiller entièrement. Le peuple se condamne en foule à servir, au prix de son sang et de son bonheur, tous ces projets ambitieux, parce que le mot de nouveauté a toujours quelque charme pour lui, parce que le fanatisme le conduit sous le nom de la religion, parce qu'il est peuple. Un nombre bien moindre de grands et de sujets fidèles se rangent autour du souverain légitime; mais partagés eux-mêmes dans leur croyance religieuse, ils peuvent à tout instant être désunis, et manquent surtout de moyens pécuniaires. Aux yeux des François intègres et impartiaux, la cause du trône qui appelle l'héritier véritable, semble inconciliable avec celle de la religion qui exclut un roi protestant.

Quel sera le dénouement de cette tragédie sanglante et si fortement intriguée?

Voilà les observations et la question qu'il faut faire souvent à soi-même, lorsque dans la lecture de l'histoire on arrive aux époques les plus intéressantes : mais voilà sur-tout celles qu'il faut se faire ici. Si l'homme que je viens de supposer, lisant pour la première fois notre histoire, saisi de cet intérêt qu'inspirent toujours les grands événemens d'un grand empire, fortement effrayé du précipice dans lequel celui-ci va s'engloutir; si, dis-je, cet homme, en exprimant le vœu de voir la France échapper à sa ruine, appeloit en secret du fond de son cœur un grand roi au secours de ce grand royaume expirant, un grand ministre au secours de ce grand roi; si se formant à lui-même l'idée de ces deux hommes rares, mais devenus nécessaires pour sauver l'état, il demandoit à la nature, trop avare de pareils dons, de créer ces deux hommes pour les circonstances; de donner à l'un le courage intrépide qui renverse tout, ce courage réfléchi qui prévoit tout; de donner

à l'autre cette inflexibilité stoïque que rien ne peut affoiblir et ne peut même atteindre ; cette intrépidité de principes, qui seule peut les découvrir et les suivre au milieu du chaos dans lequel ils sont perdus, cet amour exclusif du vrai, cette grande et noble idée de soi-même qu'un esprit juste trouve au fond d'un cœur droit, ce mépris de toute intrigue, enfin ce besoin absolu de faire le bien, et ce talent inappréciable d'appliquer le remède au mal, et de l'appliquer toujours tel que le moment l'exige ; si pour assurer le bien que ces deux hommes veulent et peuvent faire, il demandoit sur-tout que la nature créât leurs deux ames l'une pour l'autre ; qu'elles ne pussent se rencontrer sans se deviner et sans s'aimer ; que jamais aucun intermédiaire ne pût se soutenir entre elles ; qu'entre eux deux, le titre de ministre ou de roi disparût, et qu'il n'y eût plus que celui d'ami ; enfin que les deux chefs de l'état n'eussent plus qu'une pensée, qu'un cœur et qu'un desir ; quel seroit son étonnement de voir en un instant ses vœux accomplis ; et quelle brillante

espérance succéderoit tout-à-coup à son effroi, si Henri IV et Sully se présentoient à lui; entourés de toutes les qualités dont son imagination auroit rêvé la réunion!

C'est le prodige qu'offre le règne de Henri IV. Il est bien vrai que les circonstances forment quelquefois les hommes; mais il faut avouer aussi que l'inépuisable trésor de la providence consacre de tout temps des ames privilégiées, dont elle enrichit l'humanité dans le temps de ses plus grandes misères, et qui la consolent dans le temps de ses plus grandes douleurs. On en voit, ce me semble, une preuve bien évidente dans les deux hommes célèbres dont je parle en ce moment. Sully étoit quelquefois dur : mais c'étoit ce qu'il falloit qu'il fût, auprès du caractère trop facile de Henri IV.

Le prodige du règne de Henri ne peut se réduire en quelques lignes. Dans la vie de ce prince, tout est intéressant; la multitude d'anecdotes qui ont été conservées sur lui, satisfait également le cœur et l'esprit. On peut commencer à les lire par simple curiosité; mais dès qu'on a lu

les premières pages, il faut lire les autres avec intérêt. Au milieu de tant d'erreurs et de tant de crimes, on éprouve un plaisir secret, en scrutant jusqu'aux dernières pensées de ce grand homme, de ne pas en trouver une qui ne soit pour le bonheur de ses peuples. En lisant la vie publique de Henri, l'homme d'état peut se former l'esprit; en lisant ses lettres à Sully, le plus simple bourgeois peut rectifier son cœur.

La mort de Henri III fut de la part des ligueurs le crime le plus mal calculé. La foiblesse de ce monarque, la qualité qu'il avoit prise antérieurement de chef de la ligue, la jalousie qu'il avoit eue long-temps contre le roi de Navarre, l'antipathie de leurs religions, l'espèce d'hommes dont il étoit entouré, et qui contrastoit trop avec le caractère du roi de Navarre, pour ne pas chercher et ne pas réussir enfin à brouiller ces deux princes, présentoient à la ligue des chances bien plus favorables, que Henri IV, seul maître de toutes les opérations, et pouvant développer, comme roi, les talens que l'héritier du trône est quelquefois obligé de

cacher. Aussi la ligue ne dut-elle pas tarder à s'appercevoir que le fanatisme de Jacques Clément alloit tourner contre elle ; elle dut s'en convaincre dans les états qu'elle fit tenir à Paris. En vain voulut-elle y intervertir l'ordre de la succession du trône : des magistrats désarmés firent parler, firent entendre les loix devant cette ligue si terrible. L'arrêt de 1593 sembla paralyser ce corps monstrueux. Les victoires de Henri préparèrent son triomphe ; son abjuration le consomma. Toute la conduite postérieure de Henri a prouvé que cette abjuration étoit sincère. Elle étoit encore nécessaire pour ôter aux factieux tout prétexte, et pour épargner le sang françois. Son entrée à Paris fut un jour de gloire, et a depuis été célébrée annuellement comme un jour heureux. Il parut aux acclamations de ce même peuple qui le maudissoit la veille ; c'est ce qu'on a toujours vu, et ce qu'on verra encore.

Cet ouvrage étant destiné à diriger les études historiques de votre jeunesse, je dois placer ici une réflexion qui mérite de lui être présentée. En lisant l'histoire de

la ligue, on est naturellement frappé du rôle qu'une partie des ecclésiastiques jouèrent alors, et des maximes dont ils infestoient le peuple. La philosophie voudroit jeter sur la religion tant de crimes, que l'atrocité de cette philosophie a laissés bien loin derrière elle. Les temps de troubles sont en général plus que d'autres sujets à l'erreur; et le peuple qui ne sait rien, qui ne juge rien, a été et sera éternellement le jouet de cette erreur, sur-tout lorsqu'elle tient aux matières religieuses. Elle se nourrit alors de tout ce que l'esprit humain a de plus violent et de plus subtile; elle n'a plus d'autres bornes que l'imagination. C'est alors cette imagination seule qui conduit, ou plutôt qui égare; le cœur lui obéit sans examen; le cœur même le plus honnête sacrifiera ses plus intimes affections à ce qu'il croit être le plus impérieux de ses devoirs. Plus il aura de sacrifices à faire à son opinion, plus il aura à triompher de lui-même; et entouré de tous les liens que son cœur gémira d'avoir rompus, son imagination lui ordonnera de jouir de tous les trophées de sa victoire. Tel est

l'homme; tel est l'abus qu'il fait du bien le plus précieux; il se brûle au flambeau qui devoit l'éclairer; alors il est l'instrument aveugle de ceux qui font retentir à ses oreilles les mots auxquels il s'est dit qu'il ne pouvoit pas résister. Obligé de lui donner des armes, les factieux n'hésitent pas à lui donner celles qui sont les plus propres à satisfaire et à prolonger son ivresse : s'il changeoit d'opinion, les chefs changeroient de parti; *si les Guises se faisoient Protestans*, disoit un Protestant célèbre, *il faudroit bien nous faire Catholiques*.

Car parmi les Protestans les plus factieux, la nouvelle doctrine n'étoit qu'un moyen de se soutenir. Peu d'entre eux défendoient réellement la cause de la royauté; ils vouloient des troubles, et auroient été fâchés d'en voir tarir la source. Ils le prouvèrent bien pendant le règne de Henri; et il eut autant de peine à contenir ceux avec qui il avoit vaincu, qu'à surveiller ceux contre qui il avoit été obligé de combattre.

Il est arrivé alors ce qui arrive dans



toutes les guerres civiles, et à plus forte raison dans les guerres religieuses. Toutes les idées sont déplacées, et avec elles toutes les bornes du devoir. Lorsqu'au milieu de cette confusion, une autorité toujours respectée et respectable dans son principe, vient s'emparer d'une foule égarée, il est impossible de dire ce que cette foule ne renversera pas. Cette autorité étoit encore excitée par une puissance rivale. L'Espagne dictoit à la cour de Rome les excommunications qui devoient frapper le nouveau roi de France. Ce n'étoit donc pas ce malheureux peuple que l'on pouvoit regarder comme coupable, encore moins la religion, au nom de laquelle on lui parloit; mais ceux qui abusoient et d'elle et de lui. Voilà les êtres qu'il faut dévouer à l'exécration de la postérité.

Pour se convaincre combien la haine envenimée de l'Espagnol dominoit alors sur le Vatican, il n'y a qu'à voir avec quelle perfide obstination elle s'opposa à l'absolution de Henri. Il avoit fait abjuration publique; il avoit été absous par le clergé de France; il n'avoit pas besoin de

l'être par le pape. Mais cette formalité paroissoit indispensable aux yeux du peuple; c'est pour cela que Henri la desiroit, et que l'Espagne employa pour l'empêcher toutes les ressources de l'intrigue la plus criminelle. Dans ses cruels projets, elle avoit condamné Henri à être perpétuellement hérétique; elle avoit défendu à Dieu de l'éclairer; et elle vouloit contraindre le chef visible de l'église à soutenir contre l'église même cette invisible prohibition. Il fallut toute l'adresse du cardinal d'Ossat pour arriver enfin à son but, malgré les efforts des Espagnols: et c'est ce qui attache un si grand intérêt à la lecture de ses lettres, qui sont regardées comme une des premières leçons de la diplomatie.

Après tant de sang répandu, tant d'argent prodigué, tant de calomnies, d'intrigues, de factions, c'étoit pour Philippe II un terrible pas à faire que celui de soumettre à la nécessité cette tête orgueilleuse qui avoit enfanté tant de désastres. Il dut bientôt juger que tous ses efforts échoueroient contre Henri, et

que sous un pareil monarque, le royaume alloit reprendre une nouvelle force. Ce royaume déchiré par lui-même n'avoit pu être entamé par Philippe, mais nourrissoit encore dans son sein des traîtres qui pouvoient rouvrir ses blessures. L'espérance de faire agir plus sûrement ces coupables sujets pendant un calme apparent, conduisit Philippe à la paix de Vervins. Henri la signa comme une nouvelle déclaration de guerre; mais il en avoit besoin pour rétablir dans toutes les parties de l'administration l'ordre qui seul pouvoit révivifier la France. La paix fut donc conclue et ratifiée par une haine réciproque, plus forte qu'elle n'avoit jamais été. Philippe changea son plan d'attaque, et Henri son plan de défense. Quand on voudra bien suivre l'histoire, on ne trouvera pas autre chose dans la paix de Vervins. A compter de ce moment, le duc de Bouillon, les princes de Lorraine, le duc de Biron, la marquise de Verneuil, furent en relation perpétuelle avec les ennemis de l'état; il n'y eut point d'années où il ne se fît quelque conspiration. Pendant que les Espagnols

avoient été en France, ils avoient eu lieu de connoître parmi les grands ceux qui étoient les plus propres à servir leurs desseins. Ils ne les perdirent jamais de vue, et prolongèrent l'habitude de ces intrigues jusques sous la minorité de Louis XIV. C'étoit armer contre Henri IV des ennemis bien plus dangereux que ces vieilles bandes dont il avoit tant de fois triomphé. On les choisissoit parmi ceux qu'il admettoit dans son intimité, à qui même il avoit donné les plus grandes marques d'amitié; et ce malheureux prince, obligé de se méfier de presque tout ce qui l'entouroit, de prendre même pour ministres des agens de la ligue, n'avoit que le cœur de Sully sur lequel il pût se reposer avec confiance.

Si le besoin de verser toutes ses pensées dans le sein d'un ami se fait sentir à tous les hommes, c'est sur-tout lorsqu'élevé sur un précipice, on est sans cesse obligé de ne donner qu'avec réserve la main à ceux dont il faut cependant emprunter le secours. Plus l'ame est isolée, plus elle est tourmentée par cette méfiance nécessaire, plus alors elle cherche à sortir de

cette solitude qui est le plus grand supplice de l'humanité. Aussi lorsqu'en quittant une conversation suspecte ou gênée, Henri se retrouvoit avec Sully, tout étoit commun entre ces deux grands hommes : c'étoit-là que se formoit le plan des négociations qui assuroient l'indépendance de la Hollande. La plus belle idée politique dont un homme d'état puisse se glorifier, est née de la rencontre, de la sympathie, de l'identité de ces deux grandes ames ; et le génie d'Elisabeth qu'ils associèrent à cette idée, étoit peut-être le seul qui pût en assurer le succès.

Vainqueur de tous les obstacles qu'il avoit rencontrés, affermi sur un trône dont il avoit eu tant de peine à franchir les degrés, Henri se fit tout-à-coup des pensées conformes aux circonstances qui l'avoient élevé. Il avoit fallu, pour le rapprocher du trône, les événemens les plus impossibles à prévoir. C'étoit la ligue elle-même qui lui en avoit ouvert le chemin, en voulant le lui fermer : et si les Guises n'eussent point effrayé Henri III. S'ils se fussent contentés de régner sous son nom,

le malheureux roi de Navarre exposé tout-à-la-fois aux armes de la France et à celles de l'Espagne, auroit eu bien de la peine à se maintenir dans les rochers du Béarn. Dès qu'il se vit transporté sur un nouveau théâtre, il dut être aussi frappé à la vue de tout ce dont il avoit triomphé, qu'effrayé de tout ce qu'on pouvoit lui opposer encore. Il mesura cette puissance étrangère qui s'étoit flattée d'abattre la sienne; et en voyant que tout l'or de l'Espagne n'avoit pu épuiser tout l'or de France, il sentit que le royaume qu'il alloit gouverner, avoit une force d'ensemble et d'union, avec laquelle il pouvoit tout entreprendre. La première idée qu'il va former en régnant sur une nation si guerrière, sera donc une idée de conquête? Non:

« Il défend les états qu'il tient de ses ayeux;
« Mais il est né trop grand pour être ambitieux. »

Ce sera donc une idée de vengeance contre l'ennemi qui avoit juré sa perte? Non: La vengeance n'appartient qu'à celui qui craint encore: la timidité seule est vindicative. Ce sera, si j'ose m'exprimer ainsi,

une

une idée cosmopolite. Henri sent que l'Europe ne peut être tranquille si la France ne l'est pas ; mais que la France triomphante peut assurer la tranquillité de l'Europe. Il voit l'Europe menacée par l'immensité d'une puissance que le même siècle semble avoir voulu écraser de couronnes ; il observe, il mesure cette puissance ; et il trouve dans l'immensité même de ses proportions de quoi se rassurer, il observe les autres états de l'Europe ; et il les trouve presque tous dans la position la plus critique, parce qu'ils n'ont point vis-à-vis les uns des autres de justes rapports de force et d'étendue. Il ose dessiner géométriquement le partage politique qui peut faire de l'Europe une véritable famille : et en distribuant tous les poids dans les balances, il trouve dans son propre état la force qui doit maintenir ces balances même. Il saisit aussitôt cette vérité si rare et si heureuse que la France est telle qu'elle doit l'être pour dédaigner de prendre part à ce nouveau partage, et par conséquent, pour avoir seule le pouvoir et le droit de le faire.

La justice, la politique, la grandeur d'ame, sont à l'instant d'accord pour embrasser un projet dont il ne faut pas perdre l'occasion unique. Et c'est d'après cela que Henri en examine plus à fond toutes les parties. La situation des affaires de son royaume ne lui permettoit pas encore de commencer une si grande entreprise; mais il pouvoit la préparer. Ce fut le but du voyage que le duc de Sully fit en Angleterre auprès d'Elisabeth; et en lisant les mémoires de ce grand ministre, on doit croire que l'exécution de ce projet ne tint qu'à la vie de Henri et d'Elisabeth.

Celle-ci mourut la première, et le prince qui lui succéda n'offroit pas à beaucoup près à Henri les mêmes ressources. Sully fut envoyé encore une fois en Angleterre pour essayer, s'il étoit possible, de monter ce prince à la hauteur d'Elisabeth.

Jacques I[er]. eut du moins la force de n'être point effrayé de l'entreprise. Les premiers succès et le temps auroient fait le reste; et l'alliance qu'il contractoit avec un prince de la maison Palatine, l'auroit

encore attaché à la guerre dans laquelle on alloit l'entraîner. Dans la lettre suivante, en parlant des événemens de l'empire qui ont précédé la guerre de trente ans, nous aurons occasion de voir où en étoit ce projet, lorsqu'il fut suspendu par la mort de Henri.

Les causes de cette mort fatale seront à jamais un problême dans l'histoire. Les suites, sur-tout s'il avoit été médité, devoient en être terribles pour la France. Une minorité ramenoit tous les troubles; et ces grands qui avoient frémi en ployant sous l'autorité de Henri, alloient se relever et trouver de l'autre côté des Pyrénées de grands moyens pour renouveller toutes les factions. La régente sembloit en avoir peur; tous les princes avoient une grande ambition; et cependant cette forte impulsion que le retour de l'ordre avoit donnée à l'autorité royale, ce respect universel que la justice et la fermeté de Henri avoient inspiré, cet ascendant dont son génie avoit environné le trône, protégèrent encore l'enfant qui l'y remplaça. La minorité de Louis XIII fut

moins orageuse que celle de Louis XIV; et l'impression qu'avoit faite le règne de Henri, fut encore assez forte pour soutenir la couronne, jusqu'à ce que Richelieu vînt l'affermir sur la tête de Louis XIII.

LETTRE LXX.

Effets politiques du protestantisme pour et contre la maison d'Autriche.

Le mariage de Maximilien Ier. avoit produit dans l'Empire une étrange révolution. L'Empire se trouvoit tout-à-coup avoir nommé pour son chef, un monarque dont les forces devenoient effrayantes pour l'Empire même. Tant que la Flandre, la Bourgogne et la Franche-Comté avoient appartenu à plusieurs souverains séparés, ou à un prince de la maison de France, les guerres presque perpétuelles dont ces provinces étoient le théâtre ou l'objet ne touchoient point directement l'Empire, et

mettoient même entre lui et la France une barrière qui, de ce côté, sembloit assurer sa tranquillité. Mais toutes ces provinces appartenant au souverain de la Lusace, de la Silésie, de la Bohême, de la Hongrie, l'Empire se trouvoit dans presque tout le cours du Rhin, et dans une partie de celui du Danube, pressé entre les propriétés de l'empereur. La nécessité de contenir ses nouveaux états, l'obligeoit à avoir des troupes dispersées depuis les rochers du Jura jusque dans les marais de la Hollande, depuis l'extrémité du golfe Adriatique jusque sur l'Elbe et l'Oder. Tous les états intermédiaires étoient perpétuellement exposés à voir ces troupes agir contre eux au premier mécontentement de l'empereur. Quelle dut donc être leur frayeur, lorsque la fille de Ferdinand-le-Catholique vint encore apporter de nouvelles provinces, de nouvelles richesses, un nouveau monde à la maison que Marie de Bourgogne venoit de mettre déjà sur un si haut degré d'élévation! Alors il ne fut plus question de songer à faire sortir la couronne impériale de cette maison. C'eût été risquer de

lui faire acquérir par droit de conquête ce qu'elle vouloit bien encore demander par la voie de l'élection. Enfin, toutes ces immenses possessions se trouvant réunies sur une seule tête, on dut craindre que, si cette tête étoit d'ailleurs fortement organisée, elle ne voulût se rendre entièrement absolue sur un empire hors d'état de lui résister. Il est dans la nature de l'homme de tenter tout ce qu'il peut faire, quelquefois même ce qu'il ne peut pas. Il étoit dans l'esprit et dans l'ame de Charles V, non seulement d'être flatté de l'idée d'une monarchie universelle, mais encore de l'entreprendre, uniquement parce que c'étoit une chose nouvelle, qui n'avoit encore été exécutée que par un peuple entier, et après plusieurs siècles. Quelle jouissance pour un homme, d'exécuter à lui seul, en quelques années, une entreprise semblable et même plus grande! L'ambition est quelquefois excusable dans ses rêves orgueilleux, dans ses plus vastes conceptions: la fortune, en faisant tout pour Charles-Quint, sembloit ne lui demander que de vouloir. Deux mariages lui avoient

donné d'un trait de plume ce qu'il n'auroit osé ambitionner après cinquante ans de guerre; et en songeant à ce que la fortune avoit fait pour lui, il étoit difficile qu'il ne se crût pas appelé à faire le reste. L'homme le plus sage, dans la position de Charles V, eût peut-être formé les mêmes projets; et ceux qui l'ont jugé avec tant de sévérité, ont oublié que, pour résister à une tentation aussi séduisante que celle qui s'offroit à lui, il falloit bien plus de force qu'il n'en employa pour y céder. Si ce prince n'eût pas rencontré des rivaux dignes de lui, peut-être alors se seroit-il fatigué lui-même dans une carrière où rien ne l'eût arrêté. Mais il rencontra des obstacles; et leurs chocs lui donnoient un nouvel élan. Comme il ne croyoit pas que rien pût lui résister, il s'indigna contre ce qui lui résista. François Ier. osa lui disputer l'Empire: Charles l'emporta sur lui, et ne lui pardonna même pas d'avoir été vaincu. François lui disputa le prix de l'honneur, du courage, de la loyauté; et Charles ne lui pardonna pas un triomphe qu'il ne pouvoit se déguiser à lui-même.

comme inséparables. Elles formèrent la première ligue en 1551 ; elles formèrent la fameuse *Union évangélique ;* et à travers tous les obstacles d'un siècle entier de guerres, de jalousies, de discussions, elles arrivèrent de front au congrès d'Osnabruck et de Munster, et renversèrent le corps formidable contre lequel elles avoient paru s'épuiser.

Charles V, entouré de toute sa gloire, n'avoit pu se dissimuler que l'esprit de religion seroit plus fort que lui. Il craignoit quelquefois de le combattre; il cherchoit à l'étouffer. Vainqueur à Mühlberg, il donna l'électorat de Saxe à un prince luthérien de la même maison que celui qu'il venoit de faire prisonnier. Par-là il espéroit faire entendre que ce n'étoit point contre la nouvelle religion qu'il étoit armé. Mais il sonnoit en même temps l'alarme sur la liberté personnelle de tous les souverains de l'Empire, en faisant arrêter le landgrave de Hesse, qui s'étoit rendu auprès de lui sur sa parole. Aussi ce même Maurice, qu'il venoit de faire électeur de Saxe, le marquis de Brandebourg, qu'il

croyoit avoir fixé dans son parti, l'abandonnèrent pour former une ligue en faveur de la liberté germanique. J'ai dit que Henri II y entra; et il est à remarquer que cette première ligue est peut-être ce qui a donné à Richelieu l'idée de ce qu'il a fait depuis. Je ne veux point ôter à ce grand homme la gloire qui lui appartient: mais je veux simplement faire observer que l'idée sur laquelle il a travaillé, avoit été conçue plus de soixante-dix ans auparavant. C'est un grand talent pour un homme d'état, c'est peut-être le seul qui lui soit véritablement nécessaire, de savoir s'approprier et juger les idées des autres, de savoir choisir le vrai moment de les accomplir. N'en demandons pas davantage aux plus grands ministres, et nous serons sûrs d'être bien gouvernés.

Cette première ligue avoit déjà pour elle une apparence de légalité. La confession d'Augsbourg avoit uni les protestans. Leur religion étoit reconnue: ils faisoient corps dans l'état; c'étoit aussi dans ce moment qu'ils avoient commencé

à devenir formidables. Lors de la pacification de Passau et de la paix de religion, il ne fut plus question de revenir sur le passé. C'est déjà beaucoup pour une secte nouvelle de se placer sur la même ligne que la religion qu'elle attaque, et de la forcer de traiter ensemble ; comme si elles étoient toutes deux de même date ; cela indique au moins qu'elles sont de même force.

Le grand point des protestans étoit de conserver tout ce qu'ils avoient perdu. Ce premier succès leur donnoit le moyen d'en espérer d'autres. Mais la chambre impériale pouvant, d'après les constitutions Germaniques, rendre contre eux des jugemens très-sévères, il leur étoit encore important d'y avoir séance et voix délibérative : cela les assuroit de ne pouvoir être jugés que par leurs pairs. En cédant sur ce qui étoit perdu, la religion catholique devoit empêcher que ses pertes ne se renouvellassent, et sur-tout que d'autres ecclésiastiques ne passassent dans le parti des réformés. Ce fut sur ces bases qu'on travailla. Tout ce qui étoit déjà sécularisé,

c'est-à-dire tout ce dont les protestans s'étoient emparés leur demeuroit. Mais tout électeur, abbé ou autre, qui par la suite se seroit fait protestant, étoit déclaré, par le fait même, déchu de toutes ses possessions. Les protestans étoient admis dans la chambre impériale, concurremment avec les catholiques. Enfin, comme on conservoit encore quelque espérance de réunion, il fut dit que tout ce dont on convenoit ne seroit que provisoire, et ne vaudroit que jusqu'à la décision du concile de Trente.

La fierté de Charles V souffroit sans doute de signer un traité qui ne répondoit pas à l'éclat de sa puissance, et qui sembloit annoncer par quels moyens cette puissance pouvoit être attaquée. Au moment d'être pris lui-même dans Inspruck, il dut, en relâchant le landgrave de Hesse, se repentir d'avoir violé, vis-à-vis de ce prince, la foi publique et le droit des gens. Grand exemple pour tous les monarques, et qui leur apprend combien ils doivent respecter la fidélité des engagemens, puisque cette fidélité est elle-même la base de leur grandeur.

Si dans ces circonstances le concile de Trente eût pu jouir de la tranquillité qui lui étoit nécessaire, s'il n'eût pas été transféré d'un endroit à l'autre, et prolongé presque indéfiniment, il auroit pu parvenir, en faisant le sacrifice des biens déjà confisqués, à réunir les esprits sur la matière du dogme. Mais la condamnation des protestans y fut entière; et alors les conditions provisoires qu'ils avoient obtenues à Passau devinrent définitives. L'homme qui eût été le plus propre à opérer une réunion si desirable, étoit l'empereur Maximilien II. Il ne tint pas à lui qu'elle ne se fît; et la religion, autant que l'humanité, lui doit compte de la patience et des efforts avec lesquels il travailloit à ce grand ouvrage. Outre les motifs d'utilité publique qui le portoient à l'entreprendre, il sentit qu'il y alloit du bien et de l'existence de sa maison : et l'événement l'a bien prouvé sous son foible successeur. Son neveu, le roi d'Espagne, le secondoit mal dans ses opérations : le Turc le tenoit dans une inquiétude continuelle; et le Transilvain étoit toujours prêt à mettre le

trouble dans la Hongrie. Rappelez-vous ce que j'ai dit à ce sujet de la maison d'Autriche ; et vous verrez combien j'ai eu raison de marquer cette position comme une des grandes causes de la diminution de sa puissance.

Cette cause, déjà très-active par elle-même, par les loix de la Hongrie, par le caractère des Transilvains, par les forces et les prétentions des Turcs, le devint bien plus, lorsque les nouvelles opinions s'y trouvèrent jointes. En Bohême, en Moravie, en Silésie, en Hongrie, en Autriche, ces opinions avoient acquis et acquéroient tous les jours de nouveaux partisans. Toutes ces provinces avoient leurs diètes ou états, et par conséquent un point de réunion légale. Le souverain dépendoit d'eux pour les impôts, et par conséquent des conditions auxquelles les impôts étoient accordés. La pacification de Passau étoit le point de mire de chacune de ces provinces : chacune la réclamoit et vouloit jouir de ses avantages. Si on étoit assez en force pour leur résister, il falloit leur refuser tout, et les ramener dans les

bornes de leur devoir. Si on prévoyoit que toute opposition seroit inutile, il valoit mieux donner une concurrence légale aux deux religions; et à ce prix on auroit pu assurer la tranquillité et conserver les biens de l'église Romaine. Mais comme dans ces diètes, les grands, les chevaliers, les barons étoient les plus puissans, on leur accorda ce qu'ils demandoient, et on crut avoir fait assez, en refusant ce qui étoit réclamé par un côté plus foible. La liberté publique de religion fut accordée aux barons et aux chevaliers. Les bourgs, les villes, les communes en furent exclus. Le vice de cette politique étoit sensible. Ces communes avoient sans cesse devant les yeux l'humiliation d'un refus, auquel elles avoient été obligées de souscrire. Cette humiliation étoit augmentée par le succès de ceux qui avoient été plus heureux ou plus puissans. Ceux-ci leur en faisoient sentir tout le désavantage; et contribuant, ainsi qu'eux, aux charges publiques, les communes pouvoient toujours remettre leurs prétentions en avant. Il ne falloit que persévérer pour réussir:

et

et la persévérance étoit indubitable, chez une secte qui se voyoit au moment de triompher de la persécution.

Si les protestans eussent été unis entre eux, ils pouvoient tout attendre, d'après ce qu'ils avoient déjà obtenu. Mais deux nouvelles sectes vinrent se joindre à la première, et l'affoiblirent, au lieu de la fortifier. Les sectateurs de Zwingle et de Calvin voulurent participer à la confession d'Augsbourg, qui n'avoit été faite que pour ceux de Luther. Si ceux-ci eussent réellement senti leurs intérêts, tout ennemi de Rome eût été leur allié; et donnant entre eux l'exemple de la tolérance à laquelle ils prétendoient de la part des catholiques, ils ne pouvoient manquer de gagner chaque jour du terrain. Mais leur haine réciproque fut pendant long-temps presque aussi forte que celle qu'ils portoient à l'église Romaine. Par une inconséquence, dans laquelle on reconnoît l'homme dogmatisant, ils exercèrent, vis-à-vis des nouvelles sectes, l'intolérance qu'ils reprochoient à Rome d'exercer contre eux. Cette mésintelligence, qui nuisoit déjà

beaucoup au progrès des nouvelles sectes, nuisoit encore plus à la sûreté et à la liberté de l'Empire. A la faveur de toutes ces opinions diverses, et de l'animosité réciproque qu'elles entretenoient, l'Autriche s'efforçoit toujours de marcher à son but, et de substituer de plus en plus son autorité personnelle à l'autorité impériale. Les catholiques avoient besoin d'elle pour se défendre contre les protestans. Le sentiment prédominant paroissoit être chez eux l'antipathie religieuse ; et en voulant détruire leurs ennemis, ils travailloient à se donner un maître. Lorsque ces ennemis auroient été anéantis, le parti catholique se seroit sans doute apperçu de la faute qu'il avoit commise : mais il n'eût plus été temps de la réparer.

Un des points les plus intéressans de cette partie de l'histoire, est donc d'observer combien les progrès, le maintien, ou l'affoiblissement des religions réformées pouvoient influer sur la puissance autrichienne. Par une singularité très-remarquable de ces nouveaux dogmes, ils furent, presque en naissant, entourés, soutenus,

poursuivis par des intérêts politiques : ceux-ci trouvoient des avantages à ne se montrer que sous le voile des intérêts religieux : et la balance de ces avantages sembloit devoir être en faveur de l'Autriche, qui défendoit les anciens principes de l'église. Si elle réussissoit à extirper l'hérésie, il étoit probable que ce ne seroit qu'aux dépens de la liberté de l'Empire. Les services qu'elle auroit rendus, les forces qu'elle auroit acquises, la reconnoissance qu'elle eût eu droit d'attendre, lui auroient donné celui de soutenir que l'hérésie s'étoit introduite à la faveur de cette multitude d'états et de souverainetés qui partageoient l'Allemagne; qu'il n'y avoit qu'un pouvoir unique qui pût empêcher le retour d'un pareil danger; et qu'il étoit temps de revenir à l'empire de Charlemagne. Cette prétention, soutenue par des armées victorieuses, auroit écarté et la bulle d'or, et toutes les capitulations. Si Charles-Quint avoit échoué, c'étoit peut-être parce qu'il avoit trop tôt démasqué ses projets; parce qu'il avoit voulu parler et agir en maître absolu, avant de l'être entièrement; parce

que son immense puissance rendoit sa protection même effrayante. D'ailleurs, sa conduite en Italie n'avoit pas toujours été celle d'un défenseur de l'église Romaine; et la longue captivité du pape, qu'il avoit fait prisonnier dans Rome même, donnoit une grande force aux accusations des protestans, et aux soupçons des catholiques. Sans doute ces impressions étoient difficiles à effacer. Mais elles avoient été affoiblies par la sagesse de Maximilien. Une marche adroite, bien mesurée, bien suivie, pouvoit encore rapprocher son successeur d'une ligne dont il lui importoit de ne pas s'écarter, et dans laquelle une fois rentré, il reprenoit les anciens erremens de sa famille, et devoit espérer de regagner le terrain qu'elle avoit perdu.

LETTRE LXXI.

Événemens qui ont précédé la guerre de trente ans.

HEUREUSEMENT pour l'Empire, Rodolphe n'étoit nullement propre à soutenir une conduite aussi difficile; et les circonstances dans lesquelles il se trouva, lui offrirent des obstacles insurmontables. Sous prétexte que son administration entraînoit la ruine de la maison d'Autriche, Mathias, frère de l'empereur, avoit voulu s'immiscer dans le gouvernement. Sur le refus de Rodolphe, il avoit assemblé à Presbourg les autres princes de sa maison; et dans le moment où l'esprit d'insubordination se communiquoit dans tous les états héréditaires, où il falloit, dans la maison d'Autriche, une grande union, l'assemblée de Presbourg s'éleva contre l'empereur régnant, et autorisa Mathias à le dépouiller, en paroissant le secourir. C'étoit un terrible exemple à présenter à tous ces peuples déjà divisés dans leur croyance, que celui d'une

partie des descendans ou des neveux de Charles-Quint, armée contre le chef de leur maison. La fermentation religieuse en devint incontinent plus forte ; et la main des séditieux saisit avec empressement le flambeau de la discorde, allumé par les frères de leur souverain. Alors Mathias fut en révolte ouverte ; car on ne peut donner un autre nom aux prétentions qu'il vouloit soutenir, et qui ensuite enflammèrent toute l'Allemagne. L'Autriche, la Hongrie, la Moravie le reconnurent; il s'avançoit vers la Bohême, et l'état de ce royaume lui promettoit la même réussite.

Rodolphe s'y débattoit alors contre l'ancienne secte des Hussites, et contre celle des luthériens. Il avoit refusé leurs demandes, lorsque l'approche de Mathias rendit les sujets plus audacieux, et le souverain plus facile. Il n'acheta leurs services qu'en cédant à leurs griefs ; et le fruit qu'il en retira, ne valut pas le prix qu'il avoit payé. Il transigea avec Mathias. Ce frère révolté se fit céder ce qu'il venoit d'envahir, et se fit reconnoître pour successeur du royaume qu'il voulut bien lui laisser.

Mais son arrivée avoit réveillé chez les sectaires Bohémiens tout ce qui n'étoit qu'assoupi. Forts de leur premier triomphe; fiers de ce qu'ils avoient obtenu; encouragés par la transaction que leur souverain venoit de faire avec Mathias; presque justifiés par la révolte de ce prince, à qui ils venoient d'accorder la couronne de Bohême, ils veulent se faire concéder la liberté générale du culte; ils échouent dans une première diète; ils en convoquent, ils en tiennent eux-mêmes une seconde; ils établissent de leur autorité ce qu'ils ne se croient plus obligés de demander. En vain Rodolphe veut s'opposer à leur volonté; il est à l'instant privé du gouvernement. Chacun des trois ordres nomme dix directeurs, auxquels on confie l'administration de l'état. Une force militaire est organisée; le comté de Thurn en est nommé général: Rodolphe n'a plus rien à refuser, d'après ce qu'il a accordé à Mathias. Ses sujets se présentent à lui, comme son frère leur avoit appris qu'il falloit se présenter; ils ne traitent plus même avec lui; ils lui dictent la lettre de

majesté, qui justifie leur insurrection, qui accorde aux protestans toutes leurs demandes ; leur conserve leurs églises, et leur reconnoît le droit d'en bâtir de nouvelles.

Après tant de foiblesses, Rodolphe sembloit devoir vivre tranquille, ou au moins ne pas chercher de nouvelles occasions de troubles. Mais il dévoroit en secret le chagrin d'avoir été obligé de céder à son frère une partie de ses états ; il lui imputoit avec raison la révolte de ceux qu'il n'avoit conservés qu'aux dépens de son honneur et de tous les droits de sa couronne. Il voulut reprendre ce qu'il avoit laissé échapper ; des mesures mal concertées lui firent perdre ce qu'il conservoit encore. Une nouvelle insurrection s'élève en Bohême ; Mathias y est encore appelé ; il est reconnu roi, et Rodolphe est obligé de délier lui-même tous ses sujets du serment de fidélité.

Le frère qui le poursuivoit ainsi, et le dépouilloit successivement de tous ses états, étoit lui-même exposé aux réclamations audacieuses des nouveaux sujets qu'il avoit enlevés à leur souverain légitime. Le

prétexte de ses premières démarches avoit été de conserver les états de la maison d'Autriche. Et par une conséquence aussi juste que naturelle, la suite de ces démarches étoit de les lui faire perdre. Déjà dans la Hongrie il avoit consenti à tout ce que les protestans avoient exigé de lui : il falloit acheter l'injustice de son élection. Quand il voulut recevoir le serment de ses états héréditaires, il trouva les mêmes dispositions; il fallut encore payer la révolte du peuple qu'il avoit formé à l'insurrection. Il crut pouvoir refuser, dans un état héréditaire ce qu'il avoit accordé à un état électif. Mais il oublioit que pour lui, il n'y avoit plus ni élection, ni hérédité; il n'étoit roi que par la force de ceux qui se voyoient alors plus forts que lui. On fit en Autriche comme en Bohême, on s'empara de ce qu'il ne voulut pas accorder. La liberté de religion fut établie. Il voulut parler en maître, on le fit souvenir comment il l'étoit devenu; et l'annonce d'une défection entière lui fit connoître ce qu'il devoit attendre.

Quand une fois on est sorti de la ligne

du devoir, chaque écart conduit à un autre. Ce souverain qui n'avoit plus assez de force pour se maintenir sur le trône dont il avoit chassé son frère, prit un intermédiaire entre ses sujets et lui ; et il le prit parmi les sujets qui devoient passer un jour sous sa domination. Ce n'étoit pas ainsi que Charles-Quint avoit gouverné ; ce n'étoit pas ainsi que l'on pouvoit accroître son autorité ; ce n'étoit pas même ainsi que l'on pouvoit la conserver. Les états de Moravie, nommés ou acceptés par lui pour médiateurs, décidèrent en faveur des Autrichiens ; et le triomphe de la religion protestante fut entier dans tous les états héréditaires.

Les protestans de l'intérieur de l'Empire ne perdoient point de vue cette désunion de la famille impériale, et perdoient encore moins l'espérance d'en profiter. L'occasion leur en étoit fournie par la sévérité des jugemens qui se rendoient à la chambre impériale ou au conseil aulique ; et par la rigueur de leur exécution.

La ville d'Aix-la-Chapelle venoit de l'éprouver. Les protestans s'étoient introduits

chez elle en grand nombre; ils y acquéroient une force qui paroissoit contraire aux articles de la paix de Passau : la ville fut citée et condamnée au ban de l'Empire. Celle de Donauwerth, citée aussi au ban et jugée par le conseil aulique, perdoit ses droits et le titre de ville impériale. L'exécution du jugement avoit été confiée au chef d'un cercle étranger.

Toutes ces infractions de la constitution germanique venoient encore à l'appui des plaintes des protestans. L'incendie paroissoit inévitable : par-tout on rencontroit des matières combustibles; pour les embrâser, il ne falloit qu'une étincelle; elle sortit du flambeau de l'amour. Les charmes de la comtesse de Mansfeld remirent les protestans en armes, comme si ce nom eût été destiné à troubler le repos de l'Allemagne par les événemens les plus extraordinaires.

Epris de cette jeune beauté, l'archevêque électeur de Cologne abjura, pour l'épouser, la religion catholique. Aux termes de la réserve de Passau, il perdoit tous ses bénéfices : ses états et son chapitre

s'armèrent contre lui : le prince de Liége fut nommé à sa place : la guerre se déclare entre eux : l'électeur palatin vouloit dès ce moment réunir tous les protestans en faveur de l'archevêque. Mais celui-ci avoit embrassé la religion réformée, et non la luthérienne ; et l'antipathie de ces deux sectes empêcha dans ce moment la jonction de leurs efforts. L'électeur palatin secourut seul l'archevêque dépossédé. Cette démarche hardie le fit regarder par tous les anti-papistes comme un chef qui pourroit leur être utile. Dès ce moment il travailla sans relâche à les entraîner dans une union, sans distinction de sectes ; il y trouva de grands obstacles, il y mit une grande suite, et il y parvint.

Déclaré chef de *l'Union évangélique*, l'électeur palatin en fit présenter les demandes à l'empereur Rodolphe, pendant que ce prince, aux prises avec les Turcs, avoit encore à se défendre contre son frère Mathias. La succession de Juliers qui s'ouvrit alors fut un nouveau prétexte pour prendre les armes : huit compétiteurs se présentoient pour réclamer cet héritage ;

deux d'entre eux assurèrent leurs droits par la force.

L'empereur se trouvoit alors dans la position la plus embarrassante. Obligé de craindre sa propre famille, il redoutoit encore les catholiques, pour lesquels il étoit cependant instant de s'armer. Il n'ignoroit pas la méfiance qu'il leur avoit inspirée ; et il pouvoit craindre entre eux et les protestans un accord qui eût tourné contre lui. Il ignoroit peut-être la totalité du projet de Henri IV ; mais il en savoit assez pour appréhender de voir ce grand monarque à la tête d'un grand parti.

Quoique Henri ne fût plus secondé par la célèbre Elisabeth, il n'en suivoit pas moins son plan. Il l'avoit fortifié de l'intérêt de toutes les puissances. Celui de tous les protestans étoit sensible. D'après ce que j'ai dit de la Hongrie, elle ne cherchoit qu'à recouvrer son ancienne liberté. Le Transilvain se flattoit d'être recherché et soutenu par le Turc, du moment qu'il contribueroit à l'affoiblissement de l'Autriche. L'Italie, pressée de tous côtés entre l'Autriche et l'Espagne, aspiroit au moment

de la dispersion d'une force si redoutable; et Rome, si long-temps aux ordres de Madrid, alloit s'armer contre elle, pour seconder les vues de ce même Henri qu'elle avoit tant persécuté. Les richesses des Indes excitoient la rivalité de l'Angleterre; et après plus de quarante ans de guerre, la Hollande voyoit la certitude de son indépendance dans l'abaissement des souverains dont elle avoit secoué le joug. Enfin la terreur qu'avoit répandue dans toute l'Allemagne la puissance des deux branches autrichiennes, donnoit lieu d'espérer que les princes catholiques n'étoient pas éloignés de se joindre aux efforts que l'on faisoit pour leur liberté; Aussi Henri vouloit-il que rien ne fût dirigé contre eux, et qu'au contraire on cherchât à se les attacher.

Ce prince pensoit en politique sage. Les troupes de l'*Union* agirent comme des hordes de barbares. Leurs ravages furent affreux. Peut-être après ce premier moment de férocité, Henri eût-il enfin obtenu des chefs des protestans de ne pas nuire à leur propre cause; mais sa mort

interrompit l'entreprise que lui seul pouvoit alors conduire, et laissa agir toutes les vengeances de l'esprit de parti.

On vit aussitôt arriver ce que Henri avoit voulu prévenir. La nécessité de se défendre contre un genre de guerrre qui faisoit horreur à l'humanité, créa la *ligue catholique* : et les deux religions furent ouvertement en guerre l'une contre l'autre. Cette ligue étoit forte et bien payée ; elle trouva les protestans déjà divisés entre eux, manquant d'argent au milieu de leurs pillages, et sur-tout privés de la direction que les armes de Henri IV auroient donnée à tous leurs mouvemens. Elle eut contre eux des succès rapides, et qui en annonçoient encore d'autres. L'empereur qui craignoit que cette ligue, dans laquelle il n'étoit point entré, et dont le duc de Bavière étoit chef, ne tournât contre sa puissance impériale des armes victorieuses, profita de l'abattement des protestans pour les engager à traiter secrètement avec la ligue. L'*Union évangélique*, retira ses troupes, promit des dédommagemens, et tout parut calmé.

Ainsi cette union ne produisit dans ce moment que des ravages inutiles. Mais c'étoit une première tentative ; on avoit traité avec elle, comme avec une puissance légale : l'idée de résistance soit aux Catholiques, soit à l'empereur étoit donnée, les points de ralliement étoient connus ; le mouvement avoit été imprimé ; et quoique la situation de la France l'eût mise dans l'impossibilité de le seconder, cette impossibilité ne tenoit qu'aux troubles d'une minorité, et finissoit avec elle ; et il ne falloit qu'un ministre capable de s'emparer des plans de Henri, et de s'en servir dans des temps plus favorables.

Toutes les fois que le traité qui fait poser les armes ne détruit aucun des motifs qui les ont fait prendre, la paix n'est que simulée ; et le parti le plus foible, quelquefois tous les deux, n'ont eu en vue que d'attendre un moment plus propice. C'étoit la position des protestans ; leurs griefs étoient toujours les mêmes. L'avénement de Mathias au trône impérial leur parut l'époque où ils devoient

renouveller

renouveller leurs demandes. Le fameux Transilvain Betlem-Gabor devenoit de jour en jour plus redoutable; les progrès des Turcs plus inquiétans. Mathias voulut dans une diète associer l'Empire aux craintes que lui donnoient la Transilvanie et la Turquie. Les protestans profitèrent de ce moment. Il ne paroissoit pas éloigné de leur accorder leurs demandes, au moins en partie; lorsque la ligue catholique lui fit entrevoir qu'elle étoit en état de leur résister. Mathias craignoit autant que son prédécesseur des fédérations dont il se méfioit toujours. Il chercha des palliatifs pour le moment : il fit avec la Porte et le Transilvain plusieurs armistices : il crut pouvoir pendant ce temps obtenir de ses états les secours pécuniaires dont il avoit besoin : mais il recueillit alors le fruit de sa conduite vis-à-vis de Rodolphe, et trouva par-tout la même résistance.

Telle étoit la situation générale de l'Empire en 1617; telle étoit celle de tous les états de la branche autrichienne. Elle étoit d'ailleurs peu unie avec la branche espagnole. Celle-ci croyant avoir encore toutes

les richesses de Philippe II, en avoit conservé toute la fierté, et prétendoit toujours faire sentir à l'autre toute la force du droit d'aînesse. Mathias qui n'avoit point d'enfant, ayant fait couronner roi de Bohême et de Hongrie Ferdinand, petit-fils de Ferdinand Ier., Philippe III réclama ces deux couronnes, et ce fut pas sans difficulté que l'on parvint à accorder les deux souverains, en assurant le retour de ces deux royaumes à la branche espagnole, au défaut d'enfant mâle dans la branche allemande. Le feu qui s'étoit déjà allumé dans différens endroits, n'étoit rien moins qu'éteint; il couvoit de tous côtés. Par un juste châtiment, Mathias étoit obligé de craindre des sujets dont lui-même avoit provoqué l'insurrection. En faisant reconnoître d'avance Ferdinand pour son successeur, il avoit paru vouloir se prémunir contre le sort qui le menaçoit; et les révoltes qui éclatèrent en Bohême commencèrent la guerre de trente ans.

LETTRE LXXII.

Suite du même sujet.

Tout ce qui tient à cette guerre célèbre est très-intéressant par lui-même; mais c'est sur-tout par l'issue qu'a eue cette guerre, par les grands événemens militaires auxquels elle a donné lieu, par les changemens que la politique y a éprouvés, par l'effet qu'y ont produit l'audace de Tilly, l'élévation et la chûte de Walstein, l'intrépidité de Mansfeld, les variations des ducs de Bavière, de Saxe, de Lorraine, la fermeté de Ferdinand II, les talens héroïques de Gustave Adolphe, et la politique de Richelieu. Ce ne sont là que les principaux personnages du tableau que présente la guerre de trente ans : on y en trouve une foule d'autres. Il sembloit que tout ce que l'Europe avoit de plus marquant devoit paroître sur ce théâtre sanglant, y occuper une place et

y jouer un rôle. Jamais l'Europe entière ne s'étoit trouvée dans une pareille effervescence. On eût dit que tout conspiroit pour jeter au milieu des plus grands intérêts, des intérêts bien moindres, mais qui contribuoient toujours à maintenir l'agitation générale.

Le père Bougeant a décrit tous ces événemens avec une grande exactitude, et il a assez bien placé tous les fils d'une intrigue aussi compliquée, pour que le lecteur puisse les suivre ensemble, jusqu'au moment où ils viennent se réunir à Osnabruck et à Münster.

Ce n'est pas le récit de ces événemens que je veux donner ici, mais les moyens d'en démêler la cause, d'en suivre les variations, d'en remarquer l'influence. Nous avons déjà vu le comte de Thurn figurer dans les premiers troubles de la Bohême. La foiblesse de Rodolphe ne lui avoit pas laissé le temps de les prolonger. Thurn en ayant tout obtenu, frémissoit de l'inactivité à laquelle son triomphe même l'avoit condamné. Né pour être chef de parti, la révolte étoit son élément,

et son physique autant que son moral sembloit souffrir, quand il respiroit un autre air que celui de la sédition. La maladresse de Mathias, qui lui retira une place de confiance, le dévouement des protestans qui le nomment protecteur de leur religion, l'équivoque que présentoient quelques expressions de la pacification de Passau, les mêmes doutes que l'on pouvoit trouver dans sa lettre de majesté extorquée à Rodolphe, lui donnèrent occasion de faire construire des chapelles et des églises protestantes, dans des lieux où il n'y en avoit point encore eu. Mathias voulut arrêter ces premiers mouvemens; il frappa quelques coups de vigueur, et ne les soutint pas; c'est-à-dire, il fit voir qu'il vouloit être maître, mais qu'il ne le pouvoit pas. Le signal de sa foiblesse fut celui de la force des révoltés.

Thurn fidèle aux maximes des séditieux, entraîna le peuple au-delà de sa volonté même. Il voulut par une rébellion ouverte le séparer à jamais de son souverain. Les officiers impériaux précipités par les fenêtres, tous les agens royaux expulsés,

l'administration confiée de nouveau à trente directeurs, toute la nation Bohémienne appelée à soutenir non pas sa cause, mais celle du comte de Thurn; un manifeste qui attaquoit les loix et la royauté, en parlant toujours de leur défense; telles furent les nouvelles qui, dans l'espace de quelques jours, vinrent accabler Mathias. Il voyoit déjà les protestans de ses autres états prêts à se joindre à ceux de Bohême. Il avoit été audacieux devant son souverain, il alloit être timide contre ses sujets. Le caractère de Ferdinand suppléa au sien. Ce prince appelé par une élection au trône de Bohême et de Hongrie, n'avoit point à se faire les reproches qui pesoient sur le cœur de Mathias; mais il sentoit que les fautes de ce prince retomberoient sur lui, et que Ferdinand auroit peine à reprendre par la force ce que Mathias auroit accordé à la terreur. Plein de fermeté, pénétré des droits et des devoirs du trône, il fatigua l'irrésolution de Mathias, et en obtint enfin qu'il agiroit en roi. Un manifeste qui respiroit la sagesse et la dignité,

appela les Bohémiens au repentir, et leur annonça tous les malheurs que leur souverain vouloit leur épargner. Thurn et les autres chefs en dérobèrent la connoissance au peuple, condamné à être l'instrument de leur ambition. Toute la Bohême, excepté trois villes, prit parti contre l'empereur ; presque toute la Moravie s'y joignit ; la Silésie envoya des secours. Le bruit des armes réveilla l'*Union évangélique* : c'étoit sa cause que l'on soutenoit ; c'étoit contre l'empereur qu'étoit dirigée cette rébellion ; elle acquéroit tous les jours de nouvelles forces ; il ne falloit que lui donner plus d'ensemble, et l'attacher à la cause générale. L'Union se déclare pour elle ; elle n'avoit point de troupes à lui envoyer, le hasard lui en amène. Quatre mille hommes avoient été levés par Mansfeld pour une autre destination : l'Union s'empare et des hommes et du chef, et Mansfeld se trouve à la tête d'un parti puissant. L'électeur de Saxe jugea dès-lors que si cet embrâsement n'étoit pas arrêté tout-à-coup, il alloit devenir universel : il offrit sa médiation,

on alloit négocier ; la mort de Mathias changea toutes ces dispositions.

Il avoit porté sans gloire des couronnes dont ils s'étoit emparé sans droit ; mais il les laissoit à un prince déterminé à les défendre. Déjà la fermeté de Ferdinand étoit connue ; son caractère s'étoit fortement prononcé avec toute la vigueur de l'équité. Lorsqu'il prit en Styrie et en Carinthie le serment de ses nouveaux sujets, on avoit voulu y mettre pour condition la liberté de religion ; il l'avoit constamment refusée ; il avoit exigé et obtenu le serment pur et simple. Fidèle au texte de la paix de Passau, il en maintenoit par-tout l'exécution la plus stricte. Le culte protestant étoit interdit dans toutes les villes, et la moindre contravention étoit à l'instant réprimée et punie. Un prince qui s'annonçoit ainsi dès son avénement au trône, et dans les temps les plus orageux, marquoit aux Bohémiens que les règnes des Rodolphe et des Mathias étoient finis. On se servit de cette fermeté de Ferdinand pour le pousser à bout ; mais ce fut par cette fermeté même que

Ferdinand conserva tout ce qu'on voulut lui enlever. Il soutenoit une cause juste, il fit des offres raisonnables, parce que la fermeté même doit connoître des mesures, et épuiser les voies de conciliation, avant de prendre celles de rigueur. Il avoit été reconnu roi du vivant même de Mathias ; néanmoins les états déclarent son élection nulle, et le trône vacant. Les premiers succès des séditieux égalèrent leur audace. Brünn étoit pris par le comte de Thurn ; religion et gouvernement, tout changeoit à l'approche de l'armée rebelle. Le feu se communiquoit dans l'Autriche antérieure. Ferdinand est assiégé dans Vienne : cette capitale elle-même le presse d'accepter la loi que les Bohémiens veulent lui dicter. Seize barons Autrichiens forcent son appartement, lui commandent d'éviter le malheur qui les menace ; ils le saisissent avec violence, et lui répètent à grands cris : *Signeras-tu ?* Ferdinand les confond par le calme de son refus, il prononce un *non* qui les disperse : on lui répète qu'il faut fuir ou céder ; il ne veut ni l'un ni l'autre ; il veut

être roi, il l'est; et cette héroïque constance est couronnée par l'arrivée de Dampiere, par la nouvelle de la victoire de Joncquoi, qui marche vers Pragues, après avoir battu Mansfeld. Au moment de prendre la capitale de l'Autriche, les Bohémiens tremblent pour la leur; et Ferdinand a montré que personne n'est plus digne que lui de porter la couronne qu'on veut lui arracher.

Dans toutes les actions de sa vie, il importe à un souverain de faire respecter son autorité, de faire connoître un grand caractère, de faire craindre une fermeté inébranlable; mais cela lui importe surtout, quand il se trouve en bute aux coups des séditieux. Envain lui ôte-t-on tous les moyens de défense; il est encore assez puissant, s'il sait parler avec grandeur d'ame; s'il sait résister avec d'autant plus de vigueur, que sa résistance n'expose plus que lui; s'il est convaincu qu'il ne peut abandonner aucun de ses droits, parce qu'il ne peut négliger aucun de ses devoirs. Quand des séditieux sont parvenus jusqu'à forcer le dernier asyle de leur

souverain, il n'a plus pour lui que le respect personnel qu'il peut encore inspirer ; dès qu'il cède, ce respect tombe, et il n'a plus rien.

Le courage que Ferdinand montra dans cette occasion, n'étoit pas simplement le courage du moment : sa fermeté ne se démentit jamais. Les plus grands obstacles ne l'épouvantoient pas. Il en éprouva beaucoup pour être élu empereur. Les protestans faisoient observer que si on le nommoit, on alloit faire de la guerre contre la Bohême une guerre de l'Empire. Ce motif devoit avoir une grande force. D'ailleurs, en l'appelant à l'élection comme électeur de Bohême, on le reconnoissoit pour roi, et c'étoit décider la question contre les états. Ferdinand ne fut point arrêté par toutes ces difficultés ; il devoit, il voulut être empereur, et il le fut. Ce premier triomphe de Ferdinand auroit dû éclairer la Bohême ; mais elle étoit aveuglée par ses chefs. Mansfeld, ambitieux et guerrier, vouloit se maintenir dans un commandement lucratif.

Thurn, rebelle heureux jusqu'à ce moment, vouloit acheter sa grace à force de succès. Il craignit de n'être pas assez puissant sur ce peuple révolté, il voulut s'étayer d'un prince dont on pût encore attendre d'autres secours. L'électeur Palatin avoit été plusieurs années auparavant déclaré chef de l'*Union évangélique*. Cette union venoit de renaître pour secourir la Bohême; et en donnant la couronne à Frédéric, on paroissoit confondre la cause de l'électeur, celle de l'Union et celle des Bohémiens. Cet électeur avoit épousé la fille de Jacques Ier., roi d'Angleterre; la princesse desiroit fortement de voir une couronne sur la tête de son époux. C'étoit le moyen de déterminer le foible Jacques à donner des troupes déjà promises tant de fois. Les états de Bohême furent assemblés, et la couronne donnée à Frédéric.

Si Frédéric eût connu les devoirs réciproques des souverains, il eût rejeté avec indignation le criminel honneur qui lui étoit offert. S'il eût réfléchi sur l'inconstance d'un peuple séditieux, il eût entrevu

dans l'avenir le moment où le roi qu'il chassoit du trône le précipiteroit à son tour ; il n'eût pas violé la majesté royale ; il se fût épargné des malheurs et sur-tout des remords. Il rejeta tous les conseils de la sagesse et de la raison ; il n'écouta que ceux d'une ambition aveugle. La fortune sembla d'abord se complaire à l'élever : mais ce n'étoit que pour le faire tomber de plus haut. Couronné à Pragues, proclamé en Silésie et en Moravie, reconnu par plusieurs états d'Allemagne, par le Danemarck, la Suède, la Hollande et Venise ; soutenu par Betlem-Gabor, qui venoit de se faire couronner à Presbourg ; il approche, ainsi que lui, de la ville de Vienne. Tous deux y assiégent Ferdinand ; et lorsque déjà la famine qui s'y faisoit sentir, leur annonçoit un prochain triomphe, la rigueur de la saison, les succès des Autrichiens en Hongrie, changent la face des affaires ; et Ferdinand est encore une fois rendu à lui-même, et sauvé par son courage.

Ce fut là le terme des prospérités de Frédéric. Deux fois la fortune s'étoit offerte

à lui; il n'avoit pas su la saisir : elle lui échappa pour jamais. *L'Union évangélique*, qui pouvoit lui être d'un si grand secours, fut effrayée des fautes qu'il commettoit chaque jour. En profitant de cette occasion pour reprendre les armes, elle évitoit de confondre sa cause avec celle d'un prince qui défendoit si mal la sienne. Elle s'occupoit bien plus du redrèssement de ses griefs et de la garantie de sa religion, que de la couronne chancelante de Frédéric.

LETTRE LXXIII.

Guerre de trente ans.

FERDINAND observoit tout, et ne négligeoit rien. Il s'attachoit les états de la Basse-Autriche; il renouvelloit *la ligue catholique;* il en confioit le commandement au duc de Bavière; il mettoit dans son parti plusieurs états d'Allemagne; il faisoit une trêve avec le Transilvain; il prolongeoit les négociations en Danemarck;

il engageoit Sigismond, roi de Pologne, à continuer la guerre contre la Suède; il obtenoit de l'Espagne de contenir la Hollande, et d'amuser l'Angleterre, en faisant espérer à Jacques le mariage de son fils avec l'infante. Mais sur-tout il cherchoit à se précautionner contre la France: non seulement il y réussit; il parvint même à la rendre médiatrice entre lui et l'Union. Le cardinal de Richelieu n'étoit point encore à la tête des affaires; il n'étoit qu'évêque de Luçon. Les protestans inquiétoient fortement le gouvernement; et le succès de l'Union en Allemagne auroit pu donner à ceux de France le projet d'imiter ceux de Bohême. Quelques écrivains ont blamé cette négociation, que l'on attribue au président Jeannin. Elle étoit conforme à la morale, à la justice, à la majesté des trônes: mais elle étoit de plus conforme à la politique et aux circonstances; et le projet d'abaisser la maison d'Autriche ne devoit pas faire courir le risque de réveiller en France des factions mal éteintes. Enfin il falloit éviter de tourner contre les catholiques des armes qui ne devoient

être employées que contre l'Autriche : c'étoit là ce que vouloit faire l'Union évangélique ; et c'est ce que l'intervention de la France empêcha.

Par le traité conclu à Ulm, l'Union renonça à se mêler des affaires de la Bohême. Frédéric fut abandonné à ses foibles moyens; et dès lors son sort fut décidé. La perte de la bataille de Prague ne lui laissa pas même la force de rassembler les ressources qu'il avoit encore. Frédéric se sauve en Hollande, Thurn en Transilvanie : toutes les provinces révoltées sont soumises : quarante-huit chefs des révoltés sont arrêtés ; vingt-sept expirent sur l'échafaud. La religion catholique est rétablie ; et en déchirant la lettre de majesté, arrachée à ses prédécesseurs, Ferdinand a la sagesse de ne point toucher aux loix du royaume, qu'il pouvoit regarder comme un pays conquis.

Jusqu'à ce moment sa conduite méritoit les plus grands éloges : tout étoit rentré dans l'ordre; l'Union étoit dissipée ; et Ferdinand pouvoit donner à l'Allemagne une paix entière. Il ne voulut pas s'arrêter à

temps ;

temps ; la guerre changea d'objet, et elle embrâsa l'Allemagne et l'Europe.

Ce prince venoit de recevoir de Maximilien, duc de Bavière, les plus grands services : il avoit contracté des engagemens ; il voulut s'acquitter avec ce qui appartenoit à Frédéric. Il le fit citer, et condamner au ban de l'Empire. La ligue catholique, l Espagne, la Bavière, sont chargées de l'exécution du ban ; et toute l'Allemagne est en feu, parce que Ferdinand ne veut pas prendre dans ses états ce qu'il doit à Maximilien. Dans cette guerre si célèbre par les ravages qui furent exerçés, on vit des particuliers sans ressources et sans argent, se mettre à la tête d'une armée que leur nom seul pouvoit rassembler, et l'entretenir aux dépens des malheureux pays sur lesquels elle se trouvoit. Mansfeld fit voir le premier vingt mille hommes réunis sous ses ordres, tandis que lui-même étoit à ceux de la nécessité. Il offrit au fugitif Frédéric de prendre son nom ; car il ne pouvoit pas se flatter de défendre sa cause. Pendant ce temps un simple gentilhomme, frappé de l'embarras

dans lequel Ferdinand alloit se trouver de la part des Turcs, du Transilvain et de la Hongrie, où tout annonçoit des hostilités prochaines, offre à l'empereur de lui lever une armée. Il avoit vu que Mansfeld avoit formé la sienne en lui permettant les plus affreux brigandages; il enchérit sur son modèle; et il forme une armée trois fois plus forte. Il lui laisse par-tout la licence la plus effrénée; il se l'attache à force de sang et de barbarie: il en devient le maître absolu; et le nom de l'empereur ne lui sert qu'à autoriser ses effroyables brigandages. Ce terrible chef de brigands étoit Walstein, l'homme le plus extraordinaire dont l'histoire ait conservé la mémoire. Il se trouva en peu de temps à la tête d'une fortune immense; il demandoit à l'empereur de lui donner les principautés dont il venoit de s'emparer; et l'empereur n'avoit plus le pouvoir de le refuser.

Réuni avec Tilly, qui venoit de battre l'armée Danoise, il s'avançoit vers la Baltique, et vouloit s'emparer de Stralsund. Rien ne résistoit aux armées impériales;

la terreur étoit répandue par toute l'Allemagne. De toute part on adressoit à l'empereur les descriptions des atrocités les plus révoltantes, exercées par ses troupes. Soit que ce prince n'en fût pas touché, soit qu'il se crût au moment d'établir dans toute l'Allemagne l'autorité la plus absolue, il ne répondit à aucune des plaintes qui lui furent faites.

L'approche du danger avoit enfin réuni la Suède et le Danemarck. Mais la Suède, toujours occupée contre la Pologne, ne pouvoit envoyer sur le continent que peu de troupes. Le Danemarck se crut trop heureux d'obtenir du terrible Walstein un congrès à Lubeck, et d'y recouvrer ce qu'il avoit perdu, en promettant de ne se plus mêler des affaires du continent.

Ferdinand se trouvoit encore victorieux, et arbitre de toute l'Allemagne. Il pouvoit lui rendre la tranquillité; mais, accoutumé à voir que toutes ses volontés, celles même de Walstein ne rencontroient plus aucun obstacle, il crut que c'étoit le moment d'écraser la nouvelle religion; et il fit paroître l'édit de restitution. C'étoit

un rappel général qui sonnoit pour tous les protestans. L'exécution de l'édit commençoit de la manière la plus rigoureuse, et on frémit en voyant un nouveau prétexte aux ravages de Walstein. Au reste, pour cet homme sanguinaire, il n'y avoit point de distinction de protestans et de catholiques : tout propriétaire étoit un ennemi; toute richesse étoit une confiscation. Rien ne sembloit plus pouvoir résister à Ferdinand, et encore moins au barbare Walstein.

Mais le cardinal de Richelieu n'avoit jamais perdu de vue ce qui se passoit en Allemagne : il attendoit du temps et des circonstances que le signal lui fût donné. La fermeté de son ministère avoit rétabli l'autorité royale; sa persévérance avoit triomphé des protestans. Il sentit que c'étoit le moment où la France devoit paroître sur ce théâtre sanglant, et où elle pouvoit jouer le rôle que son Henri lui avoit destiné. Convaincu que les grands succès militaires se préparent dans les cabinets, Richelieu ne négligea rien de ce qui devoit les lui assurer.

Walstein avoit de grands talens; mais il

avoit de plus celui de recruter sans cesse une armée où l'on trouvoit la certitude et l'impunité d'un pillage indéfini. Ce nouveau genre d'enrôlement ôtoit la facilité de lever des soldats, à quiconque ne leur donnoit pas cette horrible paie. En enlevant Walstein à l'empereur, on lui enlevoit donc tout à-la-fois et un général redouté, et une grande partie de son armée. Mais l'empereur étoit accablé sous le poids des services que lui avoit rendus ce sujet devenu trop dangereux; et on pouvoit difficilement se flatter de faire prononcer sa destitution. Les horreurs mêmes que Walstein avoit commises, furent employées par le cardinal de Richelieu pour perdre un homme dont avant tout il falloit se débarrasser. Il fit sentir à tous les princes catholiques de l'Empire ce qu'ils avoient à craindre de ce nouveau Vandale, indépendamment de ce que leurs états avoient à redouter de la puissance absolue de l'empereur. Il intéressa tout le collége électoral, et l'Espagne elle-même, à demander, au nom de l'humanité, le renvoi de Walstein.

Le père Joseph fut envoyé à Ratisbonne,

chargé d'une mission secrette, dont il s'acquitta avec son adresse ordinaire.

L'empereur ne put résister à tant de sollicitations : Walstein fut destitué ; et une grande partie de son armée se débanda.

Tranquille sur ce point, Richelieu chercha à détacher de l'empereur l'électeur de Bavière ; il y réussit ; et sans donner à cette nouvelle alliance une confiance entière, il inspira à ces princes une mutuelle défiance qui lui fut très-utile. Il travailla sur-tout à détruire dans l'Empire une idée qui en diminuoit les forces. Il persuada aux catholiques que, quoique la guerre qui alloit recommencer fût la suite de celles entreprises pour cause de religion, c'étoit une guerre purement politique, et qui n'avoit pour but que d'empêcher l'empereur de se rendre souverain en Allemagne. La conduite que la cour de Vienne avoit tenue depuis plusieurs années, venoit à l'appui des assertions du cardinal. Mais il les prouva bien mieux, lorsqu'en appelant en Allemagne un prince qui n'y venoit d'abord que pour venger les

protestans, il obtint de lui une garantie entière pour les catholiques.

Ce prince étoit le célèbre Gustave-Adolphe. Dès sa jeunesse il avoit annoncé ce qu'il devoit être. Sa vie étoit un enchaînement des exploits militaires les plus brillans, et des actions politiques les plus sages. Il avoit commencé sa carrière par triompher de lui-même, en s'arrachant à un amour que ses états n'approuvoient pas. Il avoit reculé ses frontières du côté de la Russie. Obligé de se défendre contre Sigismond, que l'empereur animoit contre lui, il lui avoit enlevé la Livonie et la Prusse Polonoise. A chaque victoire, il en méritoit une autre, en offrant la paix. Sigismond s'opiniâtroit à la guerre, et cherchoit des revers nouveaux. Ce malheureux prince ne voyoit pas que c'étoit à ses dépens que l'empereur établissoit de plus en plus une autorité, qui enfin seroit devenue fatale à la Pologne. Charnassé fut envoyé par le cardinal auprès de Sigismond, et parvint à lui faire reconnoître ses véritables intérêts. La paix se fit entre les deux monarques ; et Gustave partit

pour venir défendre la liberté de l'Allemagne.

Les préparatifs de cette grande expédition; les précautions qu'il prit avant de quitter ses états; les sublimes adieux qu'il leur fit en tenant dans ses bras et leur remettant sa fille Christine; la sagesse de sa conduite dans toutes les souverainetés où il fut obligé de passer et de s'établir; les victoires signalées qu'il remporta; sa modération au milieu de ses triomphes, mise en opposition avec l'orgueil et la barbarie des Tilly et des Walstein, tous ces détails, qu'on ne peut se lasser de lire et de méditer, appartiennent à l'histoire, et en font le plus bel ornement. Depuis le moment où Gustave débarqua en Allemagne, jusqu'à la fatale journée du 16 novembre 1632, il fut toujours juste, il fut toujours grand, il fut toujours un héros admiré et loué, même par ses ennemis. L'ombre de ce grand homme sembla encore, après sa mort, planer dans les champs de Lutzen, et changer en un désespoir terrible la sombre douleur de son armée.

Vous trouverez des auteurs qui, en

rendant justice aux grandes qualités de Gustave, ont pensé qu'il étoit mort très-à-propos pour son honneur. Ils ont examiné avec soin quelques-unes de ses actions, depuis que son nom étoit devenu si redoutable en Allemagne : ils ont examiné sur-tout sa conduite à Augsbourg et dans d'autres villes; et ils en ont conclu, avec une sorte de vraisemblance, que le libérateur de l'Empire travailloit à s'en rendre le maître. Cette opinion parut alors être celle de l'électeur de Saxe, et de plusieurs princes d'Allemagne. On croit même qu'elle étoit celle de Richelieu, qui avoit démêlé les desseins secrets de ce héros Suédois, et qui préparoit déjà les moyens de les traverser. On auroit peine à concilier une imputation aussi injurieuse à la mémoire de Gustave, avec les engagemens qu'il avoit pris en quittant la Suède, avec l'idée de modération et d'équité qui fut attachée à ses premiers exploits. Mais malheureusement il n'est que trop dans l'humanité de se laisser éblouir par les succès, de se laisser entraîner par les circonstances à des projets qu'on n'auroit pas eus d'abord.

Si l'ame de Gustave ne put pas s'affranchir de cette foiblesse, si elle se livra à l'injuste espoir d'abuser de la confiance de tout un peuple, et du nom sacré de bienfaiteur, il faut féliciter sa mémoire d'être restée intacte. Car ce soupçon ne suffit pas pour l'entacher : et l'impartiale équité de l'histoire ne permet pas d'attribuer des actions héroïques à un motif blamable, lorsque ce motif n'est lui-même établi que sur des conjectures.

On n'eut aussi, et on n'a encore aujourd'hui que des conjectures sur le genre de mort auquel ce héros fut réservé. Il périt au milieu du combat : mais fut-ce une main ennemie qui lui porta le coup mortel? C'est un mystère qui ne sera jamais pénétré. Sans doute rien de plus vraisemblable que de rencontrer, dans une mêlée sanglante, le sort auquel on s'expose ; et Gustave s'exposoit comme un simple soldat : il avoit déjà reçu treize blessures en différentes actions. Mais l'exactitude de quelques historiens a rassemblé plusieurs circonstances, qui tendroient à imputer à la trop coupable humanité un grand crime de plus. Malheu-

reusement ce crime n'étoit pas dès-lors, et depuis n'est pas resté sans exemple. Plus d'une fois un héros vainqueur est tombé sur ses propres lauriers, victime de la haine, de la vengeance, de la jalousie de ceux même qu'il faisoit vaincre, et dont la perfide reconnoissance s'empresse de couvrir d'arcs de triomphe le tombeau qu'eux-mêmes ont creusé sous ses pas. Parmi les coups sans nombre qui assaillent un héros dans un champ de carnage, rien de plus facile à un traître que de lui en donner un, qui sera nécessairement confondu avec tous les autres. On a cru que ce traître s'étoit joint aux invincibles compagnons de Gustave; et que pour exécuter son affreux dessein, il avoit brigué l'honneur d'être auprès de sa personne. On a cru entrevoir quel étoit ce traître; et on a voulu deviner par qui cette main régicide avoit été armée. L'imagination, justement révoltée d'un si grand attentat, en a sur-tout accusé ceux qui pouvoient avoir un plus grand intérêt à le commettre. L'accusation est restée sans preuves suffisantes pour que l'historien puisse prononcer, mais avec

quelque vraisemblance, contre un cabinet déjà connu pour ne pas négliger de pareils moyens. Je ne sais si cette funèbre obscurité vous fera la même impression qu'à moi. Mais quand je rencontre quelques-uns de ces crimes, prétendus politiques, qui me font rougir d'être homme, lorsque les faits et les conjectures dirigent mes soupçons sur des êtres revêtus d'un pouvoir et d'un titre respectables, dont personne ne doit attaquer l'autorité, mais qui doivent à l'univers le compte entier de leurs actions, je regrette que leurs coupables combinaisons ne puissent pas être mises au grand jour : j'interroge jusqu'à la moindre circonstance; je crains que le voile épais qui couvre tant de crimes passés, ne s'étende encore pour couvrir des crimes futurs : mon ame souffre de la douloureuse contrainte dans laquelle elle est obligée de rester; elle redoute également, et d'exhaler sa juste indignation, dans la crainte de flétrir une mémoire peut-être innocente, et de laisser sur le rang des noms honorés ou admirés, un nom qui peut-être devroit être voué à l'exécration de tous les siècles.

Gustave mourant légua à l'histoire cet insoluble problême. Mais ce qui ne doit pas en être un, c'est le jugement que vous porterez sur cet homme rare. Il eut toutes les qualités dont la réunion fait le héros. Je ne parle pas de son intrépidité dans les combats, de son coup-d'œil tranquille et sûr au milieu du danger, de ces manœuvres, de ces marches promptes, hardies, savantes, qui lui assuroient la victoire : ces glorieux attributs peuvent aussi se rencontrer dans un autre conquérant ordinaire. Ces attributs se rencontrèrent aussi dans Charles XII ; et Charles, qui n'étoit que guerrier, ne fut plus rien, dès qu'il ne fut plus un guerrier heureux.

Le rapprochement de ces deux princes, qui, en moins d'un siècle, régnèrent sur la même nation, est très-propre à vous donner la plus juste idée d'un grand souverain, à vous mettre en garde contre le prestige, la prévention, le préjugé, qui souvent profanent le titre de grand homme, en le donnant à un homme fameux. Quand Gustave sort de ses états, c'est pour soutenir les plus grands intérêts qui puissent

l'appeler hors de chez lui : c'est avec un plan formé avec des alliés, des traités de subsides, avec tout ce qui peut d'avance lui garantir ou de grands succès, ou une retraite honorable. Quand Charles quitte la Suède, son premier, son seul plan, peut-être, est de chercher un champ de bataille. S'il triomphe, ses avantages sont incertains : s'il est vaincu, son malheur est irréparable. Gustave se méfie de la fortune; et il la fixe par la sagesse, la profondeur, l'étendue de ses méditations et de ses calculs. Charles la défie, parce qu'il n'a pas de quoi la fixer; il la brave par ses imprudences, par ses fautes, par ses imprévoyances. Quand Gustave pénètre jusqu'au Rhin et au Danube, c'est après s'être assuré ses conquêtes en Poméranie, dans le Brandebourg et dans la Saxe. Quand Charles court jusqu'à Pultava, c'est contre l'avis de ses meilleurs officiers, c'est uniquement pour aller où aucun de ses prédécesseurs n'a été. Gustave se lance majestueusement dans la carrière que lui ouvrent sa réputation et ses talens déjà connus. Il n'a pas besoin de la nouvelle

gloire qui l'attend. Quel que soit son sort, il aura toujours celle d'avoir conçu et commencé une grande entreprise. Il a déjà celle d'avoir triomphé du Danemarck, de la Moscovie, de la Pologne, réunies contre la Suède; d'avoir fait avec ces trois puissances une paix honorable. Il aura toujours celle d'avoir travaillé au bonheur de ses sujets, par des loix sages, par des réformes utiles et modérées, en animant l'industrie, en récompensant le talent, en recherchant le mérite. Charles se jette à corps perdu dans une arène, où il n'est appelé que par le besoin qu'il a de combattre : ce qu'il craindroit le plus, ce seroit de n'y pas trouver d'ennemis. Il ne connoît que la gloire des armes ; il ne la connoît même qu'en soldat et en aventurier. Il n'a aucune idée de la gloire attachée à un souverain, dont le génie déjoue une ligue puissante, et dont l'active et bienfaisante vigilance inspecte et perfectionne sans cesse les mœurs, la législation, l'avancement politique du peuple confié à ses soins.

Qu'en résulte-t-il ? Les triomphes de Gustave mettent la Suède sur la ligne des

plus hautes puissances de l'Europe, dont elle est pendant long-temps la médiatrice. Les triomphes de Charles l'épuisent, et préparent sa décadence. Jamais elle ne s'est relevée des coups que lui portèrent les victoires de ce fougueux monarque. A *Frédériczhall* tous les projets de Charles périssent avec lui. A *Lutzen*, tous les projets de Gustave lui survivent : ils sont exécutés après sa mort. Les troupes suédoises restent en Allemagne et y continuent la guerre avec honneur, jusqu'au moment où un ministre Suédois vient en Westphalie diriger, retarder, presser par son influence le grand ouvrage de la paix générale.

Avant d'arriver à ce moment si desiré, il vous faudra encore suivre pendant plusieurs années les vicissitudes d'une guerre longue et désastreuse. Voyons, à présent, quelle fut, pendant ce temps, la politique du cardinal de Richelieu, et comment il prépara les négociations de Munster et d'Osnabruck.

LETTRE LXXIV.

Paix de Westphalie.

LA politique de la France avoit langui pendant la minorité de Louis XIII. Les troubles excités par les protestans, ou par le mécontentement de quelques-uns des princes, avoient agité les premières années de sa majorité. Cependant, quoiqu'on n'eût pas suivi les derniers erremens de Henri IV, on n'avoit pas entièrement oublié les principes d'après lesquels ce grand prince se conduisoit vis-à-vis de l'Autriche et de l'Espagne. La Valteline avoit paru un objet important pour leur ôter un moyen de réunir leurs forces. C'étoit un chemin que les troupes impériales s'ouvroient pour gagner le Milanez. Richelieu, parvenu au cardinalat, saisit avec empressement l'occasion d'une guerre qui pouvoit empêcher les deux branches autrichiennes de se prêter un mutuel secours.

Les négociations et la force des armes furent mises en usage pour assurer aux Grisons la Valteline.

Il étoit d'autant plus nécessaire de soustraire ce pays à la domination autrichienne, qu'elle n'étoit point alors propriétaire du duché de Mantoue. Le concours des circonstances qui multiplioient en Europe les semences de guerre, voulut que le dernier duc de Mantoue mourût sans enfans. Le duc de Nevers devoit recueillir cette succession; l'empereur refusa de lui donner l'investiture du duché. Richelieu sentit qu'il étoit de la dignité de son maître de faire rendre à un de ses sujets la justice qui lui étoit due, et de le mettre en possession d'une souveraineté que la loi lui déféroit. Mais il sentit de plus combien il étoit nécessaire à la France de ne pas laisser l'Autriche s'emparer de cette clef de l'Italie. Les voies de conciliation furent d'abord tentées sans fruit; on recourut à celle des armes. Le duc de Savoie, toujours irrésolu, voulut arrêter les troupes de la France; Louis força lui-même le passage des Alpes; et un traité conclu à

Ratisbonne, reconnut et assura les droits du nouveau duc de Mantoue.

L'Autriche et l'Espagne, instruites que Jacques I[er]. avoit voulu entrer en guerre contre elles, l'avoient toujours arrêté par l'espoir du mariage de l'infante avec son fils. Richelieu traversa ces projets en offrant à Jacques la sœur de Louis XIII. La différence de religion avoit été le grand obstacle qui avoit paru arrêter à Londres et à Madrid. Richelieu trancha toutes les difficultés; le cardinal de Bérulle, chargé de cette négociation, obtint à Rome et à Londres tout ce qu'il demandoit; et cette affaire fut conduite avec un secret et une promptitude qui étonnèrent l'Espagne.

Richelieu, par les raisons que j'ai déjà dites, n'approuvoit pas cette Union évangélique, dirigée uniquement contre les catholiques. Mais soit sous le prétexte de religion, soit sous un autre, il cherchoit toujours à exciter contre l'empereur les princes les plus puissans de l'empire, et il avoit fait entrer dans cette ligue le duc de Saxe-Weimar, de la branche aînée de la maison de Saxe, que Charles-Quint

avoit dépossédée de l'électorat, pour le donner à la branche cadette. Par-là, les motifs d'ambition et de vengeance personnelle lui répondoient du duc de Weimar, et les services qu'il en tira, sur-tout après la mort de Gustave, prouvèrent la justesse de sa prévoyance.

La mort du héros Suédois pouvoit apporter un grand changement dans l'utile diversion que faisoit une armée jusque-là toujours victorieuse. Richelieu traita avec la régente et les Etats de Suéde, et renouvella l'alliance contre l'Autriche.

Ferdinand avoit déjà détaché l'électeur de Saxe des intérêts des alliés; il travailloit à en obtenir autant du duc de Weimar. Cette négociation étoit moins facile; elle fut sue et traversée par Richelieu. Il fit avec Weimar un traité particulier, auquel le jeune prince fut fidèle jusqu'à sa mort.

Enlevé sur les bords du Rhin à la fleur de son âge, il laissoit le commandement de ses troupes au général-major Erlach; Richelieu traite avec ce nouveau chef, prend ses troupes au service de la France, se met en possession des places que gardoit

le duc de Weimar, et continue son alliance avec la Suède.

Le landgrave de Hesse étoit pour la France un allié intéressant; il meurt, et l'on craint quelque changement dans la politique de sa cour. Richelieu profite avec adresse des vues et de l'énergie de sa veuve : il l'attache à l'alliance de la France, il l'attache à la défense de la liberté germanique ; et cette grande princesse sert l'une et l'autre avec une constance qui ne se dément jamais.

Walstein avoit été rappelé, et le retour de ce redoutable chef alloit enlever au cardinal le fruit de l'adresse du père Joseph. Il ne falloit plus songer à préparer à Walstein une seconde disgrace ; mais l'orgueil de ce sujet irrité qui se croyoit nécessaire, le dépit qu'il conservoit de sa destitution, la vengeance qu'il méditoit d'en tirer, indique à Richelieu par quel chemin on pouvoit le conduire à sa perte. On profita de ses moindres mots, on eut l'air de deviner ses pensées, on parut entrer dans toutes ses intentions; le superbe

et ambitieux Walstein se flatta de remplacer le foible Frédéric sur le trône de Bohême. Il se préparoit à y monter : l'empereur en fut averti ; et le futur roi de Bohême fut assassiné à Egra.

La guerre commencée depuis si longtemps dans ce malheureux pays, finissoit par le traité de Prague, et les troupes qui jusqu'alors y avoient été employées, alloient retomber sur la France ; Richelieu s'assure de la Hollande, et la fait entrer dans l'alliance qui devoit armer tout le continent.

Les foibles successeurs de Philippe II, moins par attachement pour la branche autrichienne, que par une suite de leur habitude haineuse contre la France, s'ébranloient pour venir au secours de l'empereur. Richelieu déclare la guerre à l'Espagne, et l'occupe sur ses frontières.

La fameuse révolution de 1640 arrache le Portugal au joug espagnol, et le rend à son souverain légitime : Richelieu s'allie avec le nouveau roi, et lui donne le moyen d'affermir, ou du moins de défendre, sa puissance encore chancelante.

La Catalogne entière, après avoir vainement réclamé ses privilèges, et n'avoir reçu que des refus, se déclare indépendante. Elle veut revenir sous la domination françoise avec les mêmes droits et les mêmes franchises dont elle jouissoit sous Charlemagne. Richelieu accepte ses offres, et lui envoie des secours.

L'humeur inquiète du duc de Lorraine favorisoit tous les mécontens du royaume: la position de ses états leur offroit toujours une retraite. Richelieu chercha vainement à lui persuader qu'il travailloit contre son intérêt, et que tous ceux dont il accueilloit les plaintes l'entraîneroient à sa perte. Chaque promesse que faisoit le duc étoit violée aussitôt que signée. Le roi s'empara de ses principales villes; le duc perdit la presque totalité de ses états, qui ne lui furent rendus qu'à la paix générale.

Enfin, dans un moment où le roi avoit six armées sur pied, où par conséquent il avoit besoin de toutes ses forces, où, après avoir armé presque toute l'Europe, il eût été aussi dangereux que honteux pour lui

de ne pas en obtenir le prix qu'il s'étoit proposé, la mésintelligence de quelques grands du royaume et des princes du sang, la haine ou la jalousie de ses ennemis ou de ses envieux, donnoient sans cesse à Richelieu de nouvelles alarmes, et exigeoient de lui de nouvelles ressources. Il fit tête par-tout; et malgré la rébellion et la fuite du comte de Soissons, malgré la bataille de Marphée, malgré les progrès des Espagnols sur la Somme, les ennemis de la France ne retiroient aucun fruit de leurs avantages.

Depuis long-temps, au milieu d'une guerre si longue et si sanglante, le besoin de la paix se faisoit sentir de tous côtés. Dès 1636 il y avoit eu quelques premières ouvertures; mais la lassitude n'étoit pas encore assez grande : les espérances étoient encore trop fortes. L'événement de la Catalogne, du Portugal, de la Hollande, fit enfin sentir à Vienne qu'on n'avoit rien à attendre de l'Espagne; on se relâcha sur quelques points qui furent signés à Hambourg, à la fin de 1641. Il sembloit que l'année suivante dût amener la paix, au

moins dans l'Empire ; mais comme tout devoit être extraordinaire dans cette terrible division de la grande famille européenne, il fallut encore près de huit ans pour terminer ce qu'on pouvoit finir en quelques mois. La seule difficulté des passeports tint pendant un an et demi. La France avoit annoncé qu'elle prenoit les armes pour la liberté des princes de l'empire ; elle vouloit que leurs députés assistassent au congrès qui alloit fixer leur sort, et juger des questions agitées depuis si long-temps, et sur-tout depuis plus d'un siècle ; elle mettoit d'ailleurs une juste et loyale persévérance à ne pas abandonner ceux qui avoient soutenu avec elle tout le poids des armes impériales. Elle insistoit principalement en faveur des princes, à la liberté desquels l'empereur avoit attenté. L'empereur, au contraire, prétendoit les traiter en sujets rebelles. Cette défaite n'étoit qu'un prétexte dilatoire ; car il faisoit les mêmes difficultés pour la duchesse de Savoie. Enfin tous ces premiers obstacles alloient être levés, lorsque la mort de Richelieu et celle de

Louis XIII, survenues à quelques mois l'une de l'autre, retardèrent encore une époque si ardemment desirée.

Le royaume retomboit encore dans une minorité; elle s'annonçoit pour être des plus orageuses. L'Espagne, déterminée à ne point faire sa paix, vouloit empêcher celle de l'empire. Elle se flattoit d'entraîner encore dans ses intrigues plusieurs grands du royaume; elle se flattoit d'avoir une grande influence sur la reine mère, dont apparemment elle connoissoit peu la sagesse, la fermeté, et l'inviolable attachement à ses devoirs. Cependant, malgré tous les efforts de l'Espagne, le congrès s'ouvrit au mois de juillet 1643, à Munster et à Osnabruck : car telle étoit encore l'antipathie des deux religions, que l'on crut devoit mettre leurs ministres dans deux villes différentes. Le pape et les Vénitiens y parurent comme médiateurs, et les qualités personnelles de MM. de Chigi et Contarini, contribuèrent beaucoup à terminer des difficultés qui sembloient renaître tous les jours. L'Espagne vouloit absolument séparer la France de

tous ses alliés, et continuer la guerre contre elle. Elle avoit déjà réussi à en séparer la Hollande. Mais les avantages répétés et soutenus que les François eurent en Allemagne, déterminèrent enfin une paix générale pour l'empire. Elle fut signée en 1648, dans les deux traités de Munster et d'Osnabruck.

La France conserva une partie de ce qu'elle avoit pris ; et pendant que l'empereur étoit obligé de lui en faire la cession, elle soutint vis-à-vis de lui les droits des princes germaniques. Tous furent maintenus ou rétablis dans leurs propriétés. Il ne fut plus permis de rien faire ou prononcer contre eux, que d'après le consentement d'une assemblée libre de tous les états. Tous furent confirmés dans le droit de faire entre eux ou avec les étrangers, telles alliances qu'ils voudroient, pourvu qu'elles ne fussent pas contre l'empereur ni contre l'Empire. La confession d'Augsbourg fut de nouveau reconnue : il fut libre de l'embrasser et d'en pratiquer les exercices. Les biens enlevés aux

églises catholiques furent laissés aux possesseurs. La Suède y gagna une partie de la Poméranie, et plusieurs places ou îles importantes. L'indépendance de la Suisse, qui jusqu'alors n'avoit eu en sa faveur qu'une sorte de tolérance, fut reconnue comme une quasi-possession.

Par le traité signé le 30 janvier précédent, entre l'Espagne et la Hollande, la liberté et la souveraineté des Provinces-Unies avoit été formellement reconnue. Aussi, presque tout ce qui étoit sur le continent de l'Europe se trouva pacifié dans cette fameuse année de 1648. Mais la France fut encore obligée de soutenir contre l'Espagne une guerre qui ne finit que par le traité des Pyrénées.

Les négociations qui ont précédé les traités compris sous le nom de paix de Westphalie, ne sont pas moins utiles à connoître que ces traités même. C'est par elles sur-tout que ceux-ci peuvent être interprétés : et lorsqu'il a été question d'en déterminer de nouveau le sens, comme à *Nimègue*, à *Utrecht*, à *Risvich*, à *Rastadt*,

c'est toujours dans les négociations antérieures que chacun alloit prendre les armes qu'il vouloit opposer à son adversaire. La diplomatie n'offre rien de plus intéressant que l'examen des travaux de tous les ministres à Munster et à Osnabruck, surtout pendant la dernière année. Car tel fut le sort de cette longue négociation, qu'elle offrit jusqu'au dernier instant des difficultés qui pouvoient faire perdre le fruit de tout ce qui avoit été éclairci, demandé, obtenu. L'Autriche y eut toujours pour principe de laisser en arrière des articles majeurs, sur lesquels elle refusoit de s'expliquer, tant que tous les autres ne seroient pas réglés ; espérant que si elle étoit obligée de faire dans ceux-ci des sacrifices, l'impossibilité définitive de s'entendre sur ceux-là anéantiroit toutes ces cessions. Vous reconnoîtrez aisément les obstacles qui, dans une pareille marche, devoient se rencontrer à chaque pas ; quelle gêne, quelle méfiance, quelles longueurs il devoit en résulter dans des conférences qui se tenoient à deux endroits

différens, et où se traitoient des intérêts si multipliés.

Jamais en effet on n'avoit vu de conférences aussi générales, aussi compliquées. C'étoit réellement une diète européenne distribuée entre Munster et Osnabruck. On y traitoit des questions absolument nouvelles; et celles même qui déjà avoient été agitées, prenoient une forme nouvelle en se trouvant confondues dans un ensemble qu'on n'avoit encore vu nulle part. Les ministres ne pouvoient guère avoir recours à des exemples antérieurs pour régler leur conduite, et il falloit qu'ils cherchassent en eux-mêmes le guide qui devoit leur éviter des erreurs au milieu de tant de détours.

Pour la première fois, l'empire soutenoit contre l'empereur les intérêts de ses co-états, et pouvoit, malgré l'empereur, faire la paix de l'Allemagne. Pour cela, il falloit que la majorité de l'Empire fût réunie, sans distinction de catholiques ou de protestans. Ses députés, étonnés eux-mêmes du nouveau rôle qu'ils avoient à

ouer, marchoient quelquefois d'un pas mal assuré sur un théâtre dont ils n'avoient pas l'habitude. Ils vouloient conserver leurs avantages, mais sans se séparer du chef de l'Empire; l'entraîner avec eux, mais ne point faire scission avec lui, pour ne pas rompre la confédération germanique. Ils s'étudièrent toujours à ne point s'écarter de ce double objet, et ils y parvinrent, en forçant les ministres impériaux à donner enfin leur signature.

Pour la première fois la Suède mettoit, à elle seule, un grand poids dans la balance politique, et se voyoit, dans les négociations, sur la même ligne que l'empereur lui-même. Ses troupes, toujours combattant, et souvent victorieuses au centre de l'Allemagne, donnoient une grande force à ses prétentions. Elle ne devoit les soutenir qu'en restant unie avec la France, qu'en n'acceptant point une paix dans laquelle la France n'eût pas été comprise. C'étoit une condition expresse de tous ses traités. Mais cette condition avoit aussi été apposée dans tous les traités avec la Hollande, et ne l'avoit pas

empêchée de séparer ses intérêts de ceux de la France : l'exemple étoit d'autant plus séduisant pour la Suède, que ses engagemens ne remontoient pas, comme ceux des Provinces-Unies, au temps même de sa création politique. Cette clause, toujours insérée, et toujours violée dans toutes les coalitions, pouvoit au besoin n'être regardée que comme une clause de style, et cependant offroit à la Suède un avantage marqué. Soit qu'elle voulût, soit qu'elle ne voulût pas faire une paix séparée, pour elle tout dépendoit d'y être, ou d'y paroître conduite par la marche même des négociations. Si elle acceptoit une paix partielle, c'étoit en obtenant tout ce qu'elle demandoit; si elle la refusoit, elle se prévaloit de ses refus même, pour tenir toujours les principaux fils de la négociation. Dans cette vue, elle l'attiroit sans cesse à Osnabruck, où elle avoit une influence prépondérante. Salvius montra, dans toutes les occasions, beaucoup d'adresse : on eût desiré souvent qu'il y mît plus de fermeté; néanmoins on ne peut nier qu'il n'ait fortement contribué à la

pacification

pacification générale. Il faut dire à l'honneur de la légation suédoise, que son ton se trouva presque toujours celui d'une puissance du premier ordre, et que le cabinet de Stockolm négocia comme Gustave avoit combattu.

Pour la première fois, au contraire, l'Espagne, obligée de traiter définitivement avec les provinces qui venoient de se soustraire à sa domination, reconnoissoit la nouvelle souveraineté de ses anciens sujets. Ce pénible aveu, qui devoit tant coûter à sa fierté, parut lui coûter moins dès qu'elle entrevit qu'en reconnoissant la Hollande, elle pouvoit préparer les moyens d'en faire une ennemie de la France. Aussi-tôt qu'elle crut avoir atteint ce but, elle attacha moins d'importance aux négociations. Elle ne pouvoit se persuader que l'on parvînt jamais à rompre l'union des deux branches autrichiennes, union formée et prescrite par Charles-Quint, et toujours regardée comme loi fondamentale du conseil d'Espagne. Elle ne pouvoit croire que son droit d'aînesse

fût jamais méconnu par sa cadette. L'orgueilleux *Légnaranda* se retira à Bruxelles, comme s'il eût terminé ce dont il étoit chargé. Il laissa *Brun* à Munster. Il vouloit que l'Espagne parlât toujours comme aux temps de Charles-Quint et de Philippe II; mais ces temps étoient passés sans retour. Brun s'efforça avec obstination de remplir la tâche impossible qu'on lui donnoit à faire, et jusqu'au dernier moment, employa, pour retarder d'abord la conclusion, puis la signature du traité, des moyens qui finirent par être minutieux et ridicules.

Pour la première fois aussi l'Autriche, contrainte d'abandonner au-delà du Rhin des états héréditaires, berceau de sa maison; de reconnoître dans les co-états, comme loi de la constitution germanique, des droits dont le nom seul irritoit Charles-Quint; de souscrire à la volonté de Stockholm, après avoir vingt ans auparavant fait trembler la Baltique, ne pouvoit se faire à l'idée de séparer elle-même ses intérêts de ceux de la branche souveraine

de l'Espagne et des Indes. Cet abandon, au milieu de tant de puissance, lui paroissoit un aveu honteux de leur foiblesse mutuelle ; mais il lui paroissoit sur-tout un pronostic funeste pour l'Espagne irritée autant qu'effrayée de voir l'Autriche détruire elle-même leur pacte de famille. En effet, de tous les sacrifices que la nécessité arracha à l'Autriche, celui-là dut être le plus pénible pour elle. Il lui ôtoit d'un côté une force réelle, de l'autre une force d'opinion ; et j'aurai par la suite occasion de vous faire remarquer que, depuis ce temps, cette maison n'a pas signé avec la France un traité qui n'ait diminué ses possessions. Les ministres impériaux pressentoient ce danger ; car ils firent l'impossible pour l'éviter. Leur but étoit de terminer séparément avec la Suède. Une fois parvenus à ce but, ils comptoient faire valoir vis-à-vis des co-états les concessions de l'empereur : ils espéroient leur persuader que le premier fruit de ces concessions devant être de rétablir l'union dans l'Empire, il ne pouvoit faire un meilleur usage de cette

union qu'en reprenant sur la France tout ce qu'elle se flattoit de démembrer de l'Empire. Cet espoir présentoit à l'Autriche de grandes chances de succès. Elle voyoit déjà le moment où, sur toutes les frontières de l'Espagne, de la Franche-Comté, du Rhin et des Pays-Bas, elle pourroit attaquer la France, qui se seroit trouvée au-dehors sans alliés, et au-dedans en proie aux troubles de la minorité de Louis XIV. Et lorsqu'à force de patience et de sagacité, les plénipotentiaires François eurent aplani les difficultés sans nombre que faisoient naître les oppositions religieuses, les prétentions respectives de chaque état, les demandes pécuniaires de la Suède, l'Autriche, au moment même où elle cédoit ses propriétés alsaciennes, se flattoit encore que l'impossibilité de s'accorder sur les termes de cette cession finiroit par amener une rupture.

Au milieu de tant de contradictions souvent imprévues, la conduite des ministres de France fut (abstraction faite de leur mésintelligence, dont je parlerai

tout-à-l'heure) un modèle qu'on ne peut trop étudier. Pour eux, sans doute, c'étoit un point capital d'empêcher la paix que l'empereur vouloit faire avec la Suède et l'Empire, sans y comprendre la France. Mais en même temps il étoit bien difficile, peut-être même étoit-il impolitique d'empêcher qu'au moins on ne projetât ces traités séparés, qu'on n'en dressât provisoirement les articles. Le chef-d'œuvre de l'adresse sembloit être de faire obtenir à ces deux alliés de meilleures conditions; et pour cela il étoit bon de désapprouver hautement toute négociation secrette, de paroître en redouter, et d'en surveiller exactement les suites, sans cependant que l'opposition fût absolument invincible. Des refus trop obstinés auroient pu jeter les alliés dans un parti que l'Autriche ne se lassoit pas de leur offrir. Saisissez cette nuance, une des plus essentielles que les ministres François eussent à observer, et vous verrez qu'il ne falloit ni la perdre tout-à-fait, ni lui donner plus de couleur qu'elle ne devoit en avoir.

Ils furent heureusement secondés par

deux circonstances, dont ils surent tirer avantage.

La première étoit l'intention connue de la reine Christine, personnellement disposée à ne se point séparer de la France. Sur ce point, elle manifestoit très-positivement sa volonté, elle envoyoit souvent des ordres à ses ministres. Mais soit par la trop grande précipitation d'Oxenstiern, qui étoit impatient de finir, soit par le peu de fermeté et le caractère naturellement inquiet de Salvius, les ordres étoient mal exécutés : et Servien étoit perpétuellement obligé de dénoncer à Stockholm les alarmes qu'on lui donnoit à Osnabruck.

La seconde étoit d'un côté la véritable opinion des états d'Empire, de l'autre, celle que la France leur avoit inspirée, et *à laquelle*, dit Servien, *ils tiennent aujourd'hui aussi fortement que nous*. Les états d'Empire, portant principalement tout le poids de la guerre, savoient que l'empereur ne cherchoit qu'à la continuer, et craignoient que les Suédois n'eussent secrètement le même desir. Leur principal but étoit donc de faire en sorte qu'avant tout,

l'Autriche et la Suède fussent liées vis-à-vis d'eux par des conventions réciproques. Mais en même temps ils sentoient, et les ministres François leur avoient démontré, que tant qu'il n'y auroit pas paix et sûreté pour la France, il n'y en auroit pas pour l'Empire, puisque l'Autriche resteroit armée, et continueroit la guerre, soit pour son compte, soit même comme auxiliaire de l'Espagne. Qu'après leur avoir malgré elle accordé des conditions qui fixoient et légalisoient leur existence, elle les tiendroit dans l'impossibilité d'en jouir tant qu'elle seroit en force au milieu d'eux. Que cette raison même s'appliquoit encore plus aux intérêts des protestans, qui, trop éblouis du triomphe qu'ils avoient obtenu, compromettroient leurs avantages, en laissant l'Autriche toujours fortement armée, et par conséquent à portée de remettre en question ce qui venoit d'être jugé.

Dans les mémoires qu'ils envoyoient à la régente, les plénipotentiaires François ont parfaitement détaillé tous les embarras qui se multiplioient autour d'eux. C'est là

que vous pourrez voir que toute précipitation de leur part eût infailliblement fait manquer la négociation; que ce ne fut que par une patience inaltérable qu'ils parvinrent à ne laisser échapper aucun des fils qu'on cherchoit à leur dérober; et combien il leur fallut de soins, d'égards, de ménagemens, et en même temps de fermeté, pour arrêter la signature définitive des traités de la Suède et de l'Empire jusqu'à ce que la France fût entièrement satisfaite.

Les mémoires, et les lettres même de Servien, vous offriront un tableau moins intéressant, mais dont il ne faut cependant pas détourner vos yeux, quelque répugnance qu'il vous inspire. Ce sont les détails, quelquefois vils, toujours odieux de la jalousie, on peut même dire de la haine, de Servien contre Davaux. La réputation qu'avoient acquise à Davaux ses rares talens, sa probité, son désintéressement, son amour exclusif pour le bien de l'état, parut encore plus éclatante pendant une disgrace, qui, à la vérité, ne fut que passagère, mais qui ôtoit à ce

fidèle sujet la gloire de finir un ouvrage si honorable pour lui, si utile à la société. Il fut sensible à cette injustice; et cette sensibilité n'est point une foiblesse : c'est l'attribut d'une belle ame, qui, pour toute récompense de tout le bien qu'elle médite, ne demande que le bonheur de l'achever. N'ôtons pas à l'humanité ce noble élan du talent réuni à la vertu, ce besoin d'être utile, ces regrets de son inaction : c'est de tout cela que se forme le vrai trésor d'un état. Les regrets de Davaux persécuté, ne portèrent que sur la chose publique. Il souffrit, et pardonna. Il avoit cette douce et religieuse philosophie qui pardonne aux autres, comme si elle faisoit toujours des fautes, et qui évite d'en faire, comme si elle ne pardonnoit à personne. Il a été vengé par la postérité. La justice de l'histoire a publié la honte de Servien, écrite de sa propre main : et si elle a trouvé dans ses lettres les preuves multipliées de l'habileté qu'il déploya dans sa négociation, elle a aussi trouvé dans ces mêmes lettres la preuve des coupables

moyens qu'il employoit pour perdre son impassible collègue.

Cette paix célèbre, si long-temps attendue, négociée avec tant de peine, pendant que la guerre continuoit avec tant d'acharnement, est devenue la base du droit public de l'Allemagne. Et dans tous les traités faits depuis, il a toujours fallu revenir aux principes sur lesquels avoit été établie la paix de Westphalie. Il est certain que cette paix a arrêté la révolution qui alloit se faire dans l'Empire. Depuis plus d'un siècle, l'Autriche tendoit évidemment à faire de l'Empire un royaume tel que Charlemagne l'avoit possédé; et elle vouloit présenter son projet comme un retour à l'ancien ordre. Mais tout l'Empire lui répondoit victorieusement que tout avoit changé, même sous les empereurs du sang de Charlemagne, et encore plus depuis que l'Empire étoit sorti de sa maison; que dès le dixième siècle, la souveraineté des princes de l'Empire étoit incontestable; qu'ainsi il y avoit une prescription de plusieurs centaines

d'années ; mais que d'ailleurs le titre auquel la maison d'Autriche possédoit la couronne impériale condamnoit ses prétentions en même temps qu'il justifioit les princes et états de l'Empire ; et que ce titre renouvellé à chaque élection, imposoit à chaque empereur la nécessité de remplir les conditions auxquelles il avoit été élu. Sans doute tous ces raisonnemens étoient aussi vrais, aussi démonstratifs avant la paix de Westphalie : mais ils n'avoient pas la même efficacité ; parce qu'il n'y avoit point encore d'acte général dans lequel l'universalité des états de l'Empire eût traité de leurs droits vis-à-vis du chef, et les eût fait reconnoître contradictoirement.

Cette époque sur laquelle je reviendrai encore au commencement de la quatrième partie, est donc celle qui doit naturellement terminer ce que dans le commencement de cet ouvrage j'ai appelé l'histoire moderne, au moins pour ce qui regarde l'Europe, qui est le pays dont l'histoire nous intéresse le plus. Celle des autres parties du monde peut être étudiée avec moins de

détails, et approfondie avec moins de soins. Je vous en donnerai une légère idée, lorsque pour continuer le plan que j'ai suivi jusqu'à présent, j'aurai jeté un coup-d'œil sur l'état civil de la France depuis Louis XI jusqu'à Louis XIV.

LETTRE LXXV.

Etat civil de la France depuis Louis XI juisqu'à Louis XIV.

EN suivant la marche dont la troisième race régnante en France ne s'écarta jamais pour rétablir l'autorité royale dans toute sa force, il est une remarque qui ne doit pas échapper. On s'avança lentement vers le but, mais on ne recula jamais. On s'arrêtoit momentanément devant les obstacles qui empêchoient d'aller plus loin; mais on conservoit tout le terrain qu'on avoit gagné, et l'on ne négligeoit aucune occasion d'en gagner encore. Cette remarque se sentira bien mieux par tout ce qui va suivre.

Le retour de la justice à l'ordre monarchique étoit un grand point pour réduire les seigneurs à une simple suzeraineté sur leurs hommes de fief. Mais les loix et les usages militaires laissoient encore, ou donnoient aux seigneurs les moyens d'exercer un trop grand empire. C'étoit avec leurs hommes de fief qu'ils devoient marcher, lorsqu'ils en étoient requis par le roi : et tant qu'il n'y eut pas d'autres troupes, à un premier inconvénient qui étoit de ne pouvoir garder celles-là que pendant un terme fixé, il s'en joignoit un second ; parce que ces hommes ne connoissant d'autres supérieurs que le suzerain à qui ils devoient leur service, exposés, s'ils le refusoient, à des peines portées par les coutumes, étoient toujours dans la main du suzerain, et pouvoient être par lui employés au détriment de l'état. On avoit déjà commencé à remplacer quelquefois ce service de fief par les grandes compagnies. Mais ces troupes étoient aussi redoutables pour les campagnes, que pour les ennemis. On en avoit souvent fait la triste expérience. On substitua à celles-ci

des troupes réglées : elles eurent une solde annuelle : cette solde fut prise sur le produit des tailles et des aides : et cet impôt remplaça le service personnel et obligé. Alors l'autorité royale fut moins dans la dépendance des grands vassaux : elle commença à avoir réellement entre les mains les forces de l'état, et à pouvoir les diriger contre ceux qui en troubloient l'harmonie.

De plus on perfectionnoit peu-à-peu l'usage de la poudre à canon ; et plus on mettoit d'ensemble et d'activité dans la manière dont une armée devoit faire usage des armes à feu, moins des corps isolés, et qui n'avoient ni l'habitude de se réunir, ni celle de manier ensemble ces nouvelles armes, se trouvèrent propres à la nouvelle tactique.

L'habitant que le recours de la justice rapprochoit déjà de l'autorité royale, s'en trouva donc encore rapproché par le service même qui autrefois l'attachoit uniquement à son suzerain. Presque toutes les servitudes corporelles avoient été abolies ; le droit féodal s'étoit peu-à-peu dépouillé de

tout ce qu'il avoit d'anti-monarchique. Les coutumes, qui jusqu'alors n'avoient été qu'une tradition, dont souvent on ne pouvoit s'assurer que par une enquête verbale, furent rédigées en corps de loix. Cette rédaction se fit dans toutes les provinces, en vertu des ordres du roi, et en présence des commissaires qu'il envoyoit à cet effet. Elle se faisoit par des députés des trois ordres, dont chacun pouvoit ainsi réclamer et faire valoir ses droits. Le censitaire qui croyoit, aux termes de la coutume, avoir à se plaindre de son suzerain, avoit son recours ouvert dans les tribunaux, où celui-ci étoit obligé de comparoître. Sa justice seigneuriale ne pouvoit pas connoître des litiges qui s'élevoient entre ses hommes et lui : ceux-ci voyoient donc toujours l'autorité royale prête à les protéger. Au reste, cette protection ne pouvoit plus porter que sur des demandes pécuniaires. Car c'étoit à des droits de ce genre, payables soit en nature, soit en argent, que se réduisoit ce droit féodal autrefois si terrible, et devenu ensuite si juste et si sage. Ces rétributions annuelles, ou dues seulement

dans de certains cas, étoient le prix d'un héritage donné antérieurement. Elles étoient, pour les seigneurs, une véritable propriété, au même titre que l'héritage, dont elles étoient le prix, en étoit une dans la main du censitaire : et même lorsqu'elles étoient en argent, elles ne représentoient qu'un prix très-modique, et qu'une valeur presque nulle.

Pendant que tous ces changemens et plusieurs autres encore s'opéroient entre les suzerains et les habitans de la campagne, l'autorité royale suivoit toujours ceux qu'elle avoit commencés depuis plusieurs siècles. L'impôt qui remplaçoit le service personnel, devant être inspecté, et pouvant donner lieu à différentes contestations, les élus généraux, destinés d'abord à en prendre connoissance, devinrent cours des aides ; et plusieurs provinces assujéties aux tailles et aux aides, desirèrent et obtinrent d'avoir une de ces cours. Le droit de monnoie rentroit journellement dans la main du roi ; et pour en diriger et en maintenir l'usage, pour arrêter et prévenir les contraventions, on

érigeoit

érigeoit dans plusieurs parties du royaume des chambres des monnoies. L'avantage de faire juger uniformément, dans toute l'étendue du royaume, les causes bénéficiales, d'en ôter la connoissance aux seigneurs, et de prévenir tout conflit entre les autorités civiles et ecclésiastiques, avoit amené l'établissement du grand conseil en cour souveraine. L'autorité du roi devenant de jour en jour plus immédiate, on avoit créé des parlemens où se portoient tous les appels. Mais l'utilité qu'on avoit retirée des quatre premiers baillifs royaux fit sentir celle qu'il y auroit à multiplier ces établissemens. Des présidiaux furent établis dans tout le royaume : et le dernier des sujets trouva par-tout un agent de l'autorité royale, prêt à recevoir ses demandes, et à écouter ses plaintes. Cette autorité royale se répandit dès-lors partout, par une multitude de canaux qui embrassoient la presque totalité de la monarchie. Aussi la législation prit-elle alors une marche plus assurée ; elle pénétra par-tout ; et les plus belles loix du royaume

ont été faites dans les deux siècles dont j'ai parlé ci-dessus.

Un préjugé, qui subsiste encore dans presque toute l'Italie, reconnoissoit aux églises le droit de donner asyle aux criminels : il mettoit sous la garde d'un Dieu juste, un criminel qui insultoit à la justice publique, et qui troubloit la société. Louis XII abolit cet usage également condamné par la religion et la politique.

La question des investitures n'avoit pas produit en France les mêmes troubles qu'en Allemagne ; mais la pragmatique sanction avoit introduit dans l'état une forme antimonarchique, celle des élections. Il en résultoit un scandale pour l'église, parce que l'élection étoit devenue une simonie publique, et n'élevoit presque jamais que ceux qui avoient acheté leur nomination. Il en résultoit un danger pour l'autorité, et conséquemment pour la tranquillité publique, parce que les évêques ayant une grande influence dans leurs diocèses, et même par les coutumes ou priviléges du pays, prenant souvent part à l'administration, le souverain pouvoit se trouver

exposé aux intrigues et aux mauvaises intentions d'un homme public qui n'avoit pas été nommé par lui, et qui, par cela même, se croyoit plus indépendant. François Ier. remédia à ces inconvéniens par le concordat : il remit les choses sur l'ancien pied : il rendit à la royauté son ancien droit. Cette loi célèbre éprouva de grandes contradictions ; les parlemens refusèrent de l'enregistrer. Mais la fermeté des rois en maintint rigoureusement l'exécution ; et l'événement a prouvé combien elle étoit utile, combien il importe que les tribunaux chargés d'examiner les loix nouvelles, n'opposent que des réclamations limitées, à celles qui leur paroissent susceptibles d'inconvéniens, mais que l'autorité royale persiste à juger utiles et nécessaires.

Enfin, d'après les changemens successifs qui se faisoient dans la monarchie, et surtout au milieu de tous les troubles qui en désunissoient les parties, il importoit de tenir un œil attentif sur tous les points de l'administration, et de réunir dans un petit nombre de loix ce qui étoit répandu dans un grand nombre de déclarations, de

réglemens particuliers. Pour entreprendre ce grand ouvrage, il falloit un homme juste, instruit et prévoyant. Le chancelier Olivier s'en étoit occupé; mais ce bienfait public étoit réservé au chancelier de l'Hopital. On a peine à concevoir comment, au milieu d'une cour et d'un état où tout étoit en combustion, ce grand homme a pu trouver du temps pour méditer toutes les ordonnances qui ont immortalisé son ministère. Il rédigeoit les loix les plus sages, entouré de factions qui n'en reconnoissoient, qui n'en suivoient aucune. Il faisoit donc, pourroit-on dire, un ouvrage inutile, ou précoce? Non; car les factions tombent, et les loix restent: les factions se détruisent l'une l'autre, et les loix se soutiennent réciproquement. Les factions bouleversent tout, et jettent les citoyens les plus honnêtes dans un chaos où ils ne voient plus la route du devoir. Mais le flambeau des loix luit encore pour eux; il prévient leurs erreurs, ou accélère leur repentir. J'ai souvent pensé avec vénération à la mémoire de ce grand magistrat; et après avoir lu plusieurs pages de

l'histoire de son siècle, histoire pénible par tous les crimes dont elle nous fatigue, je me délassois, en lisant quelques-unes des loix de l'Hôpital, et en suivant la vertu et le génie que ce grand homme faisoit planer au-dessus de ses criminels contemporains. Ce fut lui qui, le premier, jugea de ce que les circonstances exigeoient en faveur des protestans; il eut le courage de le dire, et de le soutenir, malgré toutes les contradictions qu'il rencontra. Et ce courage ne peut être apprécié que par ceux qui ont appris à leurs dépens combien sont grandes les oppositions que trouve une nouveauté devenue nécessaire, lorsque l'homme d'état qui en a reconnu la nécessité, la présente à des assemblées qui ne la jugent que d'après d'anciens usages. Si l'édit de 1562 eût été exécuté avec une bonne-foi mutuelle de la part des deux partis; si les troubles qu'on disoit être ceux de la religion n'avoient pas eu une autre cause; si Catherine de Médicis, plus ambitieuse que politique, plus avide que capable de gouverner, ne se fût pas jouée successivement de chaque parti, dans

l'espérance de se mettre au-dessus de tous; il est à présumer que la confiance et le respect qu'inspiroit généralement le chancelier de l'Hôpital auroient ramené la tranquillité publique. Mais toutes les fois qu'il étoit parvenu à appliquer aux plaies de l'état le remède que les circonstances exigeoient, Médicis arrachoit ou envenimoit l'appareil; et la blessure se r'ouvroit plus dangereuse que jamais. Je crois bien que les ordonnances d'Orléans, de Roussillon, de Moulins, de Blois, ne furent point ou furent mal exécutées sous les trois derniers règnes des Valois. Mais lorsque Henri IV fut parvenu au trône, ce fut pour lui un grand avantage de trouver ces tables de la loi, qui avoient surnagé au milieu des débris de l'ordre public, et qui pouvoient encore le rétablir. Toutes les pierres de l'édifice étoient déplacées; mais elles portoient toutes leur numéro; et il ne s'agissoit que de le suivre en les replaçant. C'est ce que fit admirablement bien le règne de Henri IV, et ce qu'il fit bien plus aisément, en ordonnant l'observation des anciennes loix, que s'il eût été obligé d'en



faire de nouvelles. Tant il est vrai que l'homme d'état doit quelquefois se mettre au-dessus de son siècle, et préparer à sa patrie un bonheur dont elle ne jouira que lorsqu'il ne sera plus. Sa mémoire seule recueillera le tribut de bénédiction qui lui étoit dû. Mais ce n'est jamais pour les éloges du moment que l'homme d'état doit travailler; le bien qu'il fait est substitué aux générations à venir; et il ne doit jamais oublier que l'état est une famille perpétuelle, à laquelle tous ses soins doivent être consacrés.

Lorsque Henri IV eut triomphé de la ligue, tout étoit donc préparé depuis longtemps pour établir par-tout l'unité de l'autorité royale. Par-tout cette autorité pouvoit se présenter en vertu d'une loi bienfaisante; et si elle eût eu par-tout la force nécessaire pour se faire obéir, dès ce moment on eût vu disparoître ce qui restoit encore de dangereux dans le pouvoir des grands vassaux. Henri étoit par lui-même le monarque le plus propre à opérer ce grand bien, et Sully le ministre le plus capable de le seconder dans ses entreprises.

Mais les circonstances s'y opposoient.

Pendant qu'il avoit été au milieu des armées protestantes, il avoit pu s'assurer qu'un grand nombre de partisans de la religion réformée étoient encore plus ennemis de son autorité que de la religion catholique. Il n'ignoroit pas leurs projets. Il savoit que plusieurs d'entre eux avoient déjà formé le plan d'une république, et partagé le royaume en un certain nombre de départemens. Il avoit été obligé de traiter avec les plus puissans de ses sujets catholiques comme avec un prince étranger. Aux uns et aux autres il avoit promis ou accordé des villes fortes, ou des gouvernemens; et le triste effet de toutes ces promesses qu'il avoit fallu faire pour sauver la France, étoit de maintenir dans le royaume plusieurs autorités, plusieurs points de réunion pour les mécontens et les factieux. Ce n'étoit pas dans les premières années de son règne, qu'il pouvoit anéantir toutes ces autorités et dissiper tous ces points de réunion. C'étoit déjà beaucoup d'avoir fait arrêter, juger et condamner le maréchal de Biron, et d'avoir,

par cet exemple de sévérité, comprimé toutes les factions qui se formoient contre l'état. Si Henri eût exécuté le grand projet qu'il avoit formé avec Elisabeth; si après avoir donné la paix à toute l'Europe, il fût revenu triomphant dans son royaume, je crois qu'alors il eût fait sans obstacle, par la seule force de son droit, ce que Richelieu ne fit ensuite que par des moyens violens. Il réunissoit, pour cette grande opération, trois choses qui en assuroient le succès. Il étoit chéri du peuple; il avoit la confiance du soldat; et ses finances étoient bien administrées. Une puissance fondée sur ces trois bases renverseroit tous les obstacles, si elle en rencontroit; mais elle n'en rencontre pas. Il me paroît donc que si ce prince, d'un tempérament sain et vigoureux, eût vécu encore vingt ans, ce seroit à lui que l'autorité royale devroit le dernier période de son établissement.

Une minorité reculoit ce grand bien, sur-tout avec les troubles qui signalèrent celle de Louis XIII, et la dilapidation des trésors que Henri avoit amassés. Mais tout étoit préparé pour reprendre un projet que

la mort seule de Henri avoit arrêté. Le caractère personnel de Louis XIII sembloit s'y opposer : il falloit donc un homme qui se dévouât à combattre presque toujours l'irrésolution du monarque, avant d'attaquer l'insubordination des grands; qui risquât de commencer une entreprise dont les suites pouvoient lui faire perdre et la faveur et la vie ; et qui, soit par une ambition personnelle, soit par le desir de rendre un grand service à son pays, soit par un de ses élans de génie auxquels rien ne résiste, rendît à la couronne tout ce qui lui avoit appartenu, tout ce qui devoit lui appartenir pour le bonheur de l'état, et fît remonter la monarchie françoise au rang qu'elle devoit tenir dans l'Europe. Cet homme se trouva : cet homme sentit tout ce qu'il falloit faire; il sentit qu'il le pouvoit; il le fit vouloir à Louis XIII ; et ce ne fut pas là ce qui lui coûta le moins de peine.

LETTRE LXXVI.

Réflexions sur le ministère de Richelieu.

JE sais qu'en examinant avec soin tous les détails des actions du cardinal de Richelieu, on en trouveroit quelques-unes dans lesquelles il a non seulement été guidé par un esprit de vengeance et de jalousie, mais qui portent avec elles une empreinte de passion et même de cruauté. Le moraliste blâmera avec raison tout ce qui fut fait dans une intention coupable, sous les apparences de l'utilité publique.

Richelieu a sans doute employé des moyens violens, et ce n'est même pas là ce que je crois qu'on doit lui reprocher : car les circonstances pouvoient rendre ces moyens nécessaires. Mais il ne leur a pas donné les formes légales, qui seules pouvoient en constater la justice : ces formes sont la sauve-garde de la société, et rien ne peut les remplacer. Presque toutes les

exécutions sanglantes qu'il a fait faire ont été prononcées par des commissions extraordinaires. Et encore quels étoient les commissaires ? L'opinion générale a flétri pour jamais les principaux agens. Dans son testament politique, il semble vouloir perpétuer l'usage des commissions. Il en donne pour raison qu'il faut éviter les compagnies qui mettent des épines par-tout. Mais ces épines n'arrêtent réellement que ce qui est injuste ; et d'après cela, il étoit autant de sa gloire que de sa justice de ne pas les éviter. Presque tous ceux qu'il fit condamner (si on en excepte Saint Preuil et Urbain Grandier) étoient réellement coupables de trahison envers l'état. Un tribunal régulier auroit peut-être sauvé de Thou, mais n'auroit pu s'empêcher de condamner Cinq-Mars.

Ce reproche, et celui d'un faste plus que royal, me paroissent les seuls qu'on puisse raisonnablement faire à Richelieu, et sont couverts par les grands événemens de son ministère. Pour bien juger les hommes publics, il ne faut jamais les séparer de la position politique dans laquelle ils

se sont trouvés. On peut en eux blâmer isolément telle ou telle action : mais leur conduite ne peut être jugée que sur son ensemble. Or quiconque, en étudiant l'histoire, ne voudra prendre dans celle d'un ministre que le résultat de son administration ; quiconque voudra apprécier tout le mal que Richelieu pouvoit laisser subsister, tout le bien qu'il pouvoit se dispenser de faire, et mettre l'un et l'autre en parallèle avec le bien qu'il a fait ; quiconque voudra suivre exactement toute sa vie ministérielle, et ne voir jamais en lui que l'homme d'état, conviendra que Richelieu est un des ministres les plus étonnans qui aient jamais paru sur un grand théâtre. Qu'il falloit à un roi tel que Louis XIII un ministre tel que celui-là ; et que c'est à lui que la France est redevable de l'éclat, de la grandeur, de la tranquillité dont elle a joui depuis son ministère.

En arrivant à la cour, il ne fut point effrayé du crédit dont Luynes jouissoit alors. Il jugea la valeur de ce crédit et la personne du courtisan Luynes, sans génie,

sans aucune force ni en lui-même, ni en ses alentours, n'avoit pour lui que l'ascendant éphémère que le hasard lui avoit donné sur l'esprit de son maître. Un autre hasard pouvoit le lui ôter, sans même qu'il eût été besoin d'une intrigue suivie. S'il eût vécu plus long-temps, il eût prouvé par son exemple une vérité déjà attestée par toutes les histoires ; c'est qu'un courtisan qui n'est que courtisan, n'est jamais plus près de sa chûte, qu'au moment où sa faveur paroît plus grande.

Richelieu au contraire fut toujours ministre, et jamais courtisan. Il entra au conseil avec une ame et un génie doués de tous les moyens dont l'état du royaume alloit exiger le développement. La France, sans être alors dans une guerre civile ouverte, étoit dans une méfiance perpétuelle contre les princes et quelques grands du royaume. Ces sujets trop puissans ne se croyoient pas tenus à la même obéissance que les autres. Au moindre mécontentement, ils s'étoient fait une habitude et presque un droit de se retirer chez les étrangers, et de négocier avec eux pour

faire acheter leur retour. Souvent même ils commençoient et suivoient ces négociations, sans quitter la cour, et en conservant les dehors trompeurs de la fidélité. Cet exemple fut donné et suivi sous Louis XIII par sa mère, par son frère, par les princes du sang, par les princes légitimés, par le duc de Bouillon, de Montmorenci, de Rohan, quelquefois même par le simple gouverneur d'une place ou d'un château retranché. Cette situation impolitique et toujours contraire au bon ordre, l'étoit bien davantage, tandis que les protestans troubloient sans cesse l'intérieur du royaume, et lui suscitoient des ennemis au dehors; tandis que l'Espagne étoit toujours prête à donner et sur-tout à promettre des secours à tout factieux, quel qu'il fût; tandis que la maison d'Autriche menaçoit d'acquérir, aux dépens de la liberté germanique, une force qu'elle auroit ensuite tournée contre la France. Richelieu devoit donc se proposer trois points principaux; et ce furent ceux qu'il ne perdit jamais de vue. Il falloit détruire ce reste d'indépendance

des grands : il falloit éteindre la révolte continuelle des protestans : il falloit diminuer la puissance de l'Autriche, ou au moins empêcher qu'elle ne s'augmentât.

Richelieu, pour entreprendre ce triple ouvrage, n'eut point la ressource des trésors de Henri le grand. Les économies de Sully étoient perdues, ou n'étoient remplacées que par des dettes ; et cependant Richelieu parvint à faire rentrer dans le devoir tous les grands, qui ne croyoient pas même qu'il y eût de devoir pour eux: il enleva aux protestans, après le siége le plus mémorable, le rempart à l'abri duquel ils méditoient et organisoient leurs perpétuelles révoltes, et il réduisit l'Autriche à la nécessité d'abandonner ce dont la France devoit profiter par le traité de Westphalie. Ce sont-là les trois lignes qu'il suivit toujours parallélement, sans que ce qu'il faisoit dans l'une arrêtât ou changeât ce qu'il vouloit faire dans l'autre. J'ai indiqué précédemment ce qu'il fit par rapport à l'Autriche et à l'Allemagne. Sa conduite envers les protestans ne se démentit jamais : il vouloit bien qu'ils fissent

une religion, mais non un corps dans l'état. Sa persévérance les vainquit à la Rochelle, et n'abusa pas contre eux de la victoire. Sa conduite vis-à-vis des grands ne fut pas moins soutenue. Dès ses premiers pas dans le ministère, il s'annonça comme voulant qu'il n'y eût en France qu'une autorité, à laquelle tous les sujets sans distinction fussent également soumis. Ce principe étoit juste, et il réprima avec sévérité tout ce qui s'en écartoit. L'exemple du duc de Biron, sous Henri IV, n'avoit pas été suffisant : il fallut en faire d'autres, et prouver qu'il n'y auroit ni nom, ni pouvoir, ni services antérieurs, qui missent à couvert de la peine celui qui l'auroit encourue. Cette preuve fut donnée. Il en coûta le sang le plus illustre. Mais depuis on n'a plus été obligé d'en répandre (1) : et c'est une remarque bien décisive et bien intéressante. Richelieu a éteint la dernière étincelle de la révolte des grands vassaux. Il n'y en a plus eu après lui ;

(1) Sous le règne de Louis XIV, il n'y eut que le chevalier de Rohan.

et la postérité, qui a quelquefois calomnié sa mémoire, et qui presque toujours l'a jugé avec la même rigueur qu'elle lui reprochoit, a toujours retiré le fruit de ses travaux. Je n'en veux pour preuve que ce qui arriva à la mort de Louis XIII. Il laissoit un fils encore dans la première enfance : Richelieu n'étoit plus ; mais son génie veilloit encore sur la monarchie ; mais l'autorité royale fut défendue par l'attitude qu'il lui avoit donnée, par le respect dont il l'avoit environnée. On étoit obligé de continuer à-la-fois plusieurs guerres dispendieuses : elles se continuent avec succès. On avoit à contenir des princes inquiets, jaloux et ambitieux : leur activité, leur jeunesse, leur ambition, tout est tourné au profit de l'état, et ne tombe que sur ses ennemis. Il y a bien des petites intrigues, des mécontentemens particuliers ; mais au milieu de tous ces nuages, on n'en suit pas moins la plus grande négociation qui jamais eût balancé le sort de l'Europe. Elle avoit été tracée par Richelieu ; Mazarin la continue, et la termine ; et cinq ans après la mort de

Louis XIII, se fait la paix glorieuse à laquelle la plus grande partie de l'Europe doit son existence politique.

Les grandes dépenses qu'il avoit fallu faire pour arriver à cet heureux terme, obligent de recourir à quelque nouveau moyen de remplir le trésor de l'état. Quelques mécontens se saisissent de ce prétexte : ils veulent faire des factions, et ils ne font que des intrigues ; ils veulent faire une seconde ligue, et ils ne font que la *fronde*. Le génie de Richelieu semble être encore là, et leur dire : *Vous n'irez pas plus loin.* Ils ne savent eux-mêmes quel doit être leur chef ou leur ennemi. Le parlement se laisse entraîner par le torrent qu'il devoit arrêter : il croit élever une puissance formidable ; il n'élève que des monceaux de sable, qui se dissipent sur lui-même. Il est la dupe d'un prélat ambitieux ; il proscrit Mazarin : il enfreint même les principes du droit naturel, en mettant sa tête à prix. Mais enfin tous ces mouvemens finissent par être plus ridicules que sanguinaires. Mazarin est rétabli. Dès ce moment,

l'autorité royale redevient ce qu'elle étoit au moment de la mort de Richelieu ; et quand Louis XIV parvient à la majorité, le monarque le plus fait pour régner sur un grand peuple, trouve le royaume le mieux ordonné.

Et ici, abstraction faite de tout sentiment de vénération et de reconnoissance avec lequel tout bon François doit songer au gouvernement qui, si long-temps, a opéré en France tant et de si grandes choses, examinez ce gouvernement en lui-même, et vous verrez que pour toutes les ames droites, pour tous les esprits justes, ce sera toujours une grande et belle conception politique, de réunir dans une société la religion, l'honneur et le travail ; de les rendre tellement nécessaires les uns aux autres, qu'ils soient mutuellement intéressés à leur défense réciproque, qu'ils puissent se servir toujours sans se nuire jamais ; d'établir l'égalité du maintien des propriétés sur l'indispensable inégalité des conditions ; de montrer au peuple que le fruit de son travail ne lui est assuré qu'autant qu'il

respecte les biens de ceux qui doivent le payer; de montrer à la noblesse que ses possessions ne sont florissantes, qu'autant que ses vassaux sont heureux; d'attacher la religion à la société même, pour rendre les liens de celle-ci plus indissolubles, en les rendant plus saints; de réunir tous les intérêts dans la main du monarque; de lui donner tout le pouvoir nécessaire pour les contenir et les défendre; de répandre dans toutes les parties de son empire des conseils toujours obligés d'éclairer sa religion, pour la préserver des erreurs, toujours obligés de respecter ses décisions, pour que l'autorité soit une, active et uniforme; de faire rendre la justice en son nom, pour qu'elle soit exactement obéie; mais d'éloigner de lui la sévérité des jugemens, de ne lui réserver que l'heureux droit de faire grace, pour qu'il puisse être craint sans cesser d'être aimé; enfin, d'imprimer sur sa personne un caractère auguste et sacré, de rassembler autour de lui tous les hommages, pour lui apprendre que l'étendue de ses droits doit être la mesure de ses devoirs.

Dans ce gouvernement, tout se tient; tout se correspond; toutes les parties ont été unies et amalgamées par la main des siècles. Ce n'est point en France tel ou tel souverain, tel ou tel législateur, qui a composé et publié un édit intitulé : *Constitution françoise;* c'est la majesté du temps qui, avec le burin de l'expérience, a gravé la science pratique de la morale, de la justice et de la politique, et en substituant tous ces établissemens à une longue suite de générations, il leur avoit donné cette auguste et bienfaisante vieillesse qui avançoit dans l'éternité.

Tel étoit l'état de ces riches et belles contrées réunies depuis Bordeaux jusqu'à Calais, depuis Brest jusqu'au Var, sous le nom de royaume de France. Il rassembloit tous les moyens de force et de prospérité; et c'étoit alors que sous une autorité unique et irrésistible, la France pouvoit prendre promptement cet essor, cet ascendant auquel elle étoit appelée par les nombreux bienfaits dont la nature l'avoit comblée. Sa grandeur avoit été long-temps retardée par tous les vices dont un moment de

barbarie l'avoit surchargée, et dont il avoit fallu près de sept siècles pour emporter entièrement la rouille. Mais cette rouille étoit dissipée, tous les ressorts viennent de recevoir une dernière trempe ; leur action est rendue plus libre, leur jeu plus prompt et plus sûr ; ils ne sont plus arrêtés par une multitude de mouvemens étrangers ; il n'y en a plus qu'un, qui imprime l'impulsion à tout le reste : et quand cette machine si compliquée en apparence dans ses rouages, et si simple par leur communication graduelle, qui les soumet tous à un premier mobile, va déployer toutes ses forces, tous ses mouvemens, quel effet la France ainsi organisée va produire sur tout ce qui l'entoure ! Si le règne sous lequel elle pourra déployer ces avantages est un des plus longs qu'aucune des nations puisse jamais espérer, quelle force, quelle consistance vont prendre tous les principes dont ce monarque va assurer la fixité ! Les merveilles d'un si beau règne seront dues sans doute au prince qui aura gouverné par lui-même ; mais la première gloire n'en appartiendra-t-elle pas au

Les Arabes sont de tous ces peuples le premier dont l'histoire moderne doit donner connoissance. Je vous ai indiqué comment leur célèbre imposteur Mahomet les mit tout-à-coup au rang des nations qui ont produit sur le globe les plus grandes révolutions. Jusques-là, on s'étoit peu occupé d'eux ; eux-mêmes ne s'étoient occupés des autres peuples que depuis que les Romains avoient troublé le repos des peuples les plus éloignés. L'audace d'un seul homme changea le caractère et les habitudes de cette nation. Non seulement tout ce qui l'entouroit fut forcé de changer avec elle ; mais les contre-coups de cette révolution politique et religieuse n'ébranlèrent pas moins l'Inde et la Perse, que l'Egypte et la Syrie. Les conquêtes des califes, successeurs de Mahomet, étendirent dans une grande partie de l'Asie et leurs dogmes et leur empire. Cette réunion de deux pouvoirs absolus invitoit à de grandes entreprises, et en favorisoit le succès. Mais enfin l'immensité même de cette domination, en affoiblit les ressorts. Après avoir, pendant

plus d'un siècle, étonné l'Afrique et l'Asie par leur force irrésistible, les califes, dans les deux siècles suivans, virent successivement diminuer leur autorité, qui finit par n'être plus qu'un pouvoir spirituel. Mais la religion de Mahomet n'en régna pas moins dans tous les pays où elle avoit pénétré. L'empire que cet homme extraordinaire exerça pendant sa vie sur un peuple pasteur, fut long-temps après sa mort, et est encore aujourd'hui, exercé sur des peuples qu'il ne connoissoit pas : ce qui prouve que cet empire tient à quelque chose qui appartient moins à Mahomet lui-même, qu'aux peuples qui ont embrassé sa doctrine. Cette doctrine avoit été reçue par ces mêmes Turcs qui, sortis des bords de la mer Caspienne, devoient un jour détrôner le califat. Dans le onzième siècle, ils sortirent de la Tartarie; dès le siècle suivant, ils avoient de grandes possessions en Asie. Un de leurs généraux, Othman, se rendit souverain indépendant à la fin du treizième siècle, fit diverses conquêtes tant sur eux que sur l'empire Grec, et peut être regardé comme le

fondateur de l'empire Ottoman, à qui il donna son nom.

Le gouvernement de tous ces Turcs, tant à Constantinople qu'ailleurs, fournit une nouvelle preuve de l'identité première des gouvernemens de tous les peuples conquérans qui ont fondé les empires que nous voyons de nos jours. Vous verrez que l'empereur Turc donnoit des terres à sa milice. C'étoient des bénéfices militaires qui obligeoient au service. Depuis la conquête, il y eut toujours des biens-fonds destinés à cet usage. Ils paroissent appartenir au corps entier de la milice, ou du moins à l'état; car le souverain n'en donne que l'usufruit, qu'il retire même à volonté; il n'aliène pas la propriété. C'est exactement ce que nous voyons en France dès la première race; et c'est toujours chez des peuples issus de la Tartarie, qu'il faut chercher les vestiges de nos plus anciens usages.

Quoique la religion et l'empire de Mahomet se soient étendus dans plusieurs états de l'Asie, c'est principalement en Turquie que nous avons intérêt d'en voir

l'effet, parce que c'est l'état de l'Asie avec lequel nous avons le plus de relations.

J'ai déjà dit que l'histoire de Constantinople avoit souvent une liaison nécessaire avec celle de la maison d'Autriche; elle n'en a pas moins avec celles de Pologne et de Venise. Depuis que cette république a perdu l'île de Candie, elle n'a plus cherché à se rapprocher du Turc; ce qui fait que ses anciens rapports avec lui sont aujourd'hui moins intéressans: mais l'Autriche et la Pologne en ont eu de si continuels avec la Turquie, et quoique ces rapports soient aujourd'hui bien changés, ils sont tellement unis à la politique, qu'on ne peut se dispenser de connoître les principales révolutions de Constantinople. Ce n'est pas que ces révolutions soient par elles-mêmes très-curieuses; car elles ne portent jamais que sur deux ou trois têtes: mais elles ont souvent influé sur les revers ou les succès des armes Ottomanes, et comme elles viennent presque toujours d'une même cause, elles font bien connoître ce qu'est réellement la puissance Turque.

Cette puissance parut et étoit en effet très-redoutable, quand elle eut détruit l'empire Grec. Déjà, sous Amurat II, elle avoit fait sur la Grèce des conquêtes importantes; elle avoit pénétré jusqu'en Hongrie. Elle avoit eu des avantages sur les Vénitiens. Ses succès furent arrêtés par le fameux Scanderberg, qui, après avoir conçu et exécuté le projet de remonter en Albanie sur le trône de ses ancêtres, soutint plusieurs fois dans sa capitale les efforts des armes Ottomanes. Amurat offrit à l'Asie un spectacle bien nouveau pour elle, en abdiquant, en faveur de Mahomet II, son fils. Cet exemple fut imité quelque temps après par Bajazet II. C'étoit à ce Mahomet qu'étoit réservée la conquête de Constantinople; conquête inutilement tentée par Bajazet Ier, qui mourut prisonnier de Tamerlan. Mahomet réussit dans presque toutes ses entreprises militaires. Il donna à ses successeurs une grande impulsion, et au peuple Ottoman un esprit national, qui pendant près de trois siècles a maintenu cette puissance dans un état de splendeur. Ce

redoutable vainqueur avoit signalé tous les princes ou empires chrétiens, comme des ennemis contre lesquels il falloit toujours combattre, contre lesquels il ne falloit même observer aucun principe du droit des gens. La Porte n'a suivi que trop littéralement ces maximes : la personne même des ambassadeurs n'a pas toujours été sacrée pour elle.

Il est sûr que cet empire, jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, eut plus de succès que de revers, et recula toujours ses frontières. Ses triomphes finirent à Peter-Waradin ; et depuis la paix de 1718, ses annales ne sont plus célèbres que par ses pertes.

J'ai souvent parlé dans cet ouvrage du danger d'un trône électif, lorsque le choix dépend ou d'une grande assemblée, ou de toute la nation. A Constantinople, le trône est héréditaire de droit ; mais le pouvoir d'en faire descendre ou d'y faire monter un souverain, réside presque entièrement, ou dans ces mouvemens populaires que j'ai déjà dit être si fréquens à Constantinople, ou dans l'indiscipline

des Janissaires, qui représentent parfaitement la milice des Mamelucs et des gardes du Prétoire. Dans l'histoire turque, il est rare de voir deux sultans mourir sur le trône, ou de mort naturelle. Ils peuvent d'un mot, ou même d'un geste, envoyer à la mort, ou le grand-visir, ou les pachas les plus puissans; mais le même sort les menace presque toujours. Il semble que le droit de les déposer ou de les faire périr, soit pour le peuple ou pour les Janissaires un droit de liberté dont il craignent de laisser établir la prescription. Au reste, telle est dans cet étonnant gouvernement la force ou l'habitude de l'obéissance due au trône de Mahomet, que la déposition ou la mort du souverain ne produit pas de troubles dans l'état. C'est ordinairement l'affaire de quelques heures. On en parle peu hors des murs de Constantinople, et le reste de l'empire ne s'en apperçoit point. Cette terrible perspective, qui se présente toujours aux yeux du souverain le plus absolu, maintient chez les Turcs l'usage d'enfermer non seulement les parens du prince régnant, mais

mais souvent même ses propres enfans. Là, la nature est condamnée à être dans une perpétuelle méfiance d'elle-même, et il lui est presque impossible de se livrer aux sentimens qui font le bonheur des autres hommes. De là vient encore le genre d'éducation que l'on donne aux princes, le genre de vie auquel on les oblige, ou on les accoutume. Un sultan craint sur-tout de laisser entrevoir dans ses frères ou dans ses fils quelque capacité de gouverner : si même il la soupçonne en eux, ce soupçon seul leur ôte la liberté ou la vie.

A tout cela il faut encore ajouter que la multitude de femmes dont un sultan est surchargé, en affoiblissant le sentiment qu'il auroit pour chacune d'elles, affoiblit aussi celui qu'il a pour les enfans qu'elles lui donnent. La force de l'amour paternel tient à la vérité de celui que l'on a eu pour la mère de l'objet dans lequel on croit revivre; or cet amour est nul dans un sérail, il est nul de la part d'un despote absolu, sur des esclaves qu'il doit toujours maintenir dans la terreur.

Les femmes qui n'y sont pas traitées comme telles, y prennent bientôt un ascendant funeste au sultan même; et c'est souvent dans le sérail que commencent les intrigues qui finissent par la mort ou la déposition du souverain.

En parcourant l'histoire turque, on est souvent tenté de se demander comment un empire ainsi constitué, n'a pas éprouvé les plus terribles révolutions. Cela tient d'abord au génie du peuple, qui est naturellement indolent; à la sécurité que ce despotisme même inspire à ceux qui vivent tranquillement dans leur médiocrité : cela tient au peu de communication que ce peuple a avec les autres, au mépris avec lequel il les regarde, à l'ignorance dans laquelle il vit; mais cela tient sur-tout à la religion, à l'obéissance entière que le Turc rend aveuglément, non pas à tel ou tel sultan, mais au turban de Mahomet. Le koran est tout pour cette nation : ce livre inintelligible la gouverne mieux que les codes de tous les législateurs, et il la gouverne précisément parce qu'elle ne l'entend pas. Il est si vrai que

le pouvoir religieux est réellement à Constantinople le pouvoir gouvernant, que le sultan lui-même y est soumis, et n'oseroit lui résister. Aussi peut-on dire que Mahomet a établi de fait une théocratie ; et le jour où la nation Turque rejettera l'alcoran, elle entrera en révolution.

C'est ce qui fait que l'on trouve tant d'obstacles à y introduire les connoissances et les usages européens, qui exigent quelque instruction. On éprouve ces obstacles de la part même des visirs et des ministres les plus sensés, les plus couvaincus de la fausseté et de la folie de leur religion. Mais ils sentent qu'aussitôt qu'on instruira le peuple, le pouvoir de Mahomet tombera avec l'alcoran. C'est la seule clef de la voûte, et ils n'ont rien à mettre à la place. Pour étayer l'édifice pendant qu'on y feroit un pareil changement, il faudroit de grandes forces : où les prendre? comment les employer ? comment compter sur elles ? comment en assurer l'union ? comment être sûr de pouvoir supprimer l'échafaud, lorsque la voûte sera rétablie ? Pour quiconque a réfléchi sur toutes les

parties qui composent un grand état, ces difficultés paroissent presque insolubles. Il faudroit pour les trancher, un de ces concours de circonstances sur lesquelles on ne doit jamais compter. Il faudroit de la part de plusieurs sultans une continuité d'efforts, toujours dirigés dans ce même sens, et sur-tout ne se contredisant jamais. C'est ce qu'on n'a point encore vu dans l'empire Ottoman. On en peut conclure qu'il est presque impossible que cet empire ne tende pas par lui-même à sa destruction ; car s'il reste toujours en arrière des autres peuples, il ne sera plus en état de se défendre contre eux. Si on cherche à l'instruire, pour le mettre sur la même ligne, on lui ôte le prestige à la faveur duquel on l'a toujours conduit. Ce danger seroit encore bien plus grand, s'il n'y avoit pas en Europe des combinaisons politiques qui devoient tendre à conserver cet empire ; mais comme il y en a d'autres qui tendent à l'anéantir, son arrêt seroit prononcé, si celles-ci venoient à l'emporter, si la puissance la plus intéressée à le soutenir, embrassoit une

politique inverse de celle qu'elle a toujours eue, et loin de défendre ces mêmes Turcs avec qui elle faisoit un commerce si avantageux, se déterminoit à partager leurs dépouilles. On a déjà vu plusieurs plans se former pour la destruction de l'empire Ottoman. L'inexécution de ces plans a tenu à des circonstances extraordinaires, qui les ont modifiés ou suspendus. C'est aux dépens de la Pologne que la Turquie a été conservée dans ces derniers temps; et la Pologne n'existant plus que pour fournir de nouvelles forces aux ennemis qui l'ont partagée, peut-on garantir à la Turquie un demi siècle d'existence tranquille ?

C'est d'après toutes ces réflexions qu'il faut lire l'histoire des empereurs Turcs. On distinguera parmi eux Soliman I, Achmet I et Amurat IV. Ces princes avoient de grandes vertus et de grands talens. On voit sur-tout dans l'histoire de Soliman I, qu'il ne lui manquoit que de commander à d'autres hommes, et de n'avoir pas été élevé dans les terribles principes.

du sérail. Tout ce que l'histoire admire dans ces empereurs, n'appartient réellement qu'à eux; tout ce qu'elle leur reproche appartient à leur siècle et à leur éducation.

La France a eu depuis long-temps des relations intimes avec la Porte. C'est-là que se fait presque tout le commerce des provinces du midi. Ces relations ont été fixées par la politique de Henri IV. M. de Brèves y conclut un traité de commerce; et ce qui prouve bien que la France étoit alors seule en possession du commerce du Levant, c'est qu'il est dit que toutes les nations, même les Anglois, pourront commercer librement sous la bannière et la protection de la France, et sous l'obéissance des consuls François. Je remarquerai que ce traité étoit de 1604, et que c'étoit en moins de dix ans que Henri avoit relevé à ce point la dignité de la France, et l'avoit replacée au rang qu'elle devoit occuper.

Depuis ce temps, la politique de la France avoit toujours été d'être alliée avec

la Turquie, pour tenir la maison d'Autriche en respect de ce côté ; ce qui n'empêchoit pas qu'elle ne contînt les armes Ottomanes, lorsqu'elles paroissoient menacer trop fortement la chrétienté. Ce fut aux François envoyés par Louis XIV au secours de l'empereur, en 1664, qu'on fut redevable de la victoire de Saint-Godard.

LETTRE LXXVIII.

De la Perse, de l'Inde et de la Chine.

Après cette histoire, il faut prendre quelque notion de celle de Perse. Elle est nécesssaire pour l'intelligence de l'histoire de l'empire Grec, jusqu'à la prise de Constantinople. J'ai déjà indiqué les rapports qu'elles avoient l'une avec l'autre ; et ils deviennent de plus en plus intéressans, à mesure que la Perse, malgré toutes ses révolutions, pressoit de plus en plus les débris de la grandeur romaine. La prise

de Constantinople par les Turcs sembloit séparer absolument la Perse de tout rapport avec l'Europe. Mais depuis que la Russie est devenue frontière de Perse, depuis que la politique d'Ispahan peut entrer en considération dans celle de nos cabinets, on ne doit plus regarder la Perse comme une puissance indifférente. Et son histoire moderne est au moins nécessaire à connoître. Celui de ses souverains dont le règne peut donner une plus juste idée de la Perse, de ses moyens, de ses ressources, est Scha-Abbas, qui mourut en 1628. On trouvera, parmi les plus belles actions de ce prince, comme parmi celles de ses successeurs, et en général dans tout ce qui tient au gouvernement Persan, beaucoup de traits qui rappelleront l'histoire Turque; et on reconnoîtra toujours le génie du mahométisme.

En suivant cette histoire jusque dans notre siècle, on s'arrêtera sur-tout au fameux Thamas-Kouli-Kan. La vie de cet homme extraordinaire mérite quelque attention. Il disposa plusieurs fois du sort des plus grandes provinces, de celui des

Turcs, de celui du Mogol, et du trône même de la Perse. Il monta enfin sur ce trône, après avoir parcouru la carrière la plus rapide et la plus brillante. Mais ce souverain si puissant éprouva dans Ispahan ce que les Sultans qu'il avoit vaincus éprouvoient dans Constantinople. Obligé d'abandonner sa capitale, il se réfugia dans son camp : ce terrible conquérant n'y fut pas même en sûreté au milieu de tous les instrumens de ses conquêtes, et perdit la vie par leurs propres mains.

Thamas expirant dans la force de l'âge, jetant ses derniers regards sur la brillante carrière qui lui restoit à parcourir, put reconnoître l'inconstance, l'ingratitude, ou si on veut, la justice du peuple, qui est par-tout le même. Par-tout vous le verrez épargner rarement l'idole qu'il a élevée. En vain la comblera-t-il d'honneurs, de titres, de richesses : chaque don qu'il lui fait est une banderolle de plus dont il orne sa victime : il ne la regarde comme digne de lui, que lorsqu'il l'a lui-même accablée de ses bienfaits. Parcourez toutes les révolutions ; toutes vous offriront les mêmes

exemples. En Europe comme en Asie, vous serez frappé de cette ressemblance originelle, de ce caractère identique du peuple, qui, ne trouvant point le bonheur dans les changemens dont il s'est rendu l'instrument aveugle, s'en venge en punissant ceux qui ont abusé de sa force, et au lieu de relever avec sagesse ce qu'il a détruit, immole avec férocité les destructeurs sur les ruines même de la destruction.

La Perse en a fait, et peut-être en fait encore une terrible épreuve. Conduites à la victoire par un pâtre couronné, ses armées avoient pénétré dans l'Inde, y avoient fait des conquêtes immenses, en avoient rapporté des sommes énormes. Victoires, conquêtes, richesses, tout disparoît, tout s'anéantit à la mort de Thamas. Que reste-t-il aux malheureux Persans ? Des guerres civiles interminables, qui les mettent à la discrétion des usurpateurs, tour-à-tour élevés et renversés par la fortune. C'étoit cependant une grande nation, quand elle triomphoit à chaque combat, quand elle mettoit l'Inde à contribution, quand elle régnoit dans la capitale même du Mogol.

Quels fastueux éloges durent alors être prodigués à ses invincibles phalanges ! Quel enthousiasme pour le héros, favori de la victoire ! Qu'il eût paru petit, envieux et ridicule, le sage et courageux citoyen qui, en pleurant sur sa patrie, eût prédit alors qu'elle expieroit quelques jours de gloire par cinquante ans (1) de malheur! Voilà le fruit du renversement des empires : voila les poisons dont s'imprègne l'atmosphère politique, quand on abat ces chênes antiques qui étendoient au loin la bienfaisance de leur ombre religieuse ; quand on met à découvert leurs racines nourricières, formées et entremêlées par la main du temps, qui, en les confiant à la terre, l'avoit chargée de les dérober aux yeux des hommes.

L'histoire de l'Indostan est, dans ses commencemens, peu intéressante pour nous. Ce beau pays, attaqué ou envahi sept fois dans le onzième siècle, par Mahmond, chef de la dynastie des Gaznèvides,

(1) Kouli-kan fut massacré le 8 juin 1747 ; et en 1796 la Perse étoit encore dans la confusion qui suivit sa mort.

devoit encore éprouver les terribles secousses que produisirent en Asie les conquêtes de Gengis-Kan et de Tamerlan.

Ce Gengis est l'homme le plus étonnant dont l'histoire fasse mention. Dans l'espace de vingt ans, il conquit le Catai, la Chine, la Corée, et presque toute l'Asie. Il n'a encore été donné à aucun mortel d'acquérir et d'exercer une aussi vaste domination ; encore moins de la transmettre à sa postérité. Plus heureux, et sur-tout plus habile qu'Alexandre, Gengis partagea entre ses quatre enfans ce monceau de couronnes ; et ceux-ci, assez sages pour vivre entre eux dans une grande union, conservèrent la totalité de ces conquêtes.

Cent ans après, le fougueux Tamerlan se lança sur les mêmes contrées. Le sang de Gengis couloit dans ses veines. Dès l'âge de six ans, son humeur dominante se manifestoit avec force; il tyrannisoit les enfans avec lesquels il se trouvoit; et le pouvoir absolu sur son semblable fut un des jeux de son enfance. Il l'exerça depuis la Hongrie et la Moscovie jusqu'au fond de

l'Indostan. Delhi, cette riche et malheureuse capitale, fut encore prise et saccagée par lui. Bagdad, Téflis, Arcingue, Sébaste, Damas, Alep, Memphis, remplies de cendres et de cadavres, attestèrent le passage de cet effroyable fléau.

Dans ces sanglantes annales, il n'y a guères à récueillir que la férocité du vainqueur, et les calamités du vaincu. Le malheur d'une grande partie des peuples de l'Asie a été d'offrir à la pauvreté et à l'ambition des Tartares, les richesses accumulées d'une grande partie du globe, et les ressources inépuisables du plus beau ciel et du sol le plus riche; tandis que la mollesse de ses habitans offroit aux ennemis une conquête facile. M. de Montesquieu a expliqué, par l'influence du climat, ces conquêtes si promptes, et toujours si universelles. Il est sûr qu'elles s'expliquent très-bien par cette raison; et quelque opinion qu'on veuille avoir sur toutes les conséquences qu'il tire de cette influence, on peut, ce me semble, lui attribuer, au moins en partie, le pouvoir moral que le pays conquis obtenoit sur le conquérant,

aussitôt après la conquête. Toutes les hordes des Tartares répandues dans le midi de l'Asie, y sont tout-à-coup devenues asiatiques; tellement que celles qui arrivoient après elles, les domptoient avec la même facilité qu'elles-mêmes avoient dompté les naturels du pays. Par-tout ailleurs, quand un peuple s'établit triomphant au milieu d'un autre, il reste encore long-temps des distinctions entre eux. Le vainqueur établit quelques-unes de ses loix et de ses usages; il change ou il détruit quelque chose du gouvernement. Mais dans cette partie du monde, où rien n'a pu résister aux armes du vainqueur, celui-ci a toujours cédé à l'empire des mœurs, à la force de l'opinion, à l'autorité des loix, au pouvoir du climat; ce qui prouve encore que ces loix sont telles qu'elles doivent être puisque elles ont survécu à tant de révolutions.

Enfin, il est à remarquer que les terribles invasions faites tant de fois en Asie, sont toujours parties des mêmes contrées que celles qui autrefois s'étoient faites en Europe; comme si toute la partie nord-est

de la terre étoit éternellement destinée à en renouveler la population.

Mais comme on trouve rarement, dans l'histoire de toutes ces invasions, quelque chose de satisfaisant pour l'esprit, je crois qu'il suffit d'en savoir les principales époques, et les principaux événemens; les époques, parce qu'elles tiennent à la distribution générale de l'histoire; les événemens, parce que le lecteur attentif apprend toujours par eux à juger et à comparer l'homme dans les différentes actions de la vie, et sous les différens degrés de latitude. Ce sera l'histoire moderne de l'Indostan, qui demandera à être étudiée avec soin, depuis que la majeure partie de ce pays est devenue province de l'Angleterre, et la source intarissable de ses plus grandes richesses. Cette histoire pourra être utile pour juger de ce que deux ou trois siècles auparavant les Espagnols ont dû faire sur le continent et dans les îles de l'Amérique : on y verra les prodigieux succès des Anglois expliqués par la foiblesse des habitans, par la mésintelligence des chefs, par la rivalité et la jalousie de ces petits souverains, et sur-

tout par le défaut d'une force unique. Une poignée d'Européens attaquent et subjuguent constamment, depuis plusieurs années, des provinces situées à cinq ou six mille lieues d'eux, et défendues par une immense population. Elles servent successivement à s'asservir l'une l'autre. Et depuis que les puissances de l'Europe se disputent à qui établira dans l'Inde la souveraineté la plus vaste et la plus absolue, il n'est pas encore tombé sous le sens des habitans de l'Indostan de se réunir pour se défendre, et pour jouir en paix des biens et des droits de la nature. Cette désunion n'est pas nouvelle, non plus que la foible défense qu'ils opposent à ceux qui viennent les attaquer de si loin. L'Inde étoit désunie, quand Alexandre y vint attaquer Porus ; il la parcourut en voyageur plus qu'en conquérant ; et avant lui Bacchus l'avoit soumise avec encore plus de facilité, comme si la nature, en prodiguant toujours à ses peuples ses plus grands bienfaits, les eût éternellement condamnés à n'en jamais jouir que pour les autres.

Lorsqu'on aura, sur l'histoire de la Chine,

Chine, des mémoires bien constatés, elle sera réellement digne de notre curiosité, par la singularité de ce peuple, par son incroyable population, par l'antiquité de son origine, par l'immuable ancienneté de ses loix, qui n'ont point changé sous plus de vingt dynasties, se succédant les unes aux autres. Un peuple immense a toujours trouvé, dans une riche culture, de quoi satisfaire à ses besoins. La monarchie est toujours restée absolue. Le droit de représentation au pied du trône est toujours resté le même : et lorsqu'un pareil droit ne dégénère ni en une licence séditieuse, ni en une vaine formalité, le temps lui assure l'avantage d'empêcher de grands abus. C'est ce qui a fait dire, avec raison, que l'opinion publique est le janissaire des monarchies, mais janissaire utile et non dangereux, qui arrête et ne détruit pas.

A la Chine, toutes ces choses sont réellement étonnantes, et mériteroient d'être observées. L'histoire universelle des Anglois a recueilli ce qu'il y a de plus certain et de plus marquant : elle l'a recueilli moins d'après les relations des voyageurs, que

sur les livres originaux. C'est en quoi l'étude des langues orientales a été très-utile. Elle a dispensé d'ajouter une confiance aveugle aux récits des missionnaires ou des voyageurs, et pendant long-temps on n'a eu que ces deux guides pour s'instruire dans cette histoire. Tout le monde sait que par une des premières loix religieuses et civiles, la nation chinoise est presque entièrement isolée des autres peuples. Tous les moyens de communication lui sont interdits; et dans le peu d'endroits où les Européens peuvent commercer, on les astreint à suivre avec la plus grande sévérité, des réglemens dont l'infraction leur coûteroit la vie. Au reste, un point historique que l'on doit observer, c'est le moyen par lequel la religion chrétienne s'est introduite en Chine, les obstacles qu'elle y a rencontrés, les effets qu'elle y a produits, les superstitions par lesquelles elle y a été presque défigurée. Je comprends dans cette étude ce qui s'est passé au Japon, où le christianisme avoit fait de si grands progrès, et où il a été éteint par la plus terrible persécution.

Elle a été décrite par un sage voyageur, (Tavernier) auquel on peut ajouter d'autant plus de foi, qu'il étoit protestant, et qu'il ne dissimule pas que la cause de cette persécution fut la haine de la Hollande contre les Portugais. Que ce fût une antipathie religieuse, ou une jalousie de commerce; l'effet n'en fut pas moins horrible. C'est un des plus grands crimes qu'une nation ait jamais commis contre une autre, et contre l'humanité entière. Les Portugais furent exterminés; les nombreux prosélytes qu'ils avoient faits, furent exposés, hommes, femmes, enfans, à des supplices qui duroient des mois entiers. Jamais les empereurs Romains n'exercèrent une aussi effroyable tyrannie; et jamais la persévérance chrétienne ne fut mise à une plus sanglante épreuve. C'est par ce moyen que les Portugais ont été chassés du Japon. C'est par ce moyen que les Hollandois s'y sont établis. Comment ont-ils détourné de dessus leurs têtes le glaive qui frappoit leurs semblables? L'histoire a sondé ce mystère d'iniquité, et a révélé la profanation sacrilége à laquelle

les Hollandois se sont soumis pour conserver le commerce du Japon. En voyant à quel prix ils ont établi et acheté ce commerce, on est tenté de hâter le moment où ils doivent le perdre.

LETTRE LXXIX.

De l'Afrique et de l'Amérique.

J'AI déjà observé que la plus grande partie de l'histoire de l'Afrique nous étoit peu connue. Dans l'histoire ancienne, il n'y a que l'Egypte et la partie de l'Afrique située devant les côtes d'Espagne, que l'on ait quelque intérêt à connoître. L'histoire moderne y a ajouté, à raison du commerce, et sur-tout de la traite des Nègres, presque toute la côte occidentale de l'Afrique. Mais les relations auxquelles ce commerce a donné lieu, ne nous ont transmis que des choses, ou peu intéressantes, ou fabuleuses, sur l'histoire de l'intérieur du pays. Celle de l'Abyssinie n'est ni plus

certaine ni plus satisfaisante. Il est aisé de s'imaginer ce que peuvent être les récits de quelques personnes qui ont pénétré, en très-petit nombre, dans des pays dont ils ignoroient les mœurs, les loix et la langue. Il est bon de parcourir quelques-uns de ces voyages, pour avoir une idée de la position des lieux; mais il ne faut pas s'attendre à y trouver la connoissance du gouvernement, et moins encore celle des hommes.

J'en dirai autant de l'histoire moderne de l'Egypte : on n'y trouve plus ce grand intérêt, ces grandes leçons que présente son histoire ancienne : c'est le sort de tout ce qui a été conquis par les Arabes. L'Egypte n'offre plus aujourd'hui que des objets de curiosité à ceux qui veulent y aller chercher les débris de ses plus antiques monumens, ou la solution du problême des sources du Nil; deux objets dont tout lecteur peut bien prendre un léger apperçu, mais dont l'étude approfondie ne peut convenir qu'à ceux qui travaillent sur la géographie ancienne, ou sur les monumens de l'antiquité.

Les côtes d'Afrique situées vis-à-vis l'Espagne, si célèbres dans l'histoire romaine, ne le sont plus aujourd'hui que par la piraterie de tous les habitans qui les occupent. Toutes ces côtes ont été aussi soumises par les Turcs : quelques-unes forment aujourd'hui des souverainetés indépendantes, ou du moins qui prétendent l'être, et qui ont à-peu-près le même genre de gouvernement que la Turquie.

Je ferai sur tout ce qui tient aux états dont je viens de parler, tant en Asie qu'en Afrique, une observation générale. Ces états sont fréquemment et presque habituellement exposés à un des plus grands fléaux de l'humanité. La peste y fait souvent les plus grands ravages; et l'indolence des habitans, ainsi que l'insouciance du gouvernement, est telle, qu'on ne cherche point à se prémunir contre cette affreuse calamité. Elle enlève annuellement plusieurs milliers d'hommes: c'est un tribut qu'on lui paye, uniquement parce qu'on a l'habitude de le payer.

Quand on songe que ce pays est le même qui a vu les plus beaux temps de

la Grèce, et la vieillesse encore imposante de l'empire romain, il faut bien attribuer le changement moral qu'on y trouve, à la religion et au gouvernement du peuple qui l'a conquis. A la faveur de la séparation toujours subsistante entre les Turcs et les Grecs, ceux-ci ont conservé l'esprit de commerce, et cette finesse que l'on reprochoit quelquefois aux anciens Grecs. Mais ils n'ont conservé que cela; et la Grèce et l'Egypte sont du reste si loin de ce qu'elles étoient autrefois, qu'on seroit tenté de douter de leur ancienne grandeur, si elle n'étoit démontrée par l'unanimité de l'histoire, et par la foule de monumens qui en sont encore aujourd'hui des preuves subsistantes.

Je ne parle point ici de toutes les îles Asiatiques : c'est dans l'histoire générale des voyages, qu'il faut prendre une première idée de ce qui les concerne; et c'est dans les histoires où l'on a plus spécialement recherché ce qui tient au commerce, qu'on trouvera ce que, sous ce point de vue, il est nécessaire de savoir. Mais il faut observer que tout ce que

nous savons de ces pays, où le commerce seul nous a conduits, est souvent bien défiguré dans les relations qui en ont été données. Les voyageurs font quelquefois un roman : ils présentent tout en beau, pour frapper l'imagination des lecteurs, et se faire regarder comme des hommes extraordinaires. Un peuple commerçant cherche, au contraire, à ne pas éveiller l'avidité des autres nations : il leur dérobe souvent une partie de la vérité, quelquefois même il la défigure, et se plaît à surcharger le tableau des couleurs les plus propres à faire détourner les yeux.

Lors de la découverte et de la conquête du Mexique, les Espagnols firent absolument le contraire dans toutes leurs histoires ; mais c'est qu'alors ils se croyoient les maîtres du monde entier, et ils croyoient encore rehausser leur puissance, en exagérant celle des vastes pays qu'ils venoient de soumettre. Ils ont bien changé depuis ; et l'histoire moderne de leurs établissemens et de leur commerce dans le Nouveau-Monde a été enveloppée de mystères, dès qu'ils ont redouté la jalousie des autres nations.

L'histoire de ce Nouveau-Monde seroit peut-être le livre de philosophie le plus instructif, s'il eût pu être écrit avec vérité. Mais toutes les passions s'y transportèrent à-la-fois : elles nous ont inondés de leurs récits. C'étoit réellement un beau moment pour l'histoire de l'homme, que celui où on alloit prendre, pour ainsi dire, la nature sur le fait, où on alloit l'observer dans tous les âges de la vie sauvage et de la vie civile. Malheureusement les premiers Européens qui abordèrent en Amérique, frappés de l'or qui brilloit à leurs yeux, n'y chercherent que ce métal, et exterminèrent tout ce qui s'opposoit à leur avidité. Lorsque les Espagnols eurent pénétré dans le Mexique et le Pérou, ils y trouvèrent des peuples plus avancés dans la civilisation ; mais ceux-ci ne furent pas plus respectés que les autres. Et comme l'histoire des peuples détruits ne nous a été conservée que par les destructeurs, il est aussi difficile d'ajouter foi à ces récits, que de surmonter l'horreur qu'ils inspirent. La plupart des premières histoires qui ont été écrites, ne l'ont été

que par des Espagnols; et celles que l'on a données depuis, ou n'étoient qu'une compilation de celles-là, ou les démentoient souvent avec vraisemblance, mais souvent aussi sans donner aucune preuve des faits contraires.

Parmi les historiens Espagnols, il en est un dont la vertu, la véracité, la religion douce et bienfaisante, ont consacré le nom chez la postérité. C'est le célèbre évêque de Chiappa, *Barthelemy de Las Casas*, qui a eu le courage de prendre auprès de la cour d'Espagne la défense des malheureux Américains, et de dénoncer à l'humanité entière la barbarie avec laquelle elle étoit outragée dans un autre hémisphère. Ce vénérable prélat repoussoit loin de lui le prétexte superstitieux dont l'avarice se servoit pour couvrir ses atrocités. On vouloit faire comprendre les vérités du christianisme à des hommes pour qui les idées les plus simples étoient encore trop compliquées; et pour les contraindre à embrasser une religion, dont les missionnaires étoient leurs bourreaux, on employa contre eux des

persécutions mille fois plus affreuses et plus sanglantes que celles dont avoient triomphé les premiers siècles de l'église chrétienne. Las-Casas a eu le courage de venger à-la-fois la religion et la nature, et c'est dans son ouvrage que l'on peut se faire une idée de ce dont est capable une barbare cupidité, qui se masque sous les apparences d'une aveugle superstition. L'excès des atrocités exercées sur ces malheureux Indiens, fut porté à un tel point, qu'il étouffa, dans quelques contrées, ce charme de la nature, cet aimant si actif qui provoque l'union des deux sexes. Plusieurs peuplades renoncèrent à tout commerce conjugal, pour ne pas multiplier les victimes de la cruauté Européenne. Ce trait, rapporté par Drack, est le dernier coup de pinceau que l'histoire puisse donner à cet effroyable tableau.

On auroit peine à croire, si on n'en étoit convaincu par ses propres yeux, qu'une grande partie du nouveau monde n'est peuplée aujourd'hui que par des habitans de l'Afrique ou de l'Europe. Ceux que son sol avoit produits, y ont

vu périr avec eux toutes les espérances de leur postérité. Le mot terrible que Caton répétoit sans cesse contre Carthage, dans le sénat romain, a été pendant plus d'un demi-siècle le mot d'ordre journalier de toutes les troupes Espagnoles, *deleatur*; et ce mot d'ordre a été donné, jusqu'à ce qu'il ne se trouvât plus personne sur qui on pût l'exécuter, et qu'il ne retentît plus que dans l'écho des déserts. Ainsi, quand on a fini en Amérique l'histoire des habitans du pays, c'en est une autre qui commence. C'est une autre histoire de l'Europe. Elle y a fondé des empires et des établissemens, dont la naissance, les forces, les progrès font une partie essentielle de l'histoire politique.

J'ai dit que la découverte de l'Amérique avoit produit les plus grands effets en Europe. Ces effets ont été tels, qu'on regrette que le génie de Colomb ait rendu un si mauvais service à l'humanité. Mais aujourd'hui qu'il n'est plus possible d'en méconnoître les inconvéniens, il est important d'en tirer le meilleur parti possible; et c'est dans ce sens que l'histoire

actuelle d'Amérique veut être étudiée. Après avoir frémi sur le sort de ceux qui l'ont habitée, il faut réfléchir sur la position et les intérêts de ceux qui l'habitent. Cette histoire appartient presque entièrement au commerce : mais par cela même elle appartient toute entière à la politique.

C'est dans la partie méridionale de ce Nouveau-Monde, qu'il étoit réservé à une société religieuse d'établir le gouvernement le plus singulier, le plus heureux, le plus paternel qui ait jamais existé. Tandis que la cruauté des Espagnols dévastoit tout, les Jésuites avoient choisi le Paraguay comme leur terre de prédilection : ils ne parlèrent aux habitans que le langage de la douceur et de la raison. Ils furent aimés, ils furent obéis. Ils firent parler ensuite la voix de la religion ; et ses vérités consolantes furent adoptées. Alors ils établirent un empire dont eux seuls eurent le secret : ils le cachèrent sur-tout aux Espagnols, à qui ils étoient toujours censés soumis, mais dont ils étoient dans le fait absolument indépendans. L'Ordre fut réellement souverain du

Paraguay; il y disposa de tout avec le pouvoir le plus absolu et le plus juste. Les habitans n'avoient rien en propre; ils travailloient pour leur souverain; mais celui-ci ne les laissoit manquer de rien. Ils n'avoient vu autour d'eux que le carnage et la désolation; ils trouvèrent au milieu d'eux la certitude d'une existence heureuse et paisible : ils contribuèrent sans doute à augmenter les immenses richesses de cette société monastique; mais celle-ci les acquit sans qu'il en coutât à l'humanité une larme, ou une goutte de sang, pendant que les larmes et le sang ruisseloient de tous côtés. Lorsqu'après avoir lu les sanglantes annales de l'Amérique, on arrive à l'histoire du Paraguay, on se croit élévé dans une autre région; on croit respirer un autre air. On éprouve un bien-être plus délicieux encore après la terrible impression qu'ont laissée les lectures précédentes : on retrouve là ce qu'eussent été les malheureux Indiens, si dans toute l'Amérique on les avoit traités comme sur cette terre privilégiée. Les Espagnols ont voulu les représenter comme

des traîtres et des cruels. Ils n'avoient pour se défendre que les crimes dont on leur donnoit l'exemple. Quand on leur a donné celui des vertus, ils l'ont suivi. Aucun d'eux ne s'est avisé de soupçonner qu'il n'étoit pas destiné à travailler pour enrichir les Jésuites; ils reconnoissent l'ascendant de l'Européen; ils consentent à le servir; et sans rigueur, sans contrainte, les Jésuites ont maintenu long-temps le Paraguay dans cette heureuse habitude.

Je vous exhorte à lire avec soin tout ce qui tient à l'histoire du Paraguay; elle est la seule de ce genre que nous trouvions dans les annales du monde. Tout y est intéressant, tout y est singulier.

Ce fut la rivalité de deux puissances Européennes, leur jalousie, leur ambition, qui firent naître cette œuvre miraculeuse de concorde et de bonheur. Les Portugais et les Espagnols se trouvoient trop à l'étroit dans les vastes régions du continent Américain. Le Portugal craignoit que l'Espagne ne s'approchât du Brésil, et sur-tout des mines de Saint-Paul, en s'établissant sur

la rivière de Parava. L'Espagne craignoit que le Portugal, en s'établissant dans le Paraguay et sur le Rio-della-Plata, ne s'approchât de la colonie de Buenos-Aires, du Chili et des mines du Potose. Ne pouvant s'accorder sur le partage de ces immenses terrains, ils aimèrent mieux les concéder, moyennant quelques rétributions, à une société qui paroissoit ne vouloir qu'y propager la foi chrétienne. En effet, la religion y fit des progrès rapides; et la civilisation de ce nouveau peuple éleva bientôt au rang des puissances séculières cette société monastique. En moins de cinquante ans tout le pays fut rempli de villages : chaque arrondissement étoit une famille, gouvernée par un Jésuite.

Les richesses que cette souveraineté rapportoit à un ordre, qui déjà avoit dans l'Europe les plus grandes possessions, étoient sans doute inconciliables avec le but de son institution. Elles en faisoient une puissance séculière répandue dans toutes les parties du monde. Cet ordre dominoit dans les cours catholiques par le moyen de la confession : et cet ordre étant

composé

composé d'hommes, ces hommes devoient être d'autant plus tentés d'abuser de leur pouvoir, que leurs talens et leur ambition étoient toujours maintenus dans une grande activité, par des chefs auxquels ils avoient voué une obéissance aveugle. Il n'est point de mon sujet de voir quelles raisons politiques ont demandé la destruction d'un ordre qui faisoit un état dans tous les états. Mais ce fut son établissement dans le Paraguay, qui lui donna des relations, des habitudes, et peut-être des idées si contraires à la vie religieuse.

L'Espagne et le Portugal comparèrent enfin le modique tribut qui leur étoit payé par le Paraguay, avec les ténèbres dont on couvroit l'administration de ce pays, avec les dépenses excessives auxquelles l'ordre suffisoit toujours. On voulut sonder et connoître la source de tant de richesses : et sur le refus des Jésuites, on entra à main armée dans le Paraguay. L'envie et l'animosité augmentèrent à chaque pas. Partout on vit combien ils étoient puissans ; mais sur-tout combien ils étoient aimés. Les malheureux Indiens ne pouvoient,

ainsi que leurs souverains, résister aux forces que l'on déployoit contre eux. La plupart abandonnèrent leurs possessions, et se retirèrent dans les terres, en suivant ceux qu'ils regardoient comme leurs dieux tutélaires. Ils y firent de nouveaux établissemens; mais le sort de ce peuple étoit attaché à celui de l'ordre qui le gouvernoit, et il eut peine à se relever du premier coup qui avoit été porté à celui-ci. Lorsqu'en 1756 les principaux Jésuites se trouvèrent impliqués dans l'accusation de l'assassinat du roi de Portugal, le Paraguay cessa d'avoir, pour l'observateur, cet intérêt qu'il avoit eu jusqu'alors.

Si l'existence tout à-la-fois politique et religieuse des Jésuites n'eût pas donné d'ailleurs des armes contre eux, je crois que l'intérêt bien entendu du Portugal et de l'Espagne eût été de les conserver dans le Paraguay, en prenant des mesures pour que leur puissance fût plus connue, et que les deux états en retirassent une rétribution raisonnable; et il me semble que ce point central de l'Amérique Méridionale, entouré des forces de Lisbonne et de

Madrid, pouvoit leur offrir de grands avantages, sans jamais leur inspirer une inquiétude fondée.

Tout ce qui a rapport aux principaux établissemens des Européens en Amérique, a presque toujours donné lieu aux guerres qui ont agité l'Europe, et se trouve dans les historiens où ces guerres sont racontées. Mais pour les lire avec quelque fruit, il faut avoir des premières notions sur les établissemens que chaque nation a faits en Amérique, et sur les droits qu'elle y prétend. Cette étude est même devenue plus intéressante, depuis qu'un nouvel état s'est élevé dans la partie septentrionale, et que, s'il sait se garantir des troubles intérieurs, il peut opérer un grand changement en Amérique, et par conséquent dans toutes les spéculations de l'Europe.

D'après le rôle que joue aujourd'hui, et que doit encore plus jouer par la suite ce nouvel état, c'est sur-tout sur le continent de l'Amérique Septentrionale qu'il faut examiner et suivre les établissemens successifs qui ont formé un nouveau peuple. Là s'est fait un mélange fortuit de nations,

qui, en Europe, étoient opposées les unes aux autres, par les préjugés nationaux, par la religion, par le commerce. Là des pauvres, des vagabonds, même des criminels, se sont réunis, pour vivre comme amis et comme frères, et se sont habitués à des propriétés et à des idées nouvelles pour eux. Des bourgades, des pêcheries, où ne paroissoient d'abord que des pelleteries et des poissons secs, sont devenues des colonies florissantes. Tout cela s'est opéré sans autre effusion de sang, que celui que les métropoles même y faisoient répandre. Entre ces nouveaux habitans, la paix et l'union semblèrent être le premier besoin, et étoient le premier instinct. Opinion, morale, intérêts, ambition, inquiétudes, jalousie individuelle, tout s'est fondu devant la loi de la nécessité, pour former avec le temps une masse imposante, dans laquelle on a peine à distinguer quelques-uns des caractères distinctifs des élémens qui la composent. Tant il est vrai que cette loi première de la nécessité, des convenances générales, de la patience et du temps, est la seule qui forme avec

solidité les associations politiques, qui en resserre, en relâche, ou en tranche les liens ; et qui, malgré toutes les clameurs d'une fausse philosophie, puisse affermir ou détruire les constitutions dont les principes sont justes ou vicieux.

Fin de la troisième Partie.

QUATRIÈME PARTIE.

LETTRE LXXX.

Changemens qu'opère le traité de Westphalie: état dans lequel il met l'Europe.

JE n'entreprendrai pas de suivre scrupuleusement par ordre de dates tous les événemens de cette quatrième époque. Je choisirai dans chaque état ceux qui sont les plus frappans, qui ont eu ou qui peuvent avoir le plus de conséquences, et dont la cause ou les effets se sont jusqu'à présent le plus fait sentir, ou doivent par la suite se faire le plus sentir en Europe.

A la fin de la guerre de trente ans, quatre grands changemens durent principalement influer sur l'état de l'Europe. Changement dans l'Empire ; et la confédération Germanique, qui jusqu'alors n'avoit point eu d'appui, qui n'avoit point eu de code public

légalement reconnu, et contradictoirement rédigé, trouva dans le traité de Westphalie et des droits authentiques et des moyens légitimes de les faire valoir. Changement dans la puissance autrichienne; et pendant que l'Espagne perdit la Hollande, l'Autriche perdit tout ce qu'elle possédoit sur la rive gauche du Rhin : par là se trouvant moins à portée de presser l'Empire par deux de ses extrémités, elle y fut d'autant moins redoutable, que le traité de Westphalie fixa d'ailleurs des prétentions jusqu'alors arbitraires. Changement dans la monarchie espagnole, qui déjà ne comptant plus sur la Hollande, perdit dans le Portugal une usurpation de soixante ans : ce qui lui enleva en Europe de beaux ports, une grande étendue de côtes, une continuité d'états; en Amérique et dans l'Inde de riches et d'immenses possessions. Enfin changement dans un des plus grands mobiles des malheurs de l'humanité, dans l'antipathie religieuse. Jusqu'alors elle avoit produit en Allemagne les plus grandes calamités : elle s'appaisa à la paix de Westphalie, et peu-à-peu elle s'éteignit tout-à-

fait. Les deux cultes si long-temps rivaux, et rivaux implacables, se partagèrent les églises et quelquefois se pratiquèrent dans les mêmes. Les mariages mixtes contribuèrent beaucoup à étouffer le dernier germe de haine et d'animosité; ils devinrent presque aussi fréquens que les autres. Alors rien ne put ramener en Allemagne les guerres de religion. La politique seule mit indifféremment les armes dans les mains des catholiques ou des protestans. C'étoit l'exemple qu'avoit donné la France, lorsqu'elle s'étoit alliée avec les princes luthériens ou calvinistes, et qu'elle avoit eu soin de stipuler que l'exercice des deux religions seroit respecté. Les vestiges de l'ancienne antipathie des deux cultes ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans le partage des électeurs, de la chambre impériale, et du conseil aulique. Le peuple Germain, assez sage pour s'instruire par les malheurs, a senti que cette haine meurtrière que l'on vouloit attacher à la différence des cultes, n'étoit jamais entretenue que par l'ambition de quelques souverains; et que lorsqu'on la faisoit servir

aux vues de la politique, elle rendoit les rivalités et les guerres plus sanglantes, et plus interminables.

Parmi tous les changemens survenus dans le dix-septième siècle, et que vous aurez occasion de remarquer, les uns ont précédé, les autres ont suivi le traité de Westphalie. C'est donc toujours à ce traité qu'il faut en revenir; et sur quelque partie de l'Europe continentale que s'opèrent les mouvemens que vous trouverez par la suite, c'est toujours à ce point qu'ils répondront; et c'est de là que vous pourrez mieux en juger.

En commençant cette quatrième partie, revenons donc encore sur ce fameux traité; et en fixant notre attention sur ce qu'il a fait, tâchons de découvrir ce qui a pu en commencer et ce qui pourra en consommer la destruction.

Plus on examine ce traité, plus on admire la sagesse et la profondeur des vues qui dirigèrent dans cette grande opération les ministres de la France. Car ce fut elle qui conçut et perfectionna ce grand édifice: elle l'avoit commencé, elle le suivit, elle

l'acheva d'après les bases qu'avoit posées l'immortel Richelieu ; et ces bases posées avec un art admirable, avoient été calculées avec la plus exacte justesse.

Les ministres partirent d'abord d'un premier point qui avoit été le pivot de la politique de Richelieu. C'est qu'il falloit détruire irrévocablement la prétention de souveraineté sur toute l'Allemagne, qui depuis Charles-Quint étoit soutenue comme un droit par la maison d'Autriche. En vertu de ce droit, et pour n'en pas laisser prescrire l'exercice, les successeurs de Charles-Quint avoient, à son exemple, porté l'abus de leur arbitraire autorité, jusqu'à faire arrêter de vive force, ou par trahison, des princes de l'Empire. Et cet abus ne pouvoit être réprimé qu'en plaçant légalement dans le corps germanique et dans les longues formes de sa diète, l'exercice de la souveraineté.

Richelieu, suivant l'idée favorite de Henri IV et de Sully, sentoit tous les inconvéniens des grandes masses trop rapprochées, et vouloit leur opposer l'utilité des petites puissances intermédiaires. Les

ministres mirent donc en seconde ligne une vérité bien démontrée ; c'est que l'Europe ne seroit jamais tranquille, tant que la France auroit de grandes occasions de guerre. Je m'explique. L'intérêt de son commerce, ou l'honneur de son pavillon pouvoit lui faire prendre les armes contre l'Angleterre : mais alors les mers seules, ou le Nouveau-Monde, devoient être le théâtre de leurs dissentions ; et le continent pouvoit voir avec indifférence les événemens de cette guerre ; à moins qu'ils n'eussent été tels que l'on pût craindre l'anéantissement, ou même le trop grand abaissement d'une des deux puissances. Il en étoit de même, lorsque la sombre politique de Madrid obligeoit la France de défendre ses provinces méridionales, en prévenant un ennemi qui menaçoit de l'attaquer. Mais lorsqu'elle alloit attaquer cet ennemi dans les provinces Belgiques ; lorsque cet ennemi trouvoit sur le trône impérial une branche de sa maison, dont il sollicitoit et obtenoit de grands secours ; lorsque la maison d'Autriche touchant la France par la Franche-Comté, et par le

Brisgau, pouvoit encore, comme chef de l'Empire, l'inquiéter sur tout le territoire qui appartenoit à différens princes; il étoit presque impossible que depuis Besançon jusqu'à Dunkerque, il s'élevât la moindre discussion, sans que tout le reste du continent y prît part. Il étoit donc autant de l'intérêt de la France que de celui d'un grand nombre de souverains, que les prétentions de l'empereur ne fissent plus nécessairement partie de celles de l'Empire, et qu'entre Vienne et Paris, il y eût une foule d'états dont la tranquillité fût attachée à celle des deux premières cours de l'Europe. Richelieu n'avoit jamais voulu que la guerre d'Allemagne fût une guerre de religion. Aucun avantage apparent ou réel n'avoit pu le détacher de ce principe. Il le fit reconnoître dans tous les traités d'alliance ou de subsides nécessaires à ses projets. Il ne commença ses vastes opérations long-temps méditées, que lorsqu'il eut terminé en France les guerres de religion. Il auroit voulu extirper l'hérésie. Mais ne le pouvant pas, et frappé des moyens spécieux que cette hérésie avoit

fournis, et pouvoit encore fournir aux prétentions autrichiennes, il conçut et exécuta le dessein de s'en servir, mais politiquement seulement, contre ces prétentions même. Le succès de ce dessein traçoit aux négociateurs la marche qu'ils avoient à suivre. Il n'étoit plus question de penser à détruire des sectes qui déjà avoient près d'un siècle et demi d'existence, et qui dominoient dans la moitié de l'Allemagne, mais à se servir de toutes les forces que cette moitié avoit acquises, pour les faire tourner au profit du corps germanique, et au maintien de son indépendance. Pour cela, il n'étoit pas nécessaire d'élever un corps puissant, qui par la suite auroit pu abuser de son autorité; il ne falloit que constituer un corps légal, qui pût toujours parler au nom de la loi, réclamer contre les infractions, et appeler à son secours une force de garantie qui légitimoit et devoit faire triompher la résistance. Les négociateurs purent donc se convaincre, et par les négociations déjà entamées, et par les événemens qui les avoient précédées, que d'après la position

des choses, l'Allemagne fédérative ne pouvoit et ne devoit jamais nuire à la France; que pour qu'elle pût agir contre elle avec succès, il falloit qu'elle s'unît ou plutôt se soumît aux forces autrichiennes, auxquelles elle auroit donné alors un pouvoir dont elle se fût repentie.

Ainsi du côté de la France, il lui importoit que l'Empire fût toujours partagé en souverainetés indépendantes; du côté de l'Empire, il lui importoit que la France, qui sagement ne pouvoit jamais former le projet de le conquérir, eût toujours la force de le défendre. Du côté de l'Autriche, n'ayant pu exécuter son plan d'envahissement sur le corps germanique, il lui importoit que ce corps conservât assez de force, et qu'elle-même conservât sur lui assez de prépondérance pour pouvoir s'en servir et s'en faire un rempart au besoin.

En tirant vers le Nord, on trouvoit les mêmes intérêts. La Pologne capable d'arrêter les invasions des Turcs, et qui tenoit encore la Moscovie reléguée dans ses déserts, devoit chercher à maintenir une puissance fédérative, qui alors n'auroit pas vu

sans inquiétude la maison d'Autriche acquérir une augmentation de force et de territoire en passant les monts Krapacs. La Suède et le Danemarck, qui pendant la guerre de trente ans, avoient vu les côtes de la Baltique occupées par l'Autriche, devoient desirer que tout restât dans une position qui leur avoit assuré si long-temps le commerce de cette mer. La Prusse n'étoit alors connue que comme province feudataire de la Pologne. La maison de Brandebourg ne paroissoit point encore devoir franchir les bornes de son électorat; et la Pologne, dans toute sa force offroit d'un côté à l'Empire la même défense que la France lui présentoit de l'autre.

Cet état respectif, une fois bien déterminé par les négociateurs François, et reconnu par les médiateurs, la France n'eut plus qu'à en rendre juges les puissances qui négocioient, pour leur faire sentir que l'Autriche étant la seule qui pût y trouver des inconvéniens, seroit inévitablement forcée à y accéder, et que c'étoit cela même qui en assuroit la convenance, la justice et la solidité.

Plus on relit tout ce qui a été écrit et allégué de part et d'autre avant la signature du traité de Westphalie, plus on est convaincu qu'il a été réellement rédigé par cette convenance réciproque, par cette raison universelle à laquelle il faut toujours finir par se rendre ; et ce qui prouve bien que cette raison universelle en fut la véritable base, c'est que ce traité a survécu à toutes les guerres qui auroient dû l'anéantir ; c'est que le motif ou le prétexte de la plupart de ces guerres, a été la violation ou l'interprétation de quelques-uns des articles ; c'est que les grandes questions qui y furent agitées, y furent jugées sans appel, et ne se sont point renouvellées depuis. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des guerres longues et obstinées ; mais chaque fois qu'elles se termineront, ce sera pour confirmer de nouveau l'ouvrage de Munster et d'Osnabruck. Ainsi Louis XIV voudra faire valoir les droits de la reine, et ses conquêtes dans les Pays-Bas feront craindre qu'il ne se rapproche du Bas-Rhin. Il voudra punir l'orgueil républicain

républicain de la Hollande, et l'envahissement des Provinces-Unies fera craindre qu'il ne devienne encore limitrophe vers le nord de l'empire. En vertu des arrêts rendus par ses chambres de réunion, il s'emparera de plusieurs places ou souverainetés qui le rendent maître du Haut-Rhin, et l'Empire craindra de se trouver encore attaqué sur ce point. Le testament de Charles II mettra toute l'Europe en combustion, et l'ambition de Guillaume empêchera qu'on n'accepte d'abord les offres de Louis XIV, auxquelles il faut revenir ensuite. Enfin l'élection d'un roi de Pologne armera la France contre l'Autriche, et cette guerre finira par lui restituer la Lorraine, démembrée depuis neuf cents ans. Le traité de Westphalie se soutiendra au milieu de toutes ces variations; et lorsqu'il faudra négocier, chaque parti en fera le fondement de ses propositions.

Mais ce qui n'est pas moins satisfaisant pour l'humanité, c'est que ce traité fut l'époque à laquelle commença le

bonheur individuel de l'habitant de la Germanie. C'est depuis ce temps que devenu presque par-tout propriétaire, il a connu l'aisance d'une fortune rurale, qu'il en a joui tranquillement, et qu'on a vu s'élever ces villages, presque tous bien peuplés et bien bâtis, dont l'aspect seul annonçoit que le laborieux cultivateur étoit au-dessus des besoins, même de seconde nécessité.

Il tombera sans doute, ce traité ; il finira comme tout ce qui est l'ouvrage de l'homme, et ce sera quand les principales puissances qui y ont travaillé auront elles-mêmes subi de grands changemens, ou quand il s'en sera élevé d'autres, qui alors n'étoient pas connues.

Dès le commencement du siècle suivant, il s'éleva une puissance qui acquit en peu de temps une grande influence sur l'Allemagne. La Prusse devint un royaume, et bientôt une force militaire redoutable. Le corps germanique, occupé alors d'autres intérêts, ne parut point effrayé d'une excroissance qui dérangeoit toutes les

combinaisons de Westphalie, et qui pouvoit en déplacer les contre-poids. Il dut même, lors des premières divisions de l'Autriche et de la Prusse, se flatter que ces divisions contribueroient au maintien de sa liberté ; et sous ce point de vue, l'issue de la guerre de 1741 lui parut plus avantageuse que défavorable.

Mais dès lors il avoit paru à l'extrémité de l'Europe une puissance presque ignorée, et qui sortoit de son berceau dans l'attitude la plus menaçante.

La Russie possède la plus grande partie des pays qui produisirent ces énormes émigrations dont j'ai parlé dans la première et dans la seconde époques. Le génie de Pierre Ier. a survécu à cet homme extraordinaire, en qui les plus grandes et les plus belles idées paroissoient entées sur tous les vices d'un peuple barbare. Ce génie n'a pas cessé de planer sur son trône ; et ses états paroissent dessinés d'après ses plans. Sans doute des peuplades entières, venues du nord, ou du nord-est, n'auroient pas aujourd'hui les succès qu'elles eurent autrefois. Mais des armées disciplinées,

venues de ces mêmes contrées, peuvent en avoir de grands et de décisifs. Ces armées existent actuellement en Russie : elles ont une manière terrible de faire la guerre; elles se disciplinent de plus en plus. Elles vaincroient encore au nom de Suwarow, comme elles ont vaincu sous ses ordres : et ce dieu de la guerre leur a révélé les secrets d'un art qu'il sembloit avoir appris de Mars lui-même.

Lors donc que cette puissance, continuant comme elle a commencé, armera ses vastes provinces de toute la force de la civilisation; lorsque, non contente de s'établir sur la mer Baltique, sur la mer Caspienne, sur la mer Noire, elle sera encore parvenue à se faire reconnoître puissance européenne, et à prendre part à tout ce qui se passera dans le centre même de l'Empire : lorsque par des conquêtes, par des successions, par des envahissemens, la Prusse s'étendra tout à-la-fois dans le cœur de ce même Empire par la Franconie, à une de ses extrémités par la Westphalie et la Gueldre, à l'autre par de nombreux établissemens sur la Baltique;

lorsque la Pologne, destinée par sa position à arrêter ce double torrent, aura été elle-même entamée, puis entraînée par lui; lorsque l'Autriche, voyant la Prusse et la Russie acharnées à détruire la Pologne, offrira de contribuer à sa destruction, pourvu qu'on l'admette à en profiter; lorsque la Pologne, au lieu de se réunir contre un si grand danger, se sera précipitée elle-même au-devant de lui par les vices de sa constitution; lorsqu'enfin il se sera établi entre la Russie, l'Autriche et la Prusse un systême de co-partage qui efface entièrement la Pologne de dessus la carte, et amène au milieu de l'Europe ces habitans du Nord, dont l'Europe éprouva autrefois les terribles invasions; alors, des puissances qui ont fait le traité de Westphalie, il ne restera plus dans leur ancien état que la Suède, le Danemarck et la France; et dès-lors on ne retrouvera plus cet ensemble de proportions, que rien ne pourra plus rétablir. L'Empire et la constitution germaniques ne subsisteront donc plus par la force de l'acte qui avoit fixé leur consistance; ils subsisteront par une sorte de

tacite réconduction, parce que leur destruction entière ne sera pas encore officiellement annoncée. Mais elle sera décrétée *inpetto;* mais elle sera ajournée au moment le plus opportun. Et ce moment ne seroit pas éloigné, si la France changeoit à-la-fois de proportions, de systême, de gouvernement; si cette vaste monarchie, qui ne devoit plus tendre qu'à conserver, étoit violemment remplacée par une autre république Romaine, qu'un effroyable volcan auroit lancée au milieu de l'Europe avertie, et cependant prise au dépourvu : si ce nouvel état, fondé par les moyens les plus terribles, se constituoit, à-l'exemple de Rome, puissance exclusivement militaire; si ce que Rome ne fit pendant long-temps que dans un coin de l'Italie, et ce qui, cependant, la conduisit à subjuguer le monde, ce nouvel état le faisoit sur une riche et fertile étendue de trente à quarante mille lieues quarrées, avec vingt-huit ou trente millions d'habitans, des soldats aguerris, et un numéraire immense; si pendant neuf ans d'une guerre de coalition, qui ne serviroit qu'à multiplier les triomphes de la

France, le machiavélisme des puissances coalisées étoit si réciproquement faux, qu'il finît par être absurde; si non seulement les événemens, mais les plans des cabinets étoient en sens inverse de tous les calculs de l'expérience et de la raison; si cette même Europe, qui, depuis le traité de Westphalie, croyoit sa liberté compromise, quand la France, dont les secours lui avoient été si utiles, s'approchoit de Mons, de Namur, de Strasbourg ou du Piémont, la voyoit tranquillement mettre une main sur le Texel, et l'autre sur le golfe Adriatique.

Assurément la forte tête de Richelieu, la sage politique de Mazarin n'ont pas dû craindre un pareil avenir, n'ont pas pu lire d'avance la destruction de leur ouvrage dans des faits d'autant plus impossibles à prévoir alors, qu'ils seroient aujourd'hui impossibles à comprendre.

L'Angleterre, qui ne prit point part au traité de Westphalie, en prendroit une grande à sa destruction; mais toujours en suivant le système dont elle a, depuis cent vingt ans, tiré un si grand avantage. Ce

systême a été de faire faire la guere sur le continent, pour s'agrandir sur mer. Jamais elle ne s'est écartée de ce plan. En 1640, elle ne possédoit hors de chez elle que Jersey et Guernesey. Tout ce qu'elle a acquis depuis, sur la Méditerranée, sur l'Océan, en Afrique, en Amérique, dans l'Inde, sur le chemin de la Chine, a été enlevé par elle pendant des guerres qu'elle avoit suscitées ou prolongées en Europe. Fidelle au même systême, si elle consentoit à la destruction du traité de Westphalie, c'est qu'elle la regarderoit comme une nouvelle pomme de discorde jetée au milieu des grands états européens. Sa riche prépondérance dans toutes les cours la mettroit toujours à portée de faire recommencer la guerre contre la puissance continentale à qui elle auroit insidieusement laissé prendre une forte excroissance: et elle travailleroit sans cesse à assurer sa monarchie maritime universelle, en publiant qu'elle n'est armée que pour défendre la liberté du continent.

Lorsque ces longs et terribles bouleversemens arriveront, il n'y aura plus de traité de

Westphalie. Mais ce ne sera point lui, ce ne sera point ses sages auteurs qu'il faudra accuser; il aura, pendant un siècle et demi, réglé les droits et les propriétés d'une vaste étendue du continent; il aura épargné à l'humanité le retour des désastres qui l'ont précédé, et dans lesquels elle ne retombera que pour s'être écartée de la route que ce traité lui avoit ouverte. Alors on feroit vainement des efforts pour y revenir : les temps, les choses et les personnes seroient entièrement changées; et sans ce triple accord, dont la providence est trop avare, le politique le plus sage et le plus instruit, ne peut jamais faire un bien durable. Tous les états étant alors dans une position forcée, se heurteroient long-temps avant de trouver leur véritable attitude. L'ancienne politique seroit oubliée, il faudroit en chercher une autre. Mais cette pénible et difficile recherche ne peut se faire qu'au milieu d'une mer de sang : à moins que la découverte ne s'en fasse tout-à-coup par une de *ces illuminations soudaines*, par un de ces génies vifs et profonds, heureux et entreprenans, chez

qui la réflexion est prompte et juste comme le coup-d'œil, et qui, réunissant sous l'empire de leur pensée, le passé, le présent, le futur, spéculent, devinent, projettent, exécutent tout à-la-fois.

J'ai cru cette digression nécessaire avant de quitter le traité de Westphalie; elle vous mettra à portée d'examiner avec plus d'intérêt, et en même temps avec plus de réflexion, les événemens dont je vais vous présenter une notice. Ils sont trop multipliés, trop importans pour que je puisse, dans ces lettres, vous en donner un abrégé suffisant; mais je puis vous montrer comment ils doivent être étudiés. C'est ce que nous allons voir.

LETTRE LXXXI.

Tableau général de l'histoire jusqu'à la mort de Louis XIV.

LORSQUE l'on commence l'étude de cette quatrième partie. (que j'appelle histoire de nos jours, et qui comprend depuis la paix de Westphalie jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, c'est-à-dire un espace de cent ans) on est embarrassé de la multitude d'historiens, tant pour les histoires générales que pour les particulières. Entreprendre de les lire tous, ne pourroit être utile qu'autant que l'on voudroit examiner leurs ouvrages avec l'esprit de critique, ce qui demande des études très-longues, auxquelles il faut se livrer exclusivement. Il vous suffira de faire un choix parmi ces écrivains, et surtout de lire sur les mêmes faits les historiens de deux nations différentes. C'est le moyen de mieux juger et du mérite

des auteurs, et de la vérité de leurs récits. Ce choix est sur-tout essentiel à faire dans la lecture des mémoires, genre d'ouvrage qui a quelquefois répandu un grand jour sur les causes secrètes des événemens les plus importans, mais qui plus souvent a donné à l'histoire une teinte romanesque, et a déguisé, ou dénaturé la vérité.

Dans cet espace de cent ans, le règne de Louis XIV en a rempli soixante et douze; il les a remplis avec un grând éclat, avec une influence presque toujours absolue sur tout ce qui s'est passé. On ne peut donc mieux connoître et juger tout ce qui s'est fait de grand et d'important dans cet intervalle, qu'en le voyant du point même où Louis XIV s'étoit élevé, et qu'en rapportant à ce point central tous les mouvemens marquans qui s'opéroient dans la circonférence. C'est de là qu'il faut voir la perspective générale de tout ce qui se passe jusqu'à la paix de Rastadt; c'est de là qu'il faut observer les révolutions et les changemens qui se passent autour de la France; c'est de là qu'il faut voir les grands hommes

qui parurent dans tous les genres ; l'éclat, l'utilité, l'ébranlement ou le soutien qu'ils donnèrent aux différens états. C'est de là sur-tout qu'il faut voir Louis XIV entouré de cinquante ans de victoires, et de l'ascendant d'une politique toujours soutenue, environné d'une famille et d'une postérité nombreuses, se trouvant sur les dernières années de sa vie aux prises avec le malheur, voyant successivement s'éteindre et disparoître tout ce qui lui étoit cher, tout ce qui promettoit à son trône de glorieux et solides appuis, et laissant enfin sa couronne sur la tête d'un enfant, reste unique de tant de flatteuses espérances.

Reprenons en peu de mots quelques groupes de ce tableau, dans lequel vous pouvez renfermer tout ce que l'histoire a de plus intéressant jusqu'à 1715.

La haine et la rivalité des cours de Versailles et de Madrid se taisent un moment devant des intérêts mieux entendus. Une infante d'Espagne avoit donné le jour à Louis XIV ; une autre vient partager son trône, lui donner des droits

éventuels sur les Pays-Bas, et préparer à son petit-fils la nomination au trône d'Espagne.

Affranchi depuis 1640 de la domination d'Espagne, le Portugal assure par une longue guerre son entière indépendance. Il se trouve tout-à-coup placé au rang des puissances, sans que la révolution de famille qu'il éprouve quelques années après, dérange sa situation politique, et il se maintient avec honneur, jusqu'à ce qu'une fausse spéculation le rabaisse, en 1703, au point de se constituer humblement *comptoir de l'Angleterre.*

Deux nouveaux rois se font reconnoître, un dans le Nord, l'autre dans le Midi, et ce qui leur met à tous deux la couronne sur la tête, c'est, au roi de Prusse, la fameuse guerre de la succession ; au roi de Sardaigne, les suites de cette même guerre. Deux rois sont détrônés en Angleterre ; l'un expire victime des factions ; l'autre est proscrit par l'ambition et l'adresse de son gendre : et après un demi-siècle de crimes et de révolutions, la Grande-Bretagne achète enfin

une constitution, à l'ombre de laquelle elle croit trouver une liberté tranquille.

Un jeune monarque, qui pouvoit devenir l'émule de Gustave-Adolphe dont il portoit la couronne, se laisse entraîner par une imagination déréglée, et au lieu de jouer le rôle d'un grand prince, Charles XII ne joue que celui d'un aventurier fameux.

Un prince plus sage, élevé sur les glaces de la Moscovie, forme le royal projet de donner à son peuple une existence politique ; il ne peut y parvenir qu'en créant tout dans un pays où la nature est encore brute. Tout ce qui tient au génie, il peut le faire par lui-même, par son exemple ; mais avant tout, il faut qu'il se constitue une force militaire : il ne peut y parvenir qu'à force de revers. L'obstination de Charles XII lui fera payer cher, mais enfin lui donnera cette instruction devenue indispensable, dont la Russie profitera avec des progrès étonnans, dont Charles aura bientôt lui-même à se repentir ; et quelques années verront naître

tout-à-coup une puissance formidable, là où il n'y avoit pas de peuple civilisé.

En Danemarck, une nation sage reconnoit les vices de sa constitution, et donnera tout-à-coup, au milieu de ses assemblées, le plus grand spectacle. A la vue des services sans nombre que lui aura rendu son souverain, elle sentira qu'une couronne éligible, dénuée d'un pouvoir suffisant, a été la source de tous ses malheurs passés, et de l'incertitude dans laquelle elle a toujours vécu, et par un mouvement uniforme, par une acclamation unanime, elle assurera à sa famille royale l'hérédité du trône, et le pouvoir nécessaire pour le salut et le bien publics.

Cette hérédité s'établit aussi en Hongrie, mais avec des circonstances et des suites bien différentes. Là, toujours demandée à main armée, partiellement adoptée par des troubles suscités ou entretenus avec adresse, généralement refusée, autant par une habitude aveugle que par toutes les passions irritées, elle ne triomphe enfin qu'après avoir été trop long-temps

précédée

précédée de conspirations vraies ou supposées, de proscriptions, de supplices; elle est proclamée à la vue des échafauds, dans une assemblée qui donne lieu à de grandes réclamations, et fait encore répandre bien du sang.

La Hollande qui, au bout de quatre-vingts ans, avoit enfin fait reconnoître et constater son indépendance, pouvoit attacher à l'état la famille stathoudérienne dont elle avoit reçu tant de services, dont il falloit surveiller, mais non tromper l'ambition. Elle ne jouit pas, mais elle abuse de ce qu'elle avoit conquis; elle confond perpétuellement l'anarchie et la liberté; elle chasse et rétablit alternativement une autorité qui pouvoit assurer son existence, et dont l'éternelle méfiance ruine cette république commerçante.

Aussi peu éclairée sur ses véritables intérêts, la Pologne reste indifférente à ce qui se passe autour d'elle. Elle voit se former un royaume de Prusse dans des provinces dont elle recevoit l'hommage; elle voit la puissance Moscovite sortir de son obscurité, et elle ne prévoit pas que

ces nouveaux maîtres de la Baltique vont entraver son commerce ; que ces deux voisins vont chercher dans sa constitution le moyen de s'agrandir à ses dépens ; et la double élection de Stanislas et d'Auguste jette les premiers germes des guerres qui doivent l'anéantir.

Le commerce prend tout-à-coup dans l'Inde un accroissement rapide : trois compagnies des Indes s'établissent, à Paris, à Londres, à Amsterdam ; et ces compagnies forment en Asie de nouveaux états, qui répandent en Europe de nouvelles semences de discorde.

L'inquiétude réciproque que donne tant et de si divers intérêts, la nécessité de les surveiller et de les soutenir, introduit un grand changement dans les forces offensives et défensives des principales puissances. Chacune d'elles entretient quatre et cinq fois plus de troupes qu'elle n'en avoit jamais eu. L'art de fortifier les places se complique et se perfectionne. Ce nouvel état militaire exige une dépense habituelle, qui excède les moyens ordinaires des puissances du troisième et

même du second ordre ; et alors ne pouvant plus avoir en elles-mêmes le soutien d'une politique constante, elles sont réduites à n'avoir plus d'alliés, mais à prendre au hasard des protecteurs.

Au milieu de la prodigieuse agitation que cette complication, ce rapprochement de tant et de si nouveaux intérêts produiront dans l'Europe militaire, dans l'Europe politique, dans l'Europe commerçante, et dans les nouveaux mondes découverts par elle, repeuplés ou vivifiés par elle, et cultivés par elle, il se formera dans tous les genres des hommes célèbres, des hommes fameux, des hommes extraordinaires. La gloire des uns, la célébrité des autres, répandra sur tous l'activité de l'émulation, l'inquiétude de la jalousie. Ceux qui se trouveront sur un grand théâtre voudront y jouer un grand rôle ; ceux qui en seront plus ou moins éloignés, auront plus ou moins d'obstacles à vaincre pour y monter, et obligés par ces obstacles même de faire agir toute la force de leur génie, ou toute la souplesse de leur politique, ils y

arriveront enfin avec des talens exercés, fiers de ce qu'ils ont déjà fait, et de ce qu'ils méditent encore.

Frédéric III trouvera dans la rivalité de la Suède de nombreuses occasions de développer de grands moyens, et de rendre de grands services au Danemarck. Il en sera récompensé par le dévouement de tout son peuple, et la postérité recueillera le fruit de sa sagesse et de sa fermeté.

La fille du grand Gustave portera avec gloire la couronne de son père; mais de fausses idées philosophiques la feront descendre d'un rang qu'elle étoit digne d'occuper. Christine établira une nouvelle branche sur le trône de Suède, et après lui avoir ainsi préparé le fléau de Charles XII, elle ira dans toutes les cours de l'Europe chercher une vaine réputation de singularité, et perdre un temps qu'elle pouvoit consacrer au bonheur de ses sujets.

Un homme profondément dissimulé, chez lequel les plus grands vices servent à déployer les plus grands talens, verra son pays en proie à tous les déchiremens

des dissentions religieuses. Cromwel aura besoin d'un masque pour cacher son ambition ; il prendra celui de la religion, et s'élèvera ainsi sur un trône où le sang de son souverain criera encore vengeance; mais parvenu à ce dernier terme de ses desseins, il sera malheureux au milieu de cette grandeur usurpée; il sera sans cesse tourmenté par des terreurs qui augmenteront de jour en jour, parce que sans cesse il sera poursuivi non seulement par ses propres remords, mais par ceux même de la nation, qui cependant deviendra sous lui aussi formidable que sous Elisabeth.

A sa mort, un de ses anciens agens concevra le projet de réhabiliter l'honneur de sa nation, de lui rendre son gouvernement et son souverain légitime, et de la décharger de la masse de crimes qu'on lui reprochoit, pour en accabler les factions qui l'avoient égarée. Monck méditera ce plan sublime, et ne voudra d'autre confident que lui-même. Il marchera à son but avec le secours de ceux même qui, s'ils connoissoient ce but, chercheroient

à l'en détourner; et un parlement rappellera le fils de celui qu'un parlement avoit proscrit.

Charles XII, à peine roi de Suède, sortira de son pays, pour chercher, pour se faire des ennemis. Il ne sera pas conduit par la politique; mais il a besoin de combattre, et il aura l'habitude de vaincre. Il jettera tout le Nord dans une terrible confusion; et la nécessité de résister développera les talens de Pierre I[er], qui, sans Charles XII, n'eût peut-être jamais été Pierre-le-Grand.

Ce Pierre I[er]. deviendra tout-à-coup un homme étonnant; il sera le *Shakespear* de la politique. Ce génie créateur portera encore toutes les empreintes du chaos dont il sort, et qu'il veut débrouiller : mais il sera environné de traits de lumière. Il s'indignera de ne pas trouver un peuple qui soit en état de l'entendre et de le seconder. Mais il aura la hardiesse de dessiner à grands traits des plans qui doivent donner à la Russie une nouvelle création. Il aura la sagesse d'en ajourner plusieurs, et son ombre semblera encore guider ses successeurs dans l'exécution.

Sobieski s'élèvera dans la Pologne, et fera connoître à cette fière république que, si elle veut prévenir les funestes effets des vices de sa constitution, elle ne doit prendre que dans son sein ceux qu'elle condamne à la gouverner. Il partira des bords de la Vistule, pour foudroyer sur le Danube le terrible ennemi venu des Dardanelles; et Vienne, entourée de deux cents mille Turcs, sera sauvée par cette noblesse Polonoise, qui ne peut pas se sauver elle-même.

La commotion se fera sentir jusque dans le fond de la Transilvanie, jusque dans ces provinces dont les habitans, venus de la Scythie, conservoient encore les habitudes de leur origine. Tchekely et Ragotsky seront non seulement des princes utiles à leur pays, mais deviendront même intéressans pour l'Europe, et leurs noms se trouveront placés dans les plus fameuses négociations.

Deux ducs de Lorraine influeront sur les destins de l'Europe. Le premier se jouera perpétuellement de sa parole et de sa signature; ses éternelles variations, la

juste méfiance qu'il inspirera, les précautions qu'il faudra toujours prendre contre ses attaques, sur-tout dans l'instant où on s'alliera avec lui, seront fréquemment une occasion de guerre, et toujours un des plus grands obstacles à la paix. Son fils, doué d'une ame plus grande, plus noble, plus vraie, s'attachera fortement aux ennemis de la France : il les servira avec une loyauté et une constance qui ne se démentiront jamais, pas même dans le malheur. Et la juste réputation qu'il se sera acquise; l'extrême reconnoissance que lui devra la cour de Vienne, le desir qu'aura la France de transporter en Italie un voisin trop dangereux pour elle, appelleront en Toscane l'héritier des ducs de Lorraine, et le destineront à renouveller la maison d'Autriche.

Placé entre cette maison et celle de France, Emmanuel aura pour principe de jouer en Piémont les deux puissances qui l'avoisinent, et de s'agrandir à leurs dépens; il se fera payer par Vienne, par Londres, par Versailles; il ne servira aucun de ces trois cabinets : il les trompera

successivement, souvent même tous trois à-la-fois. Pour lui rien ne sera sacré, ni le droit des gens, ni la loi des traités, ni les liens du sang. S'enrichir et s'agrandir, ce sera sa seule devise, et comme il ne pourra la vérifier qu'en mettant l'Europe en feu, on sera toujours sûr de le trouver prêt à rallumer le flambeau de la guerre.

Léopold portera sur le trône impérial une politique bien différente de celle de ses prédécesseurs. Il verra tout ce qu'a perdu depuis un siècle son illustre maison; il ne cherchera pas même à le dissimuler. Jusqu'à lui, l'Autriche avoit toujours affecté vis-à-vis de l'Empire une attitude menaçante; il en prendra une autre; il voudra même paroître plus foible qu'il ne l'est en effet; il ne sera pas fâché que l'on ne croie pas qu'il puisse remonter jusqu'au point d'où il avoit paru si redoutable; il suivra cette politique avec la plus grande attention, avec la combinaison la plus profonde. Mais ce sera pour rejetter sur Louis XIV toutes les frayeurs que l'Autriche avoit autrefois inspirées à l'Empire. Il montrera la France comme la véritable

ennemie du corps germanique, et il parviendra à réunir contre elle ce corps qu'elle avoit si long-temps armé contre l'Autriche. Ce changement total produira des guerres longues, et même des animosités personnelles; et toute la vie de Léopold sera employée à susciter de nouveaux ennemis au roi de France. Il sera dans ce dessein secondé par le grand électeur de Brandebourg. Pour s'attacher de plus en plus un prince dont la puissance et le génie lui offrent de grandes ressources, il le placera au rang des rois. Il donnera à son ambition et à celle de ses descendans un nouvel aliment, et élèvera imprudemment contre la maison d'Autriche un rival plus redoutable pour elle que la France même.

Mais il sera secondé sur-tout par le fameux Guillaume III. Du milieu des canaux de la Hollande, ce prince préparera les tempêtes qui agiteront toute l'Europe; il en sera le directeur invisible, lorsqu'il n'en sera pas le chef avoué. Il aura tout ce qu'il faut pour remuer les empires. Il saura flatter l'orgueil républicain; et la vanité des bourgeois d'Amsterdam

prodiguera les tonnes d'or pour faire inutilement la guerre à la puissance dont la Hollande doit le plus rechercher l'amitié. Il négociera avec adresse dans la plupart des cours germaniques ; et elles se condamneront à une guerre longue et ruineuse, pour rendre à la maison d'Autriche l'existence qu'elle avoit sous Charles-Quint ou sous Philippe II. Il profitera de la terreur qu'excite en Angleterre la catholicité de Jacques II, et toutes les sectes qui déchirent la Grande-Bretagne se réuniront pour l'appeler à leur défense. Il viendra détrôner son beau-père, afin d'avoir de nouvelles forces et de nouvelles flottes à opposer à Louis XIV.

Mais la reine Anne changera tous ces plans dictés par la passion plus que par la politique ; elle aura des vues sages et modérées, et la paix d'Utrecht renversera les monstrueux projets de la Hollande.

Philippe V, à peine assis sur le trône d'Espagne, aura à s'y défendre contre une ligue redoutable ; il y sera maintenu par sa grandeur d'ame et par l'amour de ses sujets.

Au milieu de tous ces souverains, Louis XIV les étonnera, les surpassera tous par la hardiesse de ses entreprises, par la profondeur de ses conceptions, par la vigueur de son exécution, par la fermeté de son caractère, par la hauteur du rang où il se placera tout-à-coup, et dont rien ne pourra le faire descendre. Pendant cinquante ans, il sera dans ce rang éminent, entouré de victoires, de conquêtes et de trophées; et lorsque la fortune se lassera d'une constance qu'elle n'a eue que pour lui seul, Louis XIV restera encore dans ce même rang, aussi grand, plus grand peut-être qu'il ne fut jamais. Aucune idée foible n'approchera de lui; aucun conseil honteux ne sera reçu, aucune proposition humiliante ne sera écoutée. Il donnera aux circonstances ce qu'elles exigeront; mais il voudra toujours être ce qu'il est; il voudra toujours que la France soit ce qu'elle doit être; et il réduira ses ennemis au silence, en leur faisant accepter, après dix ans d'une guerre terrible, ce que lui-même avoit offert avant de la commencer.

Les hommes les plus célèbres dans la politique et dans la guerre auront contribué à la gloire de ce règne, soit par ce qu'ils ont fait pour la France, soit même par ce qu'ils ont fait contre elle.

Le cardinal Mazarin aura hérité des grandes vues de Richelieu, et les aura remplies dans le traité de Westphalie. Il aura lutté contre des ennemis puissans, pendant les troubles d'une minorité orageuse; et en cédant à propos, lorsqu'il aura vu que la résistance pouvoit être dangereuse, il aura enfin pacifié et réuni tout, et couronnera son ministère dans l'île des Faisans, par le traité des Pyrénées.

Le cardinal de Retz, après avoir longtemps opposé ses intrigues à la sagesse de Mazarin, fléchira lui-même sans regret et sans retour devant l'ascendant de Mazarin et l'heureuse étoile de Louis XIV.

Le grand Condé, égaré par la fierté d'une ame ulcérée, portera dans les camps Espagnols ce bras qui les fit trembler tant de fois; mais en s'armant contre son roi, ce bras semblera avoir perdu son ancienne

vigueur, et il ne reprendra sa force triomphante et irrésistible, que lorsqu'après avoir arraché lui-même quelques feuilles de son histoire, il guidera encore dans les champs de l'honneur des sujets fidèles et des guerriers sans reproche.

Le vertueux Turenne aura partagé un moment une erreur trop générale; mais son repentir le rendra plus grand. Une fois rentré dans le chemin de l'honneur et de la gloire, il y marchera sans s'arrêter. La basse jalousie de Louvois, les savantes opérations de Montecuculli, il ne craindra rien, il déjouera tout; et il emportera dans le tombeau de nos rois l'admiration de ses rivaux, l'estime de ses ennemis, les larmes de Louis XIV et les regrets de toute la France.

Rantzaw, après avoir appris dans l'armée Suédoise l'art de la guerre, consacrera ses talens au service de la France. Il y perdra successivement un œil, un bras, une jambe, et laissera quelque débris de lui-même sur tous les théâtres de sa gloire.

Leuse, Norwinde, Fleurus, Steinkerque, fourniront à Luxembourg des moissons de lauriers : il remplira nos temples des drapeaux pris sur l'ennemi, et un grand prince l'appellera le *tapissier de Notre-Dame*.

Mayence, Turin, Collioure, verront les essais de Fabert, et annonceront ce qu'il doit être. Il ne devra rien à sa naissance : il se créera lui-même. Il acceptera le bâton de maréchal de France, parce que c'est la récompense du guerrier qui a bien servi son pays : il refusera l'ordre du Saint-Esprit, parce que cette décoration se donne à la valeur ou à la noblesse, et que le rigide et brave Fabert ne veut ni être courtisan, ni se donner pour ce qu'il n'est pas.

Boufflers se formera sous les Créqui et les Turenne. Blessé à Voerden et à Ensheim, il réparera les désastres de Malplaquet, en faisant une retraite admirée de ses ennemis. Mais il s'immortalisera sur-tout par la belle défense de Lille. A ses rares talens, qu'il n'emploie jamais que pour le bonheur de la France, il

joindra toutes les qualités ; toutes les vertus d'une belle ame, d'un bon citoyen, d'un sujet fidelle et toujours dévoué, mettant avant tout le bien public et le service de son roi.

Tels seront aussi les principes du sage Catinat. Le vainqueur de Staffarde et de la Marsaille sera chéri du soldat, qui dormira tranquille, dès qu'il saura que Catinat veille. Il trouvera en Italie un rival digne de lui : Eugène l'arrêtera, mais ne le vaincra pas. Les ennemis qui cherchent à lui nuire, travailleront eux-mêmes à sa gloire ; et le malheur de la France condamnera à une retraite prématurée l'impassible héros, qui avoit fixé sous ses drapeaux la victoire et la vertu.

Vendôme, digne de son nom, se consacrera tout entier à la gloire de la monarchie. Par-tout où il paroîtra, il réparera des défaites, il rappellera la victoire ; et lorsque Louis XIV retirera ses troupes d'Espagne, Philippe V demandera qu'on lui envoie Vendôme, et croira n'avoir rien perdu.

Noailles et Tallard auront tout ce qui

constitue l'homme de guerre et l'homme d'état. Aussi grands dans le fracas des batailles que dans le silence du cabinet, intrépides devant l'ennemi, impénétrables devant un négociateur, leur coup-d'œil sera toujours sûr, leur génie toujours actif, leur zèle toujours infatigable, leurs ressources toujours prêtes pour donner à la France l'avantage d'une position politique ou militaire. L'ingénieuse fidélité de Tallard trouvera même le moyen d'employer utilement sa captivité; et prisonnier en Angleterre, il y préparera l'heureux changement de la reine Anne.

Villars aura aussi en partage ce double talent du politique et du guerrier. Toujours grand et toujours fidèle dans les négociations et à la tête des armées; comme il ne cherche qu'à être utile, il ne croira pas qu'il soit indigne de lui de venir se mesurer contre un chef de séditieux : il le poursuivra dans les Cévennes; il négociera même avec lui, et délivrera le royaume d'un ennemi dangereux. C'est à Denain qu'il mettra le comble à sa gloire, et qu'il forcera à accepter la paix

ceux qui se refusoient à toutes propositions.

Ces mêmes Cévennes éprouveront aussi la valeur de Barwick, déjà vainqueur en Espagne. Il repassera les Pyrénées pour assurer le trône à Philippe V par la victoire d'Almanza et la prise de Barcelone; et ce grand homme finira comme le grand Turenne.

Vauban créera un nouvel art : son nom deviendra immortel. La France lui devra les impénétrables barrières qui assurent sa tranquillité; et le génie d'un seul homme aura formé tous ses successeurs.

Duquesne, né marin, devinera dès son enfance tous les moyens de maîtriser l'élément sur lequel il doit combattre. Il sera la terreur des flottes hollandoises et espagnoles. Ruyter tombera sous ses coups : l'Océan et la Méditerranée, l'Afrique et l'Asie seront les théâtres de sa gloire.

Tourville, formé par ses exemples, sera digne de le remplacer. Sous ces ordres, nos escadrons remporteront des victoires signalées; elles partageront l'empire des mers avec ceux qui s'en disent les maîtres,

jusqu'au jour fatal où La Hogue verra notre défaite vérifier la prédiction de Tourville, sans rien ôter à sa juste réputation.

Duguai-Trouin, Jean Bart parcourront la même carrière, quoique nés dans une autre classe, parce qu'ils ont des talens que Louis XIV saura distinguer. Ils s'élèveront aux plus hauts grades militaires, parce qu'en France la naissance n'est pas une exclusion pour quiconque a d'ailleurs des moyens personnels de servir utilement sa patrie; et leur exemple sera un encouragement pour tous ceux qui en partant du même point, se sentent la force de s'élever aussi haut.

Louvois, avec des défauts que la justice de l'histoire ne peut lui pardonner, aura les grandes qualités nécessaires à un grand ministre. Son ambition tournera au profit de l'état; il suggérera quelquefois à son maître des prétentions exagérées; il l'engagera quelquefois dans des guerres qui ne sont pas nécessaires; mais il aura tout préparé d'avance pour les soutenir avec éclat et avec succès. Les instructions qu'il donnera aux généraux, seront des

chefs-d'œuvre que l'on ne pourra se lasser de méditer, et qu'on pouvoit regarder d'avance comme les garans assurés de la victoire.

Ces prétentions, ces guerres, cette prévoyance universelle, ces préparatifs toujours en état d'arriver à jour nommé, cet ensemble dans les plus grandes opérations, dont l'ennemi apprendra la réussite avant qu'il en ait su le projet; tout cela exigera de grandes dépenses, des fonds toujours prêts, des ressources promptes pour fournir à tout. Un homme suffira encore à cet immense travail. Mazarin a vu Colbert, et a jugé sa jeunesse; il le recommandera à Louis XIV; et Colbert va devenir l'ame de la France. Pendant que nos ennemis croient qu'elle s'appauvrit et s'épuise par ses efforts, Colbert la révivifie par l'agriculture et par le commerce. Il la rend un objet d'admiration pour les étrangers qui viennent en foule lui apporter leur numéraire. Le peuple, ingrat parce qu'il est peuple, méconnoît les bienfaits de Colbert, est insensible à sa perte, et veut insulter à son tombeau; mais Louis XIV

a apprécié les vues et les talens de ce grand homme, et suit encore ses plans, lorsqu'il ne peut plus suivre ses conseils.

Ce qu'il ne pourra pas faire par la force de ses armes, il le fera par l'adresse de ses négociateurs. Pompone, Davaux, Servien, Torcy, d'Estrées, d'Estrades, d'Uxelles, Polignac, poseront en principe les vrais intérêts de la France ; ils ne les perdront jamais de vue ; et ils conduiront toujours à une fin aussi utile que glorieuse les négociations qui s'étoient ouvertes avec le plus de difficultés.

Ces administrateurs, ces ministres, ces généraux auront trouvé de grands obstacles ; ils auront trouvé dans les ennemis de la France des rivaux dignes d'eux. Montécuculli aura été opposé à Turenne, Eugène à Catinat, Malborough à Vendôme ; la haine impolitique de la Hollande aura suscité, aura prolongé des guerres ; mais les plus grands malheurs de l'état n'auront servi qu'à mettre ses ressources dans un plus grand jour, et qu'à en rendre le souverain plus grand aux yeux même de ses détracteurs.

Après avoir ainsi distribué dans l'ordonnance de ce tableau tout ce qui peut personnifier les grands talens, les grandes vertus, les grandes passions, voyez dans le fond Louis XIV, affoibli par de longs travaux, éclairé par les derniers rayons d'un soleil couchant, s'avançant avec une noble tranquillité vers son tombeau, obligé pour y arriver de passer sur celui de tous les siens, et n'ayant plus pour se soutenir d'autre appui qu'un enfant de cinq ans; et autour de sa tombe, voyez s'élever et planer les immortels génies qui ont illustré son siècle.

Là c'est Bourdaloue qui foudroie l'orgueil de l'esprit; et Massillon qui développe les foiblesses du cœur. C'est Bossuet qui, dans son vol d'aigle, assigne à chaque peuple, son caractère, sa durée, son rang historique, qui défend, venge et démontre l'unité de la religion chrétienne. C'est Fénélon qui en applique les consolations, qui en pratique l'humilité, qui forme un jeune prince par les leçons enchanteresses de la sagesse même. C'est Fléchier qui joignant les graces d'un orateur aux mœurs d'un apôtre, ramène en persuadant, édifie pour

convertir. C'est Baillet et Thomassin, dont l'érudition aussi profonde qu'éclairée confond également et la superstition et l'incrédulité. C'est d'Abbadie qui terrasse cette incrédulité par ces irréfragables raisonnemens. C'est le sage et courageux Arnaud : suivez-le dans tous ses travaux; voyez comme, par-tout où il a passé, son éloquence entraîne tout ce que sa science éclaire; pressé par le desir d'être utile à ses semblables, il se hâte toujours; il réunit en lui tous les talens, toutes les vertus héréditaires de sa famille.

Ici c'est Domat qui va chercher dans le droit divin et naturel l'origine de nos loix civiles; c'est Barbeyrac qui classe, étend, restreint, corrige les créations de Grotius et de Puffendorff; c'est Molé, dont les regards désarment les séditieux; d'Argenson, dont l'industrieuse et infatigable activité crée la surveillance d'une police exacte au milieu d'une population de huit cent mille ames. C'est Bignon, Portail, Lamoignon, Séguier, Pont-Chartrain, Daguesseau, dont la Justice grave les noms sur les colonnes de son temple.

Plus loin, c'est Baluse qui s'enfonce, sans s'égarer, dans le chaos des capitulaires; c'est Calmet qui éclaire l'histoire profane et sacrée par le flambeau de la plus judicieuse critique; c'est d'Achéri, qui, sans autre guide que son érudition, va fouiller dans la nuit des temps, pour en tirer, choisir et placer toutes les pièces les plus utiles aux écrivains modernes; c'est d'Herbelot qui le premier conçoit et exécute l'idée d'une bibliothèque orientale, et ose ouvrir une mine si richement exploitée depuis; c'est Tillemont qui répand un grand jour sur l'Empire romain; c'est Maimbourg qui explique les variations de l'Empire germanique; c'est Anselme et Mézeray qui recueillent et expliquent les monumens de l'histoire de France; c'est Cordemoi qui débrouille les deux premières races de nos rois; Mabillon qui trace une route inconnue à travers la poussière des diplômes; Godefroi qui fait des découvertes, éclaircit des doutes, démontre des erreurs historiques, par l'exactitude et l'immensité de ses recherches; c'est Fleuri dont l'impartiale vérité raconte et juge tous

les faits de l'histoire ecclésiastique; c'est d'Orléans, Saint Réal et Vertot qui scrutent les révolutions des différens peuples, et qui nous en montrent les principaux moteurs; c'est Dubos qui tient dans sa main tous les fils de la ligue de Cambray, qui marche d'un pas assuré dans les plus tortueux détours de Vienne, de Rome et de Madrid; qui dans la guerre de là succession, prouve à l'Angleterre qu'elle a mal entendu ses intérêts, et lui prédit la perte de ses colonies sur le continent américain.

Plus loin voyez le Parnasse surchargé des chefs-d'œuvre dont l'ont enrichi le sublime Corneille, l'inimitable Racine, le sévère Boileau, le bon Lafontaine, le grand Rousseau, l'ingénieux Molière, le sensible Quinaut, l'aimable Chaulieu, l'audacieux Santeuil.

Autour des sciences exactes, de la philosophie, de la morale, voyez quel prodigieux concours, quelle agitation, quels rayons de lumières!

Voyez La Bruyère mettre dans ses caractères une touche délicate qui n'appartient

qu'à lui, qui n'ôte rien à la force, à la vérité de l'expression. Voyez dans Nicole la suite, la profondeur du raisonnement, l'enchaînement, le développement des idées. Admirez ces maximes que La Rochefoucauld semble avoir dérobées dans les derniers replis du cœur humain.

Quel est ce philosophe qui finit sa glorieuse carrière pendant la première jeunesse de Louis-le-Grand ? C'est Descartes, qui le premier applique l'algèbre à la géométrie, qui a le courage d'attaquer, et la force de détruire d'anciennes erreurs défendues par la rouille des siècles; à qui seul on doit tous les progrès faits depuis cent cinquante ans; et qui s'il n'a pu donner tout-à-coup une bonne monnoie, a rendu un service inappréciable en décriant la fausse. En opposition avec lui est le sage Gassendi, qui, aveuglé lui-même par les préjugés, veut soutenir cette fausse monnoie. De tous les coups que se portent ces deux rivaux, voyez sortir des étincelles qui répandront la lumière sur leurs successeurs. Ce penseur, qui s'enfonce dans la recherche de la vérité, c'est Mallebranche;

s'il ne rapporte pas l'or pur qu'il comptoit découvrir, il nous apprend l'art de mettre des idées abstraites dans un jour lumineux, et de les présenter toujours avec une expression nette et précise. Cet astronome enlevé à l'Italie par Louis XIV, c'est Cassini, qui vient honorer l'académie des sciences, tracer une méridienne, découvrir des satellites de Jupiter. Ces deux frères, rivaux et amis, ce sont les deux Bernouilly, qui devinent et perfectionnent le calcul différentiel dont le célèbre Léibnitz avoit voulu faire un secret. Enfin cet homme sur qui se tournent tous les yeux, que la mort vient moissonner au milieu des travaux qui ont déjà vieilli sa jeunesse; c'est Paschal :

« Admirez, et pleurez; il mourut à trente ans. »

Quelle foule d'artistes s'empresse pour immortaliser la gloire de ce siècle mémorable!

Le Nostre vient créer ou embellir nos jardins et nos parcs. Bernin est appelé pour travailler au Louvre. Les deux Mansards viennent dessiner la place de Louis-le-

Grand, et élever aux Invalides ce dôme majestueux sous lequel le guerrier chargé d'ans et de blessures se préparoit, avec une édifiante piété, à la mort, que tant de fois il avoit bravé avec un héroïque courage.

Lebrun animera la toile. Il réunira l'invention de Raphaël, et la vivacité des plus grands maîtres. Son pinceau religieux, terrible ou touchant, exprimera avec la même vérité les souffrances d'un Dieu crucifié, le carnage des batailles d'Alexandre, la componction de Magdeleine pénitente.

Mignard fera admirer la facilité de sa touche, la richesse de sa composition, la fraîcheur de son coloris. Lesueur aura été nourri dans l'étude des modèles de l'antiquité ; il n'aura que des idées élevées, que des expressions franches et fortement prononcées. Il frappera par la vérité des attitudes et par le choix des contrastes.

Pujet ordonnera au marbre de se ployer avec élégance, de se dessiner avec sensibilité, de se développer avec énergie. Girardon prendra un bloc, et lui dira :

Sois Richelieu. Semblable à ce sculpteur de l'antiquité, qui tomba lui-même aux genoux du Jupiter qu'il venoit d'armer de la foudre, Girardon s'étonnera, avec complaisance, de voir le dieu de la politique et du gouvernement prendre sous son ciseau des formes humaines, en gardant dans son ensemble quelque chose de surnaturel, et faire naître dans Pierre-le-Grand ces transports si vrais, si nobles, ces élans inattendus qu'un grand homme éprouve lorsqu'en marchant dans la carrière de l'immortalité, il rencontre les débris mortels de ceux qui sont déjà admis dans son temple.

Voilà une esquisse de la connoissance anticipée que vous pourrez prendre des hommes les plus marquans pendant cette époque, et qui vous sera utile pour entrer avec plus de facilité dans l'étude des grands événemens qui l'ont signalée. Je vais en crayonner quelques-uns, en les rapprochant toujours le plus possible des rapports qu'ils ont avec la France.

phases, il a encore à se défendre contre le sentiment d'horreur que lui inspirent les crimes dont il est témoin, et qu'il ne faut presque jamais imputer à la populace qui s'en constitue l'exécutrice : il a à se défendre contre des sentimens d'affection pour les personnes et pour les choses, et dont la nécessité ou le bien public lui demandent le sacrifice. Lorsque cet observateur se sera mis en garde contre ces différens genres de séduction, il faudra encore, s'il veut instruire et intéresser, qu'il trouve en lui tous les genres de talens qu'exige la tâche qu'il s'impose ; et il faudra qu'il écrive à une époque assez rapprochée des événemens pour pouvoir en avoir une connoissance détaillée, et cependant assez éloignée d'eux pour pouvoir en parler avec une juste impartialité.

C'est ce qui fait qu'il y a peu de révolutions dont l'histoire satisfasse entièrement le lecteur. Celles d'Angleterre ont été écrites par le père D'Orléans ; elles ont eu une réputation méritée : et après avoir lu dans cet auteur tout ce qui regarde la révolution de Charles Ier., ainsi que la

restauration

restauration de Charles II, et l'avoir comparé avec celle de Hume, vous saurez tout ce que l'histoire a recueilli de plus important à ce sujet.

Les commencemens de cette révolution appartiennent aux dernières années de l'époque dont j'ai parlé dans la troisième partie; mais je les place dans celle-ci, pour ne les point séparer de ce qui en a été la suite.

Bossuet, dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre, assigne pour première cause de tous les malheurs, cette multitude de sectes différentes qui s'étoient introduites en Angleterre depuis Henri VIII, et sur-tout depuis Elisabeth. Et en effet, en lisant attentivement l'histoire de Jacques I[er]., et celle des premières années de son fils, il est aisé de se convaincre de deux choses; 1°. que toutes ces sectes, extrêmement animées l'une contre l'autre, nourrissoient dans l'église une division religieuse, qui, à mesure qu'elle augmentoit, devoit produire dans l'état une division politique; 2°. que cette diversité de

sectes entravoit perpétuellement la marche de l'administration, et lui suscitoit mille obstacles. Il n'y avoit que deux moyens de les écarter; l'un par le parlement, l'autre par la force même de l'autorité. Le parlement, partagé lui-même entre toutes ces opinions, recevoit leurs différentes impressions, et par conséquent ne pouvoit suivre un plan uniforme et impartial. Il fallut donc recourir à l'autorité royale; et alors ce qu'elle fit, même avec justice, parut illégal à un peuple qui sembloit, depuis le règne de Jacques Ier., vouloir restreindre de plus en plus la prérogative de la couronne. Pour peu que l'on connoisse les hommes, on voit aisément quels maux ont dû naître de cette méfiance réciproque, dans un gouvernement qui ne peut marcher que par l'union de toutes ses parties.

Charles, en vertu des droits de la royauté, avoit cassé plusieurs parlemens sans tirer aucune utilité de cette mesure, que la loi lui permettoit d'employer, mais qui envenime toujours le mal dès qu'elle n'y remédie pas. Fatigué de retrouver

toujours le même esprit de résistance et de mécontentement dans les différens parlemens qu'il convoquoit, il n'en convoqua plus. Ce moyen eût été bon, s'il eût eu la certitude de pouvoir s'en passer à l'avenir. Mais du moment que la position et les troubles de l'état le mettoient dans la nécessité d'en assembler un, il devoit s'attendre à retrouver, dans cette tardive convocation, bien plus d'inconvéniens que dans celles qu'il auroit faites régulièrement.

Depuis l'avénement de Jacques I[er]., la Grande-Bretagne étoit composée de trois royaumes réunis par la force, mais désunis par d'anciennes habitudes. Il falloit de deux choses l'une : ou que l'autorité royale profitât avec adresse de cette ancienne désunion, en prévînt les excès, et s'en fît un moyen de gouverner avec tranquillité ; ou que les troubles dont cette division devoit toujours être la source, suscitassent encore de nouvelles difficultés à l'autorité, déjà assaillie par celles quelle trouvoit dans l'Angleterre même. Charles, auquel il semble qu'on peut reprocher de

n'avoir jamais eu un plan suivi de gouvernement, ne sentit pas le parti qu'il pouvoit tirer de la position respective des trois royaumes. Il avoit déjà mécontenté l'Angleterre ; il ne ménagea pas l'Irlande, et encore moins l'Ecosse. C'étoit à l'Ecosse, à ce berceau des Stuards, qu'il étoit réservé de commencer, et d'aggraver les malheurs de Charles. Les Ecossois mécontens avoient rassemblé des troupes, et étoient entrés en Angleterre. Le roi avoit envoyé contre eux une armée qui devoit être, et qui fut battue. Elle étoit déjà dans de mauvaises dispositions, et ce revers ne fit qu'y ajouter encore.

Les mécontens de l'Angleterre, et il y en avoit dans tous les partis, voyoient avec une secrète satisfaction les succès de l'armée ennemie, parce que ces succès augmentoient les embarras de l'autorité royale. Ils firent circuler parmi les troupes, que l'Ecosse n'avoit pris les armes que pour maintenir ses priviléges, et que l'Angleterre, qui chaque jour perdoit les siens, ne devoit pas confondre sa cause avec la cause personnelle du roi. Ces discours

furent répandus dans une armée qui déjà étoit mal payée, et la trouvèrent par conséquent trop disposée à les écouter. Charles, convaincu de la mauvaise dispostion de ses troupes, et n'ayant aucune ressource pécuniaire pour se les attacher, fut amené par la nécessité à un moyen qui devenoit redoutable pour lui, précisément parce qu'il n'en avoit pas usé depuis long-temps. Il convoqua un parlement; et dès que ce mot eut été prononcé, ce fut le signal de la révolution.

L'interruption de ces assemblées pendant douze ans, l'emprisonnement de plusieurs de leurs membres dans les dernières séances, l'établissement de quelques nouvelles impositions contre les formes usitées, l'extension de l'autorité du conseil du roi et de la chambre étoilée, et une foule de plaintes particulières, formèrent d'abord dans ce parlement un très-grand parti décidé à s'opposer à tous nouveaux progrès de l'autorité royale, et à revenir sur ceux qu'elle avoit déjà faits.

Le mariage de Charles Ier. fut encore dans ce moment un nouveau point de

ralliement pour ses ennemis. Le nom de papiste étoit alors en Angleterre dévoué au mépris et à la haine, et l'union de Henriette de France avec Charles, union dont la cour de Rome avoit espéré de grands avantages pour la religion catholique, fit au contraire le malheur du catholicisme et de la royauté.

La situation dans laquelle se trouvoient alors les catholiques en Angleterre, étoit sans contredit pénible et embarrassante; mais leur conduite la rendit bien plus fâcheuse. Ils en méconnurent le danger, ou ils n'eurent pas l'adresse de s'en éloigner. Ils luttèrent contre des ennemis qu'il falloit au contraire éviter. En n'effrayant aucun d'eux, ils les auroient tous maintenus dans cette division que devoit produire leur diversité d'opinions. En voulant les attaquer de front, ils leur fournirent de nouveaux prétextes, de nouveaux moyens, et sur-tout cette force d'ensemble dont les catholiques devoient finir par être les victimes.

Parmi les sectes qui divisoient alors l'Angleterre, il faut distinguer sur-tout

les anglicans ou épiscopaux, et les presbytériens. Charles tenoit à la religion anglicane, parce qu'elle conservoit une hiérarchie ecclésiastique qu'il croyoit nécessaire au soutien de l'église; mais cela même donna à ses ennemis un prétexte de le représenter comme étant, par les sollicitations de la reine, déterminé à rétablir le catholicisme, et cette accusation répétée et accréditée contre lui, lui enleva des partisans dans la secte même à laquelle il étoit attaché, et refroidit beaucoup le zèle de ceux qui ne se tournèrent pas contre lui. Ce fut sous ces terribles auspices que s'ouvrit l'assemblée devenue malheureusement trop célèbre sous le nom de *long parlement*. Il arriva dans cette assemblée ce qu'il faut toujours attendre d'un grand nombre d'hommes réunis avec une grande autorité, dans des circonstances épineuses; il faut qu'ils abusent de leur force, s'ils ne vendent pas leur inaction. Or quand même la royauté eût été en état d'acheter la majorité des voix de ce parlement, elle n'auroit pu y parvenir. Les intrigans et

les factieux qui arrivoient avec l'intention de profiter de la détresse du roi, se promettoient, au milieu des troubles qu'ils alloient faire naître, bien plus d'avantages que n'auroit pu leur en faire espérer une autorité dont ils avoient juré la ruine. Les hommes honnêtes, touchés des maux de l'état, de l'accroissement des impôts, de la violation des formes parlementaires, et sur-tout effrayés du nom seul de catholique, se flattoient de faire entendre dans cette assemblée la voix de l'intérêt public. Les gens nuls se livroient, parce qu'ils sont toujours vains, à l'idée d'humilier l'autorité royale, et sans s'embarrasser de ce que deviendroit l'état, ne songeoient qu'à satisfaire leur orgueil.

Ces différens sentimens se manifestèrent de la manière la plus prononcée dès l'ouverture des séances. Il fut aisé de voir tout-à-coup que le corps législatif s'étoit constitué factieux. Ce fut dans la chambre des communes que se formèrent les premiers orages, et que les séditieux préparèrent leurs premières armes.

Les communes suscitèrent parmi le



peuple des attroupemens qu'elles dissipoient à volonté. Par-là elles mettoient ce peuple à leur disposition ; elles l'accoutumoient à ces insurrections lucratives ; elles intimidoient l'autorité, et affoiblissoient le respect qui lui est dû. Si l'autorité souffroit ces attroupemens, elle perdoit alors sa force dans l'opinion publique, c'est-à-dire qu'elle perdoit tout ; si elle s'y opposoit, elle étoit accusée de repousser par la violence la réclamation d'un peuple qui ne demandoit qu'à exposer ses griefs.

Il étoit à craindre que, pour se mettre en garde contre ces mouvemens populaires, le roi ne se servît de l'armée qu'il avoit à sa disposition ; il falloit rendre cette armée révolutionnaire, pour paralyser l'autorité royale. Un prétendu complot fut imaginé. Il fut répandu par-tout, avec l'air de la terreur, que le roi avoit voulu séduire l'armée, pour la faire agir contre des citoyens paisibles, qui demandoient la réparation de longues injustices. Ce complot n'étoit qu'un prétexte, et on ne chercha pas même à le vérifier ; mais il

suffit pour que l'on cherchât dès-lors par tous les moyens de séduction, à détacher l'armée du roi, pour faire faire aux troupes un autre serment que celui qu'elles avoient fait jusqu'alors, et ce nouveau serment les mettoit absolument dans la dépendance du parlement. Nous verrons bientôt que cette mesure tourna contre le parlement même. Mais en fait de révolution, celui qui imagine, ou qui forge une arme, n'est jamais celui qui s'en sert. Un autre plus adroit arrive, s'en empare, et l'emploie presque toujours contre celui qui l'a inventée.

Il falloit par un premier exemple effrayer tous ceux que leur attachement pour leur roi pouvoit rendre redoutables. Le comte de Strafford fut accusé, jugé et condamné. Charles n'eut pas la sagesse de défendre, ou ne défendit que foiblement le ministre qu'on vouloit perdre. Ce ministre se montra digne de servir un maître qui connût mieux le prix d'un sujet fidèle. Charles ne vouloit point donner son consentement au bill d'*atteinder*, qui violoit toutes les formes : Strafford, à force de prières,

obtint du roi ce qu'il étoit beau à ce ministre de lui demander, et ce que ce souverain ne devoit jamais accorder. Il consentit au bill. Strafford fut décapité; et en le laissant indignement monter sur l'échafaud, Charles dressa les préparatifs du sien.

Tout cela annonçoit assez les intentions des factieux; mais le roi pouvoit encore déjouer leurs projets, ou du moins en rendre l'exécution plus difficile, en usant de son droit incontestable pour casser un parlement séditieux. Il fut décidé que ce droit lui seroit enlevé. Il fut dressé un bill portant que le parlement ne pourroit être dissous sans le consentement des deux chambres. Au mépris des loix qui, redoutant sur-tout une précipitation dangereuse, ordonnoient des formalités lentes pour la lecture des bills, celui-ci fut lu trois fois en deux jours, et appuyé de tout ce que la menace des séditieux pouvoit avoir de plus effrayant.

Dès ce moment on put regarder que l'état étoit en révolution. La base du gouvernement étoit détruite. L'union des trois

parties qui le constituoient, ne subsistoit plus. Il y avoit dans l'état une autorité qui venoit de s'élever contre la loi même dont elle tenoit son existence, qui dès-lors devoit chercher perpétuellement à s'accroître, et qui ne pouvoit y parvenir qu'à la faveur des mouvemens violens par lesquels elle s'étoit élevée.

On voyoit alors ce qu'on voit presque toujours dans les commencemens d'une révolution : tous les partis sont d'accord pour détruire ; leurs discordes ne commencent qu'à l'instant où il faut réédifier. A cet accord, le roi devoit opposer une marche toujours uniforme, un plan toujours suivi. Mais soit par la faute de ses conseils, soit par le vice de son caractere, ce prince n'opposa jamais aux vigoureuses attaques de ses ennemis, que le tâtonnement et l'incertitude. Il augmenta ainsi la méfiance de tous les partis ; il l'augmenta sur-tout par ses lettres, ses protestations, ses discours. Plus il promettoit, plus on étoit convaincu qu'il ne vouloit pas tenir. Voilà le fruit d'une fausse politique : on se perd sans honneur et sans

gloire ; on croit, par de vaines protestations, acquérir de nouveaux partisans, et au contraire, on donne de nouvelles armes à ses ennemis. On ôte à ses amis et les moyens, et quelquefois la volonté d'être utiles, par des variations qui les effraient eux-mêmes, et qui donnent toujours lieu à des reproches auxquels ils n'ont rien à répondre.

Si, dès le moment que Charles eut connu les mauvaises dispositions du parlement, il l'eût cassé, en en convoquant un autre sur-le-champ; si, dans l'acte de convocation, il eût annoncé avec noblesse et fermeté, ce qu'il dit quelques années après (mais il étoit trop tard), qu'il ne consentiroit jamais à rien qui pût détruire le pouvoir que lui donnoient les loix du royaume, mais qu'il seroit prêt à consentir à toute demande juste et raisonnable, sans faire aucune attention à ses intérêts particuliers ; et si cette déclaration eût été soutenue par une conduite dans laquelle on n'eût rien remarqué qui y fût contraire, l'autorité royale, appuyée sur la justice et la fermeté, auroit pu

résister à toutes les attaques. Mais rien de tout cela ne fut fait. Du moment qu'il eut abandonné le comte de Strafford, Charles n'employa que de petits moyens; s'il prenoit quelquefois des voies de rigueur, il les abandonnoit peu après : il eût mieux valu ne les jamais prendre. Ce fut ainsi qu'après avoir accusé cinq membres du parlement, il se désista des procédures qu'il faisoit commencer contre eux, et fit triompher par là le parti qu'il avoit imprudemment attaqué. Cromwel, devenu le maître de ce même parlement, en agit bien différemment à son égard; et lorsqu'il eut fait accuser onze membres des communes, il exigea et obtint leur proscription.

Dans des conjonctures aussi fâcheuses, chaque acte du parlement annonçoit l'intention réfléchie de pousser le roi à la dernière extrémité; et Charles se trouvoit dans une position telle, qu'il n'avoit peut-être plus de bon parti à prendre. Dans les crises des corps politiques, comme dans celles des corps physiques, il n'y a souvent qu'un seul remède pour opérer la

guérison; il n'y a quelquefois qu'un moment pour l'appliquer. Dès qu'on se méprend sur le choix du remède, ou que l'on perd le moment où il pouvoit faire effet, tout est fini; et tout ce que l'on tente pour arrêter le mal, ne sert qu'à l'empirer.

Le roi quitta enfin la ville de Londres, pour se préparer à soutenir une guerre déjà commencée contre lui. On abusa de cette démarche pour lui imputer les premières hostilités. Cela lui fit un premier tort dans l'opinion publique. Les fautes qu'il commit à Hull et dans d'autres endroits, donnèrent encore une mauvaise idée du succès et de la justice de ses armes. Les membres des deux chambres qui restèrent fidèles au roi, vinrent le joindre, et quittèrent le parlement. Peut-être par là donnèrent-ils trop de force aux ennemis de la royauté; peut-être l'auroient-ils mieux servie, s'ils se fussent condamnés à lutter sans cesse contre le torrent. Cependant, comme l'événement seul a pu décider s'ils avoient bien ou mal fait, la justiee de l'histoire ne peut

chercher dans leur conduite que les motifs de zèle et de fidélité dont ils étoient animés; et le mal étoit parvenu à un tel excès, que leur présence eût peut-être occasionné quelques crimes de plus, sans qu'il en résultât le moindre bien.

Leur départ annulla entièrement dans le parlement le parti royaliste, et celui de la religion anglicane. Les presbytériens devinrent absolument dominans; et à l'empire qu'ils exerçoient dans le parlement, on dut croire qu'ils n'y avoient plus aucuns rivaux.

Mais dès-lors ils commencèrent à s'appercevoir qu'ils avoient travaillé pour une faction ennemie, qui chaque jour se fortifioit par leurs succès. Un parti dangereux s'étoit formé dans le silence: c'étoit celui des indépendans. Ils avoient vu les presbytériens arriver avec l'intention de faire des changemens dans la religion, dans la constitution, et d'affoiblir l'autorité royale. Ils les avoient aidés dans leurs premières entreprises; et ceux-ci n'avoient pas soupçonné qu'ils pussent jamais redouter le zèle de leurs coopérateurs. Mais

quand

quand une fois l'autorité royale fut anéantie par celle que se donna le parlement; lorsque le peuple, accoutumé aux insurrections, parut disposé à servir le parti le plus extrême; lorsque l'anarchie eut mis le droit du plus fort à la place des loix, les indépendans sentirent qu'il étoit temps de se montrer; et reprenant en sous-œuvre l'ouvrage commencé par les presbytériens, ils combattirent ceux-ci par leurs propres principes, et en tirant de ces principes les conséquences les plus strictes.

Ainsi, les presbytériens avoient attaqué les évêques et la hiérarchie ecclésiastique: les indépendans attaquèrent tous les ministres de l'église, et dirent que puisque les prêtres ne devoient reconnoître aucun supérieur, chacun pouvoit être son prêtre à soi-même, et se faire une religion à sa volonté.

Les presbytériens avoient attaqué tous les droits de la royauté, l'avoient dépouillée de tout ce qui pouvoit la rendre utile et respectable : les indépendans attaquèrent la royauté même, la présentèrent comme le gouvernement le plus

tyrannique, et auquel une nation devoit se soustraire le plutôt possible.

Les presbytériens disoient au peuple : *nous avons réduit le roi dans un tel état, qu'il ne peut plus refuser aucune des conditions que nous voudrons lui prescrire;* et les indépendans concluoient : *donc, la première condition qu'il faut lui prescrire, c'est de cesser d'être roi.*

Enfin, les presbytériens avoient égaré le peuple, en lui parlant sans cesse de sa souveraineté, et de l'égalité des hommes : les indépendans prirent ces mots dans toute leur force, et en firent le texte de leurs plus sanglantes motions.

C'est du moment que le roi quitta Londres, que l'on commença à voir la scission des presbytériens, ou plutôt que l'on vit se séparer d'eux ceux qui jusque-là avoient eu besoin de faire cause commune avec les premiers agens de la révolution. Lorsque ces presbytériens, justement confondus dans leurs impolitiques et insidieuses conceptions, auront été écrasés par leurs élèves, devenus leurs maîtres, vous verrez ces maîtres, devenus triomphans, se

désunir à leur tour, et le parti le moins violent être encore écrasé. C'est la marche de l'homme ; c'est sur-tout celle du peuple. Quand on lui a ôté la barrière qui le séparoit du crime et du désordre, quand on l'a mis sur un plan incliné, où il est fortement poussé par toutes les passions, ceux qui ont eu l'imprudence de lui donner le premier mouvement, ne peuvent plus l'arrêter. S'ils veulent s'opposer à ses excès, ils sont à l'instant terrassés par l'impétuosité qu'ils lui ont donnée ; et cette masse irréfléchie, qui, loin de s'épuiser par la précipitation, y trouve au contraire de nouvelles forces, ne s'arrêtera que lorsque s'amoncelant sur elle-même, elle se livrera sans résistance à l'hypocrite qui aura eu l'art d'attendre ce moment.

Dans l'examen de cette révolution, vous remarquerez sur-tout quelle fut la conduite de l'Ecosse. Il me semble impossible de déterminer quel pouvoit en être le but. L'avoit-elle bien connu dès 1640, quand elle avoit fait marcher une armée en Angleterre ? Le connut-elle mieux en 1643, lorsqu'elle parut vouloir seconder

les prétentions du parlement, et lorsqu'elle fit ce fameux *covenant*, réunie depuis peu de temps au royaume d'Angleterre, et sentant déjà tous les inconvéniens d'une réunion qui détruisoit toutes ses relations politiques, et changeoit ses intérêts commerciaux ? N'avoit-elle pas, au contraire, un avantage réel à maintenir chez elle l'autorité royale, dont elle étoit bien sûre que, dans de pareilles circonstances, Charles n'abuseroit pas ? Ne pouvoit-elle pas se charger du rôle de médiatrice, le seul qui fût pour elle convenable et utile ? Si les succès du parti royaliste avoient continué comme ils commencèrent, l'Ecosse auroit-elle été en état de faire valoir contre un roi victorieux, et ce qui avoit été stipulé dans ses états, et ce qui avoit été écrit dans le covenant ? Si au contraire le parti des indépendans l'emportoit, quelle digue l'Ecosse auroit-elle eu à lui opposer, lorsqu'il seroit venu avec des armes triomphantes, proclamer au milieu d'elle des principes couronnés par la victoire ? Dans l'histoire de cette fatale révolution, je n'ai rien vu qui m'ait satisfait sur ce doute,

relativement à l'Ecosse. Je sais que lorsqu'elle se décida, les indépendans ne s'étoient point encore montrés, ou du moins n'avoient pas encore pris une attitude menaçante. Mais lorque dans une nation qui veut entrer en révolution, une portion de cette même nation se trouve, par ses habitans, par ses localités, par sa constitution même, éloignée des terribles secousses qui vont avoir lieu autour d'elle, et dispensée de prendre une part active aux mouvemens convulsifs qui en résulteront, il est au moins imprudent à elle de venir se mettre sur le volcan pendant le temps de l'éruption. Si le parti que prit l'Ecosse en 1643, eût été déterminé par l'autorité d'un seul homme, son souverain, la philosophie démagogue auroit la ressource de crier contre les fautes d'un pouvoir unique, qui sacrifie à son ambition, et les hommes et les convenances. Mais ce parti fut pris dans les états d'Ecosse ; ce *covenant* fut adopté par toutes les provinces ; toutes n'avoient pas, sans doute, la même intention ; mais c'est cela même qui démontre un des grands inconvéniens du pouvoir

de la multitude. Lorsqu'elle prend un mauvais parti, c'est souvent avec des intentions non seulement différentes, mais même contradictoires. Par-là elle n'est jamais à portée de profiter des événemens qui pourroient rectifier une première faute; elle délibère, elle agit, elle marche au hasard.

C'est ce qu'on vit bien clairement dans toute la conduite des Ecossois; c'est ce dont eux-mêmes durent nécessairement s'appercevoir, et cependant ce dont ils ne se corrigèrent point. Suivez toute leur conduite, depuis 1640 jusqu'au moment où Cromwel les soumit, après avoir vaincu Charles II, et vous verrez qu'ils ont toujours été entraînés, ou par force, ou par aveuglement, à faire le contraire de ce qu'ils vouloient.

Il sembloit aussi que ce fût la destinée de Charles. Depuis qu'il s'étoit éloigné de la capitale, il ne vouloit plus reconnoître les deux chambres pour le parlement. Et en effet, par la constitution, le roi fait partie nécessaire du corps législatif. Il avoit constamment refusé de lui donner le

nom de parlement. Mais il céda, lors des conférences d'Uxbrigge. La lettre qu'il lui écrivit alors étoit une reconnoissance formelle. Ce n'étoit pas par crainte pour sa personne, qu'il se condamnoit à cette démarche au moins inutile. Charles avoit un grand desir du bien, une grande fermeté pour soutenir tous les malheurs qui n'auroient porté que sur lui. Sa correspondance avec la reine en fournit fréquemment la preuve. Mais il croyoit toujours, et on vouloit lui persuader que quelques condescendances ramèneroient les choses. C'étoit bien mal connoître les hommes; c'étoit bien mal connoître cette haine jalouse qui est le caractère distinctif de tout pouvoir usurpé, et pour qui toute concession n'est jamais qu'un moyen de l'exciter à de nouvelles demandes.

Le nom de parlement donnoit aux deux chambres une sorte de caractère légal. C'étoit alors le roi, qui avoit vainement tenté de le leur ôter, en s'éloignant d'elles. De là naissoit la question s'il avoit pu s'en éloigner, pour les réduire à l'inaction; et si en leur donnant le nom de parlement,

il ne reconnoissoit pas que leur pouvoir étoit tout entier, et suppléoit à son absence. Cette question fut proposée avec enthousiasme, et tranchée de même. Les conférences d'Uxbrigge rendirent les troubles plus violens, et la guerre plus sanglante. Charles avoit eu de grands avantages; mais il n'avoit pas eu l'adresse d'en profiter. Dans les guerres civiles, sur-tout, il faut presser son ennemi; et quand on est maître du temps, on est maître de tout. L'armée d'Ecosse, à la faveur de ces retards, s'étoit jointe à celle du parlement, et lui avoit rendu par-là une supériorité qu'elle ne perdit plus. La fatale bataille de Naseby acheva de ruiner les affaires du roi; et il mit le comble à toutes ses fautes, en se mettant lui-même à la discrétion de l'armée écossoise, sans s'être auparavant assuré de ses dispositions.

Il sera intéressant de remarquer ici les différentes négociations qui furent alors entamées de part et d'autre; vous verrez qu'aucune d'elles ne réussit; et en vous assurant, d'abord par la nature des propositions qui furent faites, qu'aucunes

ne pouvoient réussir, vous vous en convaincrez bien plus, quand vous aurez examiné quelles étoient à cette époque les vues de chaque parti.

Ceux qui étoient personnellement attachés au roi, sans prendre d'intérêt réel à aucune secte religieuse, sentoient bien que la démarche qu'il venoit de faire le mettoit à la discrétion du parti le plus puissant, qui étoit alors celui des indépendans. Ils n'auroient pu l'enlever à ce parti que par le moyen des presbytériens, qui alors en eussent été les maîtres, et sa condition ne fût pas devenue meilleure. Ils auroient voulu rétablir entre les presbytériens et les Ecossois un accord parfait, qui remît le roi sur le trône, sans aucune des conditions par lesquelles ceux-ci comptoient enchaîner son autorité. Ils vouloient que les deux sectes des anglicans et des presbytériens se réunissent, ce qui eût assuré au parti royaliste la très-grande majorité de l'Angleterre.

Ce conseil avoit déjà été donné au roi avant qu'il allât joindre l'armée d'Ecosse;

c'étoit l'avis de la reine d'Angleterre, de la reine-mère de France et du cardinal Mazarin: Charles ne voulut jamais y consentir. Persuadé de la nécessité de l'épiscopat, il sentit qu'il en faudroit faire le sacrifice aux prétentions des presbytériens, et il ne voulut pas s'y exposer.

Les presbytériens éprouvoient dès-lors toute la force que la ruine de l'autorité royale avoit donnée aux indépendans; ils prévoyoient que cette force augmenteroit infailliblement, si les indépendans s'assuroient de la personne du roi. On ne pouvoit pas douter qu'ils n'en eussent l'intention, et qu'ils ne cherchassent à la réaliser par tous les moyens possibles. Le seul obstacle qu'on pouvoit y mettre, étoit de s'unir assez étroitement avec les Ecossois, pour qu'ils ne se départissent pas de ce dépôt précieux; mais la méfiance entre eux et les Ecossois étoit trop grande pour que l'on pût espérer cette union. Les presbytériens croyoient être sûrs que le roi avoit dans l'armée écossoise un parti qui se déclareroit contre eux, et la démarche du roi les autorisoit à le croire.

Ils ne vouloient pas donner à ce parti une nouvelle force, et se regardant comme le point intermédiaire entre toutes les factions, ils ne doutoient point que peu-à-peu chacune d'elles ne se rapprochât d'eux.

Les Ecossois n'avoient alors pas plus de plan arrêté qu'auparavant. L'arrivée du roi pouvoit augmenter leurs ressources; elle n'avoit augmenté que leurs incertitudes. S'ils fussent sur-le-champ retournés en Ecosse avec le roi, il seroit, ce me semble, arrivé de deux choses l'une: ou ils auroient pu de-là faire des propositions raisonnables, auxquelles les presbytériens auroient accédé, dans la crainte d'être écrasés par les indépendans, et alors les Ecossois se trouvoient inévitablement chargés du rôle de médiateurs; ou ces propositions étant refusées, ils se séparoient de l'Angleterre et redevenoient ce qu'ils avoient été jusqu'au règne de Jacques Ier. Il est probable que le danger de cette séparation auroit, tôt ou tard, rappelé l'Angleterre à ses vrais intérêts, et que pour se mettre entre les mains

d'une troupe de factieux, elle n'eût pas risqué de perdre une réunion devenue plus que jamais utile, et même nécessaire à son commerce et à sa politique.

Le roi n'avoit point de vues fixes : semblable à un homme qui se noie, au lieu de faire déterminément des efforts pour arriver à telle ou telle rive, il luttoit au hasard contre les flots ; ils s'accrochoit à tous les roseaux qui se brisoient entre ses mains. Il se méfioit de tous les partis, et s'adressoit successivement à tous. Il se flattoit que lorsqu'un d'eux auroit pris une prépondérance marquée, les autres se serviroient du roi pour reprendre l'ascendant sur le parti victorieux. Ce malheureux prince ne voyoit pas que réduit alors absolument à lui-même, il ne pouvoit porter dans aucun des partis l'ascendant qu'il n'avoit pas en lui ; que c'étoit précisément parce que cet ascendant lui manquoit, parce que la foiblesse et l'indécision de son caractère s'opposoient à ce qu'il l'eût jamais, que c'étoit, dis-je, par cela même que tous les partis s'étoient élevés, et qu'il n'y avoit point de faction

dont les calculs n'eussent été établis sur cette première donnée.

Les indépendans se regardoient déjà, et avec raison, comme les maîtres du royaume : la ville de Londres n'osoit leur résister ; ils dominoient dans le parlement, où les presbytériens eux-mêmes étoient obligés de déguiser leurs opinions, pour ne pas perdre la faveur du peuple, à qui on prêchoit sur-tout la haine de la royauté. Les indépendans regardant avec raison que le roi n'étoit plus à craindre, vouloient étendre leur domination sur tout le royaume ; ils y avoient des agens secrets, et quelquefois des assemblées publiques. L'abolition de toute hiérarchie ecclésiastique, et celle de la royauté, étoient le texte ordinaire de toutes les déclamations ; ils étoient sur-tout ennemis mortels du roi, et décidés à tout employer pour empêcher son rétablissement.

Cromwel, devenu déjà célèbre par ses talens militaires, marchoit dès-lors à son but. Malgré un bill du parlement qui excluoit de toute place les membres des communes et de la chambre haute,

république, et non se livrer à un gouvernement militaire. Son plan fut donc pendant long-temps de faire faire au parlement tout ce dont il avoit besoin, et cependant de tenir toujours ce parlement sous la domination de l'armée. C'étoit plutôt par une terreur habituelle qu'il vouloit y arriver, que par de grands coups qui eussent été prématurés. Lorsqu'il s'étoit cru obligé d'en porter quelques-uns, il avoit eu soin de les couvrir de la nécessité de s'opposer aux intrigues secrètes des royalistes, des anglicans et des presbytériens. C'étoit pour affoiblir le pouvoir de ces derniers qu'il en avoit fait chasser onze des plus marquans; et il avoit eu soin de mettre sur le compte du parlement ce qui n'étoit réellement que la volonté de l'armée, ou plutôt la sienne propre.

Au milieu de cette scission et de tous ces intérêts, la ville de Londres étoit remplie de gens de tous les partis. La majorité voyoit cependant avec inquiétude le pouvoir que l'armée acquéroit tous les jours. Elle auroit bien voulu se déclarer

tout-

tout-à-coup contre l'armée et contre les indépendans ; mais elle n'avoit aucun moyen de soutenir une guerre aussi inégale. Cependant elle prit enfin, mais elle prit trop tard ce parti, qui auroit pu changer l'ordre des choses. Un engagement solemnel fut souscrit à Londres, pour s'opposer à la tyrannie de l'armée ; un manifeste fut donné. Si le parlement se fût joint à la capitale, il pouvoit entraîner avec lui une grande partie des provinces ; mais ce parlement usurpateur n'étoit déjà plus le maître de son usurpation. Cromwel y venoit dans toutes les occasions importantes, et tout se taisoit devant lui. La ville, sans force et sans union, fut obligée de céder ; et dès-lors il fut bien évident que l'autorité qui avoit eu l'audace de renverser la royauté, n'avoit plus la force de la remplacer.

Cromwel (car c'est à ce nom seul qu'il faut en ce moment réduire le parti dominant dans le parlement), maître de toutes les délibérations, tant dans les deux chambres que dans la capitale, n'avoit plus qu'à s'emparer de la personne même du

roi. Le prince étoit alors à Holmby. Tout ce qu'il savoit de son sort, c'est qu'il étoit prisonnier, et que les commissaires que le parlement lui avoit donnés, étoient réellement ses geoliers ; mais l'instant étoit arrivé où sa destinée alloit encore empirer, et où il auroit à regretter de sortir des mains de ceux qui le gardoient. Ce parlement qui n'étoit plus, ou plutôt qui n'avoit jamais été qu'une masse de factions, subit le sort de tous les factieux. Réuni d'abord contre l'ennemi commun, ils se divisent dès que cet ennemi est abattu. Le parlement ne pouvoit plus se dissimuler que c'étoit pour l'armée qu'il avoit travaillé, en travaillant contre le roi, et que le pouvoir que celle-ci s'arrogeoit, étoit bien autrement redoutable que celui dont il avoit dépouillé le légitime souverain. Il sentit qu'il étoit réellement dans l'esclavage, tant que l'armée lui dicteroit ses volontés ; il chercha à la congédier. Cromwel connut alors qu'il étoit temps de renoncer à la dissimulation dont il avoit usé. Des agitateurs se répandirent parmi les officiers et les soldats ;

ils leur dénoncèrent l'entreprise du parlement comme une violence tyrannique, comme une injure dont on vouloit payer leurs services. Il craignit que le parlement ne se servît de la personne du roi, et il résolut de le lui enlever. Les commissaires qui résidoient auprès de lui, avoient autour d'eux une garde nombreuse; ils avoient de plus des troupes dans les environs : les gardes et les troupes furent séduites ou corrompues. Un homme entreprenant (Joyce), vint chercher le roi dans le milieu de la nuit. Les commissaires s'y opposent; la garde refuse de leur obéir, et Charles se trouve enfin entre les mains de ses plus cruels ennemis.

Ici commence une nouvelle catastrophe dont il faut rechercher avec soin toutes les causes. Vous en trouverez toujours les principales dans cet esprit de faction, qui se coalise pour combattre, qui se divise et se multiplie après la victoire.

LETTRE LXXXIII.

Sous Cromwel, et le parlement Croupion.

CE coup hardi avoit répandu au milieu de tous les partis une terrible lumière. Ceux qui avoient le plus contribué à attaquer et à humilier l'autorité royale, furent consternés à la vue de ce dernier outrage. Ce n'est point à leur attachement pour elle qu'il faut faire honneur de cette impression douloureuse; c'est uniquement à leur égoïsme et à leur ambition. L'un et l'autre se voyoient trompés dans leur attente. Les premiers moteurs de tous les troubles, non seulement n'en recueilloient pas le fruit, mais se voyoient au moment d'en être les victimes; et ils ne pouvoient se dissimuler qu'ils étoient venus se soumettre eux-mêmes à la plus terrible tyrannie. Tous ces partis auroient bien voulu se réunir pour rétablir le roi, avec une portion quelconque d'autorité; mais ils

avoient été trop divisés, ils se connoissoient trop bien les uns les autres, pour ne pas se méfier des ouvertures les plus amicales : et tandis qu'ils flottoient dans ces incertitudes, Cromwel marchoit constamment à ses fins, et se préparoit à écraser dans son parti ceux même qui voudroient y mettre obstacle.

Car ce parti resté seul triomphant, cette armée se divisoit aussi. Parmi elle, les uns voyoient que Cromwel vouloit ramener à lui toute l'autorité; et sentant qu'il n'y avoit que ce moyen de faire cesser l'anarchie, ils se flattoient soit par vanité, soit par intérêt, soit réellement par amour de la tranquillité, d'en être les coopérateurs. Les autres appliquant toujours dans toute leur rigueur les conséquences que les Indépendans avoient rigoureusement tirées des principes des presbytériens, vouloient niveler la société dont ils se trouvoient les arbitres. Ils prirent même le nom de *Levellers* ou *Applanisseurs*. Cromwel avoit déjà démélé leur dessein, avoit déjà médité d'en arrêter l'exécution; mais il avoit besoin de leur concours pour aller à son

but, en leur faisant croire qu'ils s'avançoient vers le leur, et cet accord momentané devoit prononcer l'arrêt de Charles Ier.

Charles ne pouvoit plus se méprendre sur le dénouement de cette affreuse tragédie : il étoit visible qu'on en vouloit à sa vie ; et ce fut son plus beau moment. Il déploya alors cette fermeté impassible qui lui étoit personnelle, et qui l'accompagna jusques sur l'échaffaud. Il ne fit rien d'indigne ni de son rang, ni de son malheur. Tous les détails de ce procès régicide veulent être examinés avec la plus grande attention. Les membres de la chambre haute qui avoient abandonné l'autorité du roi, s'apperçurent bien alors que la leur étoit perdue ; ils refusèrent d'accéder au vote par lequel les communes avoient nommé les juges qui devoient statuer sur l'accusation intentée contre le roi. Les communes ne furent point arrêtées par ce refus ; elles décidèrent que ce consentement n'étoit pas nécessaire. Ce premier pas fait, elles en firent bientôt un autre. Elles donnèrent à elles seules un bill

par lequel il étoit dit : 1°. que le pouvoir souverain réside dans le peuple; 2°. que les communes d'Angleterre assemblées en parlement, ont entre les mains l'autorité de la nation; 3°. que leurs décisions sont loix sans le consentement ni du roi, ni des seigneurs.

Le peuple est par-tout le même; partout on lui présente, et il adopte les mêmes prestiges. Cette guerre avoit été entreprise pour rétablir la constitution que le roi, disoit-on, avoit violée. Le triomphe des communes la renversa toute entière. Au mépris de leur nomination, de leurs sermens, de la mission qui leur avoit été confiée, elles usurpèrent le droit de conquète, et traitèrent la nation angloise, comme si elle eût été dans la dépendance la plus entière.

Il est cependant à remarquer que ces usurpateurs étoient eux-mêmes les esclaves les plus soumis de l'armée ou plutôt de Cromwel; et chaque pierre qu'ils ôtoient de la constitution angloise, étoit autant d'ajouté à l'édifice de la tyrannie de ce chef des factieux. Alors les communes ayant

détruit le titre de leur création, ne trouvèrent plus rien qui les arrêtât. Elles avoient décrété n'avoir plus besoin du consentement du roi, ni de celui de la chambre haute. Le roi et la chambre haute furent retranchés de la constitution. On abolit cette chambre, on abolit la royauté; on fit battre une nouvelle monnoie; on fit frapper un nouveau sceau. On prit une nouvelle ère, et on data tous les actes *de la première année de la liberté rétablie*. On auroit voulu pouvoir retrancher de l'histoire de l'Angleterre tout ce qui tenoit à ses rois, et lui faire oublier qu'elle en avoit eu. A ces traits on reconnoît une nation abattue par les malheurs des guerres civiles, par la juste punition de ses insurrections contre son roi légitime. Elle voudroit détruire tout ce qui lui rappelle ce qu'elle a outragé. Elle efface tout ce qui existoit du temps de ce qu'elle nomme sa servitude; et s'imaginant qu'elle ne commence d'être que du jour de cette dissolution totale, elle voudroit oublier son existence ancienne et recommencer son enfance. Si ce vil amas de folies et

d'absurdités n'étoit pas nécessairement précédé, accompagné et suivi de crimes, s'il n'accumuloit pas sur la nation qui s'en rend coupable une masse de calamités dont se ressentent même les générations à venir, on ne condamneroit qu'au mépris ces hommes dont toute la science consiste à détruire, et qui pour gouverner, ou plutôt pour dévaster un bel empire, ne connoissent que la faulx et le niveau.

Cromwel étoit trop habile politique pour partager ce ridicule enthousiasme; mais il lui laissoit un libre cours, parce que c'étoit cela même qui devoit le conduire à son but. Il lui importoit que l'anarchie devînt extrême, et que les communes s'avilissent de plus en plus. Pendant ce temps il donnoit au peuple le spectacle de la mort du roi. Je ne veux pas m'appesantir sur les détails de ce monstrueux procès, encore moins l'imputer à ce même peuple qui en fut le témoin passif. L'Angleterre redevenue sagement libre, a désavoué cet exécrable forfait; elle n'en a point fait dans son nouveau calendrier un jour de fête nationale; elle en a fait un jour de

deuil; et tous les ans elle venge par les regrets unanimes de la nation, la majesté du trône et la dignité de la constitution.

Lorsque les révolutions d'un grand peuple prennent une marche violente; lorsqu'il en résulte un bouleversement total; lorsqu'elles paroissent se dénouer par une catastrophe aussi terrible que la condamnation et la mort du souverain, c'est une grande erreur de croire que l'on peut tout-à-coup en arrêter le cours, et qu'un moment suffira pour ramener les choses à leur ordre naturel. On est souvent induit dans cette erreur par une idée qui est juste en elle-même. On sait que la révolution n'a été l'ouvrage que d'un petit nombre d'hommes, que leur succès même les a dévoilés aux yeux de ceux qui par foiblesse avoient d'abord suivi leur parti. On sait que la grande majorité du peuple est foncièrement opposée à un changement dont elle n'avoit pas prévu toutes les suites. On retrouve par-tout la haine du présent, le regret du passé, l'espérance de l'avenir, et le desir de revenir au point d'où on a eu le malheur de s'écarter. Ces sentimens bien

ménagés, entretenus avec soin, ne peuvent manquer de produire avec le temps un effet salutaire. Mais on perd cet effet, lorsque l'on veut l'obtenir trop tôt. On use partiellement des moyens qui ne peuvent avoir de force que par leur ensemble, et qu'il faudroit accumuler avec une prévoyante parcimonie. On essuie des revers, et la fidélité malheureuse se fatigue, s'affaisse, et ne devient plus qu'une lassitude universelle, favorable aux tyrans eux-mêmes, par l'apathie qu'elle répand par-tout. Lisez attentivement ce qui se passa tant à Londres que dans différentes provinces d'Angleterre, depuis la mort de Charles Ier. jusqu'à celle de Cromwel, c'est-à-dire pendant neuf ou dix ans, et vous verrez Montrose momentanément à la tête d'un parti, pris, jugé et exécuté; Charles II proclamé par l'Ecosse, reçu et couronné par elle, marchant en Angleterre à la tête d'une armée d'Ecossois, défait à Vorcester, et obligé de repasser sur le continent. Le même esprit d'erreur qui avoit perdu Charles Ier. dans les dernières années de sa vie, sembloit avoir passé en héritage

à son fils. Dans toute sa conduite en Hollande, en Ecosse, en Angleterre, il marchoit de fautes en fautes. Il paroissoit poussé par quelque mauvais génie, à dire et à faire perpétuellement tout ce qui pouvoit lui être le plus nuisible. Après son départ, ceux qui restèrent chargés de ses intérêts, ne les conduisirent pas mieux que lui. Il y avoit eu de grands mouvemens à Londres, et on n'en avoit retiré aucun fruit. Il y en avoit eu dans le comté de Kent, et ils avoient été en pure perte, parce qu'ils avoient éclaté trop tôt. Il y en avoit eu dans le comté d'Essex et dans le pays de Galles. La fidélité de ces provinces, la nature de leur position, les grands moyens de défense qu'elles présentoient, devoient faire espérer de grands avantages. Dans quelques endroits l'esprit général étoit si parfait, qu'on refusa une trève et une amnistie que le parlement y avoit envoyées. Mais de tout cela il n'en put jamais résulter une masse active et imposante. C'étoit par des moyens moins violens que Charles II devoit remonter sur le trône.

Depuis la mort de son père, le pouvoir

étoit bien, dans le fait, entre les mains de Cromwel; mais il n'avoit encore d'autre titre que celui de général de l'armée et de gouverneur de l'Irlande. Il avoit été obligé de ménager ce parlement, où il y avoit un nombreux parti contre lui. Enfin, ennuyé de cette contrainte, il se détermina à détruire l'instrument dont il n'avoit plus besoin. Il en avoit un prétexte dans la constitution même, qui ne souffroit pas un parlement aussi long. L'armée en demanda la dissolution : elle fut refusée : Cromwel le cassa lui-même avec autant de promptitude, de force, de tranquillité que s'il eût exercé l'acte le plus incontestable d'un pouvoir légalement établi depuis long-temps.

C'est de ce moment que l'on peut dater son règne; tout ce qu'il fit depuis, jusqu'à ce qu'il fût nommé protecteur, et tout ce qu'il fit en cette derniere qualité, annonçoit le pouvoir le plus absolu, annonçoit même le mépris avec lequel il traitoit ce qui pouvoit contredire ses volontés.

Jettons sur ce tableau un coup-d'œil rapide. Après avoir, d'un seul mot, cassé

ce long parlement, il veut encore offrir au peuple la puérile représentation d'une autorité nationale. Il ne veut pas choisir lui-même ceux qui seront chargés de ce rôle honteux. Il fait faire ce choix par la partie de l'armée qui lui est dévouée. Cent quarante-quatre personnes sont nommées pour composer ce parlement, auquel on donne par ironie, le nom d'une des plus méprisables d'entre elles. La naissance, les talens, et sur-tout la vertu, sont bannis de cette composition anti-politique. On n'y entre que sous la garantie de la haine de la royauté. Cinq mois après, ce parlement remet lui-même le pouvoir ridicule dont il étoit embarrassé; il le remet à Cromwel et aux officiers. Ceux-ci sont instruits du rôle qui leur est destiné. Ils s'assemblent pour la forme; et en vertu du pouvoir qui leur a été délégué par les cent quarante-quatre personnes qu'eux-mêmes ont choisies, ils décident que ce pouvoir appartient désormais à Cromwel, que le gouvernement de la république réside en lui seul, qu'il aura la qualité de protecteur, et qu'il sera assisté d'un

conseil à son choix. Cromwel parvenu enfin à son but, se joue alternativement et de ce conseil et de la nation, et des parlemens, dont elle demande la convocation.

Il en assemble un en 1654 : les nouveaux membres, attachés en général au bien public, veulent examiner le nouveau pouvoir du protecteur ; il fait entourer la salle, et ne laisse entrer que ceux qui signent la promesse de ne rien changer dans l'ordre établi.

Il fixe le terme de ce parlement, et quinze jours auparavant il le casse avec la même facilité que l'autre, et renverse les projets qui se tramoient contre lui.

Il en convoque un autre en 1656 ; il a soin de le composer de gens dévoués à ses volontés ; il se fait offrir la couronne par ce parlement ; puis trouvant plus prudent de ne point rétablir un nom contre lequel il a tant déclamé, après avoir joué l'étonnement et l'incertitude, il refuse le titre de roi, et se fait de nouveau confirmer celui de protecteur. Il vouloit donner à son protectorat un caractère plus légal, en paroissant ne le tenir que d'une assemblée

légitimement convoquée, au moins suivant les formes nouvellement adoptées.

Cette assemblée sentit la nécessité de lui donner un contrepoids, et de s'en donner un à elle-même. Elle décréta qu'il assembleroit un parlement tous les ans, et que ce parlement seroit composé de deux chambres. On avoit, à force de malheurs, appris qu'un corps législatif unique est une masse irrésistible qui renverse tout. Cromwel vit avec plaisir renaître un partage dont il espéroit tirer parti; il se conforma à la nouvelle décision; il assembla un parlement; et dès qu'il eut vû qu'il ne pourroit en être le maître, il le cassa comme les autres.

C'étoient ces interruptions de parlement, ces cassations, qui avoient servi de prétexte pour s'élever contre le gouvernement de Charles I[er]. Elles maintinrent celui de Cromwel. Ce qui avoit perdu l'autorité du roi légitime, soutint celle de l'usurpateur. Depuis Guillaume-le-Conquérant, et depuis Henri VIII, il n'y avoit point eu, en Angleterre, de pouvoir plus absolû; et c'étoit pour arriver à ce point, que tout

un peuple s'étoit armé, et avoit détruit lui-même l'édifice de sa constitution. On ne prêchoit plus dans les églises, cette obéissance passive qu'on avoit tant reproché à Charles de vouloir établir; mais elle étoit établie par le fait et par la force: elle étoit devenue une nécessité; et si Cromwel eût vécu plus long-temps, elle seroit devenue une habitude. Lorsqu'il mourut, il n'avoit pas encore eu le temps de mettre la dernière main à ce grand ouvrage. Celui qui lui succéda n'avoit rien de ce qu'il falloit pour un poste si difficile. La grandeur et le pouvoir de Cromwel ne tenoient qu'à son génie, et ne purent lui survivre.

Au reste, en détestant les principes de cet usurpateur heureux, en vouant à l'exécration de la postérité tous les crimes dont il s'est souillé, il faut convenir que pendant son règne il maintint au dedans toute la tranquillité que les circonstances comportoient, et au dehors il releva avec gloire le nom et la puissance de l'Angleterre. Il profita de tous les grands talens qui se forment et se développent toujours dans

les guerres civiles ; il les employa au profit de l'état. Les tribunaux furent composés avec soin, et autant qu'il put, de leurs anciens membres. Les finances furent administrées avec une sévère économie ; les forces militaires furent mises sur un pied respectable. Le commerce et les possessions d'outre-mer furent augmentés. Enfin, son alliance fut recherchée par les plus grands états ; et dans l'abîme où l'Angleterre s'étoit précipitée pour outrager et détruire l'autorité royale, ce fut un bonheur pour elle de ne pas rester entre les mains de ces applanisseurs, qui s'en étoient emparés d'abord, et qui l'auroient infailliblement conduite à sa ruine. Elle étoit venue au point qu'il n'y avoit qu'une autorité concentrée qui pût la sauver. Cette autorité se trouva entre les mains d'un homme capable d'en faire un grand usage. Il en tint les rênes d'une main ferme : il imposa silence à toutes les factions, et surtout à celle dont il tenoit sa grandeur. Il la comprima plus fortement que les autres, parce qu'il connoissoit mieux que personne sa dangereuse ambition. Si l'Angleterre,

après la mort de Charles Ier., fût restée sous la domination du long parlement, elle eût été perpétuellement balottée entre tous les partis tour-à-tour triomphans ou abattus : elle eût changé tous les ans de révolution. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir tous les efforts que firent sans cesse tous ces parlemens que Cromwel nommoit par bienséance, et cassoit par nécessité. S'il n'avoit pas toujours eu au-dessus d'eux ce bras foudroyant qui les faisoit rentrer dans le néant, ils se seroient éternellement combattus eux-mêmes.

Ce qui n'avoit pu arriver sous Cromwel, arriva sous son foible successeur. Obligé de convoquer un parlement, il falloit se rendre maître et de ce parlement, et du conseil, et de l'armée; il ne fut maître de rien. Il échoua par-tout; ce signal de détresse réveille l'antipathie de l'armée et des communes. Cette armée le force à casser le parlement : mais ce n'est pas pour en donner l'autorité à Richard; c'est pour s'en emparer elle-même. Dès ce moment l'état se retrouve en révolution. L'armée, maîtresse du gouvernement, sent qu'elle

ne peut pas gouverner ; elle va chercher les restes de ce long parlement, cassé en 1653 ; elle en rassemble les débris : ces débris réunis se tournent aussitôt contre la puissance éphémère qui leur a redonné l'existence : ils punissent sur le fils l'inaction servile à laquelle le père les avoit réduits ; ils destituent Richard ; et Richard se soumet à sa destitution. Ils veulent se rendre maîtres de l'armée ; et cette même armée qui les a soutenus, cassés et recréés, s'indigne et veut les punir de leur audace. La guerre se déclare ouvertement entre eux et elle. Le gouvernement se trouve séparé en deux partis absolument contraires. L'armée a la force en main ; elle établit un comité de sûreté publique, dont toutes les décisions, dont les intentions même sont exécutées avec rigueur et promptitude. Le parlement *Croupion* multiplie les actes de son autorité, c'est-à-dire les preuves de son impuissance ; tous ses décrets sont annullés par la force militaire, et il n'a plus d'autre ressource que d'en appeler une pour opposer à celle qui l'opprime. Monck sort des montagnes

de l'Ecosse ; et à ce nom de nouveaux intérêts s'annoncent ; une nouvelle révolution se prépare ; un nouveau jour va paroître.

LETTRE LXXXIV.

Sous Monck et Charles II.

HONNEUR à cet homme immortel ! honneur à ce célèbre Monck ! Ce n'est pas seulement pour avoir rendu à son pays son gouvernement légitime, qu'il a droit à la vénération de la postérité ; c'est pour être parvenu à ce but si desirable, sans violence, sans secousse, par la seule sagesse de sa conduite, par son habileté à profiter des événemens qui se présentoient, et à faire naître ceux qui pouvoient lui être utiles. Tout bon citoyen doit méditer avec reconnoissance la marche que Monck suivit, du moment qu'il eut quitté l'Ecosse. Il ne confia son secret à personne, pas même à ses parens, ni à ses amis : il ne craignit même pas, lorsque

les circonstances l'exigeoient, de se permettre des actions ou des paroles qui étoient en apparence très-opposées à son dessein.

C'étoit un effet nécessaire de la contrainte dans laquelle il devoit être, tant que les circonstances ne lui permettoient pas de se découvrir. Il faut savoir gré à celui qui se trouve dans cette position, de la violence qu'il est obligé de se faire à lui-même, pour ménager, pour rapprocher, pour contenir des partis opposés, chez lesquels un repos apparent est toujours un état de guerre; pour ne point heurter inutilement ou à contre-temps des obstacles autour desquels il peut tourner; pour demander au temps, et pour n'attendre que de lui seul, de refondre dans le creuset de l'expérience et du malheur, l'indifférence de l'égoïsme, la stupeur de la crainte, l'exagération des idées, la férocité même du crime audacieux, ou les perfides méditations d'une vengeance obscure. Tous ces élémens fermentoient encore en Angleterre, à l'arrivée de Monck. Les nouvelles

secousses de quelque violente convulsion, en auroient nécessairement produit l'explosion ; mais cette éruption une fois recommencée, personne n'en pouvoit calculer avec certitude, ni la force, ni la durée, ni les effets.

Aussi la véritable cause du succès de Monck fut-elle d'avoir attendu le moment favorable, de n'avoir pas auparavant usé l'opinion publique. Pendant les tourmentes d'une révolution, cette opinion est presque toujours égarée. Dans ces affreux orages, l'éclair éblouit, la foudre écrase, détruit, consume ; et l'opinion, sans guide, entourée de ruines, livrée aux écarts de l'imagination, se laisse entraîner aveuglément par quiconque a l'audace de la saisir. Bientôt le choc de tant de bouleversemens sépare et l'audacieux et l'opinion, pour abandonner celui-là aux fureurs du peuple, celle-ci à quelque nouveau prestige. Cependant, d'erreurs en erreurs, une tendance naturelle, bienfait de la providence, ramène toujours cette opinion du côté de la vérité. C'est ce cercle long et pénible qu'il faut lui donner le temps de

parcourir. Il y a, dans toutes les révolutions, un moment où elles sont mûres pour éclater : il y en a de même un où elles sont mûres pour finir. Quelque pure que soit l'intention de ceux qui entreprennent de devancer ce moment, de vouloir les arrêter avant qu'elles soient au bout de leur course, ils ne font que leur donner encore une nouvelle force, en leur présentant trop tôt des barrières insuffisantes : ils prolongent et augmentent le mal, au lieu de l'appaiser. En général, pour toutes les maladies politiques qui peuvent survenir dans un grand empire, la première science est sans doute de savoir prévenir, mais la seconde est de savoir attendre.

Ce principe, dont la réflexion et les faits vous démontreront la vérité, s'appliquoit sur-tout à l'état révolutionnaire, dont l'Angleterre n'étoit pas sortie depuis plus de douze ans. Jusqu'à Cromwel, il n'y avoit point eu de gouvernement. Quoique Cromwel eût bien voulu, et eût paru en établir un, il n'y en avoit réellement pas sous lui. Son gouvernement n'étoit autre

chose qu'une faction à-peu-près réduite à l'unité, et par cela même plus forte que celles auxquelles elle avoit succédé. On avoit beau dire, décréter, proclamer que la révolution étoit finie, la preuve qu'elle ne l'étoit pas, c'est que tous ces pompeux mensonges disparurent avec Cromwel, c'est que cette volonté prétendue nationale s'évanouit avec la sienne, c'est qu'à sa mort l'état se retrouva en révolution. La destitution de Richard, le retour du long parlement, sa guerre contre l'armée, remettoient l'Angleterre dans la même position ou elle s'étoit trouvée après la bataille de Naséby. Elle n'avoit, enfin, échappé à tous les maux qui avoient suivi cette fatale journée, que par la force du génie de l'usurpateur. Cet usurpateur n'étoit plus; toutes les factions alloient renaître; et le malheureux peuple qui en étoit le jouet, alloit recommencer une révolution. Dans cette position, ce qui en Angleterre étoit honnête, paisible, attaché au bien de l'état, dut voir avec plaisir la conduite d'un homme, dont on ne pouvoit pas démêler les intentions secrètes, mais

dont les actions étoient rassurantes pour le moment.

Lorsqu'on vit Monck passer d'Ecosse en Angleterre, et s'approcher de Londres, on ne put lui supposer que deux projets, et tous deux tendoient à rétablir la tranquillité publique. A la tête d'une armée qui lui étoit dévouée, il venoit au secours d'un parlement avili, et sans moyen contre une armée séditieuse et désunie. S'il mettoit à profit tous ces avantages, il devoit nécessairement, ou remplacer Cromwel, ou remettre Charles II sur le trône. Dans le second cas, il assuroit le repos et le salut de l'état; dans le premier, il donnoit un calme, qui n'eût peut-être pas duré plus que sa vie, mais dont on se seroit contenté, parce que ce calme est la première chose que desire un peuple, fatigué d'une longue et forte révolution, encore tout haletant des mouvemens convulsifs qui lui étoient commandés au nom de sa souveraineté, et rassasié enfin du sang de ses bourreaux, ou de celui de ses victimes. Telle est la marche de l'humanité. Et c'est en cela sur-tout que Monck me paroît



devoir être admiré. Les circonstances l'appeloient au gouvernement. Le rang élevé où Cromwel n'étoit parvenu que par des crimes, Monck pouvoit y arriver par le vœu presque unanime, je dirois même par le besoin apparent de la nation. Il ne déplaçoit persoane : il succédoit à l'anarchie; et ce terrible prédécesseur appelle *l'homme armé* qui lui succède, à faire ou le plus grand bien, ou le plus grand mal: il lui remet la société décomposée, dans un état qui ressemble ou qui tend à la servitude. On a dit, et avec raison, que dans les révolutions les mois sont des siècles, parce que deux ou trois ans suffisent pour effacer les plus profonds souvenirs, ou pour vieillir les plus nouvelles habitudes. Que de mois s'étoient écoulés depuis l'expulsion des Stuarts! Leur souvenir paroissoit perdu : on croyoit s'être fait à l'habitude de s'en passer. La majorité de l'Angleterre n'avoit assurément pas prononcé, mais avoit toléré leur proscription. Aucun des princes de cette maison infortunée n'avoit pu rester dans l'île qui les avoit proscrits; ils avoient fait pour y

revenir des efforts infructueux : un génie malfaisant les enchaînoit loin de leur patrie. Monck pouvoit donc dire qu'il ne voyoit aucun concurrent dans la carriere qui s'ouvroit devant lui ; qu'il n'y trouvoit qu'un sceptre, dont il falloit qu'il se saisît, parce que l'intérêt public, la première de toutes les loix, lui ordonnoit de s'emparer de cette succession vacante. De plus, il trouvoit l'Angleterre puissante au dehors. Il auroit joui de cette grandeur ; et cette brillante existence, jointe à la tranquillité qu'il eût ramenée au-dedans, le mettoit au niveau des plus grands princes. Ces illusions si séduisantes, Monck les sacrifia à des devoirs réels ; il sentit que les circonstances étoient telles qu'il pouvoit les desirer pour rendre un grand service à sa patrie et à son roi : il résolut d'en profiter, et il y parvint.

En effet, la position des choses ne pouvoit être plus favorable pour déterminer en sa faveur l'opinion publique : il falloit que l'Angleterre retombât sous le pouvoir du parlement, sous la tyrannie de l'armée, ou sous une autorité unique.

Ce parlement, si honteusement chassé par Cromwel, sembloit avoir été ironiquement rétabli par ceux mêmes qui avoient coopéré à sa destruction. C'étoient ces mêmes officiers qui en avoient réuni les débris, comptant bien toujours les tenir sous leur dépendance. Ce parlement, dès le premier moment de son retour, avoit été accablé de ridicule ; et c'est une attaque à laquelle aucune autorité ne résiste. Comme ce n'étoit qu'un reste du long parlement, on lui avoit donné le surnom ironique de *Croupion*. On vendoit publiquement, on promenoit dans la ville tous les croupions d'animaux que l'on pouvoit se procurer ; et on les épuisa tellement, qu'on finit par en faire de bois, qui servoient également à amuser la populace. Il étoit impossible que les bons citoyens pussent jamais espérer un régime tolérable sous une autorité aussi avilie : il n'y a point de gouvernement qui puisse subsister sans être respecté.

L'armée n'étoit pas, à beaucoup près, dans cet état d'avilissement; mais elle n'en étoit que plus à craindre, soit par son

union, soit par ses propres discordes. Si elle restoit unie, elle établissoit nécessairement pour toute loi le pouvoir militaire, c'est-à-dire, la tyrannie la plus dangereuse, après celle du peuple, qui est la plus terrible de toutes. Si l'armée se divisoit contre elle-même, l'état retomboit dans la confusion, et toutes les factions étoient sûres de se procurer un appui.

Il n'y avoit donc, pour le salut de l'état, que le retour d'une autorité unique; et il ne s'agissoit plus que de savoir si cette autorité seroit remise entre les mains d'un sujet, comme du temps de Cromwel, ou entre celles du souverain légitime.

Dès que Monck pouvoit ramener la question à ce point de simplicité, il étoit à-peu-près sûr de la résoudre à son gré. Remettre le pouvoir entre les mains d'un citoyen, soit sous le nom de protecteur, soit sous toute autre qualité, c'étoit s'exposer à voir renaître à sa mort les mêmes dangers; c'étoit se priver de cet avantage, que donne à l'autorité l'habitude d'un respect et d'une soumission héréditaires.

Il est dans le caractère de l'homme, de porter toujours une sorte d'envie à l'homme auquel il est soumis, sur-tout s'il peut se rappeler d'avoir vu cet homme dans le même état, dans le même rang que lui. Mais lorsqu'une suite de générations a placé une famille héréditaire à la tête du gouvernement, on s'habitue dès l'enfance à regarder comme l'ouvrage de la nature ce qui s'est maintenu en suivant l'ordre qu'elle avoit établi : et c'est là un des grands avantages de la monarchie héréditaire, et de la longue permanence d'une même famille, comme je l'ai dit en comparant le trône de l'Angleterre à celui de la France.

J'ai déjà observé que Monck n'admit personne dans son conseil : nous ne pouvons donc pas savoir affirmativement si ce furent là tous ses calculs ; mais ils étoient si clairement indiqués par la marche des choses et de l'opinion, ils se concilient et s'identifient si parfaitement, non seulement avec la conduite de Monck en général, mais avec tous les détails de cette même conduite, qu'il me paroît impossible

de douter qu'il n'eût établi sur eux la base de son projet. Il le suivit avec une prudente persévérance, avec une sage lenteur. Il ne se pressa point de faire, mais il chercha à faire bien. Il eut le courage de cacher son dessein au souverain même pour lequel il travailloit; et tandis que Charles II faisoit de vains efforts pour se trouver aux conférences de l'île des Faisans, et qu'il ne recevoit que des refus du cardinal Mazarin et de dom Louis de Haro (ce qui valoit encore mieux qu'une promesse insignifiante ou illusoire), Monck lui préparoit, pour arriver au trône, un chemin plus sûr, moins pénible, moins sanglant, mais sur-tout plus noble et plus digne du monarque et des sujets. Monck, en approchant de la capitale, avoit à ménager le parlement, l'armée, le comité de sûreté, et la ville de Londres : il ne falloit choquer ouvertement aucun de ces intérêts. L'adresse avec laquelle il louvoya au milieu de vents si contraires, est au-dessus de tous les éloges.

Les commissaires qu'il avoit envoyés en avant lui avoient préparé les voies, par

par un premier traité; mais ignorant ses véritables intentions, ou peut-être cherchant à les pénétrer et à les prévenir, ils s'étoient engagés en son nom à s'opposer au rétablissement du roi. Monck ne témoigna sur cette condition ni mécontentement, ni surprise, ni inquiétude; et sans ratifier le traité, il trouva le moyen de profiter des avantages qui en résultoient pour lui.

Comme c'étoit par le parlement qu'il vouloit paroître agir, il chercha à lui donner momentanément quelques forces, et parvint à faire déclarer en sa faveur une grande partie de l'armée. Affoibli par cette défection, le comité de sûreté consentit à ce qu'il craignit ne pouvoir plus empêcher, et le parlement se rassembla.

Mais dès qu'il se vit rétabli, il craignit la main qui avoit eu assez de force pour le remettre en activité. Il craignit que Monck ne s'approchât de Londres, et ne s'en rendît maître. Il chargea une députation de lui exprimer sa reconnoissance et ses remerciemens, mais dans des termes qui annonçoient qu'on se flattoit que Monck n'iroit pas plus loin. Monck

parut très-sensible aux remerciemens du parlement, mais n'entendit, ou feignit de n'entendre rien de plus, et continua sa route.

Cela donna de premiers soupçons. Monck qui vouloit dominer, mais non exclure un parlement dont il avoit besoin, voulut y fortifier le parti de ceux qui déjà étoient portés pour lui. Le moyen le plus simple étoit d'y faire rentrer des membres que la tyrannie de Cromwel en avoit chassés, et que l'on savoit être attachés à la royauté. Il ne voulut pas en faire la demande lui-même, il ne voulut pas même en montrer le desir; mais il se fit présenter à cet effet des adresses de Londres et des autres villes du royaume. Il étoit déjà assez puissant et assez près de la capitale, pour répondre affirmativement à ces adresses. Il dissimula encore, et se contenta de dire qu'il en informeroit le parlement. Cette mesure étoit infiniment sage. Si elle réussissoit, Monck parvenoit à ses fins par ceux même dont il avoit craint quelque opposition; si elle ne réussissoit pas, le mécontentement de

la ville éclatoit contre le parlement, et alors un des deux partis avoit besoin de Monck.

Il entra dans Londres avec ces dispositions, en gardant les apparences d'une exacte neutralité, en ne parlant que de maintenir la tranquillité. La ville vouloit absolument le retour des députés exclus, et jusques-là se refusoit à toute espèce de taxe : le parlement vouloit être obéi, et demandoit préalablement le paiement des impositions. Il voulut faire un coup d'éclat ; il ne pouvoit en charger que Monck, qui accepta, malgré sa répugnance. Mais il tourna contre le parlement l'acte même de soumission auquel celui-ci l'avoit condamné. En exécutant contre la ville les ordres rigoureux qu'il avoit reçus, il traita avec elle, et s'assura de son assistance. Alors il demanda pour prix de ses services le rétablissement des membres exclus ; le parlement eut l'imprudence de le refuser : Monck les rétablit de vive force.

De ce moment, le parlement ne fut plus rien. Il eut encore vingt-cinq jours

de séance, mais pour souscrire aux volontés que Monck lui transmettoit par l'organe des membres réadmis. Ce fut ainsi que le parlement annulla les décrets qu'il avoit rendus contre eux; fit sortir de prison tous les partisans du roi, qui avoient été emprisonnés pour cause de royalisme; révoqua le serment d'abjuration contre Charles et la famille royale; nomma pour gouverneur, en son absence, un conseil d'état de vingt-un membres, la plupart bien disposés pour le roi; fit de grands changemens dans les milices de la capitale et des provinces, et en ôta le commandement aux républicains les plus prononcés.

Il est difficile de croire que ce parlement ne sentît pas alors ce qui alloit arriver; mais ne se croyant pas en force pour s'y opposer, il aima mieux rendre la restauration plus facile que de la rendre plus sanglante. Il falloit à Monck un pouvoir légal qui lui donnât le droit de disposer de toute la force armée : le parlement le nomma général des trois royaumes. Il lui falloit rétablir la chambre des pairs,

pour parvenir à rétablir la royauté ; le parlement annulla le serment d'être fidèle au gouvernement qui avoit proscrit et le roi et la chambre haute. Il vouloit dissoudre ce parlement sans employer les moyens violens de Cromwel, et en convoquer un autre, ce dont il n'avoit pas le droit; le parlement se cassa lui-même le 17 mars, et convoqua, pour le 25 avril, le nouveau parlement qui devoit mettre la dernière main au rétablissement de la monarchie.

Tout cela ne se faisoit pas sans réclamations et sans difficultés. Chaque jour dévoiloit quelques points du projet de Monck; et pour ne pas lever trop tôt la toile derrière laquelle se préparoit le grand événement, Monck étoit obligé de faire ou de tolérer ce qu'il étoit bien loin d'approuver. Ce même parlement qui préparoit les voies au retour de la royauté, avoit décrété qu'aucun emploi militaire ne seroit donné à ceux qui ne prêteroient pas le serment de reconnoître la justice des armes du parlement contre le dernier roi. Il avoit décreté qu'aucun de

ceux qui avoient porté les armes en faveur de ce prince, ne seroit membre du nouveau parlement. Monck ne s'étoit point opposé à ces décrets, et même en écrivant, quelque temps auparavant, à plusieurs régimens, en leur recommandant le zèle et l'union, il les avoit priés de s'opposer aux efforts que des gens mal intentionnés pourroient faire en faveur de Charles Stuard. C'est qu'il craignoit les imprudences d'un zèle peu réfléchi, qui trop vivement frappé de l'objet auquel il aspire, ne calcule pas assez les moyens de l'atteindre ; c'est qu'il ne jugeoit pas convenable, au point où il étoit, de courir les chances d'une guerre civile, parce que ce remède violent est dangereux, du moment qu'il n'est pas nécessaire; c'est qu'il vouloit ménager à la nation l'honneur de replacer légalement sur le trône le fils de celui qu'une faction coupable et triomphante avoit condamné.

Cette vue étoit sage, ce sentiment étoit noble et grand; c'étoit le desir d'une belle ame, mûri par la réflexion d'un esprit juste. Il en résultoit quelquefois la

nécessité de paroître faire fausse route ; mais malgré ces apparences, on ne devoit plus se méprendre sur le port dans lequel Monck vouloit entrer. Charles II en doutoit-il encore, quand il lui envoya Grenville ? Quelques auteurs ont écrit que Monck le vit arriver avec peine ; et cela est vraisemblable. Cette démarche de la part du roi étoit inutile, et pouvoit être dangereuse. Elle étoit inutile ; car si Monck n'eût pas eu réellement l'intention de rétablier Charles, on ne lui en donnoit ni le desir, ni les moyens, par ce message insignifiant d'un souverain détrôné, qui n'avoit aucune ressource. Elle pouvoit être dangereuse ; car les ennemis de la royauté, qui déjà accusoient hautement Monck de royalisme, pouvoient tirer de ce message de nouveaux argumens contre lui, et s'en servir pour arrêter la suite de ses opérations. C'est en effet ce qu'ils firent. Ils publièrent une fausse lettre par laquelle on annonçoit que le roi n'attendoit que son rétablissement pour se venger de ses ennemis, et notamment de tous ceux qui avoient contribué

à la mort de son père. Cette infâme calomnie fut hautement désavouée par tous les partisans du roi ; mais elle pouvoit faire un très-mauvais effet, et ce fut-là tout le fruit du voyage de Grenville.

Pendant l'intervalle qui s'écoula entre les deux parlemens, Monck ne négligea rien de tout ce qui pouvoit consolider la paisible révolution que sa sagesse alloit opérer. Il dirigea le choix des nouveaux députés ; et le parlement, composé de deux chambres, suivant l'ancien usage, ouvrit ses séances aussi tranquillement que dans un tems ordinaire. Ce fut à ce parlement que Monck fit remettre enfin, de la part du roi, une lettre d'après laquelle les deux chambres votèrent unanimement son retour. Charles se rendit au vœu public ; son arrivée en Angleterre et à Londres fut célébrée par les acclamations et les larmes de ce même peuple, qui avoit vu avec une apathie stupide, exécuter Charles Ier.

Lorsque l'homme sensible arrive à cette grande époque, au milieu des jouissances et des sensations qu'il éprouve, il a peine

à se défendre d'un regret; c'est de n'avoir pu être témoin de la première entrevue de Charles et de Monck : c'est de n'avoir pu participer à ces premiers épanchemens entre le sujet restaurateur et le monarque restauré. Il eût été à desirer que la reconnoissance de Charles, ou la véracité de Monck eût confié à quelque ami fidèle ce trésor précieux, que l'histoire auroit répandu dans la postérité. Si jamais pareil événement se répétoit dans les annales humaines, s'il devoit exister un mortel assez heureux pour être Monck second; si surtout celui-ci devoit laisser le premier bien loin derrière lui, en se frayant une route inconnue, en commandant aux élémens ou aux débris d'une grande révolution de reconstituer une grande monarchie, en ayant la force de créer, quand il jugeroit qu'on ne peut rétablir, en étouffant sous les fondations de son nouvel édifice, jalousies, dissentions, haines, factions, vengeances, et se réservant à lui seul de connoître le secret et le moment de placer la clef de la voûte, pour couronner une entreprise qui sembleroit au-dessus des

forces humaines ; lorsqu'un succès complet prouveroit enfin la sagesse de sa vaste conception ; lorsque couvert de larmes et de gloire, il se jetteroit au cou de son roi, et que son roi se précipiteroit dans ses bras, je les conjure tous les deux, au nom de l'humanité, de ne pas se contenter de conserver gravé dans leurs cœurs tout ce qu'ils auront dit, et encore plus tout ce qu'ils auront pensé dans ce moment, mais de le graver sur l'airain, pour la consolation de la génération présente, et pour l'instruction des générations futures.

Il faut qu'elles sachent (et certes elles ne peuvent mieux l'apprendre que dans ces lignes immortelles, écrites sous la dictée du malheur, et qui deviendroient le premier code de la société entière) il faut quelles sachent que le monarque et la nation ne peuvent jamais se séparer l'un de l'autre, sans que cette séparation ne produise les plus grands déchiremens politiques ; il faut qu'elles sachent que l'erreur, les prestiges, les factions n'ont qu'un temps ; que pendant ce temps, *il leur est malheureusement donné de tromper le peuple et de*

prévaloir sur les rois : mais qu'enfin il est aussi donné aux peuples et aux rois de se réunir pour leur bonheur mutuel, et que le jour qui consomme cette réunion de famille, efface des années de séductions, de calamités et de crimes.

Si jamais il y eut une grande monarchie qui, après être devenue révolutionnairement une république, pût rester sous cette forme de gouvernement, c'étoit sans contredit l'Angleterre. Isolée du continent, dont toutes les puissances avoient perdu depuis long-temps l'idée de l'attaquer chez elle, elle n'avoit point encore adopté le système de prendre part à toutes leurs querelles, et d'y soudoyer des royaumes entiers. Cette politique, qui lui a coûté tant de millions, et qui doit si fort influer sur son gouvernement, ne lui fut apportée que par Guillaume III. Elle n'avoit point à craindre au dedans les forces qui devoient au dehors faire respecter sa puissance; toutes ces forces étoient maritimes. De plus, le règne de Cromwel, ses succès contre la Hollande et l'Espagne, avoient donné à l'Angleterre une grande

prépondérance, avoient tourné toutes ses spéculations du côté du commerce ; et une nation commerçante est bien plus disposée qu'une autre à se régir en république, surtout lorsque l'ancienne forme de son gouvernement n'y a pas établi un ordre de noblesse distinct des autres classes. Malgré tous ces avantages, la république angloise ne put se soutenir ; et pour me servir des expressions d'un grand homme, *après bien des secousses il fallut se reposer dans le sein même du gouvernement qu'on avoit proscrit.* Montesquieu donne pour raison de ce changement, que ceux qui étoient à la tête des affaires n'avoient point de vertu. Cette raison est vraie ; et il est encore plus vrai qu'ils ne pouvoient pas en avoir. On n'a point de vertu (dans le sens où Montesquieu l'entend) au milieu d'une révolution qui confond les principes et les autorités. On n'en a point, lorsque ce grand mouvement appaisé, laisse chacun dans un état de terreur et de lassitude où il ne veut et ne peut penser qu'à lui-même. Il n'y a point de vertu dans une grande république, violemment substituée à une grande

monarchie ; lorsque la corruption des mœurs monarchiques se trouve encore fortement dépassée par la corruption des mœurs républicaines. Il n'y a point de vertu, parce que cette vertu, *qui ne convient pas à des hommes, qui ne conviendroit qu'à un peuple de dieux*, ne se trouve pas même habituellement dans la plus petite république, et que l'auteur du *Contrat Social*, désespère de la trouver dans la plus petite cité. Ainsi, cette république anti-naturelle aura beau renouveller ses constitutions et ses constituans ; elle aura beau multiplier ses loix et ses décrets ; elle aura beau avoir dans sa législation des membres vertueux, sa législation, et par conséquent son gouvernement n'aura jamais de vertu : et le malheureux peuple qu'elle aura longtemps tenu dans l'agitation, viendra enfin se reposer entre les bras de l'autorité qu'il avoit proscrite.

Au reste, il n'y avoit plus de république en Angleterre, depuis le jour où Cromwel avoit réuni en lui toute l'autorité. Les inscriptions républicaines qui restèrent étoient une insulte, ou, si on l'aime mieux, un

hommage à cette souveraineté du peuple, dont on est bien aise de lui parler quelquefois, à condition qu'il n'en usera jamais. Depuis Henri VIII, le pouvoir absolu n'avoit pas été exercé avec plus de force que sous le protecteur. Il étoit démontré par le fait que la révolution, dirigée contre ce pouvoir absolu, en établissoit un plus à craindre que celui que l'on avoit eu l'imprudence de renverser. Dès que Cromwel fut seul maître, la cause de la royauté fut gagnée : ce qui, ainsi que je vous le disois tout-à-l'heure, rendoit la cause du roi bien plus favorable.

Et voilà, sans prétendre diminuer en rien le mérite de Monck, à quoi il faut attribuer la facilité avec laquelle s'opéra sa révolution. Le grand point avoit été d'abord de revenir à *l'ordre naturel des choses*, qui en fait de gouvernement est l'unité. Cromwel avoit obtenu ce premier point, en secondant violemment la marche de la nature. Le second étoit de revenir à *l'ordre légal des personnes :* Monck y parvint, en suivant sans précipitation la pente du cœur humain : il le laissa faire, et

c'étoit assez. Dans ce loyal retour d'une nation sur elle-même, dans ce noble réveil d'un peuple qui désavoue les erreurs d'une *nuit désastreuse*, il y a quelque chose de si grand, de si touchant, de si consolant pour l'humanité, qu'il suffit à la gloire d'un homme d'avoir su profiter de ce repentir expiatoire, de cette seconde *vertu des mortels*, qui les ramène au bonheur par le souvenir de leurs calamités.

Dès que son autorité fut rétablie en Angleterre, Charles sentit que la politique exigeoit qu'il n'admît point extérieurement entre les amis et les ennemis de son père une différence qui auroit nui au bien de l'état. Il les appela indistinctement dans ses conseils, dès qu'il crut que leurs talens pouvoient lui être utiles. Il publia un acte d'amnistie dont il n'excepta que les juges de Charles Ier.; encore l'étendit-il sur ceux qui sous quinze jours viendroient se constituer prisonniers; ce qui fut accepté par dix-neuf d'entre eux. Il interdit toute espèce de reproches mutuels sur ce qui étoit passé, et prononça des peines rigoureuses contre ceux qui contreviendroient à cette

loi. Il confirma tous les jugemens rendus entre particuliers depuis 1642 ; persuadé qu'il valoit mieux courir les risques de consacrer quelques injustices individuelles, que de remuer encore les cendres des morts, et porter de nouveau le trouble dans toutes les familles. Cette loi si sage trouva sûrement alors quelques contradicteurs ; mais elle fut et sera toujours justifiée par le grand principe de l'intérêt général de la société, intérêt qu'un législateur ne doit jamais perdre de vue, surtout à la fin d'une grande révolution. C'est alors une société qui se recommence ; elle sort du chaos de la création ; et il ne faut lui laisser que le moins possible tout ce qui peut lui rappeler l'instant où elle s'est détruite, et le temps où elle s'est débattue sur ses ruines.

Je n'ai rien à dire sur le sort qu'éprouvèrent la plus grande partie des juges de Charles Ier. En voyant la triste fin de la plupart d'entre eux, il faut croire à une providence ; il faut croire à une divinité protectrice et vengeresse des gouvernemens légitimes ; il faut croire à cette

maxime

maxime conservatrice de la société humaine :

Rarò antecedentem scelestum deseruit pede pœna claudo.

LETTRE LXXXV.

Sous Jacques II.

AVANT de quitter l'histoire d'Angleterre dans ce siècle, vous y trouverez une autre révolution. Elle ne peut en rien être comparée à celle dont je viens de vous parler. Elle se fit avec un accord, un ensemble, une tranquillité qui étonnent au premier coup-d'œil, et dont par cela même il est intéressant de chercher les causes.

La révolution de 1688 ne fut point, comme celle du milieu de ce même siècle, un combat entre la royauté et la république; ce fut un combat entre le catholicisme et toutes les sectes qui régnoient en Angleterre; ce fut un combat entre

l'ambition de Guillaume, et les fautes sans nombre de Jacques.

Ce Guillaume étoit un génie plein d'ardeur et d'activité. La Hollande étoit pour lui un théâtre trop petit; il se sentoit la force de prendre part aux grands événemens qui agitoient l'Europe, et il associa fortement à sa politique les deux états sur lesquels s'étendit sa domination. C'est lui qui le premier établit dans la Hollande un système funeste; c'est lui qui lui persuada de prodiguer ses millions et de risquer son commerce, pour arrêter des entreprises qu'on ne formoit point contre elle. Il porta le même esprit en Angleterre, et il y fut encore secondé par la rivalité nationale. Sa passion et son opiniâtreté prirent racine en Angleterre, aux dépens même des intérêts des Anglois, et leur firent soutenir aveuglément des guerres, au-delà du terme où il leur eût été avantageux de les terminer. C'est ainsi qu'à la paix de Riswick, en 1697, on finit par accepter les propositions que la France avoit faites en 1692; qu'en 1712, on finit par accepter à Utrecht celles qui

avoient été offertes à Gertruidenberg en 1708, et enfin qu'en 1748, on fit à Aix-la-Chapelle le traité qu'en 1743 on pouvoit faire à Francfort. C'est donc à l'animosité de Guillaume contre Louis XIV, que l'on peut imputer l'inutile prolongation de toutes ces guerres.

C'est cette même animosité qui, jointe à une ambition excessive, le plaça sur le trône de son beau-père. Il y fut encore porté par le dépit de n'avoir pu armer à son gré l'Angleterre contre la France, et de l'avoir vue au contraire s'armer quelquefois contre la Hollande. Dès le temps de la paix de Nimègue, il avoit cherché à détrôner Charles II. Ses mesures n'ayant pu réussir, il avoit cherché à mettre en avant le duc de Monmouth, dans l'espérance qu'il obtiendroit alors la régence. Ayant encore échoué dans ce projet, il avoit cherché à engager une guerre entre la France et la Hollande, pour avoir à sa disposition des troupes avec lesquelles il pût exécuter ce qu'il méditoit. Mais pendant qu'aucun des moyens qu'il préparoit, ne répondoit à ses desirs,

Jacques II sembla aller au-devant de ses vues, par la conduite qu'il tint dès qu'il fut roi d'Angleterre.

Jacques s'étoit déclaré ouvertement catholique ; et s'il s'en fût tenu là, il eût donné des inquiétudes à toutes les sectes de l'Angleterre, et il n'eût point fourni de prétexte à son compétiteur. Mais il avoit rempli toutes les places, et notamment l'armée, de catholiques, et cette affectation fut, avec quelques actes d'autorité qui ne parurent pas conformes aux loix, ce qui réunit contre lui des sectes, dont la désunion pouvoit lui être si avantageuse. Charles II, aussi porté que Jacques à étendre son pouvoir, sembloit avoir soupçonné que ceux qui lui conseilloient sans cesse de déployer toute son autorité, étoient bien moins occupés de son agrandissement que de leurs projets contre la religion réformée, et quand il croyoit avoir été par eux engagé trop avant, il les abandonnoit, et leur laissoit le soin de se tirer du pas où ils s'étoient mis. Jacques suivit une politique toute opposée. Toutes ses actions semblèrent annoncer

qu'il avoit en vue d'étendre son pouvoir par le catholicisme, et d'étendre le catholicisme par ce même pouvoir. Dès-lors le signal d'alarme fut donné, non seulement aux partisans de la religion réformée, mais encore aux ennemis de la trop grande autorité royale. Ceux même qui avoient paru d'abord se ranger sous les drapeux de cette autorité, qui s'étoient applaudis de leurs succès et avoient vu leurs ennemis humiliés, crurent qu'il étoit instant de se rapprocher d'eux. L'antipathie des Torys et des Whigs diminua en proportion de ce qu'on appeloit le danger général. Le moment ne pouvoit être moins favorable, pour établir en faveur des catholiques la liberté de conscience. Ce fut cependant au milieu de ce mécontentement universel, que Jacques publia une proclamation en faveur de cette liberté, et sévit contre les évêques et les ministres qui refusèrent de l'admettre.

Vous verrez par les détails de l'histoire, que Guillaume entretenoit en Angleterre des intelligences sûres; qu'il donnoit tantôt ouvertement, tantôt en

secret, asyle aux mécontens, et qu'il souffloit le feu que Jacques avoit eu l'imprudence d'allumer. Mais rien n'est plus propre à vous faire juger cette révolution, à vous faireconnoître que l'expulsion de Jacques avoit été méditée et préparée, même avant son avènement au trône, que plusieurs lettres de M. le comte d'Avaux. Ce ministre, envoyé en Hollande après la paix de Nimègue, y porta ce coup-d'œil infaillible, cette finesse et cette sagacité qui l'ont mis au rang des plus grands négociateurs. Dès 1679, il avoit pénétré les vues du prince d'Orange. Le 5 octobre, il en rendoit compte à Louis XIV. Il ne doutoit pas que Guillaume ne fût appelé en Angleterre; et en effet, déjà le parlement avoit laissé entrevoir ses mauvaises dispositions contre le duc d'Yorck, depuis Jacques II. Il avoit été proposé un acte par lequel il étoit dit que si Charles, par mort ou autrement, quittoit sa couronne, le prince d'Orange seroit appelé, et ne pourroit s'empêcher d'y aller. A la vérité cet acte n'avoit point passé; mais Guillaume, trompé dans sa première

tentative, prenoit des mesures efficaces pour réussir dans une seconde. Il avoit des liaisons habituelles (lettre du 19 octobre 1679) avec les principaux membres du parlement. Tous les (lettre du 29 août 1680) ministres Anglois lui étoient dévoués. Il pressoit (octobre et novembre 1680) Charles d'assembler le parlement, comptant s'en servir pour perdre le duc d'York et inquiéter le roi lui-même. Il espéroit que le parlement ne se contenteroit pas de la retraite du duc d'York; on devoit demander qu'il ne fût permis à ce prince de se retirer ni en France, ni en Hollande, ni dans les Pays-Bas, mais seulement en Italie ou en Espagne. Enfin (13 mars 1781) on devoit propoposer au roi d'Angleterre de régler que, s'il mouroit avant le duc d'York, celui-ci seroit seulement roi titulaire, et demeureroit hors du royaume, dont ses deux gendres, le prince d'Orange et le duc de Hanovre, seroient déclarés régens. Toutes ces intrigues n'empêchèrent pas le duc d'York de succéder à son frère; mais le prince d'Orange n'en travailla que

plus ardemment à le précipiter d'un trône sur lequel il n'avoit pu l'empêcher de monter. Cependant, malgré l'activité avec laquelle il souffloit le feu par-tout, peut-être l'incendie n'eût-il point éclaté, sans un événement qui a donné lieu à des milliers de conjectures, et que quelques auteurs ont rangées au nombre des problêmes de l'histoire. Jacques n'avoit point d'enfans mâles, et ses filles étant élevées dans la religion réformée, on se flattoit qu'à la mort de Jacques cette religion reprendroit sa prépondérance. La grossesse inopinée de la reine, et la naissance d'un prince de Galles, dérangèrent tous ces calculs. La reine étoit-elle réellement accouché ? Etoit-elle accouchée d'un prince ? Ce prince vécut-il ? Substitua-t-on un autre enfant à sa place ? C'est sur quoi l'esprit de parti s'efforça de répandre les plus grands nuages. Quoi qu'il en fût du fait en lui-même, dès ce moment Guillaume résolut de ne plus attendre du hasard et du temps ce qu'un concours heureux de circonstances sembloit lui promettre.

Il fit des préparatifs hostiles dont le but ne pouvoit être douteux. L'aveuglement de Jacques se dissimula ce qui ne trompoit plus personne. Son indolence resta même indifférente aux avis qui lui furent donnés de Versailles par la cour de France, de la Hollande, par le comte d'Avaux, et de l'Angleterre même, par Barillon. Enfin lorsqu'il ne lui fut plus possible de se refuser à l'évidence, tout ce qu'il fit pour s'opposer à l'invasion dont il étoit menacé, ne fut qu'une suite de fausses démarches. Il avoit paru vouloir éviter de convoquer un parlement; il en annonça un, et ne le convoqua pas. Il assemble un conseil pour y constater la naissance du prince de Galles, et il n'y fournit que des preuves qu'on pouvoit aisément rétorquer contre lui. Il ne prend dans l'intérieur du royaume aucun moyen pour satisfaire, pour calmer, pour adoucir les mécontens, pour s'assurer des dispositions de l'armée et de ses chefs, pour faire regarder la descente de Guillaume comme une déclaration de guerre faite à la nation, et non comme une attaque personnelle contre le roi.

Guillaume, au contraire, avoit préparé tout ce que la prudence humaine pouvoit lui suggérer, pour assurer la réussite de son projet. Il ne venoit point en Angleterre comme ennemi ou comme conquérant ; il s'étoit fait précéder par un manifeste dans lequel il détailloit les griefs du peuple, comme l'auroit pu faire un membre des communes. Il y disoit que les dispositions du roi et de son conseil ne permettoient pas d'attendre d'eux qu'ils remédiassent à ces abus. Il y présentoit sous un jour terrible la supposition d'un faux prince de Galles. Enfin il annonçoit qu'il ne venoit en Angleterre que pour assurer la liberté de la convocation du parlement, auquel seroit déférée la grande question de la naissance de l'héritier du trône.

L'attitude dans laquelle les deux antagonistes se présentoient au combat, avoit décidé d'avance quelle en seroit l'issue. La défection de tout ce qui entouroit Jacques, lui fit bientôt entrevoir ce que l'on pensoit de son sort futur. Il fut abandonné par lord Churchill, depuis le célèbre

Malborough ; par le prince George de Danemark, son gendre, et enfin par la princesse Anne, sa fille. Ce dernier coup fut accablant pour lui. Il ne se sentit plus la force d'être roi, en se voyant abandonné par ses enfans, qui oublioient qu'il étoit père. Il envoya en France la reine et le jeune prince de Galles ; il vouloit s'y retirer lui-même : le malheur qui le poursuivoit le fit découvrir, et le ramena à Londres, comme Charles I[er]. Il est plus que probable que Guillaume ne sut aucun gré à ceux qui l'avoient arrêté. Sa fuite simplifioit beaucoup un événement dans lequel Jacques pouvoit encore trouver des chances favorables. On lui facilita les moyens d'être plus heureux dans une seconde tentative ; il en profita, et se retira en France.

Tous les points de l'histoire qui tiennent en quelque chose à la différence des dogmes, sont toujours ceux où l'exacte vérité est plus difficile à connoître. Les catholiques ont dit que l'évasion de Jacques fut uniquement un effet de son attachement à sa religion, à qui il sacrifia une couronne qu'il pouvoit

encore défendre. Les protestans ont accusé Jacques de n'avoir protégé et suivi la religion catholique, que parce qu'elle étoit plus propre à établir le pouvoir absolu, qui étoit le but de tous ses desirs ; qu'il se perdit par ce desir exclusif de se mettre au-dessus des loix, et qu'il ne quitta l'Angleterre que lorsqu'il s'y vit sans ressources. Cependant, d'après ce qui se passa quand il fut parti, d'après les longues difficultés qu'essuya le bill qui devoit déclarer le trône vacant, on est fondé à croire que si Jacques II fût resté, et eût offert un redressement entier de justes griefs, il eût été impossible de l'exclure du trône. S'il eût en effet tant chéri l'autorité, il l'auroit conservée à tout prix, et il n'avoit pour réussir qu'à commencer par retirer aux catholiques la protection ouverte qu'il leur avoit donnée ; mais c'étoit cette protection, cette préférence marquée à laquelle il se croyoit obligé par devoir. On ne peut le blâmer de n'avoir pas changé de principes, quand les circonstances changèrent; mais il auroit pu, sans manquer à ce que la religion attendoit de lui, suivre ses principes sans heurter

les convenances politiques. Il auroit dû sentir que le projet de ramener l'Angleterre dans le sein de l'église romaine, étoit inexécutable, tant qu'il auroit l'air de tenir à l'extension du pouvoir royal. Il falloit d'abord rassurer entièrement sur leur liberté des peuples bien plus attachés à leurs prérogatives et à leurs franchises, qu'à des dogmes dont les partisans même n'étoient pas d'accord entre eux. Il falloit faire de ces deux points si intéressans deux articles séparés, ne s'occuper d'abord que de l'article politique, et ajourner l'autre à des temps plus heureux.

Ce n'est pas tout-à-fait à Jacques qu'il faut reprocher de n'avoir pas suivi cette conduite. La véritable faute en appartient à ceux qui, par un dangereux excès de zèle, l'éloignèrent de tous les ménagemens qu'il auroit dû employer. Leur trop grande précipitation leur fit perdre jusqu'à l'espérance de réussir jamais, et plaça l'exclusion formelle d'un roi catholique au nombre des loix de l'état. Jacques, par sa fuite volontaire avoit baissé devant Guillaume la

dernière barrière du trône. Mais Guillaume ne voulut point se départir du plan qu'il s'étoit formé. Il aima mieux parvenir à la couronne par un chemin plus long, mais plus sûr, que celui qui lui étoit ouvert par une armée formidable. Il jugea que tous les avantages qui se présentoient au devant de lui, deviendroient des obstacles, s'il entreprenoit de se presser d'en jouir par la force; et l'événement fit voir qu'il avoit parfaitement jugé des choses et des personnes.

Quoiqu'il eût été prié par le parlement de se charger du gouvernement, et d'assembler une convention; quoiqu'il eût affecté de laisser faire les élections avec une liberté au moins apparente, et qu'en tout il semblât vouloir marcher avec une régularité qui pouvoit légaliser la révolution, il ne se dissimuloit pas qu'il avoit des ennemis parmi les ennemis même du roi: et c'étoit par le vœu des communes, par la marche même du parlement, qu'il vouloit les désarmer. Il y parvint. Le bill de la vacance du trône fut moins débattu sur le fond, que sur la forme. On vouloit avoir



l'air de sauver les apparences de la déposition d'un roi, et de la violation de la loi de l'hérédité. Enfin un premier bill déclara que le roi Jacques ayant quitté l'Angleterre, étoit censé avoir abdiqué le gouvernement, et que par-là le trône étoit devenu vacant. Un second bill exclut à jamais du trône de la Grande-Bretagne tout prince qui professeroit la religion réformée. Enfin, un troisième appela à ce trône la princesse Marie et Guillaume son époux. La plupart des grands d'Angleterre, redoutant l'ambition et les talens de Guillaume, auroient bien voulu ne décerner la couronne qu'à la princesse seule; on lui fit à ce sujet des propositions qu'elle refusa; et dans la position où étoient les choses, son acceptation eût inévitablement produit une guerre civile. Malgré la feinte modération dont il s'étoit paré, jamais Guillaume, au moment de saisir ce qu'il ambitionnoit depuis si long-temps, n'eût abandonné une partie qu'il croyoit ne pouvoir plus perdre. Il la gagna sans courir aucuns risques; il prit possession du trône de son beau-père, aussi paisiblement que

si ç'eût été un des articles de son contrat de mariage.

Il fut alors heureux pour l'Angleterre que la mémoire des maux qu'avoient produits le long parlement et la république, fût encore assez fortement imprimée, pour écarter les républicains d'un théâtre où ils auroient joué un grand rôle. Et c'est une observation qui ne doit pas vous échapper, que ce peuple qui s'étoit pendant longtemps dévoué à toute sorte de malheurs pour proscrire la royauté, ne songea point à rétablir la république, lorsque la fuite, ou l'abdication du roi lui en fournissoit l'occasion. La véritable raison fut que ceux qui le conduisoient alors, avoient des vues toutes différentes ; et qu'en 1688 il fut, comme en 1649, comme il sera toujours, l'instrument aveugle des factieux qui lui commandent les insurrections dont ils ont besoin.

Cette révolution a été fort vantée ; et elle a mérité de l'être : mais ce n'est point, comme de l'Olme l'a faussement avancé, pour avoir, *par l'expulsion d'un roi violateur de ses sermens, mis hors de doute la*

doctrine

doctrine de la résistance finale. Guillaume étoit le plus grand ennemi de cette résistance, et il l'avoit bien prouvé en Hollande, où cependant il n'étoit que stathouder. Mais elle mérite d'être vantée pour avoir été faite sans effusion de sang. C'est par-là qu'elle présente un grand intérêt aux yeux de l'humanité, qui peut se livrer à l'examen de cette célèbre époque, sans être révoltée par ces tableaux sanglans qu'offrent trop souvent les révolutions. Vous pourrez faire cet examen dans l'histoire de Hume et du père D'Orléans; et vous verrez que cette révolution ne fut d'abord, comme je vous le disois, qu'une affaire personnelle entre le beau-père et le gendre : que l'ambition de celui-ci fut forcée d'en faire ensuite une affaire nationale : mais que, malgré toute son adresse, sa politique échoua devant l'autorité qu'il avoit mise en action, et qu'il fut toujours obligé de lui soumettre la sienne. Aussi a-t-on dit avec raison qu'il avoit été roi en Hollande, et stathouder en Angleterre.

Vous jugerez, par l'histoire de nos jours,

si l'Angleterre a gagné à intervertir l'ordre de la succession : si ce n'est pas depuis l'avénement de Guillaume qu'elle a été fortement entraînée dans toutes les guerres du continent. Le grand rôle qu'elle y a joué, a été flatteur pour l'orgueil de la nation; mais a-t-il été réellement avantageux pour elle ? A-t-elle pu craindre sérieusement qu'il ne s'établît sur le continent une puissance entièrement prépondérante ? Et si elle n'a jamais pu être frappée d'un danger qui n'existoit pas, et ne pouvoit pas exister, quel intérêt solide et durable a-t-elle donc retiré de tant de millions, et contre qui s'est-elle donc condamnée à élever cette masse effrayante de sa dette publique. ?

Une puissance riche, insulaire et commerçante, qui n'a aucune occasion de guerres continentales, et qui n'entreprend de guerres maritimes que lorsque son avantage ou sa dignité l'exigent, doit éviter non seulement tout ce qui tôt ou tard peut nuire à son commerce, mais encore tout ce qui peut établir et augmenter journellement au milieu d'elle un pouv

finit par dominer tous les pouvoirs de l'état; celui de ses créanciers. Dans son gouvernement, une identité héréditaire de personnes; dans son administration, une longue uniformité de principes; dans ses forces militaires, une possibilité toujours soutenue de les augmenter, s'il est besoin: voilà, ce me semble, les maximes conservatrices à l'abri desquelles elle peut élever à la plus grande hauteur l'édifice de son commerce, sans le miner à mesure qu'elle l'agrandit, autant par la jalousie qu'elle fait naître, que par la progression indéfinie d'un crédit fictif. Voilà celles d'après lesquelles l'observateur examinera l'histoire de l'Angleterre pendant le dix-huitième siècle.

J'aurai, dans la suite de ces lettres, occasion de revenir encore sur quelques-unes de ces réflexions, et notamment lorsque je parlerai des trois dernières guerres de cette époque.

Fin du Tome troisième.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

